JANVIER 1974
N° 238
Rédacteur en chef : Claude Julien

Prix : 3,50 F

Algérie : 3,50 DA — Maroc : 3,50 dir.
Canada : 1 $ can. — Roy.-Uni : 33 p.
Espagne : 35 pes. — Suisse : 3 F.S.
Italie : 650 lires — Tunisie : 350 mil.

Abonnements : voir tarif page 18.

Publication mensuelle (vingt et unième année) éditée par Le Monde

LE MONDE diplomatique

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — 5, rue des Italiens, Paris-IXe — Directeur : Jacques Fauvet

Le Monde diplomatique présente à ses lecteurs ses meilleurs vœux pour 1974

Éloge de la force

Par CLAUDE JULIEN

EN moins d'une semaine, deux actes de violence ont suscité des réactions tellement différentes qu'elles peuvent paraître contradictoires. La condamnation unanime du commando palestinien qui, de Rome à Athènes puis à Koweït, fit une trentaine de morts, sut trouver des accents curieusement absents, ou presque, des commentaires politiques consacrés à l'attentat qui coûta la vie à l'amiral Carrero Blanco.

Ce contraste suffirait, à lui seul, à montrer la fragilité des principes dont se réclame tout jugement sur la violence. Et les distinctions introduites dans le débat ne le rendent pas plus clair : car à réprouver la violence « aveugle » du commando palestinien qui fit des victimes « innocentes », on est bien près d'approuver l'attentat de Madrid, si peu « innocent » est le chef d'un gouvernement autoritaire tombé sous les coups de comploteurs qui, la précision de leur technique l'a prouvé, n'étaient « aveuglés » ni par la haine ni par la passion politique.

MAIS, de plus en plus, la condamnation ne porte pas uniquement sur la violence physique dirigée contre des individus. Elle s'étend aussi à ces formes de violences qui, pour n'être pas sanglantes, n'en possèdent pas moins une dévastatrice efficacité. C'est ainsi que, dans un récent article de l'International Herald Tribune (20 décembre 1973), James Reston reproche aux pays arabes de « compter sur la puissance, sur la violence et même sur le chantage » pour influencer les autres nations et servir leur politique.

Cette attitude — mais en quoi serait-elle une nouveauté sur la Terre ? — lui paraît d'autant plus critiquable qu'il décèle, dans les événements mondiaux depuis plusieurs mois, une leçon essentielle. Au Vietnam comme au Proche-Orient, l'U.R.S.S. et les Etats-Unis ont, écrit-il, prouvé que « les nations fortes possèdent une puissance supérieure à celle qu'elles osent utiliser ». Il est vrai que l'aviation américaine avait la capacité physique d'étendre à l'ensemble de la péninsule indochinoise le paysage lunaire qu'elle a créé aux abords du 17e parallèle. Il est aussi vrai que Moscou et Washington se sont abstenus d'offrir des matériels encore plus destructeurs à leurs partenaires au Proche-Orient et qu'ils se sont entendus pour limiter les dégâts.

Mais si les Super-Grands n'utilisent pas toute leur puissance, c'est parce que — maigre consolation pour les victimes — leur capacité d' « overkill » leur permet d'anéantir la planète. Les pays arabes ont, eux aussi, compris la leçon. Comme Washington et Moscou, ils s'imposent une certaine réserve : n'avaient-ils pas la possibilité physique d'arrêter complètement leurs livraisons de pétrole ?...

DEVENU la cible d'une violence qu'il a lui-même bien souvent utilisée sans trop s'interroger sur ses droits, l'Occident est maintenant tenté de croire que, soudain, parce qu'elle est dirigée contre lui, la force fait irruption dans le monde moderne. C'est ainsi que, pour Jean Fourastié (le Figaro, 20 décembre 1973), le mois d'octobre 1973 marque un tournant historique : « Ce qui restait du droit des gens s'effondre ; il ne reste que la force... »

Pour avec lui pleurer on ne sait quel paradis perdu, il faudrait croire, comme il l'écrit sereinement, que jusqu'alors le monde était « dominé par des nations se référant, au moins en principe (mais le principe, c'est beaucoup), aux valeurs de la rationalité scientifique et de la charité chrétienne ».

La réalité est tout autre : par ses abus de puissance, l'Occident a violé les valeurs auxquelles il a eu le tort de se référer « en principe » seulement. Ainsi a-t-il lui-même, pour servir des intérêts immédiats, fait par ses actes l'éloge d'une violence dont il ne peut s'étonner qu'elle se retourne contre lui.

L'EUROPE ET LE TIERS-MONDE

La course aux matières premières

L'augmentation des prix du pétrole ne va-t-elle pas nuire aux pays sous-développés ? L'argument a été souvent utilisé, surtout depuis que, à la veille de Noël, les Etats du Golfe ont décidé de doubler encore leurs prix. Les pays arabes ont bien vu le problème, et c'est pourquoi ils ont décidé de créer une banque pour l'aide à l'Afrique.

Il reste que, riches ou pauvres, tous les pays importateurs seront pénalisés. Mais la situation ainsi créée oblige les nations les plus prospères à enfin envisager un problème majeur auquel elles ont consacré de nombreux rapports, rarement suivis d'effets : si l'écart s'est creusé entre une minorité privilégiée et les continents sous-développés, c'est surtout en raison de la détérioration des termes de l'échange, la prospérité des uns étant en grande partie fondée sur la modicité des prix des matières premières.

Mais cette relation risque fort d'être rapidement bouleversée. En effet, les pays industrialisés, l'Europe en particulier, sont gros importateurs de matières premières, comme le rappelle ici l'auteur du livre le Tiers-Monde dans l'économie mondiale (éditions Maspero, Paris, 1968). Leurs approvisionnements dépendent souvent, pour chaque secteur, d'un petit nombre de pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine. Ceux-ci sont tentés d'unir leurs efforts pour obtenir une meilleure rétribution de leurs exportations. Une telle initiative aurait de profondes répercussions en Occident et offrirait une chance sérieuse d'enrayer le déséquilibre croissant entre pays riches et nations prolétaires.

Par PIERRE JALÉE

IL y aura bientôt neuf ans, au terme d'une étude des rapports économiques entre pays développés et sous-développés, nous pouvions conclure que « *les pays du tiers-monde, loin de s'enliser dans la recherche de marchés communs sans objet pour l'instant, pourraient, par une politique économique de* fronts communs, *donner tout son poids au fait qu'ils détiennent des sources de matières premières irremplaçables. L'organisation des marchés des produits de base après laquelle les bonnes âmes de l'ONU courent à peu près en vain depuis vingt ans (...), les pays du tiers-monde peuvent, s'ils le veulent, la réaliser eux-mêmes, unilatéralement et à leur profit commun, dans la majorité des cas. Ils peuvent faire « toucher les épaules » à l'impérialisme dans de nombreux secteurs de base, faire enfin que leurs richesses les enrichissent un peu en attendant...* » (1).

La démonstration d'une telle possibilité vient d'être faite avec quelque éclat en ce qui concerne le pétrole, matière première énergétique et produit-clé entre tous. Mais qu'en est-il aujourd'hui du fer, de la bauxite, du cuivre, matières premières industrielles fondamentales ? Qu'en est-il également de ces minerais plus modestes mais non moins indispensables : le manganèse, le chrome, le cobalt, l'étain, etc. ? Qu'en est-il enfin de certaines matières premières agricoles comme le caoutchouc et le coton, et même de divers produits alimentaires dont nous faisons un usage courant : café, cacao, oléagineux et autres ?

Car les pays qu'on appelle pauvres sont assez joliment dotés par la nature au regard de produits dont l'énumération ci-dessus n'offre qu'un aperçu. S'il est évident que les pays englobés sous le vocable contestable de tiers-monde sont, de par la géographie et le climat, producteurs exclusifs ou très majoritaires de nombreuses denrées et de quelques matières premières tropicales ou équatoriales, la géologie par contre semble n'avoir privilégié au départ — sous réserve de quelques exceptions — nul continent au regard des richesses du sous-sol, tandis que l'histoire du développement économique du monde a fait que ces richesses ont été exploitées ici depuis fort longtemps et que souvent elles s'y épuisent, alors qu'ailleurs elles demeurent intactes ou ne sont que peu entamées. Il en résulte que, pour s'en tenir aux productions effectives, car les réserves sont souvent encore mal connues et les chiffres avancés sujets à caution, le tiers-monde, qui représente très sensiblement la moitié du monde en superficie comme en population (nous en excluons les pays socialistes sous-développés), se taille aujourd'hui une part enviable et souvent considérable dans la production d'un grand nombre de ces matières premières dont nos industries sont si grandes dévoreuses.

Fournisseurs des usines du monde capitaliste

TARD venu à l'extraction du minerai de fer, le tiers-monde, qui il y a un quart de siècle n'intervenait dans la production du monde non socialiste qu'à hauteur de *9 %, y concourt en 1970 à concurrence* de 40 % (2). Mais sa production d'acier n'atteint que 4,5 % de celle de l'ensemble envisagé. Toujours en 1970, il intervient pour 64,5 % dans la production de bauxite du monde non socialiste, mais doit se contenter de participer pour 6,5 % à la production de cet ensemble en aluminium de première fusion. Il extrait 93 % des concentrés d'étain du monde capitaliste mais ne consomme industriellement que 11 % de l'étain-métal. Il fournit 48 % du minerai de cuivre, 89 % du manganèse, 92 % de l'antimoine, 95 % du chrome, 84 % du cobalt, 36 % des phosphates naturels et la quasi-totalité des diamants (précieux et industriels) produits par les pays que les documents des Nations unies appellent « à économie de marché ». Après cela, on est presque surpris de constater que ses apports sont plus médiocres dans quelques domaines et même relativement déclinants au regard du plomb et du zinc...

Si l'on veut bien regarder de plus près les chiffres cités pour le fer, la bauxite et l'étain, concernant les quantités produites d'une part et les fractions transformées industriellement de l'autre, il saute aux yeux qu'en moyenne les neuf-dixièmes des quantités extraites sont exportées à l'état brut ou semi-brut. L'importance des chiffres donnés quant aux autres produits du sous-sol apporte elle aussi la certitude *que nécessairement une grande partie ou* la totalité des quantités extraites s'en vont à l'exportation. Or en 1970 les exportations du tiers-monde se dirigeaient pour 75 % vers les pays capitalistes industrialisés et pour 6 % seulement vers les pays socialistes (19 % vers d'autres pays du tiers-monde). D'où l'on peut déjà conclure de façon grossière mais certaine que l'essentiel des matières premières industrielles arrachées au sous-sol des pays du tiers-monde s'en va approvisionner les usines des pays développés constitués en trois pôles principaux : Etats-Unis - Canada, Europe occidentale, Japon.

L'Europe occidentale nous intéresse ici au premier chef, et plus spécialement encore la Communauté des Neuf (C.E.E.) à laquelle la France appartient et qui réunit les quatre principales puissances industrielles ouest-européennes. Tenter de cerner la réalité et les divers aspects de la dépendance des Neuf, pour un certain nombre de matières premières fondamentales ou indispensables, à l'égard des fournitures du tiers-monde n'est pas en soi un exercice académique. L'affaire du pétrole montre aujourd'hui que ce peut être un travail en quelque sorte prospectif.

Les importations de minerai de fer

LES Neuf, en 1970, produisaient ensemble près de 25 millions de tonnes de minerai de fer (en fer contenu), près de 100 millions de tonnes de ferro-alliages et presque 140 millions de tonnes d'acier. Compte tenu de l'intervention des ferrailles reprises en fonderie d'une part, d'importations de minerais en provenance d'autres pays développés (notamment de Suède, gros exportateur d'un excellent minerai) d'autre part, leur dépendance globale au regard des livraisons de minerais du tiers-monde ressortait à un chiffre que nous pouvons situer entre 40 et 45 % de leurs besoins globaux. Pour l'ensemble des pays de l'O.C.D.E., c'est-à-dire pour la totalité des pays capitalistes développés, cette dépendance n'est que de l'ordre du tiers des besoins en raison d'un taux plus faible pour le pôle Etats-Unis - Canada.

Mais le taux de dépendance globale des Neuf est fort loin d'être celui de chacun d'eux. En 1970, la France se trouvait encore voisine de l'autosuffisance, ses exportations de minette lorraine vers ses voisins de la République fédérale d'Allemagne et de l'U.E.B.L. compensant à peu près ses importations de minerais riches.

(Lire la suite page 12.)

(1) *Le Pillage du tiers-monde*, Maspero, Paris, 1965.

(2) *Les chiffres donnés pour les minerais s'appliquent aux productions exprimées en métal contenu* (à l'exception de la bauxite).

UNE ARMÉE D'OCCUPATION AU SERVICE DE L'ÉTRANGER

L'absolue logique du coup d'État en Grèce

Par MICHEL CADATZIS

DEVENU en sept ans le maître absolu de la Grèce, M. Papadopoulos a été évincé avec une facilité et une rapidité déconcertantes, eu égard à l'étendue des pouvoirs qu'il avait méticuleusement accumulés autour de sa personne. Certains des plus importants collaborateurs de ce comploteur-né, qui croyait contrôler son appareil d'Etat, font aujourd'hui partie de la nouvelle équipe militaire au pouvoir. M. Papadopoulos semble par ailleurs jouir d'un sort enviable pour bien des dictateurs déchus : la remise en liberté après une brève assignation à résidence.

Tandis que l'ancien chef d'Etat semblait développer un projet politique cohérent, les généraux qui l'ont renversé n'ont pas jusqu'ici assigné des objectifs clairs au gouvernement qu'ils ont mis en place ; cette nouvelle équipe militaire apparaît au contraire comme une coalition d'intérêts divers et ne s'entend que pour enterrer le projet de M. Papadopoulos d'édifier un appareil d'Etat personnalisé qui aurait privé l'armée des avantages corporatifs qu'elle tirait antérieurement de la gestion du pays.

A la tête de cette coalition se trouve placé le général Ghizikis, représentant les intérêts et les privilèges de l'armée en tant que corps strictement professionnel. La continuité de l'influence des Etats-Unis paraît assurée par la présence au poste de premier ministre de M. Androutsopoulos, longtemps « *honorable correspondant* » des services américains.

Dominant l'appareil de répression, le général Ioannides, dont la réputation de tortionnaire n'est plus à établir, semble avoir conquis un pouvoir personnel lourd de conséquences sur la machine policière, grâce à l'élimination du général Roufogalis, l'ancien chef des services secrets grecs (K.Y.P.). Réglant ainsi une vieille rivalité au profit de la police militaire qu'il contrôle, le général Ioannides unifie désormais entre ses propres mains l'appareil de la torture institutionnelle.

Ainsi apparaît une séparation des pouvoirs au sein de la structure du gouvernement militaire issu du 21 avril 1967, sans rompre aucunement la continuité des ambitions étatiques de l'armée, ce qui donnerait raison aux communiqués officiels qui présentent le renversement de M. Papadopoulos comme un « *retour aux sources* ».

Ce retour en arrière constitue en même temps un pas en avant qualitatif de l'armée grecque vers la définition d'une forme de pouvoir originale où les militaires de carrière s'approprient totalement l'appareil d'Etat au point d'en faire leur chose. Cette armée tire sa suprématie et son existence même de la guerre civile (1944-1949) et de l'écrasement du mouvement populaire armé issu de la résistance anti-nazie. Cette victoire d'une armée constituée contre le peuple lui a donné d'emblée des attributions inhabituelles : gouverneurs militaires dans le nord du pays, militarisation des routes et des aérodromes, création de corps d'élite anti-guérilla (L.O.K.) étroitement liés aux états-majors américains, de milices anti-communistes (T.E.A.) encadrées par des officiers d'active. Cette armée hypertrophiée (200 000 hommes pour 8 millions d'habitants) pouvait dès lors se poser en garantie des institutions issues de la guerre civile et devenir le véritable maître d'un pays qui se prête par sa géographie sociale au contrôle militaire et au maintien de l'ordre existant :

— *Les villages de moins de 2 000 habitants représentent 90 % des agglomérations de tout le pays* ; c'est dire que la Grèce rurale, par le morcellement de sa structure villageoise, se prête naturellement à l'institution silencieuse par le pouvoir d'un cloisonnement permettant le contrôle de tous les mouvements d'idées ou de personnes.

(Lire la suite page 16.)

EN RÉPONSE AUX VIOLATIONS DE L'ACCORD DE PARIS

La grande bataille pour le Vietnam du Sud

L'intensification des hostilités au Vietnam du Sud a pu faire croire, depuis quelques semaines, qu'une vaste offensive se préparait. En fait, il semble bien que le G.R.P. ait adopté une tout autre stratégie. L'accord de Paris étant violé par Saigon, que soutient Washington, sa représentativité juridique n'étant pas vraiment admise par les Etats-Unis, le G.R.P. s'est trouvé devant une situation particulièrement délicate : le "cessez-le-feu" n'a pas mis fin aux hostilités, et surtout il n'a pas remplacé la confrontation militaire par une confrontation politique, comme l'explique ci-dessous le professeur Richard A. Falk, de Princeton University. Il restait au G.R.P. une seule ressource, mais elle peut être décisive : maintenir contre Saigon une menace militaire qui sape tous ses plans de développement économique, lesquels conditionnent ses chances de survie politique.

Aux contradictions et aux ambiguïtés de Washington à l'égard du G.R.P. répondent ainsi une série d'actions qui ébranlent le pouvoir du président Thieu. Les trois articles que nous publions ci-dessous analysent les données juridiques, économiques et sociales de cette bataille pour le Vietnam du Sud. Seul le respect scrupuleux de l'accord de Paris peut mettre un terme à la désagrégation d'une société.

L'égalité de droit entre Saigon et le G.R.P.

Par RICHARD A. FALK *

EN présentant l'accord de Paris dans sa conférence de presse du 23 janvier 1973, M. Henry Kissinger reconnaissait que cet accord laissait **« à la négociation entre les parties** [le soin de définir] **l'évolution politique du Vietnam du Sud et, par conséquent, de ce que l'ensemble des Sud-Vietnamiens désigneront en dernier ressort comme leur autorité légitime ».** Comme le faisait remarquer le secrétaire d'Etat américain à cette occasion, la définition d'une telle autorité n'est-elle pas l'enjeu de la guerre civile ?

A l'évidence, l'accord négocié à Paris vise essentiellement à faire cesser la guerre civile pour lui substituer des négociations entre le gouvernement révolutionnaire provisoire du Vietnam du Sud (G.R.P.) et le gouvernement de la République du Vietnam (G.R.V.) — autrement dit, l'administration du général Thieu à Saigon. A cet égard, les clauses de l'accord énumèrent très explicitement les conditions qui devront être créées pour que la lutte politique puisse se substituer à la lutte militaire. L'article IV interdit l'intervention des Etats-Unis dans les affaires intérieures sud-vietnamiennes. Les articles V et VI exigent le **« retrait total »** des conseillers et du personnel para-militaire américains ainsi que le **« démantèlement »** des bases militaires américaines. L'article VIII(c) appelle à des négociations en vue de la libération des prisonniers politiques dans les quatre-vingt-dix jours. L'article XI réclame la formation d'un conseil national de réconciliation et de concorde nationales tripartite chargé d'organiser des élections nationales à l'issue desquelles sera mis en place un gouvernement sud-vietnamien représentatif du peuple tout entier et, par-là même, répondant à l'objectif de M. Kissinger voulant que l'on s'attache à définir, par des moyens politiques, plutôt que militaires, l'autorité légitime au Vietnam du Sud.

Malheureusement, les espoirs que représentaient les accords de Paris n'ont pas été comblés. Le cessez-le-feu est sans cesse violé. Près de vingt mille conseillers américains aident le régime de Saigon à demeurer en place. Les prisonniers politiques — cent mille, selon les estimations prudentes d'Amnesty International, deux cent mille ou plus, selon d'autres observateurs qualifiés — n'ont pas été libérés. Le régime de Thieu dénie plus que jamais les libertés civiques qu'énumère l'article XI de l'accord de Paris. Le conseil de réconciliation et de concorde nationales n'a pas vu le jour, pas plus que ne paraissent imminentes des élections générales supervisées de façon impartiale. Le président Thieu n'a jamais fait mystère de son refus de se plier aux conditions de l'accord de Paris ; les violations de cet accord par son régime sont flagrantes, nombreuses et de plus en plus graves. Dans la mesure où la paix réelle devait naître d'un cessez-le-feu suivi de négociations entre les deux parties sud-vietnamiennes, l'accord de Paris doit être considéré comme un échec.

Toutefois, le cadre fourni par cet accord ne s'est pas tout à fait effondré. Le G.R.P., pas plus que le Vietnam du Nord ni, bien entendu, les Etats-Unis, n'a pas répudié l'accord ; il continue d'appeler à sa stricte application. Les Etats-Unis n'ont pas ouvertement repris leur intervention militaire, bien qu'on évoque au Pentagone et au département d'Etat la possibilité de nouveaux bombardements américains en Indochine, et que 225 millions de dollars du budget de l'année fiscale 1974 soient explicitement réservés à une éventuelle reprise des raids aériens dans la péninsule.

Une situation juridique sans précédent

PEUT-ON en revenir à une guerre à grande échelle où les Etats-Unis seraient directement impliqués ? La réponse dépend en particulier de la façon dont les gouvernements étrangers et les institutions internationales entendent respecter le concept fondamental qui sous-tend l'accord de Paris : celui de l'égalité de traitement du G.R.P. et du gouvernement de Saigon.

Une situation juridique sans précédent existe au Vietnam du Sud, où sont présents deux gouvernements, ayant chacun un statut juridique, mais dont aucun n'a de droit véritable sur une portion donnée du territoire sud-vietnamien. Tous deux sont, comme l'entendrait M. Kissinger, provisoirement légitimes, ni l'un ni l'autre n'ayant été choisi au terme d'élections générales organisées sous des auspices impartiaux conformément à l'article XII (b) de l'accord de Paris. Le principal négociateur nord-vietnamien, M. Le Duc Tho, prenait directement en considération cette situation de double souveraineté lorsqu'il faisait remarquer dans sa conférence de presse du 24 janvier 1973 que **« la situation au Vietnam se caractérise par l'existence de deux administrations, de deux armées, de deux zones sous contrôle différent (...), ce qui s'est bien reflété dans les clauses de l'accord comme tout au long des négociations ».** Le porte-parole du G.R.P., M. Ly Van Sau, confirmait à son tour cette interprétation en disant que **« la reconnaissance du G.R.P. est aussi inscrite dans l'accord puisque le G.R.P. en est un des signataires à part entière (...) et que l'accord comporte de nombreuses références aux deux parties sud-vietnamiennes, à savoir le G.R.P. et Saigon ».**

Le gouvernement de Saigon et les Etats-Unis ont une optique radicalement différente sur la question du statut du G.R.P. En dépit de l'accord de Paris, Saigon prétend être le seul gouvernement du Vietnam du Sud. Les événements qui ont suivi la décision du Sénégal, en juillet dernier, de reconnaître le G.R.P., illustrent de façon caractéristique la différence de conception qui existe sur ce point entre le gouvernement de Saigon et le G.R.P. Dès que cette décision lui fut connue, le ministère sud-vietnamien des affaires étrangères condamna le Sénégal pour son ingérence dans les affaires intérieures du Vietnam du Sud et l'ambassadeur de Saigon à Dakar fit valoir au gouvernement sénégalais que son gouvernement est en réalité **« le seul gouvernement légal et constitutionnel du Vietnam du Sud ».** Le président Senghor réaffirmant cependant la reconnaissance par son pays du G.R.P., Saigon rompait ses relations diplomatiques avec Dakar. Les porte-parole sud-vietnamiens ont récemment fait savoir qu'à l'avenir ils agiraient de même avec tout pays qui suivrait l'exemple du Sénégal, proclamant ainsi en quelque sorte leur propre « doctrine Hallstein ». Par contraste, le président du F.N.L., M. Nguyen Huu Tho, qui est aussi l'un des principaux dirigeants du G.R.P., indiquait pour sa part que la double reconnaissance du G.R.P. et de Saigon serait tout à fait acceptable (1).

La position des Etats-Unis est sensiblement plus prudente, bien que, fondamentalement, elle renforce la prétention de Saigon à l'exclusivité et, de ce fait, méconnait un élément essentiel de l'accord de Paris. Avant même que celui-ci ait été signé, le président Nixon indiquait que **« les Etats-Unis continueront de reconnaître le gouvernement de la République du Vietnam comme le seul gouvernement légitime du Vietnam du Sud ».** Cette position de principe a été maintes fois réitérée au cours des derniers mois. Un porte-parole du département d'Etat n'allait-il pas jusqu'à expliquer que **« le soi-disant G.R.P. n'a pas de capitale et n'offre aucune des manifestations extérieures qui permettraient de le qualifier de gouvernement » ?** (2).

La position américaine comprend deux éléments distincts :

— 1) La décision discrétionnaire de reconnaître le gouvernement de Saigon et d'ignorer le G.R.P. : de nombreux gouvernements reconnaissent le G.R.P. et pas le gouvernement de Saigon, aussi est-il difficile de soutenir que le refus d'accorder aux deux parties un traitement égal, pour des raisons diplomatiques, viole la lettre de l'accord de Paris ;

— 2) La logique de cette décision, fondée sur la négation des attributs gouvernementaux du G.R.P. : à cet égard, la position américaine semble plutôt faible, compte tenu de la participation du G.R.P. aux cérémonies diplomatiques liées d'abord à l'accord de Paris de janvier 1973, puis à celui de février (conférence internationale des dix puissances qui se sont portées garantes de l'application du premier accord de paix) et enfin au communiqué publié le 13 juin 1973 par les quatre parties signataires de l'accord de janvier et appelant à **« l'application scrupuleuse de toutes les clauses »** de cet accord. Le G.R.P. y participait sur un plan de parité juridique absolue avec Saigon. La signature de Mme Binh, au nom du G.R.P., à la conférence internationale des Dix, apparaît au bas du document final entre celles de MM. Maurice Schumann pour la France et Janos Peter, ministre hongrois des affaires étrangères. Ayant accepté le G.R.P. sous de tels auspices, il semble tout à fait illogique de la part des Etats-Unis de mettre en question son statut de gouvernement.

Ce statut est aussi confirmé par le fait qu'à la fin novembre 1973 trente-neuf pays reconnaissaient le G.R.P. — qui entretient en outre des bureaux d'information officiels dans cinq autres pays — comme seul gouvernement légitime du Vietnam du Sud. Outre les pays communistes, les principaux gouvernements arabes et un nombre croissant d'Etats africains reconnaissent le G.R.P. A la conférence des non-alignés qui s'est tenue en Guyane en 1972, le G.R.P. fut reconnu comme l'entité gouvernementale authentique du Vietnam du Sud, qu'il représentait un an plus tard à Alger devant plus de soixante pays du tiers-monde. Là encore, il semble évident que le G.R.P. a statut de gouvernement.

Dans une perspective juridique, il est clair que le gouvernement de Saigon peut prétendre au même statut. Il est reconnu par cinquante pays, il participait en tant que gouvernement aux diverses manifestations diplomatiques liées à l'accord de Paris et il est incontestable que le régime Thieu maintient une présence gouvernementale au Vietnam du Sud. Il semble donc raisonnable de considérer que le G.R.P. et le gouvernement Thieu ont le même droit à revendiquer un statut juridique de gouvernement. Cette vue correspond du reste au caractère inachevé de la lutte politique et militaire ainsi qu'au double contrôle de fait exercé sur diverses portions du territoire sud-vietnamien.

La question du statut juridique est actuellement d'une grande importance pratique. Le bruit court, en effet, que diverses institutions monétaires internationales (la Banque mondiale notamment) et plusieurs gouvernements européens envisagent d'accorder des prêts importants et avantageux au régime de Saigon. En outre, M. Thieu cherche à attirer les investissements étrangers en distribuant des concessions alléchantes sur les ressources naturelles (en particulier le pétrole **offshore**), ce qui présuppose que Saigon est habilité à traiter au nom du Vietnam du Sud tout entier.

La viabilité du régime dépend étroitement de sa capacité à restaurer son économie chancelante par l'obtention de prêts au développement et de substantiels revenus sur les investissements. Le communiqué publié le 3 avril dernier, à l'issue de la visite du général Thieu au président Nixon à Washington, est très explicite :

« Les deux présidents sont convenus qu'en vue d'atteindre aussi vite que possible les objectifs fixés la République du Vietnam aura besoin d'une assistance économique extérieure accrue dans les premières années de l'après-guerre. »

M. Nixon, dans ce communiqué, prend l'engagement que les Etats-Unis fourniront leur contribution et il ajoute qu' **« il reconnaît que le développement et l'autonomie économiques du Vietnam du Sud dépendent dans une large mesure de sa capacité à promouvoir et à attirer les investissements étrangers ». « Les deux présidents,** conclut la déclaration, **ont exprimé leur espoir de voir d'autres nations, ainsi que des institutions internationales, agir promptement pour que soit mis au point un programme concerté et positif d'assistance internationale à la République du Vietnam. »**

On sait en effet qu'en dépit d'une aide américaine massive le gouvernement de Saigon connaît une crise économique grave. Le chômage est endémique dans les villes (de 20 à 25 % de la force du travail) ; l'inflation, galopante (l'index des prix s'est élevé de 31 % au cours des sept premiers mois de 1973 et le prix du riz de 45 %) ; la piastre a été dévaluée neuf fois en deux ans ; le déficit commercial est énorme (les importations l'emportent sur les exportations dans la proportion de vingt contre un), il devait atteindre en 1973 environ 740 millions de dollars, soit pratiquement la taille du budget de Saigon ; en outre, 53 % de ce budget vont à la défense nationale — sans compter les 6,8 % du budget affectés à la police et aux prisons. Pour évaluer ces chiffres à leur juste proportion, il faut rappeler que l'aide américaine au cours de la dernière année fiscale était de 2,5 milliards de dollars, soit trois fois la taille du budget de Saigon, et que 76 % de cette aide ont été dépensés à des fins militaires.

En violation directe de l'accord de Paris, les Etats-Unis déversent sur le Vietnam du Sud de l'équipement militaire dont on ne prétend même plus qu'il est du type de matériel de remplacement autorisé par l'accord. L'article VII est sans équivoque : **« Les deux parties sud-vietnamiennes seront autorisées à procéder à des remplacements périodiques d'armements, de munitions et de matériel de guerre qui auront été détruits, endommagés, usés ou utilisés après le cessez-le-feu, sur la base d'une pièce pour une pièce, dotée des mêmes caractéristiques et propriétés. »**

Peut-être la plus flagrante violation américaine est-elle la décision de fournir à Saigon, dès la fin 1974, cent chasseurs-bombardiers F-5E pour remplacer les anciens F-5A. Selon des sources proches de l'armée de l'air américaine, le nouvel appareil **« a une plus grande capacité de manœuvre, un plus grand rayon d'action, un champ de décollage plus réduit, une plus grande vitesse et une meilleure capacité de chargement que les F-5 antérieurs »** (3). Le F-5E, font valoir les Américains, donnerait au Vietnam du Sud **« un avantage décisif »** dans les affrontements avec les MIG-19 et les MIG-21 de l'aviation nord-vietnamienne. Selon des informations communiquées au Sénat américain, le F-5A coûte 693 000 dollars, alors que son « substitut » revient à 2 120 000 dollars. Les Etats-Unis violent ainsi délibérément et impunément une clause essentielle de l'accord de Paris.

Une discrimination lourde de risques

CETTE analyse montre que la structure de l'accord de Paris est en train de s'effondrer. Les puissances garantes de son application laissent faire. Les deux parties sud-vietnamiennes ont été incapables de négocier un processus qui détournerait vers les urnes la lutte sur le terrain. Toutefois, le G.R.P. n'a pas encore rejeté le cessez-le-feu, pas plus qu'il n'a intensifié ses activités militaires au-delà des mesures défensives nécessaires pour tenir son territoire. On peut supposer qu'une telle retenue n'est pas philanthropique, mais qu'elle est étroitement associée à la conviction que le régime Thieu poussera la débâcle économique à un degré tel qu'il s'aliénera l'opinion publique, suscitera une désaffection et une opposition croissantes et pourra même s'effondrer de lui-même. Dans leurs publications officielles, le G.R.P. et le Vietnam du Nord n'ont cessé de souligner leur attachement au cessez-le-feu et de montrer qu'ils fondaient leurs espoirs sur les difficultés économiques croissantes de Saigon.

Une telle attitude ne correspond pas tout à fait à l'esprit de l'accord de Paris, mais elle est de beaucoup préférable à une reprise de la guerre à grande échelle. Elle serait cependant compromise si les gouvernements étrangers et les institutions financières internationales violaient l'esprit et la lettre de l'accord par une discrimination en faveur de Saigon, s'ingérant de la sorte dans les affaires intérieures du Vietnam du Sud. A ce moment-là, le G.R.P. n'aurait pratiquement pas d'autre choix que d'en revenir à une stratégie purement militaire.

Jusqu'à présent, les Etats-Unis ont gravement manqué aux obligations qu'ils ont contractées à Paris en prenant l'engagement, spécifié dans l'article IV, de s'interdire toute intervention dans les affaires intérieures du Vietnam du Sud. Dans les circonstances actuelles, étant donnée la non-application des clauses politiques de l'accord, l'aide économique massive à Saigon représente une ingérence fondamentale dans la dynamique naturelle d'autodétermination nationale au Vietnam du Sud.

Les gouvernements qui se sont portés garants de l'accord de Paris ont une obligation particulière de s'abstenir de toute assistance économique à Saigon, au moins en l'absence d'aides équiva-

* Professeur, Woodrow Wilson School of Public and International Affairs, Princeton University.

(1) *Le Monde*, 21 septembre 1973.
(2) *New York Times*, 6 février 1973.
(3) *New York Times*, 20 novembre 1973.

lentes au G.R.P. D'autres gouvernements aussi, qui se sont félicités de cet accord, ou qui s'opposent à la reprise de la guerre à grande échelle au Vietnam du Sud, serviraient la cause de la paix et de la justice en traduisant l'égalité juridique du G.R.P. et de Saigon en termes concrets de non-discrimination dans l'octroi de prêts ou d'aide économique. La même analyse vaut, en termes encore plus nets, pour les institutions financières internationales. Ce serait une ingérence caractérisée que d'aider Saigon de façon substantielle sans fournir une assistance équivalente au G.R.P.

Pacific Basin Reports, agence financière américaine, souligne dans son numéro du 1er juillet 1973 que le Vietnam du Sud a déjà accordé des concessions pétrolières **offshore** à Exxon, Shell et Mobil, et qu'il s'apprête à en distribuer d'autres au plus offrant. Les conditions d'octroi semblent liées à la corruption locale, à d'importantes prébendes offertes aux généraux de Saigon et incluses dans les contrats au titre de **« bonus à la signature »**, assorties de **« primes à la production »** si le pétrole venait à jaillir. Le G.R.P. a protesté, faisant valoir que ces concessions sont **« entièrement illégales »** et en violation de l'accord de Paris. Etant donné le statut, de fait et de droit, de double souveraineté, il semble correct d'adopter le point de vue selon lequel ni Saigon ni le G.R.P. ne peuvent indépendamment l'un de l'autre avoir la capacité légale de souscrire à des engagements économiques mettant en jeu les ressources naturelles du Vietnam du Sud dans son ensemble. Peut-être une action conjointe des deux gouvernements serait-elle plus valable juridiquement.

Le rôle des puissances garantes

L'ARTICLE VII de l'acte final de la conférence internationale sur les garanties de février dernier prévoit que celle-ci pourra se réunir de nouveau sur demande conjointe des Etats-Unis et du Vietnam du Nord ou de six des gouvernements signataires (Canada, Chine, Etats-Unis, France, G.R.P., Saigon, Hongrie, Indonésie, Pologne, Vietnam du Nord, Royaume-Uni et U.R.S.S.). Il semblerait souhaitable à l'heure actuelle d'invoquer la procédure définie par cet article VII pour tenir compte des nouveaux et graves développements de la situation au Vietnam du Sud et prendre quelques mesures qui s'imposent :

— Reconnaître la non-application des clauses politiques de l'accord de Paris et chercher une nouvelle procédure pour parvenir à un accord ou pour définir les responsabilités en cas de non-accord ;

— Déclarer qu'une condition d'égalité juridique existe entre le G.R.P. et Saigon, qui crée une situation de double souveraineté ;

— Formuler une série de directives relatives au traitement égal ou non discriminatoire des deux entités gouvernementales au Vietnam du Sud en ce qui concerne l'aide et les prêts octroyés par les gouvernements étrangers ou par des institutions internationales ;

— Formuler un code d'investissements qui requière la participation à la fois de Saigon et du G.R.P. pour que soit valable tout marché passé avec des investisseurs étrangers.

Une attitude constructive sur ces quatre points pourrait éviter un nouveau bain de sang au Vietnam. A tout le moins, la communauté internationale est-elle tenue à un minimum d'efforts.

RICHARD A. FALK.

La pression militaire sape les bases de l'économie

Par PHILIPPE PONS

OU en est la reconstruction ? La question semble un peu anachronique et fait sourire un conseiller de l'ambassade des Etats-Unis : *« Disons que, pour l'instant, la situation est stagnante »*, répond-il, flegmatique. Reconstruire est au Vietnam du Sud un mot qui a fait son temps. Un mot usé en dix mois. En février dernier, toutes les grandes puissances avaient leur idée, leurs projets pour ce que les Japonais appelaient déjà l'*« ère post-vietnamienne »*. Mais les projets sont restés dans les tiroirs ; aujourd'hui, on hésite à entreprendre, on investit au compte-gouttes.

A Saigon, dès que l'on aborde les problèmes économiques, les interlocuteurs se retranchent dans l'indifférence ou le septicisme. Indifférence de l'homme de la rue qui voit chaque jour sa vie matérielle se détériorer davantage, scepticisme des économistes sud-vietnamiens ou des conseillers américains. Invariablement, ils commencent par cette phrase : *« Le potentiel est énorme, mais... »* L'hypothèque majeure est sans doute cette guerre larvée qui, aujourd'hui, s'envenime, mais le problème est plus complexe : la présence américaine et le laisser-faire du gouvernement ont désarticulé l'économie sud-vietnamienne.

Certes, la marque laissée par dix ans d'engagement américain au Vietnam, c'est une infrastructure importante : plus de 10 000 kilomètres de routes asphaltées, trois ports en eau profonde, dont ceux de Saigon et de Cam-Ranh, 1 500 kilomètres d'un chemin de fer rudimentaire mais opérant, cinq aéroports, plus celui de Tan-Son-Nhut à Saigon, capables de recevoir des avions à réaction ; enfin, un réseau complexe de télécommunications autour des grands centres urbains. Tout cela dépasse de beaucoup les besoins du pays au stade actuel de son développement et pourrait même, selon certains, constituer une lourde charge à entretenir. Par rapport aux standards de l'Asie du Sud-Est, le Vietnam du Sud semble offrir des signes de développement. Mais qu'y a-t-il derrière ?

Pendant dix ans, grâce à l'armée américaine, le Vietnam du Sud a vécu au-dessus de ses moyens. Selon les chiffres de l'USAID à Saigon, la présence des G.I. signifiait chaque année l'entrée de quelque 500 millions de dollars (403 millions encore en 1971). Il ne s'agit plus que de 100 millions de dollars en 1973. Sauf les combats, l'armée américaine faisait tout sous-traiter. En 1971, elle employait directement cent vingt mille salariés. Aujourd'hui, vingt mille personnes travaillent encore pour les différents services américains.



MAISONS DELABREES D'UNE RUE SANS VIE
L'hypothèque d'une guerre larvée, et la corruption

(Photo Chauvel - Sygma.)

L'indispensable aide extérieure

LE long de l'avenue qui mène à Cholon, dans les rues adjacentes, se succèdent d'énormes immeubles de style occidental, des hôtels modernes aux portes closes : les anciennes résidences des G.I. Pendant que, dans les camps, les réfugiés croupissent, ces bâtiments autrefois réservés aux Américains restent vides : on craint de ne plus pouvoir déloger ceux qu'on y ferait entrer.

Dans sa lutte contre le communisme, le président Thieu a joué, avec l'aide américaine, la carte du bien-être sans en avoir les moyens. Il y avait jusqu'à cette année à Saigon plus d'un million de Honda qui suffoquaient ses trois millions d'habitants. La première conséquence de l'abondance factice apparaît au niveau de la balance des paiements. En 1972, le pays a importé pour 678 millions de dollars (compte tenu de la dévaluation du dollar, cela représente une nette augmentation sur 1971). Par contre, les exportations, qui ont cependant doublé par rapport à l'année précédente (en raison d'achats massifs par les Japonais de bois et de crevettes), ne se situent qu'à 22,7 millions de dollars. Les 655 millions de déficit ont été couverts par l'USAID et par les achats de piastres par les Américains. Le déficit est donc en moyenne de trente pour un. Cette année, les exportations passeront à 43 millions de dollars, mais les importations auront augmenté parallèlement et seront de l'ordre de 700 millions de dollars.

Rassuré militairement et assuré financièrement par les Américains, le président Thieu a laissé la production baisser de 20 %, la main-d'œuvre se diriger vers les services, et la consommation se développer vertigineusement. Selon les Américains, même dans le meilleur des cas, il aurait été difficile d'améliorer la situation. Une conjoncture défavorable a aggravé les choses : la montée des prix mondiaux. Or il est impossible au gouvernement de Saigon de couper dans les importations sans provoquer une crise sociale. Toutes les importations sont en effet vitales pour l'économie : produits alimentaires, engrais, matières premières, produits pharmaceutiques et équipements constituent 70 % des importations en 1973. Or de juin 1972 à juin 1973, selon les estimations de l'USAID, le montant des importations du Vietnam a augmenté de 26 %. L'accroissement s'accélérait en juillet et août et se poursuit aujourd'hui. Les effets combinés de la dévaluation du dollar et de la hausse des prix mondiaux, à contribué à détériorer davantage la balance des paiements. Et, au cours de la première moitié de 1973, les réserves en dollars du pays ont fondu de 80 millions (il reste environ 120 millions de dollars).

Depuis le début de 1972, l'activité économique a décliné, les revenus ont diminué et le chômage s'est développé considérablement dans les grandes villes, surtout celles du Centre-Vietnam. Cette récession se poursuit aujourd'hui. Le président Thieu a, paraît-il, peu de goût pour les questions économiques. Mais, face à une population qui a cru que la fin de la guerre serait synonyme d'une amélioration des conditions de vie et qui déchante chaque jour, face à un protecteur américain de plus en plus réticent pour fournir des fonds, le président Thieu a compris qu'une amélioration de la situation économique était la condition même de son maintien au pouvoir. Avant de rencontrer M. Richard Nixon, en avril dernier, il a fait élaborer en quelques jours un plan de développement à soumettre aux Américains. Il s'agit surtout d'indications macro-économiques. Les modèles de développement sont Taiwan et la Corée du Sud. Les économistes sud-vietnamiens envisagent une augmentation de 80 % du produit national brut sur huit ans, avec une croissance moyenne de 6,7 % par an. Le niveau de vie devrait augmenter de 50 %. On espère enfin que le déficit commercial devrait se réduire à 100 millions de dollars et les exportations être multipliées par vingt-six. Plan surtout indicatif mais qui met clairement en valeur l'importance de l'aide étrangère. Sinon pour le développement de l'économie, du moins pour sa survie. Selon M. Le Quang Uyen, gouverneur de la Banque nationale du Vietnam, *« il nous faut une aide à long terme que l'on puisse programmer et qui ne soit pas à la merci des caprices d'un gouvernement. Nous avons fait une projection sur dix ans. Il y a un large déficit qui ne peut être comblé que par l'aide étrangère. Pour 1974, nous estimons qu'il faut une aide de 600 millions de dollars environ. Le maximum de l'aide nécessaire sera atteint en 1983 avec 650 millions de dollars ; après, elle diminuera. Pour l'instant, l'aide américaine nous permet de survivre, pas de reconstruire. En tout cas, cette aide ne sert à rien sans un développement prioritaire de l'agriculture. Ce à quoi nous nous employons. »*

Faire passer le démarrage économique du Vietnam du Sud par un surplus de la production agricole ne semble pas *a priori* irréaliste. Différents éléments sont favorables. La majorité de la population est d'origine rurale et, en temps normal, la base agricole du pays est nettement suffisante. Il ne serait pas difficile, dans ces conditions, de développer rapidement cette agriculture. *« Nous visons pour l'instant une politique à court terme*, commente M. Kuong Hun Dieu, président de la Banque vietnamienne de développement ; *le point essentiel est le développement de l'agriculture : il faut six mois pour une récolte, mais deux ans pour démarrer une industrie. »*

A son arrivée au pouvoir, le président Thieu a lancé un programme pour la mécanisation des campagnes, en même temps qu'il s'engageait dans une réforme agraire qui passe pour un succès du régime. Diem avait imaginé de regrouper les populations dans des *« hameaux stratégiques »* pour les soustraire aux influences du Front de libération. Ce fut un échec et une erreur. Il suffit de survoler le Delta pour voir que l'habitat y est dispersé, lové au creux de la rizière. Les *« hameaux de la nouvelle vie »* ne tenaient pas compte de l'enracinement profond du paysan vietnamien dans la terre de ses ancêtres. Thieu va, lui, opérer un retour aux hameaux et aux villages. Par la loi du 26 mars 1970, il abolit le fermage et redistribue gratuitement 1 million d'hectares à quelque huit cent mille petits paysans. L'opération avait essentiellement un but politique : désarmorcer les revendications à l'encontre des grands propriétaires et créer une classe de petits possédants reconnaissants au régime. M. Vu Quoc Thuc, ancien ministre d'Etat, explique la situation : *« Dans les villages contrôlés par les Vietcongs, les paysans travaillaient une terre qui leur avait été distribuée. Il nous était impossible de revenir en imposant les anciens maîtres. »* Tel est le point de départ de la réforme. En mars 1973, à Can-Tho, le président Thieu remettait les derniers titres fonciers. Coût du dédommagement des propriétaires : 135 milliards de piastres qui, en trois ans, ont alimenté l'inflation.

« C'est une réussite », affirme, triomphant, un jeune fonctionnaire. Politiquement peut-être. Sur le plan économique, c'est moins sûr. D'une part, la réforme n'a pas été appliquée d'une manière égale : dans certaines zones, il n'y avait que des ouvriers agricoles qui travaillaient çà et là ; ils n'avaient aucun droit sur aucune terre. Surtout, la réforme n'a pas tenu suffisamment compte des régions. Trois hectares dans la région du Delta, à Can-Tho, par exemple, rapportent cinq à six fois ce que donnent 3 hectares dans le Centre-Vietnam. Nombreuses sont les petites fermes qui ne sont pas rentables.

La réforme agraire ne pouvait être efficace qu'avec la mise en place d'un système de crédit et de coopératives. Il existe une Banque du crédit agricole, mais, dans la plupart des cas, les paysans n'y comprennent rien et préfèrent aller chez l'usurier. La réforme n'a en effet changé qu'en apparence la vie des paysans, et n'a en tout cas pas réglé le problème de l'endettement. Selon un expert des Nations unies, *« tous les paysans sont endettés : ils vendent la moisson sur pied, le porc à peine né. L'endettement se fait auprès du commerçant. La créance est annuelle et révisée chaque année en fonction de l'inflation. S'il le peut, le paysan contracte, immédiatement après avoir payé sa créance, un nouveau prêt, et ainsi de suite »*. Autre processus, l'endettement auprès de l'ancien maître : le plus souvent, le paysan n'a pas le bœuf ou la charrue pour labourer sa rizière : l'ancien propriétaire les lui loue.

Ce problème de l'endettement entrave un retour au village que cherche à promouvoir le gouvernement Thieu pour résorber le chômage et donner un coup de fouet à l'agriculture, qui manque de main-d'œuvre. Mais beaucoup ont quitté leur village avec des dettes et ne veulent pas y retourner. Ce sont les villages et les hameaux qui ont le plus souffert de la guerre. On compte dix mille hameaux, deux mille trois cents villages et deux cent cinquante districts. La guerre a provoqué un genflement des chefs-lieux de districts, où la population trouvait un refuge. La population rurale représentait, il y a cinq ans, 50 % de la population. Vraisemblablement, ce pourcentage a aujourd'hui diminué. Le gouvernement fait état d'un fort retour dans les campagnes. En l'absence de statistiques très sûres, personne n'y croit vraiment. Les familles se disloquent et les jeunes, influencés par la radio et la télévision américaines, ne tiennent pas à retourner à la terre. On a fait, voilà quelques mois, un sondage auprès des jeunes soldats susceptibles d'être démobilisés : la plupart ne veulent pas retourner dans leur village et subir le joug paternel.

Plus grave pour le développement de l'agriculture, la réforme agraire apparaît à beaucoup d'économistes comme une entrave à la diffusion de la technologie. On a détruit, en fait, les exploitations qui pouvaient s'ouvrir aux innovations. Actuellement, selon les experts des Nations unies, les rendements à l'hectare sont dépassés. Pour obtenir des prix compétititifs sur le marché mondial, il faudrait se tourner vers la culture intensive des agrumes, des champignons. La réforme agraire risque de ralentir une telle restructuration.

Les craintes des investisseurs étrangers

DANS les deux premières années du projet de développement, l'effort doit donc porter en priorité sur l'agriculture : c'est là une grande différence par rapport aux modèles de développement de Taiwan et de la Corée du Sud. Saigon n'entend pas mettre immédiatement l'accent sur une industrie exploitant les avantages salariaux. Ceux-ci supposent, en effet, des investissements étrangers qui, pour l'instant, semblent réticents, et, en outre, demandent du temps avant d'être rentables. L'industrialisation se fera donc à partir de la transformation des produits agricoles. Les secteurs prioritaires pour les crédits accordés par les banques sont le traitement du bois, la pêche, les conserveries. Pour l'instant, les principales industries vietnamiennes sont des sucreries, comme à Quang-Ngag, des fabriques de papier, à Bien-Hoa, des usines textiles, des fabriques de conserves de poissons. En fait, la présence de l'armée américaine, qui importait tout, est loin d'avoir stimulé la production locale, qui était surtout axée sur la fabrication de produits semi-finis.

Trois couches d'industrialisation se superposent : l'industrie de type colonialiste, mise en place par la France, — l'industrie créée par les Chinois dans les années 60, — et enfin l'industrie proprement vietnamienne, plus récente. Le peu d'industrie dont dispose le pays a été mis en place du temps de Diem. Pour le gouvernement Thieu, le modèle de développement industriel se ramène à la conception américaine du libéralisme intégral : pas d'investissements de l'Etat. Jusqu'à ces dernières années, pour 40 % la production industrielle du Vietnam du Sud provenait du secteur public créé par Diem. Le gouvernement Thieu a liquidé une partie des participations dans les entreprises nationales et s'en est servi pour indemniser les propriétaires fonciers frappés par la réforme agraire. Seules les sucreries demeurent des monopoles d'Etat.

Saigon, tout en portant l'essentiel de son effort sur le secteur agricole et l'industrie qui en découle, n'en cherche pas moins à démarrer des industries de substitution d'importation et à attirer les capitaux étrangers. Ces dernières années, le gouvernement Thieu a pris, sous l'impulsion américaine, une série de mesures pour favoriser l'implantation des étrangers. *« Nous avons étudié les lois régissant les investissements étrangers dans les pays du Sud-Est asiatique et nous avons essayé de faire mieux »*, nous explique le directeur du Centre des investissements. Tant au niveau des exonérations de taxes qu'à celui du rapatriement des profits, cette loi est un modèle des concessions qu'un pays sous-développé peut offrir aux investisseurs étrangers. Parallèlement, les Sud-Vietnamiens tentent de développer des zones industrielles. Il en existe actuellement trois.

La dernière date de 1971 ; elle se trouve sur la route du col des Nuages, à 9 kilomètres de Da-Nang. Il faut savoir qu'il s'agit d'une zone industrielle car rien, sinon les pancartes, ne l'indique. Pour l'instant, deux usines végètent ; l'ensemble des baraquements sont occupés par une partie des réfugiés de Quang-Tri. Les responsables ne sont guère optimistes.

La seconde se trouve sur le Mékong, à My-Tho, en plein Delta. Elle répond parfaitement à la conception d'un développement industriel dans le sillage de l'agriculture. Située dans le grenier du Vietnam, elle peut transformer toute une série de produits agricoles, et on pense notamment à développer la culture des plantes à huile. Mais, pour l'instant, le manque d'électricité industrielle limite les perspectives.

La plus ancienne zone industrielle est celle de Bien-Hoa, à 30 kilomètres au nord de Saigon. Entourée de barbelés, entre des terrains vagues, elle fait face à la gigantesque base, aujourd'hui désertée, de Long-Binh. Sur 6 kilomètres de long et presque autant de large, ce fut la plus importante base militaire du pays. Une partie est revenue à l'armée vietnamienne, une autre à la Sonadezi (Société nationale pour le développement des zones industrielles), qui doit en faire une zone de libre-échange. Pour l'instant, on déblaie.

Dans la zone industrielle de Bien-Hoa, de l'autre côté de la route, cinquante et une usines sont théoriquement en opération et trente-trois en construction. En fait, certaines, complètement installées, n'ont jamais fonctionné. Sans doute ont-elles été surprises par le cessez-le-feu... *« Au départ*, comme l'explique M. Nguyen Ngoc Ty, directeur de la Sonadezi, *Bien-Hoa a bénéficié de la proximité de la base militaire. De fausses industries étaient en fait au service de la base, comme des laveries automatiques, etc. Aujourd'hui, nous nous efforçons d'éviter l'implantation de telles sociétés parasites. »*

En fait, les affaires qui marchent le mieux à Bien-Hoa sont celles qui vivent encore des restes de la présence américaine. Sur 10 mètres de haut et parfois 1 kilomètre de long, gardés par des hommes en armes, se succèdent les empires des ferrailleurs chinois. Ils récupèrent tout, la ferraille, les canons, les chaines de tanks. Ils fournissent aujourd'hui une partie du matériel de l'armée sud-vietnamienne à partir des reliefs de la présence américaine...

Cependant, d'une manière générale, ni les avantages fiscaux, ni les possibilités offertes par les zones industrielles, ni même une main-d'œuvre bon marché et qualifiée ne semblent décider les industriels étrangers à investir. Au lendemain du cessez-le-feu, ils se succédaient à Saigon. Le Vietnam était devenu la grande tentation de l'Occident. Mais tous les industriels sont repartis sur un « oui, mais... » Peut-être en visitant Bien-Hoa, par exemple, entendaient-ils à quelques kilomètres tonner le canon...

(Lire la suite page 4.)

(Suite de la page 3.)

Au lendemain de l'accord de Paris, les Japonais étaient les plus impatients. Ils sont aujourd'hui moroses et considèrent que les Vietnamiens n'entendent rien aux affaires et ne cherchent (ce qui est souvent vrai) que des profits à court terme alors que les Japonais avaient des projets grandioses. Le Japon a investi dans l'électronique et voudrait développer les pêcheries et l'industrie du bois. S'il est le premier acheteur de bois vietnamien, il se plaint que les prix aient beaucoup augmenté. Il achetait également la majorité de la production de crevettes jusqu'en avril dernier, où un professeur vietnamien de Harvard aurait découvert qu'elles étaient contaminées par les défoliants...

Le G.R.P. entend bien profiter de la crise économique et sociale qui règne dans les zones contrôlées par Saigon. En maintenant une pression militaire suffisante, il décourage les investissements étrangers et interdit la démobilisation. Selon M. Thompson, expert britannique de la lutte antiguérilla, « *la guerre sur le front économique sera déterminante pour l'avenir du Vietnam du Sud pendant plusieurs années* ». Lors d'un séminaire, en août dernier, sur le reconstruction et le développement du Vietnam après la guerre, l'artisan de la lutte des Britanniques contre les maquis de Malaisie se faisait l'avocat d'une réduction substantielle de l'armée et de la police. Sur le papier, le gouvernement du président Thieu maintient sous les drapeaux une armée d'un million d'hommes, ce qui absorbe 60 % des dépenses de l'Etat.

En fait, plus profondément peut-être, la pression militaire du G.R.P. perpétue les contradictions du régime. La corruption, la concussion et les trafics de toutes sortes rongent le pays, à tous les niveaux, décourageant les investisseurs étrangers. De temps à autre, le gouvernement est pris d'une fièvre purificatrice, et les « têtes » tombent ; une semaine plus tard, de nouveaux réseaux sont en place. On prête ce mot à l'actuel haut commissaire au plan, M. Phan Kim Ngoc : « *Vous voulez que j'agisse contre les fonctionnaires concussionnaires ? Mais il n'y aura plus d'administration !* » Dans ces conditions, il n'est pas nécessaire que le G.R.P. mène une action très importante pour que toute initiative qui pourrait améliorer la situation soit désamorcée par Saigon même.

Tout est prétexte à trafic. En raison de la pénurie de riz, les prix ont doublé en quelques mois. Une diminution générale de la production en Asie du Sud-Est, due aux mauvaises récoltes, des achats massifs par le Front, qui paie cash et bien, enfin une rétention à tous les niveaux devant la montée des prix, sont à l'origine de la crise. Le gouvernement a instauré un contrôle sévère pour éviter que le riz ne gagne les zones contrôlées par le G.R.P. Ce fut l'occasion d'un marché noir encore plus important, surtout du fait des fonctionnaires chargés des contrôles.

Autre exemple : quand le gouvernement instaura une vente des engrais au prix coûtant, il y a quelques mois, pour favoriser les petits paysans et couper les réseaux de spéculations, la réaction ne se fit pas attendre : d'une part, les commerçants chinois se lançaient dans une campagne de dénigrement de la qualité des engrais mais, en sous-main, ils achetaient les stocks, qu'ils revendaient ensuite au compte-gouttes. D'une manière générale, les autorités ne peuvent rien contre un marché spéculatif effréné. Là encore, les réseaux chinois sont très importants. Ils tiennent tous les secteurs, depuis le commerce de gros jusqu'au ramassage des produits au niveau du village ou du hameau. Il existe différents circuits pour le poisson, le riz, les volailles, etc. Pour le maïs, dix personnent régentent tout le marché. En ce qui concerne la production industrielle, il n'y a généralement qu'un ou deux gros acheteurs par secteur. Selon certains, les Chinois sont responsables de tout et rongent le pays. Selon d'autres Vietnamiens, parce qu'ils sont riches et peuvent attirer des capitaux de Singapour et de Taiwan, il faut marcher avec eux. « *Ecarter les Chinois et nous ne serions plus qu'un pays de prolétaires. Tant que les Chinois sont là, c'est que la situation est acceptable, et je crois qu'on peut avoir confiance* », nous dit un ancien ministre.

Il faudrait une poigne de fer pour casser les réseaux de trafics et de corruption. Le gouvernement Thieu n'en a sans doute pas les moyens, à moins de se couper d'une partie de ceux qui le soutiennent. Sous la pression de Washington, il a cependant essayé d'introduire quelques réformes et d'appliquer le plan américain pour tenter de sortir d'un marasme économique grandissant. Par des taux d'intérêt élevés (on place à 24 % net d'impôt), on essaie d'attirer les capitaux dans les banques. En octobre 1973, les dépôts atteignaient 226 milliards de piastres. Le taux de change est flottant, pour suivre l'inflation. Enfin, une réforme fiscale devrait augmenter les revenus de l'Etat. Le remaniement ministériel de septembre avait surtout pour but de calmer les appétits de certains et surtout la nervosité des Américains : le président Thieu ne cesse de leur demander de l'argent, et il s'avérait incapable d'en faire entrer dans ses caisses. En outre, les Américains n'ont guère apprécié qu'une partie d'un important tonnage de cuivre (provenant de douilles, etc., qu'ils avaient laissé au titre de la reconstruction et qui représentait quelque 200 millions de dollars) ait disparu à Singapour ou à Hongkong. Il y avait eu là encore un trafic immense où étaient impliquées de hautes personnalités. Le correspondant du *Los Angeles Times* avait mené une enquête qui l'aurait conduit jusqu'au cabinet du premier ministre : il a été expulsé du Vietnam.

Plus grave sans doute aux yeux du gouvernement est un mécontentement de plus en plus patent. L'échec retentissant de la T.V.A. appliquée sans discernement et qui a abouti à une hausse vertigineuse des prix a discrédité le gouvernement et lui a attiré peut-être plus d'ennemis que six ans de guerre. Saigon n'avait pour ainsi dire pas souffert de la guerre. Aujourd'hui, la population souffre d'une paix qui n'en est pas une. « *C'est la guerre, sans l'argent* », dit-on. Dans les méandres de tant de contradictions et de conflits d'intérêts, le gouvernement du président Thieu semble s'enliser dans les solutions transitoires. Jusqu'à quand ?

PHILIPPE PONS.

Une vie sociale qui se désagrège

Par ROLAND-PIERRE PARINGAUX *

SAIGON ravale sa façade. Les autorités redonnent au centre commercial et aux quartiers privilégiés une apparence de propreté et de vertu que l'on aurait pu croire perdues, passées avec toute une génération dans le broyeur de la guerre. Les vieux Saigonnais se souviennent avec nostalgie que leur ville était parée, jadis, du titre de « *perle de l'Orient* ». C'était il y a bien longtemps, avant la multiplication des bars et des patrouilles de « military police », avant les stridences des juke-boxes et la foire aux filles. Ce n'est pas eux qui blâmeront le préfet d'avoir déclenché la chasse aux prostituées et aux mendiants et de faire nettoyer par sa police les trottoirs de la rue Tu-Do, ex-Catinat.

Entourée par la guerre, enfoncée jusqu'au cou dans la crise économique, Saigon rêve. Dans les cafés du centre, les ventilateurs brassent l'air de la saison sèche sur des salles aux trois quarts vides. Plus d'uniformes de soldats alliés sur lesquels s'abattaient des vols de marchands, de mendiants, d'éclopés et de filles pépiantes. Dehors, vaincus par l'attente passive et par la chaleur, les chauffeurs des increvables taxis 4 CV Renault et leurs collègues cyclo-pousse jouent aux cartes sur les trottoirs et s'assoupissent à l'ombre. Dans les magasins de confection, dans les épiceries, les boutiques, les hôtels, les restaurants, les affaires vont mal. C'est que la façade est trompeuse.

« *Dans ce pays aux richesses encore inexploitées*, affirme un économiste sud-vietnamien, *la réalité d'aujourd'hui c'est encore la guerre, un sous-développement industriel, une sous-exploitation agricole et un manque de capitaux. Nous pouvons tenir encore des années, mais sans un apport massif de devises nous ne pouvons pas nous développer industriellement ni améliorer le sort de la population.* »

Tout concourt, en effet, à paralyser les tentatives de développement. Les combats n'ont pas cessé et le F.N.L. intensifie sa guerre économique contre les zones de Saigon : « *Le Vietcong est une sangsue accrochée au flanc de notre économie* », affirme le président Thieu. L'Amérique a réduit son aide et les investisseurs étrangers hésitent. La piastre a été dévaluée neuf fois depuis janvier 1973, le gouvernement maintient sur pied de guerre plus d'un million d'hommes qui dévorent le budget. La corruption reste endémique.

En moins de six mois, de juin à octobre, le coût de la vie a augmenté de 40 %. Les prix ont doublé, parfois triplé. Depuis janvier, l'essence a fait un bond de 300 %, augmentation qui s'est répercutée sur les marchandises transportées par route et par voie fluviale. De plus, une quantité importante de ces marchandises se perd en route, vers les entrepôts des grossistes chinois ou vers les zones du F.N.L.

Chômage, vols, drogue

LES bases américaines ont disparu. Certaines sont occupées, comme un habit trop grand, par l'armée sud-vietnamienne. D'autres ont été « nettoyées » jusqu'aux fondations, comme un champ de blé après un vol de criquets. Ces bases, dans tout le pays, employaient au moins cent mille Vietnamiens : manœuvres, chauffeurs, femmes de ménage, cuisiniers, etc. Ceux-là sont au chômage. Ils ne regrettent pas sentimentalement le grand « allié » d'hier. Ils regrettent l'employeur et les dollars perdus. Outre les diverses aides militaires et économiques au gouvernement de Saigon, l'armée américaine dépensait sur place 400 millions de dollars en 1970 et encore la moitié en 1972. C'était une manne dont beaucoup ont profité pendant des années. Mais ils ont aussi acquis une mentalité et des habitudes économiques qui ne cadrent plus avec la réalité.

Les plus touchés par la crise sont les « petits ». Ecrasés, contrôlés et rationnés, ils subissent l'escalade du coût de la vie sans autre remède que de se serrer la ceinture. Les menus trafics qui amélioraient l'ordinaire du temps des Américains se sont faits rares. Les vols augmentent. Un nombre croissant de jeunes étudiants et de militaires ont pris l'habitude de la drogue : ils seraient plus de cent trente mille dans tout le pays. Le gouvernement s'inquiète et parle d'un nouveau fléau social, mais ses moyens d'action sont limités et deux tonnes de drogue entrent chaque mois au Vietnam du Sud pour le plus grand profit des réseaux de distribution. Théoriquement, les trafiquants sont passibles de la peine de mort. Pratiquement, ils semblent avoir les moyens et les appuis nécessaires pour ne pas être inquiétés.

L'humeur générale était maussade depuis des mois. Elle tourne à l'aigreur et à l'agressivité. Boutiquiers, changeurs d'argent, taxis, cyclos, mendiants et filles de bar ont regardé pendant des années les civils étrangers aller et venir dans la ville avec une totale indifférence du fait de l'abondance de G.I. Aujourd'hui, ils s'accrochent à l'étranger, le harcèlent, ont des mimiques furieuses devant les refus. « *Je suis battu chaque fois que je rentre sans argent à la maison* », dit un petit mendiant. Les marchandes de soupes et de sucreries n'ont plus assez de bénéfices pour garder leur mètre carré de trottoir : la police les chasse. Les consommateurs ont réduit au minimum le grignotage incessant des amuse-gueule et des soupes dont ils sont si friands. Ils n'emmènent plus les gosses chez le glacier, ont remisé la Honda familiale sous l'escalier, abandonné les promenades dominicales autour de Saigon et les visites à la famille. Ces menus plaisirs pris chaque jour sur un avenir incertain deviennent inaccessibles.

Les tracasseries administratives et policières n'ont été ni prévues ni altérées par l'accord de Paris. Il faut toujours que les gens attendent des heures et des jours, ballottés d'un bureau à un autre par des ordres contraires, pour obtenir le moindre papier officiel, un timbre, une légalisation. Celui qui n'a pas les moyens de jalonner de quelques billets son parcours dans les labyrinthes administratifs se perd dans les sables mouvants. Le « chef » est rarement là, souvent « *en conférence* » ; de toute façon, « *il ne signe qu'entre 17 heures et 17 h. 30, sauf le samedi et le dimanche* ». « *Je ne sais pas...* », « *ce n'est pas moi qui...* », « *demain* sans *doute...* », « *revenez !* ». Le « mañana » espagnol est ici érigé en institution par quelques dizaines de milliers de fonctionnaires civils et militaires.

A la télévision, le directeur des impôts affirme : « *En quatre heures, tout est réglé pour n'importe quel citoyen.* » Cas émouvant, et sans doute limite, une marchande rencontrée dans un couloir de la perception en est à sa septième visite... pour payer ! Malins, beaucoup profitent de la pagaille pour trouver la combine qui épargne à la fois le temps et l'argent.

Les pauvres englués à la misère de leurs quartiers

CETTE année des entreprises ont fermé leurs ateliers et licencié du personnel. Le chômage augmente et on estime que les deux tiers de la population de Saigon — soit plus d'un million et demi de personnes — vivent sur des salaires inférieurs à 15 000 piastres (110 F) par mois. Salaires qui, du fait des dévaluations, perdent de 25 à 30 % de leur valeur chaque année. Sans doute y a-t-il plusieurs salaires dans une famille moyenne (cinq à six personnes), mais joindre les deux bouts paraît relever du miracle. Une famille achète chaque mois 100 kilos de riz qui valent aujourd'hui 15 000 piastres, soit l'équivalent d'un salaire moyen. Que le prix du riz ait quintuplé en deux ans n'empêche pas de plus fortunés de l'accommoder de viandes et de poissons chers. Ou de lui préférer des repas « *à la française* », arrosés de vin.

Les gens aisés constituent un noyau important à Saigon, la clientèle des bons magasins, des produits importés, des restaurants et des cinémas chers. Ils possèdent villa, voitures, domestiques et passent les week-ends en famille sur les plages du cap Saint-Jacques. Hauts fonctionnaires, officiers supérieurs, industriels vietnamiens ou commerçants et banquiers chinois, hommes d'affaires et diplomates occidentaux, ils sont deux à trois cent mille à mener une vie sans privations. Si les riches ne souffrent pas trop des mesures d'austérité que le gouvernement s'efforce de promouvoir, il est évident qu'elles accroissent les difficultés des autres, ceux qui sont pauvres, parfois jusqu'à la trame.

A Saigon et dans les grands centres, ces pauvres sont surtout des gens des campagnes, des « nha que » venus grossir la ville au fil des exodes de la guerre plutôt que de se réfugier dans les camps. Ils ont tout perdu, d'un côté ou de l'autre, et ne peuvent ni repartir, ni s'enrichir. Ils restent englués à la misère de leurs quartiers, comme c'est le cas à Hoang-Dao, près de la grande base aérienne de Tan-Son-Nhut, à Saigon. Le quartier dans son ensemble a vécu depuis des années comme un parasite de la base, et de ses dizaines de milliers de G.I.

Un écrivain sociologue, M. Vu Anh, explique ce qu'a été l'évolution de son quartier. « Hoang Dao » est aujourd'hui célèbre pour ses voyous, ses déserteurs, ses prostituées et sa misère physique et morale. En 1959, c'était un quartier de villas et de jardins où vivaient des familles de fonctionnaires et d'employés. Des gens modestes. En 1964 et 1965, lors des bombardements aériens et de l'arrivée en masse des Américains, le quartier a commencé à grossir de réfugiés des campagnes, à se concentrer anarchiquement et à se corrompre. Cela n'a jamais cessé.

« *L'arrivée des Américains a déchaîné beaucoup de passions* chez *les honnêtes gens et attiré les voyous, les filles et les profiteurs.* » M. Anh cite l'exemple, entre autres, d'une famille de voisins. En 1965 c'est une famille vietnamienne comme tant d'autres. Le père travaille dans un garage, la mère a une boutique d'étoffes au marché. Ils sont travailleurs et honnêtes et ont trois garçons et trois filles « *bien élevés* ». Peu après l'arrivée des Américains, la fille cadette se prostitue. Elle entraîne bientôt ses deux sœurs aînées, toutes deux mariées. Elles louent un appartement pour « recevoir » les G.I., achètent des exemptions de service militaire pour leurs maris et pour leurs frères. Pendant que la famille et les amis jouent aux cartes et au « mah-jong », elles « travaillent ». Cela durera jusqu'en 1972.

Aujourd'hui cette famille est sur le pavé, sans rien, sans protections. Une des sœurs est en prison pour trafic de drogue, la cadette s'est recasée avec un vieux commerçant un peu aisé.

« *Sans l'argent américain*, dit M. Anh, *c'est encore pire. Quelques-uns poursuivent leurs petits trafics, leurs larcins. Mais, pour la plupart, c'est terrible ; ils ont pris des habitudes et ont des besoins impossibles à satisfaire désormais. Il n'y a pas d'emplois ou, s'il y en a, ils refusent de travailler pour 250 piastres par jour (2 F) comme manœuvres.* »

« *Les familles*, conclut-il, *sont éclatées. Jusqu'au départ des Américains, on pouvait camoufler la dégradation avec les dollars. Maintenant le seul moyen de ressouder les familles, de retrouver la morale confucéenne et de se refaire une dignité est conditionné par une existence décente et un revenu minimum. Mais ce que l'on constate dans ce quartier, c'est une poursuite de la décomposition.* »

Une course contre la montre

D'AUTRE part, hors des villes, près d'un million de réfugiés de guerre continuent à mener une vie provisoire dans des camps de fortune. Le gouvernement Thieu promet de donner la priorité à l'amélioration de leur sort, mais, faute de crédits, il se paie surtout de mots. Et les réfugiés restent dans les camps à Danang, à Pleiku, à Qui-Nhon, autour de Saigon. Bouche ouverte et mains tendues, ils attendent les subsides publics sous la protection de l'armée gouvernementale. « *S'ils avaient le choix et si les combats cessaient, certains regagneraient leurs villages en zones du F.N.L.* », remarque un fonctionnaire dans l'un de ces camps. Et il ajoute : « *Au point où ils en sont, ils n'ont plus grand-chose à perdre.* »

Parmi ces réfugiés, qui en sont parfois à leur troisième ou quatrième exode depuis 1954, l'avenir est particulièrement sombre pour plusieurs dizaines de milliers de « montagnards ». Peau de cuivre, cheveux noirs, vêtus de pagnes et leur nouveau-né accroché dans le dos, les montagnards — que les Vietnamiens appellent « moï » (sauvages) — représentent une minorité ethnique d'un million de personnes, divisée en grandes tribus. Ils ont été arrachés aux montagnes et à leur système de vie archaïque par la guerre d'abord, et par les déplacements forcés ensuite. Jusqu'en 1971, ces opérations avaient permis de les garder sous le contrôle de la « pacification » et, du même coup, de dépeupler des régions frontalières du Cambodge et du Bas-Laos pour en faire des « *zones de tirs libres* » contre les infiltrations communistes. Ces régions sont aujourd'hui contrôlées par le G.R.P.

Loin de leurs forêts giboyeuses, de leurs huttes sur pilotis, des jarres d'alcool de riz et des gongs sacrés — les tambours de bronze, — ces tribus dépérissent. Les montagnards n'arrivent pas à s'adapter au monde des vallées, dominé par les Vietnamiens depuis la néo-colonisation des Hauts-Plateaux sous le régime Diem. « *Leur situation*, écrit l'ethnologue américain Jerry Hicky, *est comparable à celle des Indiens d'Amérique du Nord dégénérant dans des réserves, en marge du progrès.* » Ceux qui exploitent leur crédulité, leur misère et leur penchant pour la boisson, prospèrent aux alentours des camps.

Les missionnaires catholiques qui vivaient dans les villages des montagnes se sont réfugiés avec eux sous les grandes tentes et dans les baraques communes. Ils essaient de garder la cohésion de leurs paroisses et d'aménager la vie au mieux, coincés entre les impératifs de l'administration et le manque de moyens matériels.

L'absurde parfois s'ajoute au tragique. Par exemple, au début de 1973, dans le camp « Mari-Lou », à Kontum. Quelques centaines de grandes tentes en toile kaki dressées pour vingt mille montagnards sur un plateau couronné de montagnes. Un soleil torride le jour, des nuits glaciales. Dans une tente, des employés vietnamiens du cadastre distribuent des parcelles de terres aux réfugiés. A gauche, des femmes font la queue pour charger sur leur dos des sacs de 50 kilos de riz donnés par l'aide américaine. A droite, une autre file attend devant une tente-confessionnal où officie un missionnaire catholique. Tout autour, des groupes d'enfants nus, jouant dans la poussière.

Les fonctionnaires du cadastre sont, comme les montagnards, des réfugiés de la région de Dakto, à 50 kilomètres au nord de Kontum. Ils sont fiers d'appliquer cette mesure égalitaire du gouvernement : le partage des terres. Certes. Mais les hectares qu'ils distribuent dans la pénombre aux femmes et aux vieillards désorientés se trouvent depuis un an dans une région totalement contrôlée par le F.N.L. « *Au moins*, remarque ironiquement un employé, *les militaires et les fonctionnaires qui s'étaient arrangés pour s'approprier les terres des montagnards en prévision de la paix en seront pour leurs frais.* » Les réfugiés aussi, sauf en cas de reconquête de Dakto. Mais, là-bas, les cadres du Front national de libération s'efforcent d'organiser l'arrière-région près des trois frontières (Vietnam du Sud, Cambodge et Laos), conquise par les armes au printemps 1972, et d'y faire participer les montagnards restés sur place, ainsi que les quelques milliers d'autres revenus des forêts du Bas-Laos et de l'Est cambodgien où ils avaient cherché refuge depuis des années. « *Et ceux qui viennent du Vietnam du Nord* », ajoute-t-on à Saigon, où le gouvernement Thieu dénonce depuis des mois la « colonisation » des zones peu peuplées du G.R.P. par les Nord-Vietnamiens.

Colonisation, pacification, contrôle. Des mots qui ne sont pas nouveaux... Le gouvernement de Thieu est conscient de l'importance capitale du temps, et de l'argent, dans cette poursuite de la lutte pour le contrôle de la population et l'amélioration de ses conditions de vie. Mais, pour beaucoup, c'est une gageure de vouloir développer l'économie en gardant plus d'un million de soldats sous les armes. C'est une gageure également de le faire avec l'administration en place, qui engloutit, dissout ou paralyse les meilleures volontés.

« *Les ministres sont honnêtes et généralement compétents*, affirme un fonctionnaire international qui travaille avec le gouvernement. *Mais ils ne peuvent pas tout faire eux-mêmes, et, passé le seuil de leurs portes, c'est trop souvent la pagaille et la dilapidation des crédits. Si le gouvernement n'est pas capable d'y mettre un terme, l'énorme avantage de richesses et de population qu'il a conservé sur les communistes risque de se retourner contre lui.* »

Un an après l'accord de Paris, la situation est loin de confirmer les certitudes affichées en janvier 1973 par un responsable américain de la pacification : « *Saigon gardera la grande majorité de la population de son côté... Les gens en ont assez de la guerre ; avec la paix, ils resteront du côté de celui qui leur donnera les meilleures conditions de vie, des maisons, des écoles, des routes, des emplois, et tout cela... c'est un défi que le Vietcong est trop pauvre pour relever, croyez-moi.* »

On croirait surtout entendre l'Américain bien tranquille de Graham Greene, vingt ans après. C'était facile à dire l'année dernière, avant que les Etats-Unis ne plient bagages et que le Congrès ne limite l'aide économique au Vietnam du Sud. Aujourd'hui, alors que pour les Sud-Vietnamiens se multiplient les privations et que les états-majors des belligérants annoncent comme imminente la prochaine « *grande guerre* », c'est un défi difficile à mettre en pratique, surtout avec un million d'hommes en armes. Il risquerait même, si la crise économique et la dégradation des conditions de vie se prolongent, sur la toile de fond d'une guerre larvée, d'avoir un effet boomerang.

* Correspondant de l'A.F.P. à Saigon.

PROCHE - ORIENT

La négociation n'est pas la paix

En acceptant de négocier, l'Egypte n'a nullement renoncé à des revendications dont les Nations unies ont proclamé le caractère légitime. A supposer, ce qui conviendrait à l'Union soviétique, qu'il souscrive à un accord sur la circulation dans le canal de Suez, le président Sadate ne peut, sous peine de se couper de son peuple, abandonner le Sinaï, que les Israéliens ne veulent pas évacuer avant la paix. C'est pourtant à ce prix qu'Israël peut obtenir des frontières « reconnues » par l'Egypte.

Mais, mis à part le contentieux israélo-syrien, la principale difficulté est liée à l'éventuelle création d'un Etat palestinien. Alors que l'O.L.P., comme l'expose ici Samir Frangié, a adopté, après des débats houleux, une attitude plus réaliste que par le passé, les Israéliens, explique Amnon Kapeliouk, ne nient certes plus le fait palestinien mais refusent toute solution acceptable aux mouvements de résistance. Or ceux-ci, malgré leurs faiblesses, détiennent un atout majeur : le terrorisme, en dépit des condamnations dont il est l'objet, leur permettrait éventuellement de faire toujours rebondir la crise.

L'enjeu du conflit et de la négociation est toutefois beaucoup plus vaste. Si l'on a beaucoup commenté les ruptures entre les pays africains et Israël, il faut insister, comme le fait ici Paul Balta, sur l'ampleur de la nouvelle solidarité arabo-africaine. Celle-ci pèsera sur les relations entre la C.E.E. et l'Afrique, que Marc Penouil analyse à propos de la nouvelle négociation de la convention de Yaoundé.

O.L.P. : Une nouvelle stratégie diplomatique

Par SAMIR FRANGIÉ

« NOUS savions que la guerre d'octobre n'avait pour objectif que de relancer la négociation arabo-israélienne, mais nous n'avions pas le choix. Nous y avons participé et, aujourd'hui, nous nous trouvons confrontés à une situation tout à fait nouvelle qui exige de nous une redéfinition de nos objectifs et l'adoption d'une tactique appropriée. » Ces propos sont tenus par M. Salah Khalaf (plus connu sous le nom d'Abou Ayad), un des principaux dirigeants du Fath. *« La redéfinition de notre stratégie et de notre tactique,* ajoute-t-il, *nécessite une étude précise du rapport de forces existant dans la région et doit prendre en considération les intérêts de notre peuple en Palestine occupée et à l'extérieur, la position de nos alliés et les transformations survenues après la guerre dans le camp de nos ennemis. »*

Le secrétaire général du F.D.P.L.P., M. Nayef Hawatmeh, est encore plus explicite. *« La résistance,* dit-il, *avait été informée une dizaine de jours avant le 6 octobre de la décision du président Sadate de déclencher une nouvelle guerre avec Israël. Elle a tenté, mais en vain, de reporter la date de la reprise des hostilités dans l'espoir de parvenir, à travers une véritable mobilisation populaire, à faire de ce nouveau conflit une guerre de libération nationale... »* Aujourd'hui, ajoute-t-il, la résistance a le choix entre deux voies : soit se cantonner dans une attitude d' *« opposition négative »* et faciliter ainsi le succès du projet américain de solution de la crise du Proche-Orient ; soit se lancer dans une *« opposition révolutionnaire »* qui consiste *« à ne pas fuir le champ de bataille »*, mais à tout faire pour s'opposer à la réussite du projet américain et à la liquidation de la question palestinienne.

Dans cette seconde perspective, poursuit le leader du F.D.P.L.P., les objectifs de la résistance doivent être d'imposer l'O.L.P. comme représentant unique du peuple palestinien et d'empêcher que la Cisjordanie et Gaza ne soient placés sous contrôle hachémite. *« Nous devons,* précise-t-il, *tirer le plus grand profit de la solution qui va être imposée et mener la lutte sous toutes ses formes pour imposer l'existence autonome de notre peuple sur n'importe quelle partie de territoire que les Israéliens évacueraient. Cette existence autonome préservera notre peuple des campagnes d'extermination auxquelles il a périodiquement eu à faire face et lui permettra ainsi de poursuivre sa lutte contre l'entité sioniste pour l'établissement d'un Etat démocratique sur l'ensemble de la Palestine. »*

Ces deux déclarations montrent le chemin parcouru par les organisations de résistance depuis la guerre d'octobre. En réalité, les changements étaient perceptibles depuis plusieurs mois déjà. En août dernier, le F.D.P.L.P., prenant le contrepied des thèses généralement admises au sein du mouvement palestinien, proclamait la nécessité de définir des *« étapes intermédiaires »* sur la voie de la libération de la Palestine. *« Le but stratégique demeurera un slogan abstrait tant qu'il ne se sera pas matérialisé dans une série de tâches concrètes capables de répondre aux exigences des différentes classes sociales du peuple palestinien. »*

Quelles sont ces *« tâches concrètes »* ? Le F.D.P.L.P. proposait de donner la priorité à la lutte pour l'établissement d'un Etat démocratique national sur les deux rives du Jourdain, car la création d'un tel Etat permettrait à la résistance de se développer sur une base solide.

Ce changement dans la stratégie du Front démocratique était le résultat de la prise de conscience du caractère *« intemporel »* de la révolution palestinienne. *« Il y a dans l'histoire de chaque révolution,* déclarait M. Hawatmeh dans une interview à un journal libanais en août 1972, *une série d'étapes à franchir avant d'arriver au but final. La révolution palestinienne, qui s'est fixé pour objectif la libération de la Palestine, n'a jamais su définir des étapes intermédiaires. Ainsi, à titre d'exemple, elle a refusé avant septembre 1970 de lutter pour l'établissement en Jordanie d'un pouvoir national sous le prétexte que cet objectif détournerait les masses palestiniennes du but final qui est la libération de toute la Palestine. »*

Comment expliquer le caractère *« intemporel »* de cette révolution ? La force principale de la résistance a été constituée à l'origine par les réfugiés expulsés de Palestine en 1948. Cette catégorie sociale, qui n'a depuis été intégrée dans aucun processus économique, a formé un groupe marginal dont la conscience sociale est presque exclusivement déterminée par la notion de « retour » en Palestine. Cette notion, qui signifiait pour les réfugiés leur réinclusion dans des rapports économiques, sociaux et politiques, a été renforcée par les classes dirigeantes des différents pays arabes d' « accueil » et a représenté le seul critère dont ils disposaient pour déterminer leurs options fondamentales.

Les premiers changements sont apparus après septembre 1970. Réprimée en Jordanie, soumise à de sévères restrictions au Liban, dépendante de l'aide financière des pays pétroliers, la résistance a dû se résoudre à la nécessité de conclure des alliances. Il lui a fallu pour cela reconsidérer toute son analyse des forces en présence dans le conflit du Proche-Orient et établir de nouveaux critères pour définir les alliés et les adversaires du peuple palestinien. Avant septembre 1970 étaient considérés dans le camp ennemi tous ceux qui, pour une raison ou une autre, n'étaient pas d'accord avec l'objectif final de la résistance. Depuis, la situation a nettement évolué.

La guerre d'octobre a accéléré ce processus d'intégration de la résistance dans la réalité politique du Proche-Orient. En modifiant le rapport de forces dans la région et en rendant ainsi impossible le retour à la situation qui prévalait avant octobre, cette guerre a forcé le mouvement palestinien à assumer ses responsabilités et à définir une attitude claire en ce qui concerne la négociation arabo-israélienne.

Des débats orageux

EN l'espace de quelques semaines, les principales organisations de résistance, à l'exception du F.P.L.P., ont procédé à une révision globale de leur stratégie. Les objectifs de la prochaine étape ont été ainsi définis : imposer l'O.L.P. comme unique représentant du peuple palestinien et assurer le droit à l'autodétermination des habitants de Cisjordanie et de Gaza. Le droit à l'autodétermination, et la résistance en est parfaitement consciente, devrait conduire à l'établissement d'un Etat palestinien sur une partie seulement du territoire national.

Cette révision de la stratégie de l'O.L.P. ne s'est pas faite sans difficultés. Plusieurs mouvements de fedayin, notamment le F.P.L.P. de M. Georges Habache, le F.P.L.P. — commandement général — de M. Ahmed Gibril et le Front de libération arabe qui dépend du Baas irakien, se sont élevés avec force contre ce qu'ils considéraient être une haute trahison. Pour ces mouvements, la guerre d'octobre ne concerne pas les Palestiniens dans la mesure où elle n'a pour objectif que de relancer les négociations avec Israël. La résistance devrait donc maintenir son ancienne ligne de conduite et opposer un refus de principe à toute tentative de la faire participer à la conférence de la paix. Une telle attitude est d'autant plus indispensable qu'Israël n'est pas prêt à reconnaître les droits du peuple palestinien.

Les partisans de la tendance dure au sein de la résistance se réclament de la légalité la plus stricte et invoquent, à l'appui de leurs thèses, les résolutions des différents Conseils nationaux palestiniens. Ils estiment d'autre part que la résistance est en mesure, en s'appuyant sur les masses, de faire face à toutes les campagnes de liquidation qui pourraient être lancées par les régimes arabes et jugent que les alliances arabes et internationales peuvent être sacrifiées sans grand dommage.

Pour ces partisans du « tout ou rien », l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza en cas de retrait israélien est secondaire dans la mesure où l'O.L.P., qui représente l'ensemble du peuple palestinien, ne peut prendre la responsabilité de sacrifier les réfugiés de 1948 pour libérer les habitants des territoires occupés en 1967. *« Nous ne luttons pas pour avoir un lopin de terre,* a d'ailleurs récemment déclaré le Dr Habache, *notre objectif n'est pas tant de lutter contre le sionisme que de combattre l'impérialisme. »*

Ces nostalgiques d'une période historique révolue ont été violemment pris à partie par les autres organisations de résistance et mis en minorité au sein de l'O.L.P. Les débats orageux, qui ont opposé les tenants des deux lignes, ont révélé l'existence de conceptions radicalement différentes de la lutte palestinienne. La lutte armée, telle que pratiquée par la résistance, a eu pour résultat, estiment les tenants de la tendance modérée, d'empêcher une capitulation arabe après juin 1967 et de faire reconnaître l'existence du peuple palestinien. Elle ne pouvait en aucune façon déboucher sur une défaite militaire d'Israël. Seule une action conjuguée des pays arabes auraient pu aboutir à ce résultat. Or la nature des régimes en place dans ces pays ne se prêtait pas à cela. Il aurait donc fallu que la résistance commençât par défaire ces régimes pour pouvoir mener par la suite une lutte victorieuse contre l'Etat sioniste.

Après la guerre d'octobre, la lutte armée ne peut plus avoir qu'un objectif encore plus limité, celui d'imposer l'O.L.P. comme unique représentant du peuple palestinien et d'assurer le droit à l'autodétermination des habitants de Cisjordanie et de Gaza. L'établissement d'un Etat palestinien signifierait donc l'abandon de cette forme de lutte pour d'autres plus adaptées aux circonstances nouvelles.

Car il ne fait plus de doute aujourd'hui, au sein de la résistance, que la destruction des structures de l'Etat sioniste ne pourra se faire sans la participation des Israéliens eux-mêmes. L'établissement d'un Etat palestinien portera un coup certain à l'idéologie sioniste qui repose sur la négation de l'existence du peuple palestinien. Mais la défaite politique du sionisme ne pourra être assurée que dans une lutte ardue contre la classe dirigeante israélienne. Les Palestiniens suivent d'ailleurs avec beaucoup d'intérêt les changements survenus en Israël depuis la guerre. Si les partisans du « tout ou rien » misaient sur une victoire des amis du général Sharon pour geler la situation, les autres mouvements restent dans l'expectative en attendant que la situation se clarifie. Les prises de position de la gauche israélienne sont étudiées avec beaucoup d'attention, car de l'issue du débat en cours en Israël dépendra dans une large mesure la réussite des nouvelles options palestiniennes.



(Photo Simonpietri - Gamma.)
ECOLE PALESTINIENNE A BAQUA
Tirer les leçons du débat en Israël

ISRAËL : Refus d'un État palestinien souverain

Par AMNON KAPELIOUK

POUR les Israéliens, la guerre d'octobre a rétabli le problème palestinien dans ses proportions naturelles. Les combats sanglants contre les armées égyptienne et syrienne, alors que dans les territoires occupés régnait le calme, ont repoussé à l'arrière-plan ce problème qui, avant la guerre, commençait à susciter beaucoup de préoccupations, surtout à la suite des démêlés entre les organisations palestiniennes et les services secrets israéliens en Europe.

Mais sur un point au moins on a pu observer dernièrement un développement significatif : les Israéliens sont de plus en plus conscients que, cette fois-ci, il ne sera plus possible d'esquiver la question et que toute solution véritable au conflit devra tenir compte, d'une manière ou d'une autre, du problème du peuple arabe de Palestine. L'un des dirigeants du parti travailliste au pouvoir nous déclarait récemment qu'*« il ne sera plus possible d'ignorer les Palestiniens, qui sont en vérité à l'origine du conflit, et il n'est plus concevable que soient adoptées des résolutions telles que la fameuse résolution 242 du Conseil de sécurité, où le peuple palestinien n'est pas du tout mentionné »*.

Toutefois, en examinant l'attitude de la majorité au pouvoir, il apparaît que, entre la reconnaissance de l'existence du problème palestinien et le désir de lui trouver une solution équitable, la distance est encore longue. Certes, on n'entend plus aujourd'hui ces déclarations arrogantes du premier ministre, Mme Golda Meir, du général Dayan, ministre de la défense, et du troisième membre de la « troïka » dirigeante, le ministre sans portefeuille, M. Israël Galili, qui voulaient ignorer jusqu'à l'existence du peuple palestinien et ses droits. A vrai dire, depuis quelques mois déjà, un changement se faisait sentir dans l'attitude des milieux officiels sur ce problème. Le président du conseil, qui, auparavant, déclarait dédaigneusement ignorer l'existence du peuple palestinien : (*« Moi aussi j'avais un passeport palestinien jusqu'à la création de l'Etat d'Israël, donc, moi aussi, je suis Palestinienne... » ; « ... On n'a pas du tout entendu parler d'eux avant 1967... »*), a prononcé, à l'issue d'un grand débat au sujet des territoires occupés, au sein du secrétariat du parti travailliste, en avril dernier, une déclaration reconnaissant notamment que seuls les Palestiniens avaient le droit de décider si une entité palestinienne existe effectivement ou non. Toutefois, a-t-elle aussitôt ajouté, le problème des Arabes, qui se considèrent comme membres de l'entité palestinienne, peut et doit être résolu dans le cadre du royaume hachémite, car, selon elle, entre le désert et la Méditerranée, il n'y a de place que pour deux Etats seulement : Israël et la Jordanie.

Cette même conception a trouvé son expression dans le programme électoral du Maarakh (bloc parlementaire travailliste-Mapam, au pouvoir). On peut lire au paragraphe 10 du programme en quatorze points récemment adopté : *« L'accord de paix avec la Jordanie sera basé sur l'existence de deux Etats indépendants, Israël, avec pour capitale la ville unie de Jérusalem et, à l'est, un Etat arabe. L'identité nationale des Arabes palestiniens et jordaniens pourra trouver son expression dans cet Etat voisin jordano-palestinien. Israël s'oppose à la création d'un Etat arabe palestinien séparé, à l'ouest du Jourdain. »*

Il y a donc là une reconnaissance de l'existence du peuple palestinien, mais, en même temps, l'on nie son droit à l'autodétermination, même pour ses membres se trouvant en Jordanie. Le Maarakh a publié en vue des élections des placards publicitaires dans la presse, où il est dit notamment : *« Dans ces élections, vous tranchez entre la volonté d'entretenir des relations de bon voisinage avec un Etat jordano-palestinien et entre la négation de l'existence des Palestiniens et de leurs aspirations. »*

Une fédération avec la Jordanie

ON peut dire que cette formule est acceptée actuellement par tous les milieux du Maarakh (y compris le chef de file des « colombes », le député Lova Eliav), même si certains mettent davantage l'accent sur la tendance jordanienne et d'autres sur la tendance palestinienne. Toutefois, les uns comme les autres acceptent en fait le principe d'une fédération jordano-palestinienne selon lequel les Palestiniens resteront en réalité dans le cadre du royaume hachémite, même après l'évacuation des territoires occupés par Israël et ne seront pas réellement maîtres de leur sort. Les mêmes milieux s'opposent, bien entendu, à la participation d'une délégation palestinienne séparée à la conférence de Genève, qu'elle soit présidée par M. Yasser Arafat ou par une personnalité palestinienne plus modérée. Au cas où les Palestiniens voudraient participer aux pourparlers de paix, soulignent-ils, ils devront le faire dans le cadre de la délégation jordanienne.

(Lire la suite page 6.)

(Suite de la page 5.)

Une personnalité a en tout cas annoncé son intention de combattre par tous les moyens l'éventuelle création d'un Etat palestinien : le général Dayan, ministre de la défense, a déclaré, lors du débat au sein de la direction du parti travailliste, le 6 décembre, au cours duquel fut adoptée la plate-forme électorale, qu'il luttera avec acharnement contre l'octroi, aux Palestiniens des territoires occupés, du droit à l'autodétermination. « *Je hurlerai de toutes mes forces contre la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie* », a-t-il dit. Le général Dayan ainsi que tous ceux qui s'opposent à la création d'un Etat palestinien craignent que celui-ci n'exige la souveraineté sur toute la Palestine et, par conséquent, n'aspire à la destruction d'Israël.

Les libéraux indépendants, un parti du centre qui participait à la coalition gouvernementale, ont adopté une position plus modérée que celle du Maarakh. Dans leur programme en vue des élections législatives, il est dit notamment qu'il faut résoudre le problème palestinien tout en reconnaissant le droit des Palestiniens à l'autodétermination dans le cadre d'un accord de paix avec l'Etat d'Israël : « *La solution souhaitée* (pour les Palestiniens) *serait un Etat jordano-palestinien dont le régime, fédéral ou autre, serait fixé par sa population, qui a déjà une majorité palestinienne.* » Ce parti a demandé en outre de permettre aux maires et aux autres éléments politiques de la Cisjordanie de se regrouper pour constituer un élément représentatif dans les pourparlers de paix.

L'intransigeance de la droite

TANDIS que le Maarakh social-démocrate est prêt à reconnaître le droit des Palestiniens à trouver leur identité nationale, dans le cadre de la Jordanie qui engloberait aussi la partie de la Cisjordanie restituée au roi Hussein, après de considérables rectifications de frontières en faveur d'Israël, dans le cadre d'un règlement de paix, deux autres grandes formations politiques adoptent une position intransigeante dans cette question. La droite, qui s'est présentée aux élections dans le cadre d'un bloc uni, le Likoud, formé de quatre partis nationalistes (Hérout, les libéraux, le centre libre et la liste étatique) et du Mouvement pour le Grand Israël, ne reconnaît guère l'existence du peuple palestinien et rejette catégoriquement la possibilité de la restitution, dans le cadre d'un accord de paix avec la Jordanie, d'un seul pouce du territoire de la Palestine aux Arabes. C'est aussi le cas du parti national religieux (membre de la coalition de Mme Meïr), qui a adopté, lui aussi, un programme rejetant toute restitution des terres de la patrie Eretz-Israël (la Palestine) aux Arabes.

C'est au sein de la gauche, divisée d'ailleurs en plusieurs listes, face aux deux grands blocs du Maarakh et du Likoud, qu'on peut trouver une certaine compréhension en faveur des droits des Palestiniens à l'autodétermination et à la création d'une entité ou d'un Etat palestinien séparé de la Jordanie hachémite. Les partisans de cette ligne se trouvent au sein du Rakah (parti communiste pro-soviétique, à majorité arabe), le Méri (mouvement dirigé par le député radical Ouri Avneri), le Moked (nouveau groupe englobant le Maki — communistes pro-sionistes — des dissidents du Mapam et du Siah), ainsi que dans des groupes gauchistes extra-parlementaires comme le Matzpen et les groupuscules qui s'en sont séparés. Toutefois, il n'existe pas, en Israël, un seul organisme politique qui adopte le programme de l'O.L.P. préconisant la création d'un Etat démocratique dans toute la Palestine sans accorder le droit à l'autodétermination aux juifs vivant sur cette terre.

Les intellectuels israéliens sont devenus, depuis la dernière guerre, plus conscients que par le passé de la nécessité de trouver, cette fois-ci, une solution juste au problème palestinien, dans le cadre d'un règlement général avec les pays arabes. Plus de dix mille personnes, dont beaucoup d'intellectuels et d'universitaires, ont signé, au mois de décembre, une pétition demandant au gouvernement de prendre une initiative de paix et de reconnaître effectivement l'existence du peuple arabe de la Palestine et de faciliter sa participation aux efforts en vue d'une paix dans la région.

Il est d'autre part intéressant de constater que, parmi les Palestiniens se trouvant sous occupation israélienne, se dessinent, depuis la guerre, un réveil et un optimisme quant à la solution de leur problème. Au fur et à mesure que les préparatifs pour la conférence de la paix à Genève avançaient, ce sentiment prenait de l'ampleur. Le phénomène se traduit par exemple par la distribution de tracts clandestins des organisations palestiniennes en Cisjordanie et à Gaza, ainsi que par la reprise des attentats contre les Israéliens en Cisjordanie, après le calme qui avait duré plus d'un an. Les autorités militaires, pour leur part, sont revenues aux anciennes méthodes dures : expulsion des leaders palestiniens en Jordanie (huit personnalités de Jérusalem, de Naplouse et de Ramallah), couvre-feu (à Naplouse), fermeture des écoles (le célèbre collège de Bir-Zeit, un véritable foyer nationaliste). Les Palestiniens ont prouvé par leurs actes qu'ils étaient fidèles à leur objectif visant à mettre fin à l'occupation israélienne et à créer une Palestine indépendante, tandis que les autorités militaires israéliennes, par l'emploi de la manière forte, ont montré aux Palestiniens que toute tentative de changer le *statu quo* dans les territoires occupés, ou même de s'exprimer en ce sens, sera brisée par la force.

AMNON KAPELIOUK.

Le rapprochement arabo-africain invite l'Europe à choisir

Par PAUL BALTA

LES journaux et magazines d'Europe et d'Amérique n'ont jamais autant parlé du roi Fayçal que depuis le déclenchement de la guerre du pétrole. La photo du souverain saoudien n'a jamais été si souvent reproduite dans la presse occidentale que depuis le « sommet » arabe qui s'est tenu à Alger du 26 au 28 novembre. L'Occident a brusquement pris conscience que le monde arabe est une puissance pétrolière et, dans une moindre mesure, une puissance financière. Mais la guerre d'octobre a également confirmé que l'Occident n'est pas un bloc monolithique et que l'Europe et les Etats-Unis n'ont pas nécessairement les mêmes intérêts en Méditerranée et en Afrique (1).

Le « sommet » arabe, quant à lui, a révélé d'autres réalités et d'autres évolutions, que les Européens ont parfois enregistrées mais dont ils ne semblent pas avoir toujours dégagé l'importance et les conséquences à court comme à long terme. Ainsi de la solidarité arabo-africaine. Dans un continent sensible aux symboles, on a été frappé par l'image du président Mobutu — premier chef d'Etat non arabe à avoir participé, même brièvement, à un « sommet » arabe — devisant chaleureusement avec M. Yasser Arafat et faisant son entrée à ses côtés dans la grande salle du Palais des nations. Cette scène, retransmise par les télévisions arabes et africaines, montrant le président du Zaïre — un des Etats les plus riches d'Afrique, grand producteur de cuivre, qui entretenait récemment encore des rapports étroits avec Israël — en compagnie du chef de l'O.L.P., était caractéristique du changement profond qui s'est produit dans les rapports arabo-africains.

Quatre rencontres jalonnent cette évolution, dont tout indique qu'elle est bien partie pour les intéressés : le « sommet » de l'O.U.A. (Organisation de l'unité africaine) qui s'est tenu à Addis-Abeba du 27 au 29 mai 1973, à l'occasion du dixième anniversaire de la création de cette organisation, le « sommet » des non-alignés à Alger (5-9 septembre), la huitième session extraordinaire du conseil des ministres de l'O.U.A. (19-22 novembre) dans la capitale éthiopienne et le sixième « sommet » arabe (26 au 28 novembre), encore à Alger.

Un même combat ?

DES le début de l'année, plusieurs pays du Maghreb et du Machrek avaient exprimé le souhait de voir l'Afrique noire s'engager plus concrètement aux côtés de l'Afrique arabe et des Arabes d'Asie dans leur lutte contre Israël, en soulignant qu'ils n'avaient pas ménagé, eux-mêmes, leur soutien aux mouvements de libération du continent **« en lutte contre le colonialisme et l'apartheid »**. Le colonel Kadhafi était allé jusqu'à demander le transfert du siège de l'O.U.A. dans une autre capitale en raison des liens étroits qui existaient entre l'Ethiopie et l'Etat hébreu. Tout en recourant à un style plus diplomatique, le président Boumediène ne s'était pas montré moins ferme tandis que le président Sadate rappelait que l'Egypte était un membre fondateur de l'O.U.A. et soulignait que les principes de solidarité proclamés par la charte de l'Organisation devaient se traduire dans les faits et pas toujours à sens unique. Avertissements et appels avaient porté, mais la volonté de rapprochement qui s'était alors manifestée — et avait par la suite incité le colonel Kadhafi à déclarer caduque sa demande concernant le siège de l'O.U.A. — avait été sous-estimée à l'époque tant par l'Europe que par Israël.

La dynamique qui s'était développée à Addis-Abeba prenait plus d'ampleur au « sommet » des non-alignés, comme devaient le confirmer l'atmosphère de cette conférence et les textes adoptés. Pourtant, la possibilité de voir les capitales représentées, en particulier celles d'Afrique noire, rompre avec Israël, comme nous le laissions alors prévoir (2), était accueillie avec scepticisme par bien des observateurs. A la suite des ruptures survenues au lendemain de la conférence et pendant la guerre d'octobre, on estimait dans la plupart des chancelleries occidentales qu'il s'agissait de gestes qui n'auraient probablement pas de graves conséquences politiques et surtout économiques.

Les résolutions adoptées en novembre par les ministres des affaires étrangères de l'O.U.A. devaient prouver qu'il n'en était rien. Sur le plan politique, l'assimilation faite par les pays arabes entre le sionisme, l'apartheid et le colonialisme, soutenus par l'impérialisme, est alors acceptée par les Africains, du moins officiellement. Ce thème revient à plusieurs reprises dans la **« déclaration sur la situation internationale »**, dans la **« résolution sur le Moyen-Orient »** et dans la **« résolution sur la coopération entre les Etats africains et arabes »**. Deux paragraphes, parmi d'autres, suffiraient à l'attester : **« La lutte des pays africains et l'action menée par l'O.U.A. traduisent les aspirations profondes des peuples du continent à la justice, à la liberté et au progrès. Il s'agit pour eux de se libérer du joug colonial là où il subsiste, de liquider l'apartheid et le sionisme, de sauvegarder leur identité et leur personnalité propres, de récupérer et d'enrichir leur patrimoine culturel et d'affirmer dans tous les domaines leur authenticité, de consolider enfin leur indépendance nationale en rejetant toute forme de subordination, d'ingérence et de pression étrangère... La collusion flagrante sur le plan militaire entre les Etats-Unis, le Portugal, l'Afrique du Sud, la Rhodésie et Israël, durant la récente guerre au Moyen-Orient, est venue confirmer de nouveau la légitimité des préoccupations des pays africains et arabes en même temps qu'elle a renforcé leur conviction dans la nécessité de la lutte commune. »**

De même, après avoir longuement examiné le comportement d'Israël et énuméré les résolutions de l'ONU et de l'O.U.A. qu'il n'a pas respectées, la **« résolution sur le Moyen-Orient »** fait des recommandations en vingt-deux points. Le vingtième **« invite les Etats membres de l'O.U.A. et lance un appel à tous les pays amis en vue d'imposer un embargo économique total, en particulier un embargo sur le pétrole, contre Israël, le Portugal, l'Afrique du Sud et le régime minoritaire raciste de la Rhodésie du Sud »**. Commentant les résultats de cette conférence, convoquée à l'initiative de l'Algérie, M. Abdelaziz Bouteflika déclarait : **« Le continent africain a pris conscience du fait qu'il se trouve assiégé par le Portugal, l'Afrique du Sud et Israël, tous ces pays ayant le même allié, en l'occurrence les Etats-Unis d'Amérique »**, avant de souligner que cette rencontre avait représenté **« un tournant historique dans les relations entre le monde arabe et le continent africain »**.



A ALGER, MM. YASSER ARAFAT ET JOSEPH MOBUTU (Photo A.P.)
Le symbole d'une réalité nouvelle

On peut certes se demander si tous les pays intéressés appliqueront les résolutions adoptées avec la même rigueur. Il n'en demeure pas moins qu'en constituant un comité composé de sept Etats (Botswana, Cameroun, Ghana, Mali, Soudan, Tanzanie, Zaïre) chargé d'établir des contacts avec les pays arabes par l'intermédiaire de la Ligue arabe, en recommandant des consultations régulières entre le secrétaire général de la Ligue arabe et celui de l'O.U.A. et en demandant à ce dernier de suivre l'évolution de la situation au Proche-Orient et de faire un rapport à la vingt-troisième session ordinaire du conseil des ministres, l'Organisation de l'unité africaine donnait l'impression de vouloir faire respecter ses décisions.

Des décisions concrètes

LE « sommet » arabe d'Alger a marqué un nouveau seuil en prenant à son tour des décisions qui doivent se traduire par des mesures concrètes. Sur le plan politique, les chefs d'Etat ont approuvé la tenue de consultations périodiques entre la Ligue arabe et l'O.U.A., retenu le principe d'un « sommet » arabo-africain, décidé la consolidation de la représentation diplomatique arabe en Afrique et la rupture des relations diplomatiques avec Lisbonne. Sur le plan économique, ils ont approuvé la création d'une Banque pour le développement industriel et agricole de l'Afrique, dont le capital s'élèvera dans une première phase à 125 millions de dollars, souscrits par les pays arabes, et la création d'un fonds arabe destiné à contribuer au développement économique et social des pays africains et à leur accorder une assistance technique. Ils ont décidé l'embargo pétrolier contre le Portugal et résolu de prendre des dispositions particulières pour maintenir l'approvisionnement normal des pays africains en pétrole.

Les décisions concernant Lisbonne n'ont pas manqué d'affecter certains Etats. Ainsi, l'embargo pétrolier risquait-il de gêner Bahrein du fait que le Portugal construit une cale sèche dans l'émirat. La rupture des relations diplomatiques posait, elle, un problème moral à Rabat. En effet, lors du conflit qui avait opposé le Maroc à l'Algérie, du temps de M. Ben Bella, Lisbonne avait spontanément proposé au royaume de lui fournir les armes qui lui faisaient défaut, après que toutes les capitales occidentales qui avaient été sollicitées se furent récusées. Finalement, les dirigeants présents à Alger ont accepté de se conformer aux décisions de la majorité en dépit de la gêne que l'un ou l'autre pouvait éprouver.

Certes, les mesures prises pour consolider la solidarité arabo-africaine ne signifient pas que le front uni est sans faille, ni que les différents pays ont renoncé à jouer leur propre jeu. Ce qui est nouveau cependant, c'est l'évolution des esprits : les Arabes ont fait l'effort de ne plus traiter les Noirs d'Afrique en parents pauvres tandis que, du côté africain, la vieille image de l'arabe esclavagiste — savamment entretenue d'ailleurs, pendant la période coloniale, nous confiait un diplomate — tend à s'estomper. De plus, Arabes et Africains se sont mis d'accord pour coordonner leurs actions dans un certain nombre de domaines et défendre ensemble des intérêts communs. On mesurera le chemin parcouru si l'on pense que Nasser prônait dès 1954, dans **Philosophie de la Révolution**, le rapprochement arabo-africain.

De même l'Europe risque de voir se durcir l'attitude du continent africain aussi bien sur le plan politique qu'économique. Ce n'est pas un hasard si la formule **« après l'embargo sur le pétrole, l'embargo sur le cuivre, l'uranium et le cacao »** a fait fortune dans les couloirs du Palais des nations au « sommet » arabe d'Alger. On n'en est sans doute pas à l'embargo sur le cuivre et l'uranium, mais déjà des pays producteurs comme le Zaïre et le Gabon ont manifesté leur volonté de contrôler leurs richesses naturelles et d'en tirer un prix plus élevé.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette évolution. Sur le plan politique, le refus d'Israël d'évacuer, conformément aux décisions de l'ONU, les territoires occupés a accru la crédibilité des Arabes et incité les Africains à leur accorder un soutien croissant. Il faut se souvenir, en effet, qu'en juillet 1967, au cours d'une rencontre secrète à Bad-Reichenhal, petit village de Bavière, Mme Golda Meïr, qui n'avait alors d'autre fonction que celle de secrétaire du parti travailliste, avait persuadé M. Houphouët Boigny d'intervenir auprès de ses pairs africains pour éviter qu'une résolution afro-asiatique condamnant durement Israël ne soit déposée à l'ONU. Elle avait alors assuré que l'Etat hébreu n'était pas intéressé par les territoires et que l'adoption d'un texte vigoureux irait à l'encontre du but recherché : une solution pacifique. A l'époque, ses arguments furent entendus. Mais lorsque la mission des quatre sages de l'O.U.A. (MM. Senghor, Gowon, Mobutu, Ahidjo) échoua quelques années plus tard dans ses efforts en vue d'obtenir du gouvernement israélien une déclaration d'intention selon laquelle il ne voulait pas annexer des territoires, les Africains eurent l'impression d'avoir été floués. En outre, l'abondante documentation fournie par les diplomates et par la presse arabes sur les échanges entre Israël et l'Afrique du Sud a contribué à impressionner les dirigeants africains, sensibles, par ailleurs, au comportement intransigeant de Pretoria, de Salisbury et de Lisbonne.

Sur le plan économique, les pays africains avaient déjà suivi avec un intérêt soutenu les succès remportés par l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole). L'efficacité de l'arme du pétrole maniée par l'O.P.A.E.P. (Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole) aura probablement achevé de les convaincre de l'utilité pour les pays du tiers-monde de coopérer avec le monde arabe et de la nécessité pour eux de s'organiser pour réussir à mieux contrôler leur patrimoine et éviter que le fossé ne continue à se creuser entre pays en voie de développement et pays industrialisés.

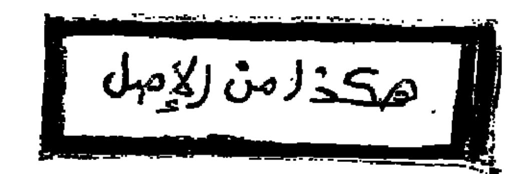
Il paraît évident que le rapprochement arabo-africain et l'évolution générale qui est en train de se produire sur le continent noir ne manqueront pas d'avoir des répercussions sur l'Europe. Absente pendant la guerre d'octobre, éprouvée par la guerre du pétrole, tenue à l'écart des négociations de paix, la C.E.E. a apparemment pris conscience des risques qu'elle courrait si elle ne déterminait pas clairement ses options face à la situation qui se développe dans des régions vitales pour elle : la Méditerranée, le continent africain, le golfe Arabo-Persique. Les dirigeants algériens, qui ont joué un rôle important dans les changements en cours, notaient cependant que, jusqu'au « sommet » de Copenhague, les Neuf imaginaient diverses solutions pour aborder l'avenir mais qu'ils ne parlaient guère de celle qui, à leurs yeux, serait la plus efficace et la plus durable : la coopération.

Alors que l'Europe hésite et s'interroge, soulignait-on à Alger, il est frappant que ce sont les Arabes et les Africains qui font des ouvertures, proposent des lignes d'action et incitent la C.E.E. à relever avec eux les défis de l'an 2000. On rappelle à ce propos la déclaration du « sommet » arabe à l'intention de l'Europe occidentale. **« L'Europe,** souligne entre autres ce texte, **est liée aux pays arabes à travers la Méditerranée par des affinités de civilisation et par des intérêts vitaux qui ne peuvent se développer que dans le cadre d'une coopération confiante et mutuellement bénéfique. »** Ce texte a été largement diffusé. En revanche, on connaît moins celui adopté en novembre à Addis-Abeba par le conseil des ministres de l'O.U.A. : **« Le conseil, tout en saluant la position des neuf pays de la Communauté économique européenne, lance un appel à l'Europe en vue de joindre ses efforts à ceux de l'Afrique, des pays arabes, des pays non alignés du tiers-monde et de tous les pays épris de liberté, de justice et de paix, en vue de faire prévaloir le droit des peuples africain et arabe et de hâter ainsi l'avènement d'une sécurité internationale véritable et d'une coopération fructueuse entre l'Afrique, l'Europe et le Moyen-Orient. »**

En fait, à travers cette déclaration, Arabes et Africains voudraient obtenir la mise en place progressive d'un ensemble euro-arabo-africain qui permette d'affronter les hégémonies étrangères. Bien qu'ils ne l'aient pas encore formulé ouvertement, estimant sans doute que l'idée n'est pas encore mûre ou de crainte peut-être d'essuyer un refus qui compromettrait le projet, ils souhaiteraient qu'une concertation s'établisse entre la C.E.E., la Ligue arabe et l'O.U.A. Ils estiment, en outre, que l'avenir des relations entre ces trois organismes et, partant, entre les trois entités régionales, dépasse largement le conflit israélo-arabe. Cela explique que la suggestion faite par M. Michel Jobert d'organiser une conférence arabo-européenne ait été favorablement accueillie au sud de la Méditerranée : elle est apparue comme un premier pas important franchi dans la bonne direction.

(1) Cf. Paul Balta, *La guerre d'octobre : un révélateur pour l'Europe*, in *Défense nationale*, revue mensuelle, Paris, janvier 1974, et *L'Europe et le monde arabe : de l'expédition de Suez à la guerre d'octobre*, in *Al Açala*, n° 18, décembre 1973, Alger.

(2) Cf. *Le Monde* du 1er et du 11 septembre 1973.



Un tournant dans les relations eurafricaines

Par MARC PENOUIL *

FEVRIER 1975 devrait voir la signature d'une nouvelle convention entre la Communauté économique européenne et les Etats associés. Pour la quatrième fois, un système très particulier d'aide et de relations commerciales va être aménagé. Depuis l'accession à l'indépendance des Etats africains, l'aide de l'Europe s'était, on le sait, centrée sur l'Afrique noire, et plus particulièrement sur les pays africains francophones. Les dernières négociations, qui aboutirent à la convention de Yaoundé II, avaient soulevé de nombreuses difficultés, et la lenteur des ratifications avait fait apparaître un vide qui aurait pu avoir des conséquences fâcheuses.

Pour éviter cet écueil, les différents partenaires ont déjà amorcé les négociations officielles, le 15 octobre, à Bruxelles, après de nombreuses réunions préparatoires. Si ce délai de quinze mois peut paraître important, il convient de remarquer qu'il correspond à environ un an de négociations réelles, pour résoudre des problèmes beaucoup plus délicats qu'il y a cinq ans et pour rapprocher des positions beaucoup plus éloignées. Il est probable que la partie qui se joue peut engager l'évolution du continent africain, comme l'orientation de la politique européenne d'aide au tiers-monde. Un échec complet des négociations étant improbable, des concessions mutuelles et des formules de compromis rendront, sans doute, difficile une évaluation des résultats et des tendances, mais il est probable que l'importance relative des nombreuses forces d'évolution dans la Communauté et en Afrique pourront déjà être appréciées.

Il apparaît nettement, depuis plusieurs mois, que les positions des diverses parties ne coïncident guère. L'Europe n'est pas en mesure de faire des propositions cohérentes, et l'Afrique ne maintient une apparence de plus grande homogénéité que dans la mesure où des options claires ne lui sont pas offertes. En réalité, les négociations d'association posent deux questions fondamentales d'orientation politique et économique à côté de trois grands problèmes plus techniques.

Les grandes options sous-jacentes

EN simplifiant à l'extrême, les conversations entre la C.E.E. et les quarante et un associés ou associables soulèvent deux questions que l'on peut poser ainsi : quelle Afrique ? quelle coopération ?

Quelle Afrique ? L'association ouverte aux dix-huit Etats francophones d'Afrique noire, et étendue depuis le 1er janvier 1973 à l'île Maurice, doit s'ouvrir aux pays africains anglophones et à quelques Etats non africains (1). Cette extension a sans doute été préfigurée par l'accord d'Arusha entre la C.E.E. d'une part, la Tanzanie, le Kenya et l'Ouganda d'autre part. Mais depuis janvier 1971, la situation politique a évolué dans l'Est africain et se pose, en outre, le problème du géant de l'Ouest : le Nigéria. C'est l'Afrique noire dans son ensemble qui se trouve ainsi concernée. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que l'Organisation de l'unité africaine ait cherché à intervenir dans la négociation.

Les 1er, 2 et 3 octobre, la conférence des ministres du commerce des pays de l'O.U.A., réunie à Dar-es-Salam, a permis de dégager des vues communes. Cela pouvait paraître d'autant plus normal que la Communauté européenne organisait des négociations avec les pays de l'Afrique méditerranéenne. Une certaine idée de l'unité africaine pouvait ainsi se matérialiser en raison de l'impérieuse nécessité, pour les Africains, de présenter un front uni face à l'Europe.

Au même moment, l'O.U.A. avait la possibilité d'influencer de nombreux gouvernements africains dans leur prise de position dans le conflit israélo-arabe. La conférence des non-alignés, à Alger, devait également souligner l'existence d'une majorité très en retrait vis-à-vis du monde capitaliste occidental et politiquement favorable au monde arabe. Or les options de certains pays francophones sont assez éloignées des vues de la majorité de l'O.U.A. D'autre part, une négociation menée par l'O.U.A. risquait de conduire à une remise en cause des avantages que le système antérieur apportait aux premiers associés.

D'où une première opposition qui a conduit à un compromis. L'O.U.A. ne représenterait pas l'Afrique, mais apporterait son soutien technique à ses négociateurs par l'organisation d'un secrétariat permanent. La formule retenue est assez typique : ce secrétariat serait placé sous l'égide de l'O.U.A., mais sous le contrôle des instances de négociation. Selon la formule de l'ambassadeur malien, M. Alioune Sissoko, les négociations se feraient sous l'égide de l'O.U.A., mais hors du cadre de l'O.U.A. On peut penser que cette formule ne répond guère à l'attente de M. Ekangaki, secrétaire général de l'O.U.A., qui aurait souhaité voir cet organisme assurer la coordination des positions africaines et qui, à la conférence préparatoire de Lagos en juillet 1973, avait présenté un programme en dix points, dans lequel il proposait de ne pas négocier sur les bases des conventions de Yaoundé et d'Arusha. Cette solution semble également en retrait par rapport à la réunion préparatoire de Bruxelles de juillet 1973, où M. Wenicke Briggs, ministre nigérian du commerce et porte-parole du groupe africain, avait nettement relié l'exposé des positions africaines aux décisions prises par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'O.U.A. à Addis-Abeba.

Pour mener les négociations de Bruxelles, il a par contre été créé deux organismes : un conseil des ministres de l'économie et un comité des ambassadeurs, qui doivent normalement conduire les pourparlers à deux niveaux différents. Le premier, convoqué à la demande du tiers des membres, intervient pour résoudre les grands problèmes et arbitrer les difficultés présentes. Une procédure complexe prévoit l'unanimité pour les décisions et la possibilité d'un nouvel examen après établissement d'un rapport par une commission de conciliation. Le vote aurait alors lieu à la majorité des cinq sixièmes. En tout état de cause, l'Afrique doit avoir un porte-parole unique dans la discussion générale. Le comité des ambassadeurs est en revanche l'organisme permanent de négociation. Ainsi l'unité paraît sauvegardée et le choix sur les orientations communes des Africains reporté.

Il est probable, cependant, que le clivage réapparaîtra lors des négociations, et surtout ultérieurement, car les questions d'une nécessaire structure propre aux associés et des relations avec le reste de l'Afrique se reposeront.

Ce choix des structures, ce choix d'un certain cadre géographique, ne sont qu'un reflet d'options politiques et économiques concernant à la fois les relations avec l'Occident capitaliste et la forme du système économique national. On peut trouver un excellent exemple de l'ambiguïté des positions africaines dans le fait que la Guinée a laissé planer un certain doute sur sa participation aux négociations. Son ambassadeur a assisté à l'ouverture des négociations de Bruxelles, le 17 octobre, pour témoigner de la solidarité de son pays avec les membres de l'O.U.A., mais la Guinée a précisé, par la suite, qu'elle ne tenait pas à établir de relations particulières avec la Communauté européenne.

Dans les faits, cependant, le dépassement du cadre ancien devient une réalité. Les accords de Yaoundé avaient conduit à une orientation de l'aide vers l'Afrique, alors que le premier Fonds européen de développement (FED) avait une orientation plus « mondialiste ». Les travaux actuels témoignent déjà d'une volonté d'ouverture avec la participation d'Etats des Caraïbes et du Pacifique. Le passage des 19 aux 41 peut laisser préjuger un choix politique plus profond.

D'autre part, des nuances existent quant aux orientations de l'accord. Le mémorandum de la Communauté proposait, rappelons-le, trois options : une association du type de l'actuelle convention de Yaoundé, une association d'un type plus souple, un simple accord commercial. Si la première formule a la préférence de la Commission, de certains pays européens, des Etats africains et malgache associés, d'autres pays comme le Nigéria ont une position plus en retrait. Il convient de rappeler ici les propos du président Hamani Diori (Niger), fin septembre à Bruxelles, où il concevait d'établir un système différent pour les associés et les associables. Tout aussi significatives étaient, au même moment, les déclarations de M. Diawara, ministre du plan de la Côte-d'Ivoire, qui dénonçait un *« mondialisme anachronique et inefficace »*. Les positions du ministre ivoirien sont d'ailleurs représentatives d'une autre coupure, celle qui oppose les tenants de l'amélioration technique du système antérieur et ceux qui voient, avant tout, les aspects politiques du problème. Certes, la conférence de Dar-es-Salam a voilé ces oppositions, il est peu propable qu'elle les ait supprimées.

Les dissensions entre Européens

EN ce qui concerne les Européens, le problème est encore plus complexe. C'est en effet le cadre même de l'action européenne qui est en cause. La France cherche à conserver une position avantageuse pour les anciens Etats africains et malgache associés (E.A.M.A.). L'existence de priorités géographiques reste un élément apparent de sa politique. Pour les Anglais, les Hollandais, et dans une moindre mesure les Allemands, l'objectif à terme est une mondialisation de l'aide européenne, une extension à un nombre croissant de pays sous-développés, et même développés, d'avantages commerciaux consentis aux E.A.M.A. Cette volonté est sans doute camouflée au niveau des prises de position relatives à l'association, mais on peut en voir des exemples dans trois problèmes politiques connexes :

— *Celui de l'accord international sur le sucre*, qui accorde une position très avantageuse à des pays comme l'Australie ou Cuba, mais auquel la Communauté ne participe pas, sous la pression de la France. La Grande-Bretagne soutient la thèse d'une participation de la Communauté à l'accord existant, la France n'admettant cette participation que dans la perspective d'un nouvel accord. L'Angleterre défend en fait ses intérêts et surtout ceux de certains pays du Commonwealth étrangers à l'Association, montrant bien qu'elle n'entend pas sacrifier aux intérêts de ses partenaires et des associés ses positions dans le reste du monde. Pour être juste, il faut remarquer que si les thèses françaises paraissent défendables en matière de critique des quotas, les positions en matière de prix reflètent davantage les intérêts métropolitains que ceux de certains associés ou associables ;

— *La proposition britannique de création d'un Fonds européen d'aide au développement*, destiné aux pays non associés, est un second signe de cette tendance. Une telle proposition, difficile à combattre, peut entraîner à terme une évolution du Fonds européen de développement et de ses ressources. Les Britanniques ont proposé de doter ce Fonds de 100 millions d'unités de compte par an, soit 50 % des ressources du FED. Position curieuse, dans la mesure où l'Angleterre refuse, par ailleurs, d'affecter une fraction globale de son P.N.B. à l'aide publique et où le montant de l'aide aux associés n'est pas encore précisé ;

— *Enfin, le problème des préférences généralisées :* le 26 octobre, la Commission a proposé aux Neuf d'augmenter de 40 %, par rapport à 1973, le montant des importations en franchise totale de droits de douane en provenance des pays en voie de développement. Cette mesure viserait à corriger les effets que pourrait avoir sur l'économie de pays du Commonwealth l'application par la Grande-Bretagne de mesures d'alignement de son tarif douanier sur celui de l'Europe des Six. Si cette mesure doit intéresser surtout les produits industriels, elle affecte cependant des productions des associés et des associables : bois plaqué, thé, tabac, conserves d'ananas, textiles. Or deux jours plus tard, lors d'une conférence devant l'Académie des sciences morales et politiques, le président Senghor rappelait que les réductions du tarif extérieur commun et le système des préférences généralisées avaient considérablement réduit les avantages dont bénéficiaient initialement les E.A.M.A. et que les préférences ne concernaient plus qu'environ un tiers des exportations des Etats associés vers l'Europe

Trois problèmes particuliers

AU total, force est de constater que l'entrée de l'Angleterre dans la Communauté européenne et l'association de nouveaux membres modifient totalement le type de relations qui existaient antérieurement, et on peut se demander si la dynamique du système ne va pas conduire à une réorientation profonde de l'aide et des avantages commerciaux consentis par l'Europe. En l'absence d'une croissance importante des moyens, il est probable que les Africains auront à supporter à plus long terme les contrecoups de cette évolution.

Pour l'heure, les E.A.M.A. pourront probablement préserver les avantages acquis. Encore faut-il que, dans les mois qui viennent, les principales incertitudes qui demeurent puissent être levées. Trois thèmes paraissent actuellement polariser les discussions : les préférences inverses, la garantie de la stabilité des revenus d'exportation, le montant et la nature de l'aide du Fonds européen.

LES PREFERENCES INVERSES : ce problème peut paraître le moins fondamental. C'est du moins, semble-t-il, le point de vue des Etats africains. Selon le système actuel, l'Europe consent des avantages douaniers aux associés, mais demande que ceux-ci lui accordent également des avantages (préférences inverses). L'idéal est de réaliser une zone de libre-échange au sein de laquelle les produits pourraient être vendus sans entraves douanières ou contingentaires. En fait, il est admis, d'une part, que les Etats associés peuvent, si les impératifs de leur développement l'exigent, conserver des droits de douane élevés ; d'autre part, les pays tiers peuvent bénéficier de contingents d'importations en franchise. Pour la France, et au départ pour les Etats associés, ce système doit être conservé dans la mesure où il est basé sur la réciprocité, l'engagement mutuel, condition d'une relation durable et privilégiée. La thèse des Anglais et des anglophones est opposée : il est anormal d'exiger des pays sous-développés des avantages commerciaux réciproques, les Européens pouvant consentir des avantages sans que les associés aient à en faire autant.

On peut, bien sûr, admettre que le problème est d'un faible intérêt puisque jusqu'ici la réciprocité n'a pas été appliquée et que certains pays n'ont encore accordé aucun avantage aux Européens. C'est le cas du Togo et du Zaïre. C'est au nom de cette constatation que les Etats africains et malgache associés ont mis une sourdine à leur opposition. En fait, celle-ci, très vive entre Européens, rejoint la querelle de principe déjà évoquée. Admettre la réciprocité, c'est justifier un régime préférentiel permanent pour les associés. Rejeter la réciprocité, c'est transformer l'association en un système d'octroi unilatéral d'avantages commerciaux. Mais il n'y a alors aucune raison de ne pas accorder les mêmes avantages à d'autres pays. Aucune partie n'est d'autre part engagée en permanence puisqu'une seule a fait une concession.

Il est intéressant de constater qu'à la réunion des pays du Commonwealth, qui s'est tenue à Ottawa du 2 au 10 août 1973, des prises de position très nettes contre la réciprocité avaient été formulées par les associables et par des pays du Commonwealth non concernés par les négociations actuelles. La volonté de maintenir une solidarité économique parallèle est évidente. Il y a donc là une bataille essentiellement politique sur un problème d'apparence technique, mais il est certain que le terrain choisi ou imposé n'est pas très favorable à la France et aux E.A.M.A.

L'équilibre politique et économique d'un continent

LA STABILITE DES REVENUS D'EXPORTATION : sur ce second point, les oppositions sont plus tranchées. Si la France a, depuis longtemps, défendu la nécessité de mettre en place une politique de soutien des prix des produits de base, une telle politique n'a jamais reçu l'approbation de l'Allemagne et encore moins des Pays-Bas. L'idée lancée par la Commission de Bruxelles, et appuyée par la France, d'une stabilisation des revenus d'exportation a donc reçu un accueil favorable des associés, mais fait l'objet d'une opposition très vive de nombreux pays européens. Il s'agirait d'assurer une compensation financière aux associés lorsqu'une chute de leurs recettes d'exportation, appréciée par rapport à un niveau de référence, se produirait.

Quant aux modalités de cette stabilisation, elles sont encore très floues. Les produits retenus par le « plan Deniau » représentent certes l'essentiel des exportations soumises à variation. Il s'agit du café, du cacao, de l'arachide (graine et huile), du coton, des bananes, du cuir et du sucre. Mais cette limitation peut déjà faire l'objet de discussions. D'autre part, les Hollandais souhaiteraient limiter le système à une aide financière plafonnée qui pourrait aboutir à compenser certaines pertes de recettes, mais sans aucun automatisme. Anglais et Allemands acceptent le principe d'un soutien, mais entendent lui fixer un plafond et souhaitent qu'il soit différencié selon les ressources des bénéficiaires. Les Français, au contraire, soutiennent les propositions de la Commission : pas de plafond ou plafond très élevé, et automaticité des interventions.

Les Africains vont plus loin : à la conférence de Dar-es-Salam, ils ont demandé l'inclusion dans le système de tous les produits de base intéressant l'Afrique, la fixation de prix rémunérateurs sans limitation du volume des exportations, la libre disposition des recettes de compensations, et la cogestion des organismes compensateurs.

L'AIDE DU FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT : le principe d'une aide financière n'est pas contesté. Par contre, aucune proposition précise n'a été faite aux associés quant à son montant, celui-ci restant donc un élément de marchandage dans la négociation générale. Il s'agit, cependant, de savoir si les E.A.M.A., actuellement bénéficiaires de l'aide du FED, se verront affecter une somme au moins égale et si les sommes versées par les nouveaux adhérents répondront aux besoins des nouveaux associés. Cela peut paraître improbable si l'on s'arrête à des signes avant-coureurs, comme le refus de l'Angleterre d'accepter le principe de consacrer 0,7 % de son P.N.B. à des aides publiques.

Il semble également que l'Angleterre et les anglophones soutiendront la thèse d'une redistribution géographique de l'aide, en fonction de critères nouveaux. On peut signaler, à ce propos, la prise de position de parlementaires britanniques s'élevant contre le fait que les pays africains les plus riches ont reçu l'aide la plus importante. Une commission parlementaire dénonçait récemment le fait qu'en 1970 le Gabon avait reçu du FED plus de 44 dollars par habitant, contre moins de 2 dollars par habitant pour le Zaïre, alors que le P.N.B. par tête est sept fois plus élevé au Gabon qu'au Zaïre. Si l'observation est un peu démagogique, elle est aussi significative de la position britannique qui voudrait différencier l'aide financière et commerciale en fonction de la richesse et de l'importance des divers pays. Or il est aisé de rappeler ici quelques chiffres : le Nigéria, avec plus de 55 millions d'habitants, les pays du groupe de l'Afrique de l'Est avec quelque 35 millions d'habitants, sont les plus peuplés. Leur revenu par tête, inférieur à 150 dollars, les place sensiblement au-dessous des principales économies des Etats africains et malgache associés : Gabon (650 dollars), Côte-d'Ivoire (350 dollars), Sénégal (230 dollars), Cameroun (180 dollars). C'est encore une fois l'équilibre du système ancien qui peut être remis en cause.

Que conclure, sinon que c'est bien l'orientation de la politique d'aide de l'Europe au tiers-monde qui est en cause, mais aussi l'équilibre politique et économique de l'Afrique. Les négociations de 1974 influenceront, à n'en pas douter, la dynamique politique d'un continent autant que les relations entre l'Europe et le monde sous-développé. Des affrontements anciens vont ressurgir. Plus qu'une négociation sur les modalités d'une aide temporaire, c'est la dynamique socio-politique que vont créer les nouveaux accords d'association qui déterminera largement le sort de l'Afrique dans les années à venir.

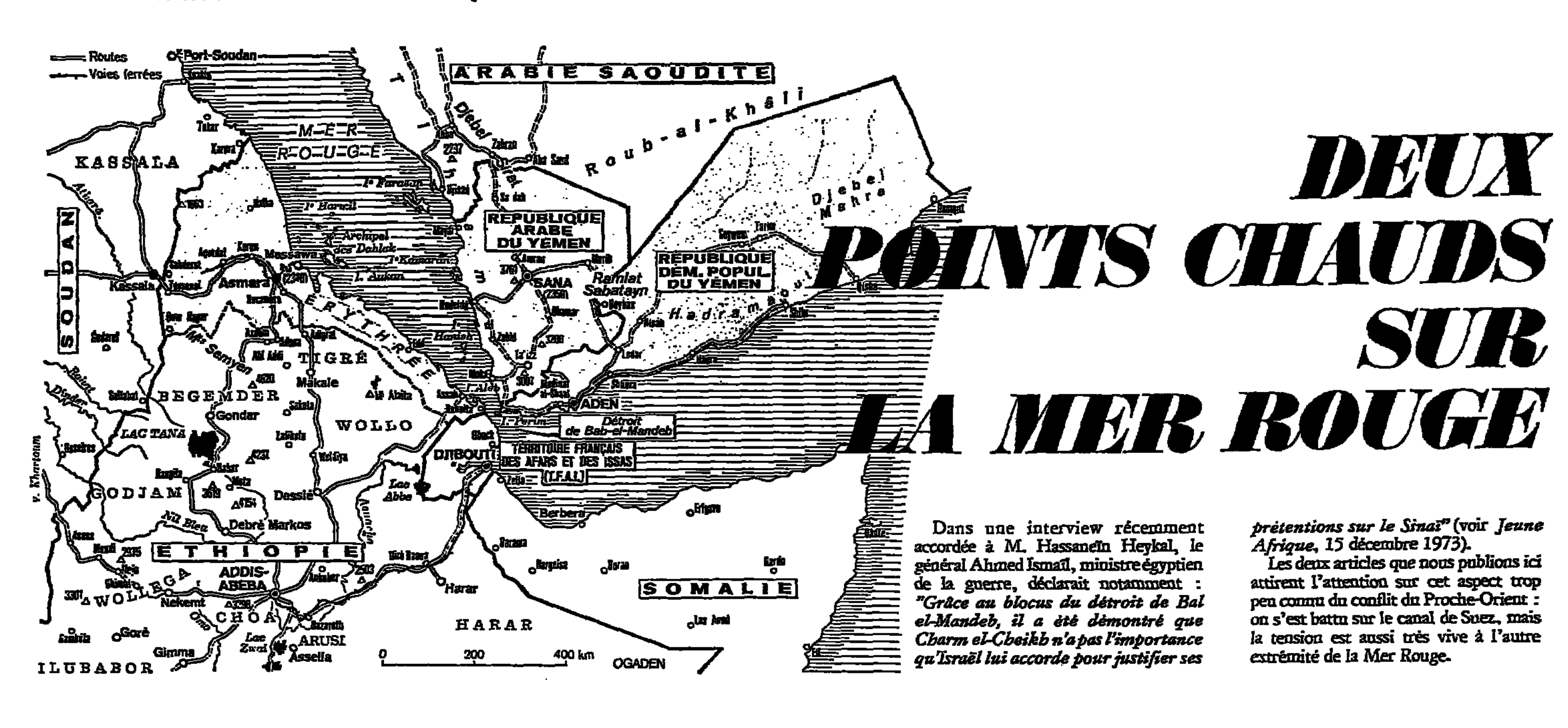
(1) En dehors des « 19 », les pays concernés sont : Botswana, Ethiopie, Gambie, Ghana, Kenya, Lesotho, Libéria, Malawi, Nigéria, Sierra-Leone, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Ouganda, Zambie, pour l'Afrique ; Fidji, Tonga, Samoa, pour le Pacifique : Barbade, Guyane, Jamaïque, Trinidad-et-Tobago, pour les Caraïbes.

* Professeur à l'université de Bordeaux-I.









DEUX POINTS CHAUDS SUR LA MER ROUGE

Dans une interview récemment accordée à M. Hassaneïn Heykal, le général Ahmed Ismaïl, ministre égyptien de la guerre, déclarait notamment : *"Grâce au blocus du détroit de Bal el-Mandeb, il a été démontré que Charm el-Cheikh n'a pas l'importance qu'Israël lui accorde pour justifier ses prétentions sur le Sinaï"* (voir *Jeune Afrique*, 15 décembre 1973).

Les deux articles que nous publions ici attirent l'attention sur cet aspect trop peu connu du conflit du Proche-Orient : on s'est battu sur le canal de Suez, mais la tension est aussi très vive à l'autre extrémité de la Mer Rouge.

Le combat des nationalistes érythréens

Reportage d'YVES LOISEAU

ANCIENNE colonie italienne à partir de laquelle les armées mussoliniennes se lancèrent à l'assaut de l'empire d'Ethiopie, l'Erythrée a existé en tant qu'Etat — un Etat certes fédéré à l'Ethiopie — de 1952 à 1962. Qui donc s'en souviendrait encore, n'étaient-ce les spectaculaires détournements d'avions perpétrés par les nationalistes érythréens, qui attirèrent ainsi l'attention sur leur lutte contre ce qu'ils appellent le « colonialisme éthiopien » ?

A l'automne, deux événements sans lien apparent sont venus jeter un éclairage nouveau sur les données du problème. Ce fut d'abord, le 23 octobre, la rupture des relations diplomatiques entre Haïlé Sélassié, deux cent vingt-cinquième descendant du roi Salomon selon la Constitution, et Israël, son allié traditionnel. D'autre part, à la suite d'informations persistantes et dignes de foi, les autorités d'Addis-Abeba ont fini par reconnaître l'état de famine exceptionnellement grave qui touchait le nord du pays, après avoir tenté de le cacher à l'opinion internationale. Dans les deux cas, le problème érythréen est au cœur de ces informations.

Tous les commentateurs, tous les envoyés spéciaux, ont parlé des conditions géographiques et climatiques dans lesquelles se déroule le drame de la famine dans le Nord. Toutes les dépêches d'agences et les témoignages en provenance d'Ethiopie accusaient également d'incurie le gouverneur des régions précitées. Personne n'a formellement rendu le gouvernement central responsable de ces événements. Et pourtant...

Depuis 1962, date à laquelle l'Erythrée est devenue arbitrairement la quatorzième province de l'empire éthiopien, les gouvernants d'Addis-Abeba n'ont cessé de démanteler le potentiel économique du nord du pays. Des usines entières ont été démontées pour être reconstruites au Sud, supprimant ainsi plusieurs milliers d'emplois dans une région qui, comme le reste du pays, était déjà très gravement sous-développée.

L'Erythrée a donné naissance, autant qu'il est possible de s'en rendre compte, au seul mouvement armé, puissant et organisé, de contestation contre le régime éthiopien. L'Etat d'urgence y est proclamé en permanence depuis le 16 octobre 1970, et les forces éthiopiennes, renforcées par des « conseillers israéliens », ont le droit de tirer à vue sur tout ce qui bouge : des troupeaux ont ainsi été décimés et plusieurs récoltes détruites. Les populations érythréennes, par dizaines de milliers, ont alors quitté le pays pour se rendre au Soudan, où elles ont été prises en charge par le haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés. Bilan de toutes ces opérations : une situation catastrophique qui, après avoir démantelé totalement l'économie érythréenne, a maintenant des répercussions sur les populations éthiopiennes elles-mêmes et qui débouche sur une famine d'autant plus atroce que les fonctionnaires éthiopiens ont laissé mourir plusieurs milliers de personnes des régions frontalières de l'Erythrée avant d'admettre sa gravité.

Non loin de Bab-El-Mandeb

AUX yeux de l'opinion publique internationale, cette carence des autorités ne pouvait s'expliquer que par la faiblesse du régime éthiopien. Une faiblesse qui a également obligé Addis-Abeba à rompre ses relations diplomatiques avec le gouvernement de Jérusalem, sous l'effet de pressions arabes qui devenaient intolérables pour Haïlé Sélassié. Au dernier « sommet » de l'Organisation de l'unité africaine, le colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen, qui continue à armer la rébellion de l'Erythrée, avait été jusqu'à demander le transfert du siège de l'Organisation, jusqu'alors installé à Addis-Abeba, dans une capitale africaine moins liée aux intérêts israéliens. En rompant avec Israël, l'empereur pouvait espérer réduire enfin le Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.), qui, malgré les dénégations d'Addis-Abeba, se renforçait de jour en jour avec la complicité, voire le soutien actif, de tous les gouvernements arabes, qui voyaient ainsi la possibilité de fermer la mer Rouge. Les Israéliens devront donc, s'ils ne l'ont déjà fait, évacuer les bases maritimes qu'ils avaient installées sur les îles proches d'Assab, à quelques milles marins du fameux détroit de Bab-El-Mandeb. A moins que les déclarations pro-arabes de Haïlé Sélassié ne soient que de pure forme. Des informations en provenance d'Aden, et confirmées par le représentant du F.L.E. à Paris, laissant planer le doute sur le départ effectif des Israéliens. Est-il possible, d'autre part, aux forces armées éthiopiennes de détruire militairement la rébellion ? Douze ans après le début de la lutte armée, le gouvernement d'Addis-Abeba continue à nier l'existence en Ethiopie d'un Front de libération de l'Erythrée, dont les forces regroupent en fait plusieurs milliers d'hommes parfaitement armés et entraînés, qui contrôlent effectivement, comme nous avons pu nous-même nous en rendre compte, une partie importante des territoires qu'ils revendiquent. Est-ce un aveu d'impuissance ? Immédiatement après sa rupture avec l'Etat juif, Haïlé Sélassié demandait à Washington de renforcer son aide militaire, la plus importante déjà accordée à un pays africain par les Etats-Unis. Les Sud-Yéménites affirment d'ailleurs que la VII[e] flotte américaine croise au large de Bab-El-Mandeb. Une pièce de plus sur l'échiquier du Proche-Orient engagé dans la guerre du pétrole.

Une histoire liée à celle du monde arabe

DEPUIS les temps les plus reculés, l'histoire de l'Ethiopie elle-même et, « a fortiori », celle de l'Erythrée, est intimement liée à l'histoire du monde arabe. Selon la légende, ce fut la Reine de Saba qui donna naissance à la dynastie éthiopienne avec Ménélik I[er], fils du roi Salomon. Haïlé Sélassié, l'actuel Roi des Rois, est donc constitutionnellement le deux cent vingt-cinquième successeur du roi Salomon. Des liens de parenté historiques ou légendaires, selon les interprétations, lient déjà l'empire de la Reine de Saba et les Hébreux de Palestine. A cette époque, les souverains éthiopiens résidaient dans l'actuelle région du Tigré, au sud de la rivière Mareb. On ne connaît pas exactement l'étendue de l'empire à cette époque de l'Antiquité, en revanche, on sait qu'il y avait alors une profonde interpénétration des populations vivant des deux côtés de la mer Rouge. On sait également que c'est l'organisation politique de cette époque qui donnera naissance au régime féodal du Moyen Age éthiopien. Aux alentours de l'an 800, déjà, les provinces qui sont situées au nord de l'Ethiopie actuelle, c'est-à-dire celles qui recouvrent le territoire revendiqué par les nationalistes érythréens, marquaient leur indépendance par rapport à l'administration centrale, qui s'était, à cette époque, déplacée vers les Hauts-Plateaux du sud du pays.

On peut donc affirmer que ces régions connurent dès le haut Moyen Age un développement séparé du reste de l'empire. Malgré les mouvements de population traditionnels en Afrique, surtout à cette époque, une caractéristique importante commence également à se dégager de cette période ; l'actuelle Erythrée voit alors se fixer une majorité musulmane alors que l'empire éthiopien, lui, est en majorité chrétien. En 1557, l'empire turc s'étend sur la région, notamment à Massaouah. L'occupant crée des comptoirs commerciaux sur tout le rivage de la mer Rouge. En 1630, déjà, une carte portugaise indique l'Erythrée sous le nom de Médri-Bahari, terre de la mer en langue tigrinia. Les frontières indiquées sur cette carte sont les mêmes que celles que revendiquent aujourd'hui les nationalistes. Puis, jusqu'à nos jours, la colonisation de l'Erythrée ne cessera pas. Après les Turcs, ce seront les Egyptiens, après les Egyptiens, les Italiens, qui, aidés par le royaume d'Angleterre, réussiront à obtenir au congrès de Berlin, en 1885, la reconnaissance de cette occupation.

Ménélik II, le Roi des Rois du moment, n'a jamais revendiqué, semble-t-il, cette région dans les messages qu'il échange avec divers pays d'Europe. Il signe en 1889 le traité d'Ucciali, qui reconnaît la souveraineté italienne sur le territoire érythréen. En revanche, le souverain éthiopien revendique l'Ogaden, situé plus au sud et occupé également par les Italiens. Aujourd'hui, on sait que l'appartenance de l'Ogaden à l'Ethiopie pose de nombreux problèmes frontaliers à l'Organisation de l'unité africaine, en raison des conflits verbaux, voire même armés, qui opposent régulièrement Mogadiscio à Addis-Abeba. A la fin du dix-neuvième siècle, et cela depuis le début de la colonisation, l'Ethiopie n'a donc plus de débouchés sur la mer Rouge, si ce n'est le fameux chemin de fer franco-éthiopien, construit un peu plus tard, qui relie Addis-Abeba à Djibouti, et certaines franchises accordées par les Italiens pour l'utilisation du port d'Assab, au sud de l'Erythrée. Sur le plan économique, le contraste est grand entre l'ex-colonie italienne et l'empire du négus. Les Italiens (quatre mille colons au début du siècle, beaucoup plus nombreux plus tard) ont installé de petites industries qui procurent des emplois aux paysans pauvres de la région. Deux villes se développent, Massaouah, le port sur la mer Rouge, et Asmara, la capitale politique et économique de la colonie. En Ethiopie, l'industrialisation ne peut s'effectuer de la même façon : les investissements ne sont pas garantis par un occupant européen, et ce n'est pas encore l'époque de la coopération entre les pays riches et le tiers-monde.

Politiquement également, le fossé se creuse. L'ouverture de l'Erythrée sur l'Europe favorise la construction et le développement des partis politiques et des syndicats, qui obtiendront, à la suite de luttes et d'insurrections violentes, des avantages bien supérieurs à ceux obtenus de leur côté par les travailleurs éthiopiens. Autre conséquence de cette ouverture vers l'Occident, et partant de l'industrialisation, la création d'une bourgeoisie nationale,. qui sera plus tard un des ferments de la constitution d'un front contre le « nouveau colonialisme » éthiopien.

Une annexion arbitraire

L'ERYTHREE sert de base de départ, le 3 octobre 1935, à l'offensive mussolinienne contre le régime d'Haïlé Sélassié. Les combats sont très violents et, le 5 mai 1936, les Italiens arrivent à Addis-Abeba. Pendant cinq ans, l'ensemble des territoires éthiopiens et érythréens sont donc occupés par l'armée italienne, avant d'être libérés du joug colonial dès 1941 par les troupes franco-britanniques et des patriotes armés. L'Ethiopie est rendue à l'empereur, alors que l'Erythrée, elle, passe sous la tutelle des Nations unies et sous administration militaire britannique. Des troubles éclatent dans le pays, à l'instigation des partisans du rattachement à l'Ethiopie, armés par Haïlé Sélassié et encouragés par la force de tutelle. Une commission des Nations unies est alors formée qui doit donner son avis sur l'avenir de l'Erythrée. Sous la pression américaine et devant l'indécision des experts, l'Assemblée générale des Nations unies vote, le 2 décembre 1950, par sa résolution 390 A, le rattachement de l'Erythrée à l'Ethiopie, dans le cadre d'une fédération d'Etats qui ne sera effective qu'en 1952. Une Constitution est instituée.

La lecture de ses principaux articles (16, 17 et 18 notamment) prouve à l'évidence que l'on a affaire à un véritable Etat doté d'organismes souverains. Elle donne ainsi satisfaction aux trois principales parties en cause : la communauté orthodoxe (un tiers de la population), unioniste, se sent protégée par le giron éthiopien ; les musulmans (deux tiers de la population) ne voient, eux, dans cette fédération, que les signes de leur indépendance : le gouvernement de l'Etat fédéré possède son administration et son drapeau : l'Ethiopie enfin, qui sait qu'un jour ou l'autre elle annexera l'Erythrée.

Toutefois, cette Constitution était suffisamment imprécise pour permettre certains abus : le jour même de sa mise en application, l'armée éthiopienne occupe militairement Asmara, des députés indépendantistes sont arrêtés, le président du Parlement, M. Tadla Bayro, qui deviendra par la suite un des chefs politiques du Front de libération de l'Erythrée, est démis d'office, les partis politiques et les syndicats indépendantistes sont interdits, les journaux supprimés. Les acquis des travailleurs érythréens sont bafoués : le code du travail de l'Etat fédéré est aligné sur celui, moins favorable, accordé par le régime éthiopien : une grève générale est organisée. Les manifestations de protestation durèrent plusieurs jours et furent très durement réprimées. M. Oualde Ab Ould Mariam, président de la Confédération générale des syndicats ouvriers érythréens, blessé lui-même sept fois par l'armée ou la police éthiopienne, nous a affirmé qu'il y aurait eu, à cette époque, une centaine de morts. M. Mariam est aujourd'hui un des responsables du F.L.E.

Enfin, le 26 juin 1962, l'Erythrée devenait la quatorzième province éthiopienne, sans qu'aucune consultation populaire ait été organisée : un simple message de l'empereur se félicitant de la ferme volonté du peuple érythréen de lier son destin à celui de l'Ethiopie effacera tout à la fois les enseignements de l'histoire et les résolutions de l'ONU. Le gouvernement érythréen fut purement et simplement destitué.

Le déclenchement de la lutte armée

UN an auparavant, le nationalisme érythréen s'était armé et organisé. Le 1[er] septembre 1961, un détachement du F.L.E., qui comprend quatorze hommes, allume la première étincelle de la lutte armée.

S'étendant sur 119 000 kilomètres carrés (un cinquième de la France, la surface approximative de la Grèce), l'Erythrée donne actuellement à l'Ethiopie sa seule façade maritime : 1 000 kilomètres de côtes et un certain nombre d'îles, qui permettent de surveiller efficacement la mer Rouge. L'Erythrée est bordée au nord et à l'ouest par la frontière soudanaise, au sud-ouest par sorte une frontière naturelle. Au sud, l'Erythrée jouxte le territoire français des Afars et des Issas. Le peuple érythréen est le reflet de sa géographie, un amalgame de tribus venant d'Arabie, du Soudan ou des Hauts-Plateaux éthiopiens. Ces populations ont en commun deux langues : l'arabe et le tigrinia. Les spécialistes affirment que l'évolution divergente des cultures et des langues éthiopiennes et érythréennes a précédé de beaucoup la division religieuse.

Plus de trois millions de personnes peuplent encore le territoire, malgré plusieurs hémorragies importantes dues à la violente répression engagée par le gouvernement d'Addis-Abeba. Près de quarante mille personnes, chassées par les bombardements au napalm, les prises d'otages, la destruction systématique des cultures et du bétail, se sont réfugiées au Soudan, où elles ont été prises en charge par le haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés. Plus de cinq mille autres ont préféré traverser la mer Rouge pour se rendre en Arabie Saoudite, où elles se sont fixées en petites communautés encore profondément nationalistes. Enfin, on estimait également à quelques milliers le nombre de jeunes Erythréens qui poursuivaient à l'extérieur leurs études supérieures, un chiffre qui s'est encore accru depuis que le gouvernement éthiopien a décidé de fermer toutes les écoles secondaires sur le territoire de l'Erythrée, à Massaouah et Asmara principalement.

Tous les moyens de lutte légaux leur ayant été confisqués par le pouvoir éthiopien, les nationalistes érythréens décident de passer à un stade supérieur de leur combat politique. Ils s'arment et déclenchent un certain nombre d'opérations dès 1961. A cette date, il semble que ce soient essentiellement les militaires, les policiers et les intellectuels qui forment les effectifs armés du Front de libération. Les hommes politiques, les syndicalistes, les représentants de la bourgeoisie nationaliste rejoindront leurs rangs plus tard, avec les paysans et les ouvriers mis au chômage par la fermeture ou le déplacement systématique des usines installées par l'occupant italien. A cette époque, le F.L.E. entretient d'excellentes relations avec tous ses voisins arabes, et notamment le Soudan. Le Front est également appuyé par l'U.R.S.S., Cuba, la Corée du Nord et la Chine, qui l'approvisionnent en armes et en munitions modernes et qui instruisent ses cadres politiques et militaires. Il ouvre des bureaux dans plusieurs capitales arabes : Beyrouth, Bagdad, Damas, Le Caire, Aden, Alger.

Les fedayin réussissent d'importants coups de main : ils détruisent des raffineries de pétrole, contrôlent à certaines époques la route reliant Asmara et l'Ethiopie à Massaouah. Des pertes importantes sont infligées à l'armée éthiopienne et les combattants du Front libèrent de nombreuses zones du territoires, dont ils veulent obtenir l'indépendance. En 1965, les nationalistes érythréens nouent des relations solides avec les organisations palestiniennes, le Fath, notamment. Des relations militaires, mais aussi politiques, puisque, selon les propres déclarations des dirigeants érythréens, les Palestiniens et les Erythréens ont au moins deux ennemis communs : **« l'impérialisme américain et le sous-impérialisme israélien ».**

En effet, si la révolution érythréenne continue de s'organiser, la répression elle aussi se renforce. Les Israéliens et les Américains fournissent des conseillers aux quarante mille hommes de l'armée éthiopienne. Le pouvoir d'Addis-Abeba concède plusieurs bases à ses alliés. Toutes sont situées justement en Erythrée. Kagnew-Camp, la cinquième base américaine du monde, se trouve près d'Asmara. C'est, d'après les déclarations américaines, une base de télécommunications, un relais en quelque sorte entre les Etats-Unis et le Vietnam. La revue « U.S. News and World Report » précise : **« L'importance de Kagnew explique le fort engagement des Etats-Unis dans le maintien de la forteresse militaire d'Ethiopie... qui reçoit plus de la moitié de toute l'aide militaire nord-américaine aux nations du continent africain. »** Le soutien des Américains est inconditionnel.

Les Israéliens, eux, ont échangé, contre l'envoi d'une centaine de spécialistes de la lutte anti-guérilla, le droit d'ouvrir deux bases maritimes proches d'Assab, à l'extrême sud de l'Erythrée, proches du détroit de Bab-El-Mandeb. Deux bases à partir desquelles il leur était possible de contrôler le trafic de la mer Rouge afin que ne se reproduise pas l' « accident » du « Coral-Sea », pétrolier qui, se rendant en Israël, avait été coulé par un commando palestinien.

Au creux de la vague

CEPENDANT, il faut bien le dire, malgré ce déploiement de forces et cette conjonction d'intérêts, la répression militaire marque le pas. Mais, à cette époque, le Front de libération de l'Erythrée traverse lui aussi une crise. Des querelles de personnes surgissent, ainsi que des divergences politiques, sur la manière de mener la lutte sur le terrain. Ces divergences ne sont d'ailleurs nullement niées par les dirigeants de la tendance Force populaire de libération qui nous ont accompagnés dans les zones libérées. Elles sont seulement interprétées différemment par les uns et les autres. Ces problèmes internes, auxquels s'ajoutent les contre-vérités distillées par la propagande officielle éthiopienne (qui persiste d'ailleurs jusqu'à ce jour à nier l'existence du F.L.E. à l'intérieur de ses frontières actuelles) jointes à la publicité donnée à l'extérieur aux opérations de prestige personnel du Roi des Rois, ont pour conséquence de couper les masses érythréennes en lutte du reste du monde. Haïlé-Sélassié obtient même de certains gouvernements progressistes avec lesquels il passe des accords — c'est le cas de l'U.R.S.S. et de la Chine populaire — qu'ils cessent leur aide aux dissidents.

Les militants nationalistes érythréens, pour briser l'encerclement, se lancent donc dans de spectaculaires détournements d'avions, notamment celui du 18 juin 1969, réalisé par trois étudiants érythréens. Nous avons rencontré dans les maquis le jeune chef de ce commando, quatre ans après son arrestation à Karachi. Comme les autres responsables à qui nous avons posé la question, il nous a confirmé que les détournements d'avions ne faisaient pas partie de la stratégie habituelle du F.L.E. mais qu'ils pouvaient être utilisés ponctuellement pour des opérations destinées à faire connaître les luttes et les revendications du peuple érythréen.

Le Front était donc au creux de la vague. Les débats internes, fructueux au départ, selon les termes employés par nos interlocuteurs, finirent par exacerber les contradictions au point de faire éclater, à l'intérieur des territoires libérés, une véritable guerre civile qui coûta la vie à plusieurs centaines de combattants. Il semble que ces divergences soient en voie de règlement : une des deux tendances, le F.L.P., s'est imposée par le nombre de ses fedayin ; l'autre, le General Command, a publié, à la suite d'un congrès « national », un programme politique pratiquement semblable à celui proposé par la première tendance. Restent seulement des divergences militaires et organisationnelles, que la pratique de la lutte armée au coude à coude devrait réduire, voire effacer.

Le marchandage avec Khartoum

CES problèmes internes, aussi importants qu'ils soient pour l'avenir de la lutte de libération, ne sont pas les seuls auxquels les résistants érythréens sont confrontés. En 1971, le gouvernement soudanais, qui avait jusque-là accordé certaines facilités aux combattants du Front, décide de participer lui aussi à la répression. C'est l'époque où le gouvernement du général Nemeiry vient de régler le problème de la rébellion du Sud grâce aux « médiations » de Haïlé Sélassié. En fait, l'empereur, qui aidait la rébellion soudanaise, avait proposé à son homologue de Khartoum de cesser ses fournitures aux guérilleros anyas-nyas soudanais si le Soudan décidait, lui aussi, d'abandonner les révolutionnaires érythréens. Conséquence de cette rupture pour les maquis érythréens : de plus grandes difficultés pour l'approvisionnement en armes et en denrées alimentaires, qui ne pourront plus venir que de la République démocratique du Yémen.

Nous pouvons témoigner personnellement de l'aide apportée par le gouvernement « progressiste » du général Nemeiry au régime éthiopien puisque nous avons passé douze jours en prison, à Tokar et à Port-Soudan, dans des conditions très difficiles (impossibilité absolue de communiquer avec l'ambassade de France à Khartoum, absence totale de nourriture pendant cinq jours) et que les interrogatoires auxquels nous avons été soumis ne portaient que sur l'activité des commandos érythréens, le nom de leurs chefs, le nombre des fedayin rencontrés, etc. Les documents qui nous ont été saisis ne nous ont toujours pas été rendus et, selon l'adjoint au chef de la police de Port-Soudan, la photocopie de nos pièces d'identité (passeport et carte de presse) a été transmise aux autorités éthiopiennes. Ce fonctionnaire nous a d'ailleurs gentiment conseillé de ne jamais solliciter de visa d'entrée pour l'Ethiopie.

Cependant, à l'époque de la rupture entre le Soudan et le mouvement indépendantiste érythréen, un autre pays arabe décidait, lui, de soutenir activement la lutte de libération : la Libye du colonel Kadhafi. Addis-Abeba engagea aussitôt une action diplomatique pour mettre fin à cette aide, sans succès semble-t-il puisque le gouvernement libyen continue à apporter son assistance aux guérilleros et qu'un important bureau de représentation du F.L.E. a été ouvert à Tripoli. Nous avons même circulé à l'intérieur de l'Erythrée dans les zones contrôlées par le F.L.E. en compagnie de deux représentants du « peuple libyen » venus s'enquérir sur place des besoins de « la révolution arabe érythréenne ». Au même moment, devant la conférence « au sommet » de l'Organisation de l'unité africaine, le colonel Kadhafi, sans faire explicitement référence à la lutte pour l'indépendance des populations érythréennes, et prenant prétexte des bonnes relations israélo-éthiopiennes, demandait que le siège de l'O.U.A. quitte Addis-Abeba pour Le Caire.



DANS UN CAMP DE L'INTERIEUR : UN DETACHEMENT DU F.L.E.-F.P.L. AVEC SON DRAPEAU
Des conditions de vie très difficiles

Le F.L.E. : solidarité avec les masses éthiopiennes

POUR tout ce qui touche aux échanges entre le monde arabe et l'extérieur, Beyrouth reste un carrefour privilégié. C'est dans la capitale libanaise que nous avons rencontré M. Osman Saleh Sabbé, secrétaire général du Front de libération de l'Erythrée - Force populaire de libération, chargé des relations extérieures, ancien professeur de géographie, une sorte d'ambassadeur itinérant de la lutte de libération de son pays. Grâce aux relations actives et fraternelles existant entre la résistance palestinienne et le F.L.E., notre voyage a été très vite organisé. Les Erythréens sont pourtant très méfiants. Il y a deux ans, alors que les communications avec le maquis étaient encore possibles par le canal du Soudan, deux « journalistes » français s'étaient présentés à Beyrouth et à Damas pour visiter eux aussi les zones libérées. Ils y sont restés plusieurs semaines, et, quelques mois plus tard, l'un d'entre eux était mis en prison au Caire, où il avoua travailler pour les services de renseignements israéliens. Une expérience qui n'encourageait guère le F.L.E. à inviter des journalistes dans les maquis.

A Aden, nous avons pu rencontrer plusieurs dirigeants du Front. Nos interlocuteurs ont tenu dès notre arrivée à nous expliquer que la lutte qu'ils avaient engagée treize ans auparavant contre le nouvel occupant de leur pays n'était pas une lutte religieuse opposant une région à majorité musulmane à un régime chrétien. **« Ce thème,** nous a dit M. Osman Saleh Sabbé, **est exploité par le régime éthiopien pour tenter d'expliquer à l'opinion publique occidentale qu'il a à combattre un environnement hostile de méchants musulmans. »** Un des textes fondamentaux émanant des Forces populaires de libération est d'ailleurs très explicite sur ce point : **« Notre guerre de libération est absolument conforme aux principes les plus élémentaires et les plus fondamentaux du droit international sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à mener une guerre patriotique de défense contre l'agression étrangère. Nous sommes déterminés à conquérir une indépendance totale pour notre patrie et une liberté authentique pour notre peuple. Celui-ci, sous la direction du Front de libération de l'Erythrée - F.P.L., fait la distinction entre la classe féodale colonisatrice et le peuple éthiopien frère, auquel nous ne prétendons pas non plus nous substituer pour faire la révolution en Ethiopie même.**

» La destruction du féodalisme en Ethiopie devra être l'œuvre du peuple éthiopien lui-même ; par contre, la destruction du colonialisme féodal éthiopien sera l'œuvre de notre peuple. Mais ces deux objectifs, ces deux luttes, sont solidaires (...). Nous sommes prêts à aider nos frères éthiopiens s'ils désiraient mener une lutte armée organisée pour la liquidation simultanée du colonialisme et du féodalisme. C'est la lutte commune contre les mêmes ennemis qui créerait les bases d'une fraternité solide et d'une future collaboration au service de nos deux peuples.

» Notre lutte de libération nationale fait partie intégrante du mouvement révolutionnaire mondial. Notre lutte est solidaire de celle de tous les peuples qui veulent bannir de leur patrie le joug impérialiste, colonialiste et néo-colonialiste, en particulier des peuples héroïques indochinois, notamment vietnamien, du peuple frère palestinien, des peuples frères d'Afrique et de ceux de l'Amérique latine. Mais nous croyons fermement que la meilleure preuve que nous puissions donner de notre position anti-impérialiste et de notre active solidarité avec nos camarades dans cette lutte commune consiste à développer encore davantage la lutte armée dans notre pays et à demeurer fidèles aux principes révolutionnaires et aux objectifs de libération nationale. »

C'est à Aden, la capitale de la République démocratique du Yémen, que nous nous sommes embarqués pour les territoires libérés du Nord. Deux boutres de fabrication locales, chargés d'armes, de munitions, d'uniformes pour les combattants du maquis nous ont emmenés jusque-là. Après une traversée qui dura quinze jours, les armes que nous acheminions ont été transportées vers les camps de l'intérieur par une caravane d'une centaine de chameaux conduite par des nomades et escortée de plusieurs dizaines de commandos. Pendant le voyage sur mer et notre première nuit de marche, qui nous a fait traverser une large bande désertique, nous n'avons rencontré aucune force hostile. Les guérilleros érythréens paraissaient être parfaitement à l'aise sur un terrain que, visiblement, ils contrôlaient de longue date sans problèmes.

Le lendemain de notre arrivée, pourtant, nous avons appris que l'un des deux bateaux qui nous avaient amenés avait été fortement endommagé par l'aviation éthiopienne. L'autre, chargé de blessés, était immédiatement reparti pour Aden. Une autre nuit de marche nous a permis d'atteindre une chaîne montagneuse où se trouvait une forte garnison de partisans : plusieurs milliers de fedayin, très jeunes pour la plupart. « Abou Ramadan », un des chefs militaires du Front, nous a expliqué par la suite que les écoles et les lycées étant fermés en Erythrée, de jeunes étudiants, en nombre très important, rejoignaient le Front pour participer à la lutte armée. En fait, toutes les classes, toutes les religions, toutes les ethnies, toutes les professions sont représentées dans les maquis. Nous avons rencontré durant notre séjour un ancien pilote de ligne, un commerçant aisé, plusieurs policiers, des médecins, des ingénieurs agronomes, des paysans, des nomades, des mécaniciens et même un ingénieur électronicien frais émoulu d'une université américaine.

Ce jour-là, pour la première fois, nous avons été survolés à très haute altitude par un hélicoptère éthiopien. Nous avons revu les hélicoptères deux ou trois fois seulement pendant le mois et demi que nous avons passé avec les commandos. Aucune autre apparition des forces armées éthiopiennes au cours d'un périple qui, selon les calculs que nous avons effectués d'après nos heures de marche, doit représenter 600 à 700 kilomètres.

L'organisation militaire du Front de libération de l'Erythrée est calquée sur celles du F.L.N. algérien et du F.N.L. vietnamien. L'unité de base est la cellule de combat, formée de trois hommes auxquels s'ajoute un responsable. Trois cellules de combat forment un groupe, trois groupes une section. L'armement de l'un de ces trois groupes est alors renforcé d'une unité lance-roquettes ou d'un mortier. Trois sections forment une compagnie. Trois compagnies forment un bataillon. Doublant cette organisation militaire, une organisation politique a pris en charge les activités des zones libérées par l'intermédiaire de comités de villages qui alphabétisent les populations en arabe et en tigrinia, la langue locale. Ce sont ces comités de villages qui ont également la charge des dispensaires installés par le Front. Ce sont eux aussi qui organisent la réforme agraire.

"Le problème de la lutte des classes ne se pose pas"

LES populations sont enrôlées dans une organisation paramilitaire, la milice, chargée de protéger les villages contre les incursions éthiopiennes. Aucun signe de grade sur les uniformes, ni dans les rapports entre les hommes sur le terrain. **« C'est ce qui nous différencie de nos camarades du General Command,** m'a dit fièrement Afweki Assayas, le n° 2 militaire du F.L.E. (F.P.L.), un homme élancé d'une trentaine d'années tout au plus, qui, avant de rallier les forces populaires de libération, combattait aux côtés du General Command. **« Les combattants se sont vite rendu compte des divergences qui affectaient les rapports « au sommet » entre dirigeants et qui se traduisaient d'ailleurs sur le terrain. Un certain nombre d'abus ont été commis par nos adversaires politiques, tant et si bien que, dès avant la guerre civile qui a opposé nos forces à celles du General Command, de très nombreux fedayin ont rejoint les F.P.L. C'est mon cas personnel. Notre lutte est avant tout une lutte nationale, c'est-à-dire que dans la phase actuelle nous cherchons à unifier toutes les couches de la nation érythréenne pour combattre le nouveau colonisateur éthiopien. Un certain nombre de nos cadres ont été éduqués politiquement et militairement à l'étranger, où ils ont été marqués par des théories venues de l'extérieur. Au stade de développement de notre guerre révolutionnaire, le problème de la lutte de classes ne se pose pas chez nous. Pour l'instant, les ouvriers, les paysans et les intellectuels érythréens qui luttent ont ensemble un intérêt commun : chasser de notre pays l'occupant colonialiste. C'est cette lutte qui forge notre unité. »**

Les conditions de vie des combattants érythréens sont excessivement difficiles : par une température de l'ordre de 50 degrés, les sources d'approvisionnement en eau et en nourriture sont très restreintes. Les maquisards n'utilisent pas de véhicules motorisés, qui leur poseraient trop de problèmes logistiques. Lorsqu'ils ont des opérations de transport à assurer, comme c'était le cas pour les centaines d'armes que leurs bateaux apportaient d'Aden, les guérilleros font appel à la population locale, qui leur fournit les moyens nécessaires en guise de contribution à la lutte.

Malgré les énormes difficultés de déplacement dues à l'absence quasi totale de routes, les chefs du F.L.E. ont tenu à organiser, lors de notre visite, d'importants regroupements de forces. Outre la centaine de combattants qui nous accompagnaient dans tous nos déplacements, nous avons pu dénombrer environ trois mille guérilleros bien armés et entraînés, dont plusieurs femmes exercées, elles aussi, au maniement des armes, anciennes étudiantes pour la plupart et qui s'occupent de ce que l'on pourrait appeler l'intendance. **« Face à cette volonté unanime de tout notre peuple, les troupes éthiopiennes ont fort à faire,** nous disait « Abou Ramadan », **malgré leurs commandos d'élite et les conseillers israéliens qui les encadrent. Ils n'arrivent pas à se faire à la vie des maquis. Leurs uniformes ne sont pas adaptés au climat et les troupes, elles-mêmes venues des Hauts-Plateaux, ne peuvent pas s'adapter à nos conditions d'existence. Lorsqu'ils se décident à attaquer un de nos camps, ce qui est extrêmement rare, ils arrivent en hélicoptères, nous poursuivent dans le désert, et il ne nous reste plus qu'à récupérer les armes sophistiquées dont ils sont munis et à réexpédier les prisonniers par le Soudan. Nous ne pratiquons pas la politique de terreur du gouvernement d'Addis-Abeba qui consiste à pendre les prisonniers aux carrefours des pistes ou sur les places des villages. Nous comprenons que les soldats qui nous combattent ont été abusés. »**

Dernière phase de la révolution ?

AINSI donc, la lutte dans certaines zones de campagne est pratiquement terminée. Les deux tiers du territoire revendiqué par les nationalistes seraient effectivement entre leurs mains. Selon les dernières nouvelles en provenance du F.L.E., les combats se dérouleraient maintenant dans les villes, dernière phase de la révolution, estiment les dirigeants. Le 30 octobre 1973, les Forces populaires de libération déclarèrent avoir attaqué un camp militaire éthiopien de la proche banlieue d'Asmara, le camp Mai-Habari. Elles affirment aussi avoir occupé pendant deux heures le quartier général de l'armée à Asmara le 19 octobre : la répression qui a suivi cette occupation aurait fait seize victimes parmi la population civile.

Un autre communiqué publié le 28 novembre fait état de plusieurs opérations, toutes dirigées contre des objectifs militaires éthiopiens situés soit directement dans les villes principales de l'Erythrée, soit dans leur périphérie. Il précise que le général Yalimo Alimo, commandant la deuxième division de l'armée éthiopienne, aurait été tué, ainsi qu'un colonel chargé des opérations dans la région d'Asmara. Ce communiqué annonce également que le couvre-feu a été instauré dans toutes les villes et villages érythréens à compter du 24 novembre. Les informations militaires ont aussitôt été démenties par le gouvernement d'Addis-Abeba, qui, en revanche, n'a donné aucune précision sur le couvre-feu annoncé par Radio-Asmara. Un communiqué gouvernemental éthiopien, cité par l'A.F.P. le 6 décembre dernier, déclarait quant à lui que le Front ne constitue qu'un **« groupe de bandits »** qui ne possèdent aucun appui à l'intérieur du pays ou dans leur province septentrionale. Pour le gouvernement éthiopien, la non-existence du Front à l'intérieur des frontières actuelles de l'Ethiopie reste la seule doctrine officielle après douze ans de combats sur le terrain.

Longtemps paralysé sur le terrain par ses problèmes internes, et à l'extérieur par l'habileté de Haïlé Sélassié, le F.L.E. semble aujourd'hui marquer des points qui pourraient peser lourd pour l'avenir du régime éthiopien. Le successeur d'Haïlé Sélassié trouvera en tout état de cause en face de lui une véritable armée de plus de dix mille hommes décidés, pour qui le dialogue passe d'abord par la reconnaissance de leur souveraineté nationale.

Pressé sur sa frontière sud par le Mouvement de libération somali, qui demande le rattachement de l'Ogaden à la République de Somalie, le gouvernement éthiopien semble vouloir, depuis le 23 octobre, suivre une nouvelle politique vis-à-vis des pays arabes. Il s'agirait alors pour lui de renverser totalement ses alliances et de confier aux uns ce que les autres contrôlent déjà totalement : les Américains ont d'ores et déjà en main le potentiel économique et militaire du pays par le canal des sociétés caféières (75 % des exportations de ce produit sont exploitées soit directement, soit indirectement, par les Etats-Unis) et surtout de l'aide militaire considérable accordée par Washington (le « loyer » de la base de Kagnew). L'Ethiopie a-t-elle également les moyens de remplacer les dizaines de conseillers militaires israéliens qui, jusqu'à présent, l'aidaient à contenir la rébellion ? L'empereur pouvait espérer jusque-là que la révolution érythréenne, totalement coupée de l'opinion internationale, s'effondrerait d'elle-même dans le silence complice des parties en présence dans cette région du monde. Cette analyse s'est révélée fausse. Avec la « guerre du pétrole » et dans la perspective d'une éventuelle réouverture du canal de Suez, le Roi des Rois devra très rapidement tirer les conséquences d'une véritable politique de l'autruche, dans un secteur stratégique d'importance capitale. La France a, elle aussi, son mot à dire pour que le problème soit résolu. Le territoire des Afars et des Issas, point de départ du chemin de fer franco-éthiopien Addis-Abeba - Djibouti, ouvert sur la mer Rouge par le détroit de Bab-El-Mandeb, est frontalier du territoire revendiqué par le Front de libération de l'Erythrée. On rapporte que le souverain éthiopien, lorsqu'il parle de Djibouti, évoque « son voisin la France ». Un voisin peu remuant malgré les missions nocturnes de surveillance et de photographie infra-rouge effectuées par la marine française au large de l'îlot de Périm, dans le détroit qui fait communiquer la mer Rouge et l'océan Indien.

PAGE 10 : MANŒUVRES AUTOUR DU YEMEN DU SUD.

Manœuvres autour du Yémen du Sud

Par MARC PELLAS

L'ANNONCE, faite le 6 décembre dernier à Beyrouth, d'importants mouvements de la flotte et des troupes de l'Iran aux frontières de la République démocratique populaire du Yémen (R.D.P.Y.) doit-elle être prise au sérieux ? Le lendemain, les milieux officiels du sultanat d'Oman démentaient l'information. Cependant, une semaine plus tard, dans le journal libanais *Al-Nahar*, le premier ministre sud-yéménite, M. Ali Nasser, dénonçait la mise en place d'un plan d'attaque contre le Yémen démocratique.

La particularité de ce plan est qu'il serait le fait principalement de la Grande-Bretagne et de l'Iran, tous deux enlisés dans une intervention militaire en Oman qui vise à soutenir le sultan face à la lutte armée menée au Dhofar par le Front populaire de libération d'Oman et du golfe Arabique. Les récents succès de la rébellion (avions britanniques abattus, attaque de la capitale provinciale Salalah, désertions dans l'armée du sultan) paraissent avoir contraint les alliés anglo-iraniens à envisager une attaque contre le Yémen du Sud, principale source d'approvisionnement des insurgés. Il n'est pas inutile de rappeler que le Yémen du Sud a déjà fait l'objet de plusieurs interventions : de l'Arabie Saoudite en octobre 1968, décembre 1969 et novembre 1970 ; de la part de la République arabe du Yémen (Yémen du Nord) en septembre-octobre 1972 ; enfin l'aviation britannique bombarda et rasa en mai 1972 la ville de Hauf.

Le processus d'unification totale engagé entre le Nord et le Sud en octobre 1972, sous l'égide de la Ligue arabe, paraît toutefois avoir dissuadé le régime nord-yéménite de s'associer aux préparatifs d'intervention dénoncés par Aden.

S'il en était ainsi, cela constituerait un succès pour le régime sud-yéménite, qui s'était proposé en octobre 1972 d'unifier démocratiquement les deux Yémens. Cet objectif pose toutefois des problèmes apparemment insolubles tant la nature et les intérêts des deux régimes yéménites sont contradictoires. L'accord d'unification qui avait fait suite à une guerre fratricide avait eu pour conséquence de diviser le pouvoir conservateur en place à Sanaa (1). La fraction gouvernementale des ultra-conservateurs liés à l'Arabie Saoudite, et dont le leader, le cadi Al-Hijri, avait détenu jusqu'à l'été dernier l'initiative, est en perte de vitesse depuis que le président du conseil républicain et chef de file de la tendance « moderniste », le cadi Iryani, a négocié avec le président sud-yéménite, M. Salim Robaya, à la conférence des non-alignés à Alger.

A cette occasion, un accord est intervenu entre les deux chefs d'Etat pour donner une nouvelle impulsion aux commissions bipartites d'unification. Les travaux de ces commissions ont progressé au cours de l'automne dans une atmosphère plus détendue. La difficulté majeure demeure la définition du rôle et des structures des organisations de masse du futur Etat unifié.

Il pouvait sembler étrange qu'aucun des chefs d'Etat engagés dans le processus d'unification ne se soit encore rendu en visite officielle chez le voisin. Le séjour au Yémen du Nord, en



M. SALIM ROBAYA
Unifier deux régimes contradictoires

novembre, du président Robaya a été l'occasion de démonstrations populaires en faveur de l'unification du pays. De la frontière à Taiz, puis de Taiz à Hodeidah, tout au long du chemin emprunté par le cortège, des foules importantes s'étaient rassemblées pour acclamer le président sud-yéménite.

Cette visite a permis aussi d'accroître les contradictions entre les deux clans qui se partagent le pouvoir. Le président Iryani en sort renforcé. La récente élection de M. Ahmed Nouman au Conseil républicain a isolé le premier ministre Al-Hijri au sein du triumvirat présidentiel. Enfin le cadi Iryani paraît maintenant bénéficier de l'appui du puissant gouverneur de Hodeidah, le cheikh Sinan Abou Louhoum, en qui certains voient un successeur possible du cadi Al-Hijri... Pour l'heure, ce dernier possède encore les appuis solides de nombreux officiers et surtout du roi Fayçal, qui demeure le principal bailleur de fonds du régime et peut, à ce titre, imposer dans une certaine mesure ses volontés.

Ainsi les prisons nord-yéménites regorgent-elles toujours de prisonniers politiques et, même si le gouvernement de Sanaa n'organise plus de crucifixions en public, des combattants révolutionnaires ont encore récemment été condamnés à mort par des tribunaux spéciaux. D'autre part, l'armée régulière possède maintenant des armes françaises achetées par l'Arabie Saoudite et offertes à Sanaa. D'après les témoignages de visiteurs, des instructeurs militaires français participeraient sur place à l'entraînement des troupes nord-yéménites. La France et le Yémen du Nord ont d'ailleurs récemment procédé à un échange de délégations militaires.

Le rôle de l'Arabie Saoudite et de l'Iran

IL semble que les étapes diplomatiques franchies par les deux Etats yéménites sur la voie de l'unification sont maintenant assez importantes pour écarter — à moins de circonstances exceptionnelles — l'éventualité d'une attaque surprise du Nord contre le Sud. Dans ces conditions, il paraît difficile qu'un pays tiers puisse espérer mener à bien une tentative de subversion contre le Yémen démocratique. Mais l'Arabie Saoudite, la Grande-Bretagne et l'Iran peuvent lancer des opérations limitées qui, sur les plans économique, politique et même militaire se révéleraient tout aussi dangereuses à moyen terme. Ainsi, ce seraient les aviations saoudienne et britannique qui auraient récemment bombardé des camps de la SYAPCO — la compagnie algéro-yéménite de prospection pétrolière — situés au nord-est du pays.

La série d'accusations lancées dernièrement contre le Yémen démocratique par le vice-ministre de la défense du sultanat d'Oman pourrait constituer l'un des prétextes à une opération future. Selon l'une de ces accusations, Aden aurait envoyé des troupes combattre au Dhofar !

Mais qui prendrait part à l'attaque ? L'Arabie Saoudite ? La nouvelle politique pétrolière du roi Fayçal à l'égard des Etats capitalistes traduit la méfiance du souverain, surtout vis-à-vis de l'allié américain, qui serait soupçonné d'avoir envisagé le remplacement de la monarchie par un régime tout aussi docile mais d'apparence à la fois plus nationaliste et plus moderniste. La famille royale ayant toujours été divisée sur le choix d'un tuteur parmi les puissances occidentales, le souverain wahabite serait maintenant disposé à ne compter que sur lui-même, autant que cela puisse être possible... Mais si les intentions saoudiennes à l'égard du Yémen démocratique n'ont bien sûr pas changé, les stratèges occidentaux de Riyad ne pensent pas que l'armée saoudienne ait atteint un niveau de préparation suffisant pour se lancer à l'attaque du Yémen du Sud à travers l'immense désert du Roub-Al-Khali sans risquer d'essuyer un échec semblable à celui des quatre mille mercenaires de l' « Armée de libération du Hadramaout » qui avaient été mis en déroute en novembre 1970.

De plus, la conjoncture politique actuelle au sein du monde arabe rend difficile le déclenchement d'une guerre interarabe qui risquerait de porter atteinte à l'image de marque que le roi Fayçal s'est récemment façonnée. En somme, les Etats qui paraissent le plus susceptibles d'intervenir contre le Yémen démocratique sont ceux qui sont directement impliqués dans les affaires intérieures omanaises : la Grande-Bretagne, pour laquelle le coût de l'intervention militaire dans le sultanat est un fardeau de plus en plus lourd à supporter en période de crise, alors que les résultats sur le terrain demeurent très décevants ; l'Iran, dont les achats d'armes fabuleux n'ont d'égal que le désir du chah de ne pas « *tolérer d'activités subversives* » dans la région immense dont il veut assurer « *la stabilité et la sécurité* » puisque « *l'Amérique répugne à y jouer elle-même le rôle du gendarme* » (2).

Téhéran bénéficiant de nouvelles ressources extrêmement importantes du fait de l'augmentation considérable des tarifs pétroliers, le chah vient de passer à un chantier naval britannique commande d'un croiseur porte-hélicoptères dont la taille va lui permettre de rivaliser avec les navires de la flotte soviétique de l'océan Indien. Mais, pour l'heure, la flotte impériale, la plus importante de tous les Etats de la région, constitue pour le Yémen du Sud la menace la plus précise. Elle pourrait servir de support à une opération limitée contre les côtes orientales du pays, mais aussi contre l'île de Socotra, pratiquement sans défense, ou l'île de Périm, qui contrôle l'accès du détroit de Bab-El-Mandeb, à proximité duquel croise, curieusement, la VIIe flotte américaine...

(1) Cf. *le Monde diplomatique*, décembre 1972 et août 1973.
(2) Interview à *Newsweek* du 21 mai 1973.

UNE ENQUÊTE PRÉCISE, SANS CONCESSIONS

"Les Travailleurs étrangers en France" de Juliette Minces

Par PIERRE VIDAL-NAQUET

ON ne sait ce qu'il faut le plus apprécier dans le livre de Juliette Minces (1) : l'ampleur avec laquelle a été envisagé le sujet, la précision nuancée de l'enquête, la fermeté des conclusions. Le mode de composition du livre est original. Trop d'ouvrages récents — et la maison d'édition qui a publié les Travailleurs étrangers en France n'est pas en l'espèce innocente — sont composés en hâte avec un magnétophone et une machine à écrire, celle-ci se contentant de relayer celui-là. On a ainsi, à peu de frais, l'illusion de la vie. Juliette Minces est très consciente des avantages de cette technique. Son livre contient effectivement un nombre considérable d'interviews appartenant à toutes les nationalités et à tous les métiers — dans la mesure assez réduite où ceux que pratiquent les étrangers sont diversifiés. Certains de ces documents méritent à eux seuls d'être lus. Ainsi le long récit d'un pasteur espagnol (il y en a quelques-uns) monteur-frigoriste à Nanterre, qui évoque, par exemple, la première visite médicale :

« Je me rappelle le visage d'un vieil homme qui était là avec son fils ; c'était la première fois qu'il était nu devant son fils. Les deux étaient dans une situation terrible... J'en ai parlé après avec les assistantes sociales. Et elles m'ont dit : « N'avez-vous donc pas fait votre « service militaire ? » Je leur ai répondu que je l'avais fait en Espagne, mais que jamais je n'avais été traité de cette façon. Et que, d'un autre côté, je n'étais pas venu ici pour faire mon service militaire. Seulement, pour eux, quand on vient vendre sa force de travail, c'est la même chose. »

Les interviews sous-tendent le livre, mais elles ne sont pas le livre. Juliette Minces intervient à tout instant, organisant son matériel en une suite bien composée, décrivant un « appartement » ou un foyer, plaçant ici une rectification, là un exposé beaucoup plus élaboré. S'il existe — et pourquoi n'existerait-il pas ? — un journalisme sociologique, ce livre est un chef-d'œuvre du genre.

DANS un domaine où la sentimentalité tient souvent lieu de raisonnement, Juliette Minces a fait une œuvre complète, probe et objective. Complète parce qu'elle ne s'est pas bornée à examiner le sort des transplantés après leur arrivée en France. Elle décrit le travail immigré comme ce qu'il est : un déplacement qui va du tiers-monde vers la banlieue et qui s'inscrit sur la toile de fond qui définit les rapports entre les pays du tiers-monde et l'Occident industrialisé selon la loi de l' « échange inégal ». Les chapitres consacrés à « la politique des Etats fournisseurs » (y compris la France elle-même, pour les Antillais et les Réunionnais) sont parmi les mieux venus de l'ouvrage.

Complète et probe, car Juliette Minces montre qu'il n'y a pas une émigration, mais des émigrations dont le destin est assez variable. Il y a loin du sort des Espagnols qui, grâce au travail féminin notamment, peuvent réaliser assez rapidement de remarquables accumulations, à celui des Italiens ou des Algériens. Si l'on examine le taux d'activité des communautés étrangères en France, c'est-à-dire le rapport entre la population active et la population totale, on s'aperçoit que les chiffres des Italiens et des Espagnols sont très voisins de ceux des Français (un peu plus de 40 % contre un peu moins de 40 %), la différence étant beaucoup plus marquée pour les autres nationalités : 64 % pour les Marocains, 66 % pour les Yougoslaves. Variations psychologiques... Les Turcs paraissent fort appréciés des employeurs, si l'on en juge par ce texte que cite Juliette Minces : « Les Turcs ont des qualités de caractère : obéissance, endurance, droiture, sobriété de paroles et de gestes, qui les feront apprécier des employeurs français et les rendront sympathiques à la population. »

Probité et objectivité... Les travailleurs étrangers ne viennent pas ici pour faire la révolution mais pour accumuler le maximum d'argent dans le minimum de temps. Les groupes gauchistes ont eu le mérite de faire éclater les scandales que représente leur surexploitation, mais les manipulations n'ont pas été étrangères à leur comportement. Les syndicats ont certes beaucoup à faire encore, et il a fallu souvent que des groupes comme les Cahiers de Mai, par un travail d'information et de liaison directe, pallient l'insuffisance de leur action mais, cela dit, le chapitre qu'a écrit Juliette Minces sur les difficultés de la syndicalisation des émigrés est un modèle du genre.

Une enquête où rien d'essentiel n'a été négligé : du traumatisme de l'accueil, si l'on ose employer ce mot, aux problèmes de la santé, du logement, des rapports avec la population française, les racistes, les indifférents et même les antiracistes, les rapports entre immigrants, de la chaleur villageoise aux haines nationales. On aimerait qu'un tel livre, et c'est son but, ne se contente pas d'ajouter à notre honte, mais nous aide dans une tâche de fraternité.

(1) Juliette Minces, *les Travailleurs étrangers en France*, Seuil, Paris, 1973, 468 pages, 35 F.

Le carnet des ambassades

● Le ministre plénipotentiaire de Monaco et Mme Pierre-Louis Falaize ont donné une réception le 4 décembre dans les salons de la légation à l'occasion de la fête nationale.

● M. Ok Sakun, chef de la mission du Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge, a offert une réception le 9 décembre à l'occasion de la conférence internationale de solidarité avec le peuple cambodgien.

● Le conseiller de presse de l'ambassade de Grande-Bretagne et Mme William Harding ont donné une réception le 12 décembre.

● Sous le patronage de M. Na'Ama Y. Al Na'Ama, ambassadeur d'Irak, le directeur du centre culturel irakien a offert une réception le 12 décembre à l'occasion de l'inauguration du centre culturel.

● L'ambassadeur de l'Inde et Mme Dwarka Nath Chatterjee ont donné une réception le 13 décembre à l'occasion du colloque franco-indien.

● L'ambassadeur d'Irlande et Mme Eamonn Kennedy ont offert un cocktail le 15 décembre.

● M. Marie-Joseph Darne, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'île Maurice, a donné une réception à l'occasion de la publication en France du livre de M. K. Hazareesingh : « Histoire des Indiens de l'île Maurice ».

● A l'occasion de leur prochain départ, le ministre plénipotentiaire, chargé d'affaires de la République démocratique allemande et Mme Gerhard Schramm ont offert une réception le 20 décembre.

Calendrier des fêtes nationales

16-31 JANVIER	
26 AUSTRALIE	Fête nationale
26 INDE	Fête nationale
1er-15 FEVRIER	
4 CEYLAN	Fête de l'indépendance
6 NOUVELLE-ZELANDE	Fête nationale

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET NOUVEAUX GOUVERNEMENTS

CORÉE DU SUD
(3 décembre 1973)

Premier ministre : *M. Jong-pil Kim* ; vice-premier ministre de la planification économique : *M. Wan-son Tae* ; ministre des affaires étrangères : *M. Dong-jo Kim* ; intérieur : *M. Song-chol Hong* ; finances : *M. Duck-woo Nam* ; justice : *M. Bong-sung Lee* ; défense : *M. Jyong-chul Suh* ; éducation : *M. Kwan-Shik Min* ; agriculture et forêts : *M. So-yong Chung* ; commerce et industrie : *M. Yie-joon Chang* ; construction : *M. Nak-sun Lee* ; affaires sociales et santé : *M. Jae-pil Ko* ; transports : *M. Shin Kim* ; communications : *M. Hyong-lae Mun* ; culture et information : *M. Chu-yong-Yoon* ; administration du gouvernement : *M. Heung-sun Shim* ; science et technologie : *M. Hyung-sup Choi* ; unification nationale : *M. Yong-shik Kim* ; ministre sans portefeuille : *MM. Byong-hi Lee* et *Tae-hoe Ku*.

NORVEGE
(Elections législatives du 1er septembre 1973)

Nombre d'électeurs inscrits : 2 686 676 ; votants : 2 152 204, soit 80,2 %.

Répartition des voix et des sièges entre les différents partis :

Parti travailliste : 759 499 voix, soit 35,29 %, 62 sièges ; parti conservateur : 370 370 voix, soit 17,38 %, 29 sièges ; parti centriste : 146 312, soit 11,03 %, 21 sièges ; parti chrétien populaire : 255 456 voix, soit 12,24 %, 20 sièges ; confédération socialiste électorale : 241 851 voix, soit 11,23 %, 16 sièges ; parti d'Anders Lange : 107 784 voix, soit 5,01 %, 4 sièges ; parti libéral : 49 668 voix, soit 3,49 %, 2 sièges ; nouveau parti populaire : 73 854 voix, soit 3,43 %, 1 siège ; listes d'union non socialiste : 128 091 voix ; alliance électorale rouge : 9 360 voix, soit 0,43 % ; parti des personnes seules : 5 113 voix, soit 0,24 % ; parti démocratique de Norvège : 2 125 voix, soit 0,10 % ; parti des femmes pour une représentation indépendante : 1 866 voix, soit 0,09 % ; liste des lapons du Finnmark : 849 voix, soit 0,04 % ; autres listes : 6 voix.

هكذا من الأصل

SURPOPULATION ET PÉNURIE ALIMENTAIRE EN ASIE DU SUD

Après les récoltes catastrophiques de 1972, la production de riz en Asie n'a guère été satisfaisante en 1973. L'Inde a connu une grave sécheresse et des inondations, plusieurs Etats ont été frappés par la disette. Le Pakistan a été lui aussi dévasté par des inondations, tandis que le Bangladesh ne se remet toujours pas de la guerre de 1971 et demeure tributaire d'une importante aide alimentaire étrangère. Quant à Sri-Lanka (Ceylan), la pénurie alimentaire semble s'y aggraver et la Chine vient de promettre l'envoi de 200 000 tonnes de riz en 1974.

Riz miracle, révolution verte et autres innovations technologiques chères aux organisations internationales n'ont pas empêché les Philippines et l'Indonésie de connaître à nouveau un déficit, aggravé par la corruption et la gabegie administrative. Si la Thaïlande a vu sa production s'améliorer, les deux Vietnams ont été frappés par de graves calamités naturelles (inondations, typhons) qui ont détruit une bonne partie des récoltes. La guerre qui se poursuit au Sud, ainsi que la spéculation, ont fait monter les prix de manière considérable, encourageant par là même fort notablement le marché noir.

Enfin, en Chine comme au Japon, la production continue de suffire aux besoins de la population. Dans l'archipel nippon, le problème du gouvernement est de réduire une récolte excédentaire sans s'aliéner les votes des paysans. La situation est donc toujours instable, car, jusqu'à présent, seules les exportations de pays excédentaires, comme la Thaïlande, ou les fournitures américaines ou chinoises selon les cas, permettaient aux pays de la région de satisfaire à leurs besoins.

Éduquer le public

En Inde, l'échec du programme de contrôle des naissances annule les progrès économiques

VINGT ET UN ans après s'être inscrite parmi les premiers pays du monde à adopter le contrôle des naissances comme politique officielle, voici que l'Inde remet son programme radicalement en question. La raison fondamentale de cette révision est une diminution notoire des ressources du pays ; les organisations internationales qui s'intéressent au développement indien craignent fort qu'une réduction soudaine des dépenses ne suggère un changement dans l'ordre des priorités nationales. A La Nouvelle-Delhi, le ministère de la santé et de la planification familiale souligne, toutefois, qu'il entend mettre au point un plan d'action plus efficace, lequel tiendra compte des facteurs socio-économiques susceptibles de faire baisser le taux de natalité à long terme.

Il faut bien reconnaître que, jusqu'à présent, le contrôle des naissances n'a connu qu'un succès très modéré. Le recensement, qui donnait en 1971 le chiffre de 547,4 millions d'habitants, a maintenant atteint 572 millions ; l'Inde peut s'attendre à compter vers la fin de ce siècle une population de 1 000 millions d'êtres humains. Le taux de natalité, que l'on espérait voir descendre à 32 pour mille en 1973-1974, se situe actuellement à 37 ; le but fixé pour l'année 1979 de 25 naissances pour mille semble impossible à atteindre. Le ministère fait étalage de statistiques réconfortantes, comme par exemple l'augmentation de 245 % du nombre de stérilisations masculines et féminines, et celle de 501 % du nombre d'utilisateurs de préservatifs masculins, depuis 1966-1967, mais cette acceptation apparente des méthodes contraceptives ne s'est pas encore reflétée dans une baisse du taux de natalité.

Fait encore plus décourageant, le gouvernement ne semble pas prendre au sérieux les avertissements des experts soulignant que l'explosion démographique réduira à néant les fruits du développement économique. Cette erreur d'appréciation est devenue manifeste lorsque la subvention de la planification familiale pour l'année en cours a été réduite de 62,54 millions à 30,5 millions, puis ensuite à 21,2 millions de livres. Ce dernier chiffre aurait contraint le ministère à démanteler son infrastructure actuelle d'environ quarante mille centres sanitaires, dotés d'un personnel de quatre-vingt-dix mille médecins, éducateurs, sages-femmes et infirmières. Mais le docteur B.S. Minhas, membre de la commission de la planification, responsable du programme de la famille, nous dit qu'il a convaincu le ministère de supprimer la deuxième coupure. Malheureusement, même un budget de 30,5 millions de livres ne permettra pas à ce programme de prendre l'extension nécessaire.

LA société indienne accorde une importance énorme au fait de mettre au monde des garçons. « *Delhi estime peut-être qu'une petite famille est une famille heureuse,* dit le chef d'un village situé à 50 kilomètres seulement, dans l'Etat du Haryana, *mais l'expérience nous a appris que les grandes familles sont les plus heureuses.* » Il concède que les filles représentent un fardeau — le taux de mortalité des nouveau-nés du sexe féminin demeure élevé de façon suspecte dans les Etats du Pendjab et du Haryana — mais il affirme avec insistance que tout enfant mâle signifie une paire de bras supplémentaires et la sécurité pour les parents dans leur vieillesse. Selon une étude faite au plan national, le couple moyen doit avoir 6,2 enfants pour qu'un de ses fils parvienne à l'âge adulte. Ces chiffres incitent forcément les familles à avoir un plus grand nombre d'enfants. La législation concernant les terres cultivables (qui limite la propriété d'une famille en fonction de sa dimension), les exemptions fiscales, la représentation parlementaire des Etats, tous ces facteurs constituent autant d'incitations à des familles nombreuses.

Tout l'effort, jusqu'à présent, s'est concentré sur des contraceptifs d'utilisation simple, efficace et acceptable pour la grande majorité. Mais, comme l'a dit un démographe bien connu de Delhi, le professeur Ashish Bose, de l'Institut de croissance économique, les affiches et la propagande ne peuvent à elles seules changer les habitudes d'un peuple qui se cramponne encore à des coutumes telles que le mariage des enfants et la dot des fiancées, malgré les campagnes massives qui ont été déclenchées contre ces pratiques. Les procédés publicitaires « à l'américaine » adoptés par le département de la planification familiale au cours des premières années — distribution par hélicoptère de contraceptifs, slogans accrocheurs, longues listes d'adresses de paysans illettrés, éléphant qui se traînait à travers les villages arborant le « triangle rouge » de la planification familiale — n'eurent pas plus d'effet. Une assistante sociale de l'Uttar-Pradesh nous dit que ses quatre-vingt-dix mille « clients » n'acceptent les conseils de contraception que parce qu'ils sont assortis de médicaments gratuits ; le rapport d'un groupe d'études avance que 14,5 % seulement des sujets d'un échantillonnage national seraient capables d'identifier correctement le « triangle rouge ».

Il est donc de plus en plus admis qu'une baisse du taux de natalité ne pourra être obtenue que par des motivations concrètes : plein emploi, meilleures conditions de logement, de santé, d'alimentation, de services sociaux, d'éducation. Les Etats de Kerala et de Tamil-Nadu, qui bénéficient d'un niveau élevé d'alphabétisation, surtout chez les femmes, ont, en effet, un taux de natalité de 32 pour mille. Les Etats plus arriérés du Bihar, de l'Orissa et de l'Uttar-Pradesh comptent plus de 41 naissances pour mille.

Mais attendre que ces changements soient introduits petit à petit peut requérir des dizaines d'années de travail inutile. Le gouvernement a montré qu'il comprenait mal les priorités socio-économiques : la défense, l'industrie, l'agriculture et l'éducation sont toujours des options prioritaires pour le budget de l'Etat. En raison du coût élevé des importations de blé, du déficit budgétaire causé par les inondations et par la sécheresse, de l'inflation montante, l'effort d'éducation populaire sera réduit à sa plus simple expression ; aucun nouveau centre de santé et de protection maternelle ne sera ouvert ; des restrictions seront imposées à la distribution gratuite de préservatifs masculins ; l'expérience des centres de stérilisation en masse de 1971-1972 ne sera pas renouvelée ; les projets de recherche seront limités.

Deux missions envoyées par les Nations unies, en 1964 et en 1969, ont souligné l'importance de la recherche et de la publicité. La distribution gratuite de préservatifs masculins se poursuivra en milieu rural (où 66 % d'utilisateurs en sont bénéficiaires), mais 40 % d'utilisateurs urbains reçoivent leurs préservatifs gratuitement aussi. Bien que le chiffre de ventes ait augmenté de 66,55 millions d'unités en 1966-1967 à environ 100 millions pour 1973, il ne faut pas oublier que les acheteurs sont de nouveaux utilisateurs ; ceux qui les reçoivent gratuitement ne sont sans doute pas préparés à les payer. Suspendre la construction de clinique affectera non seulement la planification familiale mais également tout le service de santé embryonnaire, puisque les deux sont étroitement imbriqués. Le seul point positif est l'abolition des centres de stérilisation.

Ces centres ont connu une réussite superficielle, dans la mesure où 3,3 millions de volontaires ont accepté la vasectomie ou la tubectomie. Mais la qualité a été sacrifiée au profit de la quantité. Les incitations prodiguées se sont bornées à une obole d'environ 14 livres par personne, agrémentée de transistors, de seaux en plastique ou de vêtements. Il en est résulté des abus considérables et une falsification certaine des dossiers : des adolescents non mariés, des veufs âgés, des hommes qui étaient soit retardés mentaux ou handicapés physiques, furent tous soumis au bistouri, au cours d'une expérience grotesque et déshumanisante. Des administrateurs de district et des magistrats, chargés de faire exécuter le programme, furent accusés d'avoir détourné des fonds pour construire des routes et acheter des engrais. A Fathepur-Sikri, dans l'Uttar-Pradesh, des villageois se sont plaints de ce que, lorsqu'ils sollicitaient des emprunts agricoles, on les obligeait avant toute chose à subir l'opération redoutée.

LE programme de planification familiale n'est pas perçu de façon très claire. Beaucoup de promesses ont été faites au sujet de l'initiation des enfants d'âge scolaire à la dynamique démographique (la population pour 42 % est âgée de moins de seize ans), de la concentration sur des communautés structurées, telles que les usines et les exploitations agricoles, qui possèdent déjà des voies de communication interne bien rodées, de la possibilité de remettre aux conseils locaux autogouvernés *(panchayats)* la responsabilité d'établir leur propre programme de planification familiale. Il est question aussi d'une politique démographique qui inclurait non seulement le contrôle des naissances, mais aussi les mouvements de migration, le déploiement de la main-d'œuvre et les services socio-éducatifs fondamentaux.

Ces modalités n'existent encore, toutefois, que sur le papier. Une stratégie cohérente appelle des changements administratifs destinés à rendre les familles nombreuses, surtout celles qui ont des fils, d'un rapport moins fructueux. Il faudra décentraliser le programme de telle façon que les Etats partagent les frais (pour le moment, c'est Delhi qui finance tout le mouvement). Deuxièmement, le programme actuel, qui n'est que temporaire, devra être remplacé par une organisation permanente. Enfin, les conditions de santé devront être améliorées afin de prévenir la mortalité infantile : les parents ne veulent plus considérer la survie de leurs enfants comme un jeu de hasard ; au centre de santé intégré de Ballabgarh, dans le Haryana, j'ai entendu une femme qui avait mis au monde quatorze enfants, dont deux seulement avaient survécu, dire sans ménagements à une infirmière qu'elle ferait bien d'assurer la vie avant de prêcher le contrôle des naissances.

Aucune de ces suggestions ne pourra être retenue tant que le contrôle des naissances ne sera pas devenu une option politique. Des groupes minoritaires, comme les musulmans du Hyderabad ou les harijans (intouchables) du Bihar, soutiennent que seuls les Hindous devraient pratiquer le contrôle des naissances puisque leur communauté domine toutes les autres. Les marxistes, méconnaissant l'exemple de la Chine, prétendent que des changements radicaux dans le système politico-économique rendront le contrôle des naissances inutile. Le Bengale-Occidental se plaint d'être lésé dans des questions de subventions nationales, en raison de sa représentation relativement faible au Parlement central, le nombre de sièges étant déterminé par la population d'un Etat. Même le parti du Congrès ne s'est jamais suffisamment intéressé au contrôle des naissances pour l'inclure dans son manifeste électoral.

SUNANDA K. DATTA-RAY.

Briser les privilèges

Dans le Bihar la corruption et les taux usuraires créent la famine

« *LE revenu moyen en Inde ne permet de nourrir que deux habitants sur trois de ce pays* », estime le professeur Alak Ghosh, de Calcutta, dans un livre récent (1). Ce qui rejoint les statistiques des trois dernières années, révélant une production alimentaire globale égalant seulement la moitié de celle de la Chine : pour 570 millions d'Indiens contre peut-être 750 millions de Chinois, ou guère plus ! Ajoutons-y une bien meilleure répartition du revenu chinois, et la misère, disparue pratiquement de Chine, se retrouve pitoyable à chaque tournant de rue en Inde, dans chaque village.

On avait pourtant fondé beaucoup d'espoirs sur la *révolution verte*. Mais celle-ci est pratiquement réservée aux régions irriguées et aux riches agriculteurs, qui dominent les zones du blé : en sept ans, sa production passe de 12 à 30 millions de tonnes. Mais le riz domine toujours, de sorte que le total des grains alimentaires stagne et même recule depuis 1970 : de 108 à 100 millions de tonnes. On espère atteindre les 115 millions du plan pour 1973-1974, car il a beaucoup plu en septembre de cette année.

Cependant, même cette belle récolte ne suffira pas à sortir de la semi-famine la grande majorité des paysans pauvres. Et la mousson des années suivantes n'est pas garantie. « *Totalement exploités par les usuriers du village, les paysans indiens sont lourdement endettés et la plus grande partie de leurs gains sont absorbés par les intérêts ; financièrement ruinés, ils ne peuvent améliorer leurs cultures et sont souvent forcés de céder leurs terres aux usuriers... Dans beaucoup de cas, du revenu net de la culture, moins d'un cinquième va au paysan et le reste au propriétaire non travailleur* », ajoute Alak Ghosh.

CETTE exploitation financière se double d'une ségrégation sociale par les hautes castes, qui oppriment encore d'une façon incroyable les 80 millions d'harijans, d'intouchables indiens. Les atrocités anti-harijans d'une seule année rempliraient tout un numéro de ce journal. Un hebdomadaire illustré indien (2) relate le lynchage d'un jeune homme de dix-neuf ans, brûlé vif par un groupe de « haute caste », pour un prétendu vol, une peccadille, pas même prouvé. Dans l'Etat d'Uttar-Pradesh, qui jouxte le Bihar, les intouchables vivent en colonies séparées, dans des sortes de huttes, et sont encore souvent payés « 12 paisas et un chapati par jour ». Le chapati est une crêpe de farine de blé à l'eau ; 12 paisas, cela fait douze centièmes d'une roupie, qui vaut moins de 0,60 F au change officiel ; donc *7 centimes de salaire journalier*, en plus d'un demi-repas !

Ceci est un cas extrême, mais 2 kilogrammes de blé représentent le salaire moyen de l'ouvrier non nourri. En période de morte-saison, et quand la récolte d'été a manqué, comme au Bihar en automne 1973, les candidats acceptant de travailler toute une journée pour 1 kilogramme de blé sont trop nombreux pour qu'on puisse les employer tous ! Exposé à la sécheresse, le Bihar est, de surcroît, surpeuplé. Cinquante-six millions d'habitants pour 10,64 millions d'hectares, donc la moitié des labours français, mais d'un rendement égal au tiers de ceux-ci. Le Bihar donc, Etat à large dominance agricole, est aussi largement déficitaire, et ne parvient même pas à nourrir sa propre population.

Certes, la mousson y est irrégulière, mais elle n'est pas la seule responsable. Alors que le Gange, énorme fleuve, traverse le nord du Bihar, il est peu utilisé pour l'irrigation, sauf sur les bourrelets de berges. Sur les 5,2 millions d'hectares de rizières — le riz est la culture la plus productrice, — moins de 900 000 hectares reçoivent une irrigation assurée, et une surface égale est dotée d'une irrigation partielle, qui tarit en fin de culture. Mais le reste, soit les deux tiers des rizières, n'est arrosé que par les pluies, avec toute l'incertitude que cela comporte : cette année, la mousson est arrivée six semaines en retard, et les plants ont manqué pour repiquer toutes les rizières ; ils avaient séché en pépinières non arrosées.

Il y a pourtant trois grands réseaux d'irrigation basés sur les rivières Sone, Kosi et Ganelak, qui sont susceptibles de fournir une irrigation garantie aux 2,24 millions d'hectares dominés par les canaux ; mais ces réseaux ne sont pas terminés depuis de longues années ; on n'arrose donc que 580 000 hectares, juste le *quart du potentiel*. Les chômeurs sont là, surabondants, qui voudraient bien du travail. Et le plan prévoit bien toute une série de « projets orientés sur l'emploi », pour réduire le chômage. Mais ils sont tous consacrés aux routes, sauf quelques rares projets pour la lutte anti-érosive ou le reboisement : rien pour l'irrigation !

ON se pose alors des questions ; d'autant plus que Gérard Viratelle avait relevé, en fin 1972, la même situation dans la région de Bombay, si touchée par la sécheresse, et où les affamés cassaient des cailloux sur les routes. Au Bangladesh, dans les derniers temps du Pakistan, les Rural Works Programs s'étaient de même concentrés sur les routes, au dépens des travaux de petite hydraulique. Ces derniers permettent aux trop petits de manger, tandis que les routes donnent aux surplus des riches fermiers un accès plus facile, plus économique, aux marchés. *Et surtout la rareté fait le bonheur des riches. En un an au Bihar, le prix des grains avait à peu près doublé ;* en 1973, les magasins d'Etat avaient dû réduire de moitié la délivrance de grains rationnés à bas prix, alors que la ration normale ne couvrait déjà pas le quart des besoins (3). Et les plus pauvres n'ont même pas de quoi acheter leurs rations.

Le Bihar est l'un des Etats où la situation des intouchables était le plus terrible. Il y a encore dans ce pays des serviteurs à vie, des quasi-esclaves « vendus » à leurs maîtres, encore enfants, souvent pour payer les frais de leurs mariages d'enfants ! Ils doivent alors travailler toute leur vie pour 2 kilogrammes par jour, mais seulement quand leur maître a besoin d'eux. En période de morte-saison, celui-ci n'en prend plus soin : au moins l'esclave de l'Antiquité était-il nourri toute l'année. Et ils n'ont pas le droit de s'embaucher ailleurs !

Quant à ceux qui ne sont pas « vendus », leur maître les loge, ce qui lui permet d'expulser immédiatement celui qui n'accepte pas ses conditions. Au dix-huitième siècle, le métayer recevait le tiers de la récolte pour son travail, le propriétaire le second tiers, et la troisième part allait à qui des deux fournissait les moyens de production : attelages, outils, eau, semences, fumure. De plus, le métayer avait la garantie de sa tenure, même héréditaire, et ne pouvait être expulsé. Aujourd'hui, le métayer reçoit la moitié brute de la récolte, pour fournir tout le travail et tous les « inputs », au lieu des deux tiers traditionnels. Il n'a aucun droit, aucune sécurité, et peut être expulsé après chaque campagne de culture.

DES lois sont bien intervenues depuis l'indépendance, limitant au quart de la récolte la part du propriétaire. *Elles ne sont tout simplement jamais appliquées !* Certains Etats ont alors relevé aux sept vingtièmes la part du « landlord », pour être réalistes : cette mesure est toujours ignorée ! Alors Vinova Bhave, inquiet des révoltes paysannes du Telengana, prit en 1951 son bâton de pèlerin et parcourut l'Inde à pied, demandant aux riches de bien vouloir donner une part de leurs terres aux pauvres. En 1965, il avait reçu 1 600 000 hectares. Mais ces terres, dans leur plus grande partie, étaient rocheuses, stériles, bien difficile à valoriser...

En 1973, le mouvement a reçu en tout 1 800 000 hectares, mais n'a pas encore distribué un demi-million d'hectares, soit 3,5 pour mille des labours indiens, qui sont loin d'être tous valables. Le Bihar à lui seul, où Vinova a concentré son action, compte pour la moitié de ces deux derniers chiffres. Dans le district de Gaya, avec 720 000 hectares labourés, le mouvement Bhudan (littéralement : « don de terre ») a reçu 40 000 hectares, mais n'a pu en distribuer qu'à 15 000 à 16 000 familles ; et il espère en distribuer encore 4 000. Et c'est là que le mouvement est de loin le plus important.

Près de Gaya, une équipe de Frères des hommes est venue les aider, avec le dévouement des volontaires : des puits sont creusés, des dunes nivelées et cultivées. Cependant, dès que les volontaires ont quitté ces villages, l'an dernier, l'effort s'est ralenti. Les prêts d'équipement ne sont pas bien remboursés, et là réside le drame du crédit rural en pays pauvres : il ne pourra se généraliser à la mesure des besoins tant que la proportion de non-repaiement restera aussi élevée.

ALORS, le métayer ne s'en sort pas, et le petit propriétaire doit toujours verser à l'usurier 150 kilogrammes de paddy pour 100 kilogrammes empruntés cinq à six mois auparavant. Cinquante pour cent d'intérêt en six mois, cela fait toujours 100 % par an ! Le moment est donc venu de répéter aux amis occidentaux de l'Inde que les Indiens ne s'en tireront jamais *avec la seule aide étrangère,* qui contrebalance le pillage. Les gaspillages de l'administration, la corruption, l'inefficience, les vols à tous les niveaux dépassent largement son volume. Un seul numéro d'un quotidien de l'Inde en révèle trop d'exemples. Ici, le charbon volé chaque nuit à chaque locomotive oblige à réduire le trafic. Sans transport suffisant, l'électricité s'arrête. Sans ciment, on débauche à Delhi les ouvriers du bâtiment. Soixante-sept ingénieurs accusés de corruption prouvée sont réintégrés. Sans bouleversement des structures sociales, *arrachant le pouvoir à toutes les élites corrompues, du village à la ville, jamais l'Inde ne s'en sortira.*

Mais il faudrait d'abord reconnaître les insuffisances du Mahatma Gandhi, en matière de développement. Le Bhudan veut que ses paysans broient leurs grains à la meule à pierre, mue à la main, qui en une heure en écrase 2 kilogrammes. Et Gandhi n'a pu extirper l'intouchabilité, car il prêchait aussi le renforcement de l'hindouisme, pour qui l'intouchabilité est un dogme. Les intouchables et tous les pauvres de l'Inde ne s'en tireront que s'ils organisent la résistance à tous les abus, allant du mépris à l'usure.

En 1952-1959, dans un rapport de mission de l'ONU sur le développement communautaire, je concluais que métayage et usure étaient les principaux obstacles au progrès agricole (4). En 1973, je retrouve les mêmes obstacles, mais une situation alimentaire encore aggravée.

RENE DUMONT.

(1) *Indian Economy, Its Nature and Problems,* par Alak Ghosh, World Press, Calcutta, 1973.

(2) *The illustrated Weekly of India,* 30 septembre 1973.

(3) A Bombay, la ration était de 1 kilo de grain par personne et par mois : et le riz, au marché libre, valait, en septembre, de 5 à 6 roupies le kilo.

(4) J'ai décrit la situation de 1958-1959 dans *Terres vivantes,* Plon, 1961.

LES RICHES ET LE TIERS-MONDE

Les déséquilibres entre l'hémisphère nord, industrialisé, et la moitié sud, sous-développée, de la planète constituent le plus grave problème du monde moderne : plus que tout autre chef d'État, John F. Kennedy avait insisté sur ce thème qu'il était alors possible d'aborder " à froid ". C'était il y a treize ans...

Contraint par l'augmentation du prix de l'énergie et par les menaces analogues qui planent sur d'autres matières premières, le monde industrialisé doit maintenant affronter " à chaud " un problème qu'il a laissé dangereusement s'aggraver. C'est en même temps pour lui l'occasion de revoir les deux aspects complémentaires du même drame : sa propre conception de son développement économique, et ses relations économiques avec le tiers-monde.

Les articles réunis ici illustrent divers éléments nouveaux de l'inquiétude des pays riches et des espoirs de certains pays sous-développés.

La course aux matières premières

(Suite de la première page.)

Des huit autres partenaires de la Communauté, par contre, deux seulement ont une production de minerai qui dépasse le négligeable tout en étant très faible : l'Allemagne fédérale (quelque 5 % des besoins) et le Royaume-Uni (20 %). Cependant toutes ces productions, y compris celle de la France, sont en baisse, car leur teneur en fer est très faible : 30 à 35 %, alors que les minerais mauritaniens et vénézuéliens par exemple titrent 65 %, ceux du tiers-monde en général entre 60 et 68 %. La raison d'une dépendance des Neuf qui a toutes chances de s'aggraver dans l'avenir, y compris pour la France (entrée en production de Fos), est moins en effet un manque de ressources — encore que celles-ci soient en tout état de cause insuffisantes — que l'impossibilité de les exploiter désormais rentablement : les meilleures couches sont depuis longtemps écrémées, le minerai lorrain est phosphoreux et difficile à enrichir. Si, par ailleurs, l'Australie a fait depuis quelques années une vigoureuse percée, avec une production atteignant 40 millions de tonnes en 1972, celle-ci est et sera de plus en plus utilisée d'abord pour une transformation locale grandissante et pour subvenir partiellement aux besoins du Japon, l'approvisionnement de l'Europe ne venant qu'en complément.

L'Europe des Neuf est donc condamnée à dépendre de façon vitale et sans doute accrue des fournitures des pays du tiers-monde, où sept Etats sont ensemble responsables de plus des neuf dixièmes de la production (chiffres de 1972 arrondis, en millions de tonnes) : Brésil (22,5), Inde (21), Libéria (17), Venezuela (11), Chili (7), Pérou (6), Mauritanie (6). Seuls les deux premiers ont une sidérurgie comptant sur le plan international et en croissance, n'en laissant pas moins des disponibilités exportables dépassant les trois quarts de la production de minerai pour le Brésil, les deux tiers pour l'Inde. Jusqu'alors, de ces sept pays seuls le Brésil et le Venezuela en Amérique latine, le Libéria et la Mauritanie en Afrique semblent avoir contribué à l'approvisionnement de l'Europe, auxquels il faut ajouter en Afrique des producteurs secondaires mais non négligeables comme l'Angola ou la Sierra-Leone. Sur le papier, une rétention même partielle mais notable de leurs fournitures ouvrirait pour les sidérurgies européennes une crise qu'elles ne pourraient surmonter. Mais on verra que la réalité est infiniment plus complexe que les chiffres bruts quant à la possibilité concrète d'une telle rétention concertée.

Bauxite : tributaire de la Guinée

LA production de bauxite de la Communauté des Neuf, assurée presque exclusivement par la France, s'est élevée en poids brut à 3 millions de tonnes en 1970 et à 3,5 millions en 1972. Les productions correspondantes d'aluminium de première fusion, qui sont le fait de cinq des Neuf, se sont élevées respectivement à 1 million et à 1,3 million de tonnes. Mais il faut presque exactement et constamment, en termes industriels, six tonnes de bauxite brute pour aboutir, après passage par le stade intermédiaire de l'alumine, à une tonne de métal. Les productions de métal ci-dessus correspondent donc à quelque 6 millions de tonnes de bauxite en 1970 et à 7,8 millions en 1972. Le déficit global en bauxite ressort ainsi environ à 47 % en 1970 et à 55 % en 1972, à supposer que la France ne fasse aucune livraison de sa production excédentaire en dehors des Neuf, ce qui est moins que certain (cas de la Suisse).

Par contre la Grèce, qui a une production de bauxite inférieure d'un cinquième en moyenne à celle de la France et qui en exporte une très grande partie, et surtout l'Australie, qui a fait dans ce domaine également une récente percée la portant en 1972 au premier rang mondial avec 14 millions de tonnes de bauxite, exportent ensemble quelque 14 millions de tonnes aux pays producteurs d'aluminium totalement privés de bauxite (Japon, Canada, Norvège et autres pays d'Europe) ou considérablement déficitaires (Etats-Unis). Mais le déficit global du monde capitaliste développé avoisine 60 % de ses besoins en 1972, et les ventes australiennes se dirigent avant tout vers les Etats-Unis et le Japon. Aussi peut-on avancer que la dépendance des Neuf au regard des fournitures demandées au tiers-monde se situe en 1972 (compte tenu en outre de quelques faibles livraisons des pays de l'Est) assez près de la moitié de leurs besoins globaux.

Le tiers-monde, en effet, intervient en 1970 pour 64,5 % dans la production de bauxite du monde non socialiste, et pour quelque 57-58 % en 1972 (percée de l'Australie). Cette production est concentrée pour près des neuf dixièmes entre quatre principaux producteurs : les trois grands d'Amérique centrale, Jamaïque, Surinam et Guyana, avec respectivement 12,8, 7,8 et 3,7 millions de tonnes en 1972, et la Guinée (2,6 millions de tonnes, fortes réserves). La dépendance ici est donc à la fois plus forte que pour le fer et met en cause un plus petit nombre de fournisseurs prioritaires. Pour l'Europe, la Guinée à elle seule commande une véritable soupape de sûreté. Cette dépendance affecte en outre un métal qui a pris une importance considérable dans l'industrie moderne : ne dit-on pas que sa consommation dans le monde a crû de près de quarante fois en quarante ans !



(Photo Roger Viollet.)

MOINS D'UN SIECLE PLUS TARD...
Desormais l'Europe devra compter davantage sur ses ressources... ou traiter d'égal à égal

80 % du cuivre importés

LE cuivre, métal aux multiples applications, n'est aujourd'hui presque plus exporté des pays producteurs-vendeurs sous forme de minerai en raison de la très faible teneur de celui-ci. Les exportations sont le fait quasi exclusif des pays du tiers-monde et se font presque totalement soit sous forme de cuivre de fonderie (produit intermédiaire), soit sous forme de produits raffinés destinés directement aux industries de transformation. Ce qui clarifie la situation pour l'Europe des Neuf est qu'elle ne dispose pratiquement plus d'aucun minerai. Sa production de métal raffiné en 1970 provient donc d'une part, à concurrence de près de 600 000 tonnes, de quelques minerais et surtout de cuivres de fonderie importés, et d'autre part, à hauteur de près de 400 000 tonnes, de la deuxième fusion de produits de récupération. Ces dernières 400 000 tonnes constituant en définitive sa seule production propre. La consommation des Neuf se situant en 1970 à environ 2,1 millions de tonnes, la dépendance générale ressort en chiffres arrondis à 80 % des besoins.

La situation est moins désastreuse pour l'ensemble du monde capitaliste développé, en raison d'une production canadienne de minerai supérieure aux besoins et de l'énorme production des Etats-Unis, qui se classent au premier rang mondial avec 1,56 million de tonnes de minerai (métal contenu) en 1970. Les Etats-Unis sont cependant déficitaires, et la dépendance globale des pays développés (parmi lesquels seul le Canada est autosuffisant et même un peu plus) à l'égard des sous-développés est en 1970 d'au moins 40 % des besoins. Elle tend à croître.

De cette situation il résulte que pour le cuivre l'Europe des Neuf est presque totalement dépendante du tiers-monde, dans une proportion de 75 % au bas mot. Pour près des neuf dixièmes, la production de minerai du tiers-monde est le fait de quatre pays, dont deux voisins latino-américains : Chili et Pérou (715 000 et 225 000 tonnes respectivement en 1972), et deux voisins africains : Zambie et Zaïre (720 000 et 440 000 tonnes). Ces quatre pays ont constitué en 1967 le CIPEC (Conseil intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre) afin de contrôler l'offre mondiale de cuivre et d'influer sur les prix, sans grand succès jusqu'ici : le Bulletin de la Kredietbank pouvait écrire en octobre 1971 que leurs objectifs n'ont *« jamais été atteints en raison de la concurrence qu'ils se font »*. Il n'en demeure pas moins qu'ils détiennent objectivement, à eux quatre, la clef d'un robinet d'importance primordiale.

Métaux d'appoint : des carences encore plus considérables

A CETTE dépendance concernant des matières premières industrielles de base, dont les exportations mondiales s'expriment en millions de tonnes, s'ajoutent nombre de dépendances beaucoup plus considérables, calculées en pourcentage des besoins, mais qui concernent des matières premières d'appoint dont le manque partiel ou total aurait des effets variables d'un produit à l'autre.

Les pays capitalistes riches dépendent ainsi globalement des pays pauvres à concurrence de plus des neuf dixièmes de leurs besoins en étain et en antimoine, desquels les Neuf sont totalement dépourvus (sauf des traces d'étain en Grande-Bretagne). Mais l'intérêt semble devoir se porter plus spécialement sur quatre métaux qui se trouvent aujourd'hui à la base de la fabrication de la plupart des ferro-alliages et des aciers spéciaux : le manganèse, le chrome, le cobalt et le tungstène.

Des deux premiers, à part une production échantillonnaire de manganèse en Italie, les Neuf sont totalement dépourvus et la dépendance globale du monde capitaliste développé à l'égard du monde sous-développé va des trois quarts aux quatre cinquièmes. Elle avoisine les quatre cinquièmes, y compris pour les Neuf, en ce qui concerne le cobalt, dont trois pays : le Zaïre, la Zambie et le Maroc, assurent quelque 80 % de la production du monde non socialiste.

Quant au tungstène, sa production mondiale en 1970 provenait pour 52 % des pays socialistes (Chine en tête), les 48 % restants se partageant à égalité entre pays capitalistes développés et sous-développés. Les premiers sont donc fortement dépendants soit des pays socialistes (livraisons chinoises en particulier), soit des pays du tiers-monde, dont trois : la Corée du Sud, la Bolivie et le Brésil, assurent les trois quarts de la production totale. Les Neuf n'ont aucune production. Mais le tungstène est matière stratégique, à un point tel que les Etats-Unis entretiennent un stock gouvernemental représentant plus d'une année de consommation de l'ensemble du monde qu'ils appellent libre (d'après un document de la CNUCED).

La situation est tout autre pour les grands produits alimentaires dont le tiers-monde est producteur majoritaire ou exclusif, car si nos usines ne sauraient se passer de minerai de fer, de bauxite ou de cuivre, l'organisme humain supporte sans dommage majeur d'être privé de café ou de thé, de cacao ou de bananes, etc. De même le coton du tiers-monde ne saurait, pour diverses raisons, être regardé comme un produit-clé, et le caoutchouc naturel n'apparaît vraiment tel que dans la perspective où une rétention pétrolière prolongée et aggravée obligerait à réduire sévèrement la production de synthétique. Déjà la demande de caoutchouc naturel s'accroît et les cours se relèvent vigoureusement, dépassant leurs meilleurs niveaux depuis la guerre de Corée.

Les incidences réelles des hausses de prix

CECI nous fait toucher du doigt que le problème posé aujourd'hui aux pays consommateurs se présente sous deux aspects : un front commun des principaux producteurs du tiers-monde de tel ou tel produit peut avoir simplement pour objet une forte revalorisation des cours et (ou) une organisation du marché où ils auraient voix prépondérante ; il peut aussi, comme c'est le cas pour le pétrole, viser des objectifs politiques ou économico-politiques plus larges et plus fondamentaux, appelant des mesures draconiennes, pour une asphyxie plus ou moins poussée de l'adversaire-partenaire.

C'était déjà presque une évidence que la première hypothèse — pure et simple guerre de prix — était réalisable dans la plupart des cas, d'ailleurs non sans difficultés ni sacrifices provisoires, et sous réserve en tout cas de deux conditions principales : un front commun sans faille des producteurs d'une part, une autodisposition au moins très forte de leurs ressources d'autre part. Cette quasi-évidence pour l'esprit est devenue une évidence expérimentale depuis l'affaire du pétrole, ce qui ne signifie en rien que d'autres guerres des prix vont surgir demain. Mais cette hypothèse pose la question de savoir dans quelle mesure nos économies pourraient supporter de considérables relèvements des prix de tout ou partie des produits de base achetés au tiers-monde.

Des experts de l'I.N.S.E.E. ont récemment calculé qu'un doublement du prix du pétrole entraîne un relèvement général des prix de 1,2 % (3). En extrapolant, nous pouvons avancer qu'un doublement des prix de *tous* les produits de base (alimentaires et matières premières) importés du tiers-monde provoquerait une hausse générale des prix de l'ordre de 2,7 %. Hypothèse absurde que celle où tous les produits, du sol et du sous-sol, se mettraient en branle en même temps, mais qui a le mérite de montrer que l'incidence d'une telle action serait en définitive modeste dans notre inflation, dont les causes fondamentales sont internes, inhérentes à la croissance capitaliste dans les conditions d'aujourd'hui. N'oublions jamais que l'ensemble des exportations du tiers-monde vers les pays capitalistes riches, avec 41 milliards de dollars en 1970, ne représente en valeur qu'à peine 2 % du produit national brut cumulé de tous ces pays riches.

Aussi peut-on penser que le bruit fait récemment autour de la hausse des prix de la plupart des matières premières en 1973 s'est chiffré par trop de décibels. Car il faut noter, en plus de ce qui précède, que s'agissant des matières premières du tiers-monde, à l'exception bien sûr du pétrole, certains records historiques n'ont été battus que parce que les prix s'expriment en unités monétaires dont la valeur a fondu. Le cuivre, qui cote aujourd'hui autour de 1 060-1 070 livres sterling à la tonne, avait atteint 790 livres sterling en 1956 et 815 en 1968. Le record en valeur réelle n'est qu'égalé. La hausse des prix des matières premières en général ne paraît forte que parce qu'elle fait suite à une profonde dépression en 1971-1972, et la revue *Entreprise* notait tout récemment (4) que l'indice des cours mondiaux de l'ensemble des matières premières, en éliminant les variations monétaires, n'était passé que de 100 à 113 dans les cinq dernières années.

Encore convient-il de faire observer que les marchés qu'on appelle mondiaux ne sont en règle générale que des marchés marginaux (d'où leur sensibilité) ne représentant, dit-on, en moyenne pour les métaux que 10 % des transactions réelles. La plupart de celles-ci échappent aux marchés de Londres ou de New-York, ou bien parce qu'elles se font dans le cadre de contrats directs à long terme, ou bien, et de plus en plus, parce que le ou les exploitants de minerai outre-mer et ses transformateurs industriels dans nos pays sont soit les mêmes, soit des sociétés relevant d'un même groupe financier. Les prix alors pratiqués sont certes influencés souvent par les cours mondiaux, mais pas toujours, il s'en faut de beaucoup, et en tout état de cause, en cas d'identité ou de parenté du producteur et de l'utilisateur, les compensations des gains là-bas et des manque à gagner ici se retrouvent en tout ou en partie dans les bilans consolidés. En un mot et pour nous résumer, un relèvement général et substantiel des prix de l'ensemble des produits de base des pays du tiers-monde autres que le pétrole, loin d'ébranler les assises du système économique en vigueur dans les pays industrialisés, serait absorbable sans excessives convulsions par celui-ci.

Il en irait tout autrement d'une guerre économique s'exerçant par des embargos sur des produits d'importance vitale et se

(3) *Entreprise*, 9 novembre 1973.
(4) Idem, n° 950, du 23 novembre 1973.

DEPENDANCE DES NEUF DE LA COMMUNAUTE, EN 1970, AU REGARD DES PAYS DU TIERS-MONDE

Produits	Taux approché de la dépendance en % des besoins	Principaux fournisseurs
Pétrole	du pétrole : plus de 95 % de l'énergie : 45 % de l'énergie en 1972 : 55 %	Proche-Orient et Afrique du Nord.
Minerai de fer	de 40 à 45 %	Libéria, Mauritanie, Angola, Sierra-Leone, Venezuela, Brésil.
Bauxite (ou alumine)	en 1972 : 50 %	Guinée et, accessoirement, Amérique centrale.
Minerai de cuivre et cuivre.	75 %	Zaïre, Zambie, Chili.

proposant d'aller jusqu'à la reddition sans conditions de l'adversaire.

Il n'est pas discutable que les économies des Neuf ne sauraient en aucune façon se passer de près de la moitié de leurs approvisionnements en minerai de fer ou en bauxite, des trois quarts de leurs besoins en cuivre. Mais l'hypothèse qui les en priverait est-elle réaliste ? possible ? probable ? Si les entreprises extractives dans les pays du tiers-monde constituent presque toujours des îlots ou enclaves en quelque sorte extra-territoriaux du point de vue économique, c'est-à-dire sans effet de dépendance ou d'entraînement, si les effectifs ouvriers et les salaires distribués sont généralement faibles à l'échelle du pays, par contre les recettes qu'elles procurent sont pour maints pays considérables. Le fer apporte 85 % au moins des recettes d'exportation de la Mauritanie, 70 % de celles du Libéria ; l'alumine, plus de la moitié des recettes de la Guinée ; le cuivre, des trois quarts aux quatre cinquièmes de celles du Chili ; quelque 70 % de celles du Zaïre, 95 % de celles de la Zambie. Or il s'agit là de pays dont le développement exige impérativement la mise en œuvre des ressources. Nous sommes fort loin de la Libye, de l'Arabie Saoudite et des micro-Etats du golfe Arabo-Persique pour lesquels le pétrole est un tel pactole qu'on peut se reposer un bon moment sur l'or qu'il a déjà permis d'accumuler. Même pour ce pétrole, et compte tenu des fortes hausses de prix jusqu'alors appliquées, les cas de l'Algérie et de l'Irak doivent être disjoints de ceux des Etats ci-dessus, ces deux pays ne paraissant pas en mesure de supporter longtemps sans graves dommages une importante rétention des livraisons.

Comme on l'a déjà vu, les pays du CIPEC n'ont pas su réaliser un véritable front commun pour cet objectif limité consistant à améliorer les prix et régulariser les cours du cuivre, ceux-ci ayant connu après la création de cet organisme les mêmes énormes dents de scie qu'auparavant. Les pays détenteurs de ressources-clés sont fort différents les uns des autres à divers titres, ils n'ont en commun que d'être tous des sous-développés, ce qui ne serait un puissant et durable élément unificateur que si la raison d'être de leurs gouvernements était une lutte radicale contre le système qui les opprime et les exploite. Or ce n'est là que l'exception, et, que ce soit dans le cadre de l'association de Yaoundé avec la C.E.E. ou dans celui de la CNUCED, les gouvernements en question n'ont jamais dénoncé un système mais seulement ses excès, le plus souvent d'ailleurs sous la pression d'une opinion intérieure.

Il en résulte qu'il est hautement improbable que le monde puisse assister prochainement à de rudes et ambitieuses levées de boucliers de la part des pays détenteurs de matières premières dont l'industrie surdéveloppée du monde avancé ne saurait se passer. Et si par extraordinaire des tentatives de cette sorte voyaient le jour, les chances seraient les plus grandes qu'elles fissent long feu. Mais la dépendance vitale des pays industrialisés, et plus spécialement de l'Europe des Neuf, n'en demeurera pas moins un fait objectif. Et malgré leurs efforts couronnés de succès en Australie, voués à l'échec ailleurs, pour découvrir et exploiter de nouveaux gisements susceptibles de réduire ou de contenir le taux de dépendance au regard du tiers-monde, ce taux dans une perspective à moyen terme semble devoir en général plutôt croître que s'affaisser. La menace revêt donc un caractère de permanence, tandis que la situation politique dans les pays du tiers-monde se caractérise par son instabilité. Des obstacles qui paraissent insurmontables dans l'optique actuelle pourraient ne plus l'être dans l'hypothèse, non plus d'actions seulement étatiques mais, dans un autre contexte, de véritables mobilisations nationales et populaires, ou encore d'interventions d'un autre ordre. En effet, à l'exception de la Zambie, les pourcentages considérables qu'apportent les produits miniers dans les recettes d'exportation de nombreux pays n'empêchent pas le secteur des industries extractives et de leurs prolongements (fonderie) de n'intervenir que modérément dans le produit national d'économies encore fondamentalement rurales : souvent moins de 15 %. Même dans les cas où ce taux est plus élevé, cette partie du produit brut n'irrigue pas l'ensemble de l'économie et ne se répercute pas sur le revenu d'ensemble de la population.

En définitive, les matières premières apparaissent bel et bien comme de terribles armes pour des guerres économiques. Sans doute peuvent-elles être dans une certaine mesure à double tranchant. Mais finalement ce sont seules des motivations et des conditions politiques qui peuvent décider de leur emploi, déterminer leur mode d'emploi, assurer leur efficacité dernière. Le champ des investigations et des possibilités est certes, à cet égard, plus étendu qu'il n'a été possible ici de l'entrevoir.

Les menaces en question sont en tout cas, depuis l'an dernier surtout, prises au sérieux par les gouvernements des pays industrialisés sur lesquels elles pèsent le plus. Ainsi le Japon s'est-il orienté vers une politique de stockage intensif. Quant à la France, à la suite d'un important conseil interministériel tenu en mai 1972, elle aurait envisagé la création, pour le cuivre, d'une filière française allant de l'extraction au raffinage et couvrant un quart ou un tiers des besoins ; sur un plan plus général, elle aurait décidé d'entreprendre un effort de stockage et d'encourager les programmes de prospection des grandes firmes en direction de pays situés hors du tiers-monde comme le Canada et l'Australie, et, s'agissant des pays du tiers-monde, prévu une extension des régimes de garantie des investissements pour inciter les capitaux privés à explorer et exploiter le sous-sol de ces pays en dépit d'éventuels risques politiques (nationalisations) (5).

PIERRE JALÉE.

(5) *Le Monde*, 12 mai 1972.

Une chance pour l'industrie pétrolière latino-américaine

Par ELENA DE LA SOUCHÈRE

DEPUIS que les pays arabes ont décidé de réduire leurs exportations de pétrole, la plupart des nations productrices d'Amérique latine annoncent que la découverte ou la mise en exploitation de nouveaux gisements va leur permettre d'accroître sensiblement leur production. Ces découvertes si étrangement opportunes ne relèvent ni de la fantaisie ni de l'illusion. Le sous-sol latino-américain recèle d'immenses réserves inexploitées que le moindre effort de prospection ne peut manquer de révéler. Et aujourd'hui, la triple montée de la demande, des investissements et des prix est précisément de nature à encourager les forages et à permettre l'exploitation de gisements déjà connus mais qui, en raison de conditions naturelles difficiles, exigent au départ une mise de fonds exceptionnellement importante.

L'exactitude de ces assertions est attestée par la récente évolution de la conjoncture pétrolière dans les deux premiers pays producteurs d'Amérique latine : le Mexique et le Venezuela.

Vers la nationalisation au Vénézuéla

LA crise mondiale se produit à un moment particulièrement favorable pour le Mexique : l'effort de redressement entrepris par la PEMEX (la régie pétrolière) commence à porter ses fruits. Au cours des quinze dernières années, le rythme de croissance de l'industrie et des transports, plus rapide que celui de l'extraction pétrolière, amenuisa peu à peu la marge exportable. L'année 1972 marqua le point d'équilibre où la demande interne rejoignit la production ; et l'on en vint à craindre que le Mexique, autrefois grand exportateur, ne devienne à son tour importateur de carburant. Mais les forages entrepris par la PEMEX au cours des trois dernières années ont amené la découverte de gisements exceptionnellement riches dans les Etats de Tabasco et de Chiapas.

Les puits explorés l'an dernier représentent déjà 12 % de la production nationale et ils en représenteront presque le tiers (30 %) à la fin de 1974. La PEMEX a également adopté un plan prévoyant la construction de trois raffineries géantes : la première — dont la construction est déjà avancée — est située à Tula, et la seconde près de Monterrey, la grande cité industrielle du Nord ; quant à la troisième, elle sera établie sur la côte du Pacifique, à Mazatlan, Salina-Cruz ou Las Truchas.

Un porte-parole de la PEMEX, M. Vazquez Dominguez, a déclaré le 5 décembre dernier que la production pétrolière mexicaine doublera dans les sept années à venir, passant de 532 mille barils par jour — niveau actuel — à un million de barils en 1980.

Les autorités mexicaines étudient, par ailleurs, une proposition nord-américaine prévoyant des importations massives de pétrole brut qui serait raffiné au Mexique et exporté aux Etats-Unis. Mais, par contre, les exportations de pétrole provenant de puits mexicains sont envisagées avec beaucoup de prudence. Pour l'instant, les autorités s'emploient à réprimer les exportations dissimulées qui se produisent dans la zone frontière où des milliers de camions et d'automobiles « yankees » se présentent de jour et de nuit aux postes distributeurs mexicains pour faire le plein d'essence.

Voilà quelques jours, un éditorial du grand quotidien de Mexico El Nacional signalait la multiplicité des propositions et des offres d'investissements dont les pays latino-américains sont actuellement l'objet et rappelait que la production de carburant doit satisfaire en priorité la demande interne. L'éditorialiste ajoutait que, dans l'hypothèse où le rapide essor de la production pétrolière dégagerait un solde exportable, priorité devrait être accordée à celles des « nations sœurs » d'Amérique latine qui sont importatrices de carburant et risquent de subir les effets de la crise pétrolière mondiale.

La nationalisation des gisements vénézuéliens sera, en Amérique latine, la conséquence la plus importante et la plus imprévue de la crise pétrolière. Le président élu, M. Carlos Andres Perez Rodriguez, de l'Action démocratique, qui entrera en fonctions en mars prochain, pour la période 1974-1979, a laissé entendre que l'un des premiers actes de son gouvernement sera la nationalisation des gisements pétrolifères, dont la production représente d'ores et déjà 70 % du total de la production latino-américaine.

En prenant cette décision, le nouvel élu rompt-il avec la politique de son parti ? Nullement. Le leader de l'Action démocratique, l'ex-président Romulo Betancourt, dans son livre Politica y petroleo (Politique et pétrole), a justifié son refus de la nationalisation par la crainte de voir les Etats-Unis suspendre ou diminuer, en manière de représailles, leurs importations de pétrole vénézuélien ; décision qui eût entraîné l'effondrement de tout le système économique vénézuélien, puisque les exportations pétrolières représentent 92 % des rentrées de devises. Mais la pénurie de carburant provoquée par les restrictions arabes a fait disparaître cette menace.

La crise actuelle constitue, pour le Venezuela, ce que la seconde guerre mondiale représenta pour le Mexique : la conjoncture qui, ôtant aux Etats-Unis toute possibilité de représailles, permet la nationalisation des gisements pétrolifères.

Les motifs invoqués par le président élu pour justifier sa décision appellent cependant certains éclaircissements : « La majeure partie des concessions actuelles, dit-il, devant revenir à l'Etat d'ici peu d'années, les compagnies ont maintenu au niveau minimum leurs activités d'exploration, et nous risquons que notre industrie, du fait de la non-utilisation des nouvelles techniques et de l'absence de nouveaux investissements, ne dispose plus que d'équipements périmés. Aussi ne nous semble-t-il pas possible d'attendre 1983 pour que l'Etat assume la pleine gestion de la production pétrolière. »

On sait que les craintes exprimées par le nouveau chef de l'Etat ne correspondent pas entièrement à la réalité. La montée de la demande aux Etats-Unis avait obligé les compagnies concessionnaires à accepter les conditions assez dures qui leur furent imposées par le président sortant, le Dr Rafael Caldera (démocrate-chrétien) : augmentation des redevances, droit pour le gouvernement de fixer unilatéralement les prix de vente, nationalisation du gaz naturel et finalement « loi de réversion » en vertu de laquelle toutes les installations doivent revenir à l'Etat sans indemnités, les compagnies devant entretenir le matériel en parfait état et étant obligées de verser caution pour garantir les éventuelles détériorations. En dépit de ces exigences, la production a sensiblement augmenté, passant à 3 390 264 barils par jour au cours du premier semestre 1973, au lieu de 3 074 980 au cours de la période correspondante de 1972.

Mais il ne s'agit plus, pour les autorités vénézuéliennes, de maintenir le rythme de production ou de garantir un taux de croissance raisonnable. La crise pétrolière offre au Venezuela, outre la possibilité de nationaliser les gisements, celle d'accroître massivement la production par la mise en exploitation des gisements du bas Orénoque.

Voilà quatre ans que des géologues vénézuéliens ont décelé la présence de pétrole dans la vallée inférieure de l'Orénoque. Mais ce sont des experts américains qui ont révélé récemment l'importance exceptionnelle de cette nappe pétrolifère qui s'étend depuis le delta du fleuve jusqu'au centre du pays, sur une longueur de 600 kilomètres et une largeur de 48 à 50 kilomètres. Le pétrole de cette région est un pétrole lourd de 8 à 12° de densité API qui contient en outre une très large proportion de soufre. Ces conditions rendent l'exploitation extrêmement onéreuse. On estime que, pour une production donnée, les investissements nécessaires seraient, dans la vallée de l'Orénoque, dix fois supérieurs à ceux qui sont exigés au Proche-Orient. L'exploitation des gisements de cette région n'était donc pas compétitive jusqu'à ce jour. Mais la montée des prix et la pénurie de carburant sur le marché mondial ont créé les conditions dans lesquelles cette exploitation est désormais possible et rentable.

Aussi les offres étrangères abondent-elles et la question des gisements de l'Orénoque fut au centre de la récente campagne électorale. Le candidat démocrate-chrétien, M. Lorenzo Fernandez, proclama que « la ceinture de l'Orénoque ne serait exploitée que par des Vénézuéliens ». De son côté, M. Andres Perez, le candidat élu, affirma que son gouvernement étudierait toutes les offres (investissements, assistance technique, formation de sociétés mixtes), qu'elles émanent du Marché commun européen, des Etats-Unis ou de l'Union soviétique.

D'ores et déjà, huit sondages stratigraphiques ont été réalisés pour le compte du ministère vénézuélien des Mines et Hydrocarbures. Et la Corporation vénézuélienne du pétrole (la régie nationale) a entrepris la mise en œuvre d'un programme prévoyant le forage d'une centaine de puits. Les cartels étrangers ne sont pas restés inactifs à la périphérie de la zone considérée : Phillips Petroleum y produit déjà 88 000 barils par jour et la Creole Petroleum 50 000.

Selon les experts, la mise en exploitation des gisements de l'Orénoque pourrait quintupler les réserves prouvées du Venezuela, qui s'élèvent déjà à treize années de production, soit 16 milliards de barils. Les nouveaux gisements de l'Orénoque, qui représenteraient près de 70 milliards de barils, porteraient les réserves prouvées du pays à plus de 80 milliards de barils, dont 10 % seraient exploitables à assez brève échéance.

Mais l'accroissement des réserves ne se traduira sans doute pas par un accroissement proportionnel des exportations. L'ex-ministre des Mines du président Leoni, M. P. Alonso, qui a récemment exposé ses vues au président élu, estime que la production vénézuélienne devrait au contraire être abaissée de 50 % pour ménager les réserves et augmenter les prix. Il estime que l'importation par les Etats-Unis, soucieux de ménager leurs propres réserves, de quantités massives de pétroles étrangers à des prix relativement bas, constitue un cas typique d'exploitation capitaliste.

Sur ce point, la pensée de l'ancien ministre vénézuélien rejoint celle des dirigeants arabes ; et il est probable que le souci de ménager les pays arabes (alliés du Venezuela dans l'OPEP, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole) entre pour une part dans la thèse exposée par M. Alonso. Mais d'autres voix s'élèvent dans l'Action démocratique pour donner une interprétation nouvelle au slogan de Betancourt : « Semer le pétrole. » Il s'agit aujourd'hui de profiter de la conjoncture pour accroître les exportations et réaliser des bénéfices qui seront réinvestis dans l'industrialisation et le développement.

Il est probable que le président élu tiendra compte de ces divers courants. D'un côté, il acceptera les investissements et l'assistance technique de l'étranger (sans toutefois octroyer aucune concession) en vue de l'exploitation des pétroles lourds de l'Orénoque. Par ailleurs, il mettra en œuvre une politique d'expansion prudente et contrôlée, et s'efforcera de trouver le niveau optimum permettant de concilier production maxima et prix maxima. Toujours est-il que, dès le 28 décembre, l'actuel gouvernement de M. Rafael Caldera a augmenté de 82 % le prix du pétrole vénézuélien.

L'Europe à la recherche d'une nouvelle civilisation

Par HENRI MADELIN *

DANS la crise présente de l'industrie pétrolière, une déclaration d'un président des Etats-Unis mériterait d'être retenue et méditée. Elle date de 1924, et son auteur, Coolidge, ne passe pas pour un prophète des temps modernes. Mais on lui doit une formule qui prend aujourd'hui une saveur tout à fait particulière : « *L'avenir*, annonçait-il, *pourrait tout simplement être abandonné au jeu de l'offre et de la demande s'il ne s'était avéré que le sort de l'industrie pétrolière est si intimement lié à la prospérité et à la sécurité industrielles de la nation tout entière que gouvernement et hommes d'affaires doivent joindre leurs forces pour la solution d'un problème absolument vital* » (1).

Nul secteur de l'industrie pétrolière n'illustre mieux ce propos déjà ancien que celui de la distribution des produits finis. Les difficultés sont considérables pour un problème qui paraît pourtant simple : la satisfaction des besoins des consommateurs. Pourtant, les ordinateurs eux-mêmes peinent à démêler la multitude des données dont il faut tenir compte. Car sur ce marché règne une grande dispersion, qui n'est pas seulement géographique. Les utilisateurs ne sont pas de taille équivalente. Les quantités à fournir et la gamme des produits livrés sont d'une grande diversité. Certains produits se présentent sous forme gazeuse; d'autres sous forme liquide ; les utilisateurs peuvent exiger simplement le remplissage d'un bidon ou d'un jerrican pendant que d'autres emmagasinent dans des citernes de très grande capacité. S'y ajoutent des pointes saisonnières particulièrement fortes, qui nécessitent des politiques d'accompagnement très... raffinées. Le stockage immobilise de l'espace et est d'une gestion assez onéreuse.

En période normale, la demande de bitume — produit nécessaire pour la construction et l'entretien des routes et, en faibles quantités, pour le bâtiment — atteint son zénith en juin. Celle du fuel-oil domestique est au maximum en décembre et en janvier. Les carburants auto et aviation ont leur courbe spécifique ; mais il est bien connu que les clients des stations-service sont fort nombreux au moment des vacances et des « ponts » que laisse le hasard des calendriers officiels.

* Auteur de *Pétrole et politique en Méditerranée occidentale*, paru chez Armand Colin (Paris, 1973).

De difficiles décisions politiques

CHAQUE pays a sa structure propre pour la consommation des différents produits finis. Aux Etats-Unis, par exemple, le marché des essences est prépondérant (de l'ordre de 40 %), car les fuels sont soumis à une concurrence active venant du charbon et du gaz naturel. La République fédérale d'Allemagne a une répartition des différentes catégories proche de celle de la France, alors qu'aux Pays-Bas la part tenue par le gaz naturel est beaucoup plus forte. Dans les pays pauvres et peu industrialisés, les fuels sont généralement peu utilisés, ce qui gonfle en conséquence la part des essences et du kérosène.

Les années 60 ont été décisives pour convertir massivement l'industrie à la découverte des bienfaits d'un fuel dont les prix hors taxes étaient orientés à la baisse ou susceptibles de rabais substantiels.

Mais ce temps béni pour les utilisateurs pétroliers s'efface dans les mémoires. Les prix montent à vive allure.

Dans une interview récente à *Newsweek*, M. Yamani, ministre saoudien du pétrole vient de déclarer : « Le prix du pétrole ne cessera pas d'augmenter jusqu'à ce que l'énergie solaire soit domestiquée. »

Tout pourrait se compliquer dans les économies européennes si la politique de rétention du brut était remise en route afin de conduire à une nouvelle hausse des prix

Des décisions politiques difficiles devraient être prises si les stocks étaient sérieusement entamés, ce qui n'est encore le cas dans aucune économie occidentale. Il faudrait rationner l'essence, freiner la consommation d'électricité et mettre en chômage partiel des industries grosses dévoratrices d'énergie. Pour prendre de telles mesures, il faut que règne un certain consensus et que la pression des intérêts de l'automobile ne soit pas trop forte. Les opinions doivent être préparées, ce qui ne se fait guère lorsque l'on maintient les consommateurs dans un état d'euphorie rassurante.

Chaque économie européenne connaît de toute façon un déficit d'approvisionnement par rapport aux besoins actuels, puisque les livraisons de pétrole brut se font au mieux sur la base des neuf premiers mois de 1973. Il est extrêmement difficile de saisir ce qui se passe aujourd'hui pour chaque pays qui cherche à faire face à la rareté et au renchérissement des approvisionnements. Quelques critères permettent cependant de poser des points de repère.

(Lire la suite page 14.)

(1) Cité par Jean Masseron : *l'Economie des hydrocarbures*, éditions Technip, Paris, 1969, p. 369.

LES PROFITS DES PAYS PRODUCTEURS ET DES COMPAGNIES

Bien avant la crise d'octobre, les compagnies pétrolières s'étaient émues des énormes réserves en devises que détiennent les pays arabes producteurs. Les chiffres cités ont fait naître une crainte et un espoir : crainte que les pays arabes n'utilisent cette masse monétaire contre les pays industrialisés, espoir que ceux-ci pourraient riposter à l'« arme du pétrole » en menaçant de bloquer les avoirs des pays arabes dans les banques occidentales.

En fait, il convient de rappeler comment se répartissent les profits de l'industrie pétrolière. Sur un litre de supercarburant, vendu 1,35 F, le pays producteur ne reçoit que 0,09 F, alors que l'Etat français, par voie fiscale, en retire 0,90 F. Quant aux bénéfices des compagnies pétrolières, ils ont considérablement augmenté depuis le début de la crise, comme l'indique le tableau ci-dessous, valable pour le troisième trimestre de 1971, 1972 et 1973 :

PROFITS DES COMPAGNIES EN MILLIONS DE DOLLARS

	1971	1972	1973
— British Petroleum	87,0	35,0	135
— Standard Oil of Indiana	93,3	107,3	147,3
— Gulf Oil	141	110	210
— Standard Oil of California	135	150	226
— Mobil Oil	134,1	140,9	231,2
— Texaco	218,2	207,4	307,4
— Royal Dutch Petroleum	209,3	110,5	413,7
— Exxon	357	353	638

— LA CONFERENCE DES CONSEILLERS ET ATTACHES JURIDIQUES D'AMBASSADE *a offert un lunch à l'intention des diplomates et juristes qui ont pris part aux premières journées d'étude de sa cinquième année. Elle rappelle qu'il est possible d'obtenir communication des travaux de ses quatre sessions précédentes en s'adressant au secrétariat : 2, avenue de Camoens, 75016 Paris. (Téléphone : 870-38-87.)*

(Suite de la page 13)

a) La place des sociétés étrangères sur le marché national varie fortement d'un pays à l'autre. L'ENI n'a guère plus que 25 % du marché italien, alors que les sociétés nationales ont plus de 50 % du marché français. Les multinationales dominent largement en Grande-Bretagne, en République fédérale allemande et aux Pays-Bas.

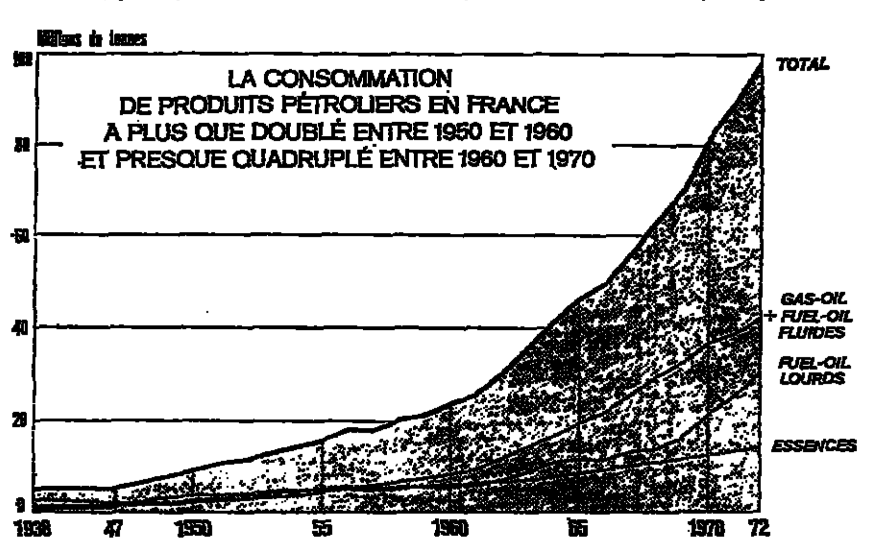
b) Les grandes sociétés internationales soumises aux restrictions des Arabes se sont efforcées d'augmenter leurs enlèvements de brut dans les pays producteurs non arabes et ont fait elles-mêmes la répartition entre leurs filiales en fonction de leurs intérêts propres et compte tenu du niveau atteint par les prix pétroliers sur les différents marchés de consommation. Ceci peut contrecarrer les politiques nationales qui, hormis celle de la France, ne disposent pas généralement d'un arsenal juridique permettant d'obliger les sociétés à respecter les règles du jeu national.

c) Les pays consommateurs ont tendance à agir en ordre dispersé et à conclure des contrats de fourniture directement avec les sociétés d'Etat des pays producteurs. On a annoncé récemment des accords en ce sens entre l'Iran d'une part et l'Allemagne et l'Italie d'autre part. La France fait de même, mais dans une discrétion plus affirmée. L'Europe, sur ce point, apparaît bien déchirée entre son atlantisme de toujours et ses efforts d'ouverture vers les pays méditerranéens.

d) A plus long terme, la capacité de riposte à la dépendance actuelle en matière pétrolière ne peut se mesurer que si l'on analyse de près les bilans énergétiques de chaque pays. Dans ce domaine, le Japon et l'Europe occidentale sont mal lotis par rapport à l'Amérique du Nord, l'U.R.S.S. et la Chine. En Europe même, l'Italie et la France sont en plus mauvaise posture que la R.F.A., le Royaume-Uni et surtout les Pays-Bas.

Dans la période actuelle, le marché de la distribution française connaît des soubresauts inquiétants. Sa fragilité se révèle dès que survient une brusque tension. Selon une vieille habitude, les consommateurs se mettent à stocker. Telle société pétrolière annonce que pendant le mois d'octobre 1973 elle a vendu 40 % de plus qu'en octobre 1972 à la sortie de ses raffineries. Il en est de même en Italie.

S'il y a risque de restrictions, les Français pensent immédiatement à leur automobile. Or la vente de l'essence en France est organisée de façon assez complexe. Il existe une grande variété de situations pour le marché et la gérance des 45 000 stations-service réparties sur l'ensemble du territoire, depuis le « pistard » jusqu'aux revendeurs de marque (65 %) en passant par le gérant libre (22 %) et le détaillant libre (12 %) propriétaire de l'ensemble de la station, y compris le matériel.



L'ACCROISSEMENT DE LA CONSOMMATION ETAIT TROP RAPIDE POUR DURER, MEME SANS LA RETENTION DU PETROLE ARABE

Mais le marché de l'essence ne représente que 15 % de la consommation totale. Ce qui se passe pour la fourniture du fuel est moins connu et plus chaotique. Car la distribution du fuel est un problème compliqué, et il suffit souvent de quelques grains de sable pour enrayer une mécanique passablement sophistiquée. Il y a en France 5 % d'importateurs indépendants qui ne passent pas par le circuit des grandes sociétés. Ils achètent habituellement du brut raffiné à Rotterdam ou à Gênes ; dans ces deux ports, en effet, il est habituellement possible d'acquérir des surplus qui n'entrent pas dans les circuits intégrés. Quand l'abondance règne, les prix sont à la baisse et l'opération est intéressante ; elle permet de capter des clients sur le marché français. Mais quand les hausses atteignent des sommets vertigineux, comme présentement, il devient insensé d'acheter à Gênes ou à Rotterdam. Les quantités attendues n'arrivent plus sur le marché français ; surgit alors le risque d'une pénurie et d'une escalade des prix. Ces indépendants ont dans leur clientèle des collectivités publiques qui procèdent pour leurs achats de fuel par adjudications sous pli fermé et appels d'offres. En période de pléthore, ils font généralement les meilleures propositions ; mais quand la source se tarit, ils ne peuvent plus approvisionner leurs contractants.

Ajoutons que le marché de détail du fuel domestique est tenu à 50 % par des revendeurs autonomes par rapport aux compagnies pétrolières. Ils sont les successeurs des « bougnats » d'autrefois, qui sont passés du charbon au fuel ; abandonnant leurs charrettes à bras et leurs voitures à cheval, ils ont augmenté leur personnel en col blanc et acquis des camions de livraison.

Entre les importateurs indépendants et les revendeurs au détail, d'une part, et les grandes compagnies ayant l'autorisation de raffiner en France, d'autre part, l'atmosphère n'est pas très irénique. Elle ne l'a jamais été, mais, aujourd'hui, la tension est particulièrement vive. Les premiers accusent les seconds de vouloir casser toute concurrence. Les représentants des groupes pétroliers accusent les autonomes de ne pas respecter les règles du jeu en favorisant tantôt des rabais, tantôt des stockages, tantôt des crises artificielles dans les livraisons. Par ailleurs, les pétroliers ont à défendre devant la nation une image de marque passablement dégradée à la suite de la dénonciation de pratiques d'ententes mutuelles contraires à la liberté du commerce et de l'industrie.

Certains produits commencent à manquer. Pour le fuel domestique notamment, des importateurs de produits raffinés ont été « autorisés à puiser dans leurs stocks de réserve » pour ne pas léser abusivement leur clientèle habituelle. A la suite d'un arbitrage laborieux, le ministre du développement industriel a obtenu que « *les raffineurs français mettent à la disposition des mêmes importateurs une part notable des ressources qui leur font défaut* ». Et l'on reparle de revitaliser dans la profession les vieilles chambres de répartition prévues pour les périodes de rationnement et de pénurie.

Les producteurs arabes tiennent donc partiellement entre leurs mains les clés du confort et de la prospérité dans les sociétés industrielles avancées de l'Europe occidentale. Ils ont intérêt à savoir jusqu'où ne pas aller trop loin. La peur n'est jamais bonne conseillère. La tension qui sévit sur le marché de la distribution et l'anxiété qui s'empare des consommateurs européens, japonais et américains, pourraient monter à leur paroxysme, ruiner d'un seul coup la fragile détente internationale et miner les assises du « condominium » américano-russe. A moins que cette situation n'oblige l'Europe à trouver une forme de civilisation plus inventive et plus audacieuse dans ses relations avec le tiers-monde.

HENRI MADELIN.

Puissant et vulnérable, l'impérialisme japonais

Par PATRICE DE BEER

« Si les autres pays ne nous respectent pas, nous serons peut-être obligés de réfléchir à la nécessité de posséder un jour un armement nucléaire », nous déclarait l'été dernier le porte-parole du ministère japonais des affaires étrangères. Il faisait en particulier allusion à l'opposition de la France à l'attribution au Japon d'un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies et aux limitations imposées à la pénétration économique nippone en Europe. Le Japon traverse une période de frustration politique à laquelle s'ajoutent de graves difficultés économiques.

Sa relative faiblesse politique et les accords qui le lient aux Etats-Unis ne rendent guère possible une renaissance de cet impérialisme militaire qui voulait se lancer à la conquête du monde et bouter les Blancs hors de sa chasse gardée asiatique. Cependant, la pénétration du Japon en Asie non communiste est très importante : elle lui permet de contrôler de larges secteurs de l'économie de ces pays et d'en exploiter les richesses à son profit.

Il n'est donc pas surprenant que les Japonais accordent une importance toute particulière à la visite que leur premier ministre, M. Tanaka, va effectuer en Asie du Sud-Est où, du 7 au 17 janvier, il visite les Philippines, la Thaïlande, Singapour, la Malaisie et l'Indonésie.

LE Japon est sans doute le pays industrialisé le plus atteint par la récente crise de l'énergie. Son économie, fragile en raison de son fort taux d'expansion, de sa dépendance de l'extérieur (pour les matières premières, les produits énergétiques et les marchés), du lourd endettement de ses entreprises, se prépare à une période de croissance zéro, voire de récession. Ses besoins sont immenses, les ressources disponibles sont limitées et la concurrence sévère. Les pays producteurs entendent de plus en plus toucher leur part des bénéfices obtenus par la transformation de leurs produits bruts.

Quelques chiffres simples montrent combien l'économie japonaise est vulnérable : elle importe plus des quatre cinquièmes de ses fournitures énergétiques, contre moins de la moitié en 1960. Le pétrole en représente près des trois quarts (environ 200 millions de tonnes) et, en 1971, 84,7 % de celui-ci provenait du Proche-Orient, le reste étant presque exclusivement du pétrole indonésien. Mais pour plus de 80 % la consommation pétrolière nippone est contrôlée par des firmes américaines. Le Japon achète aussi à l'extérieur 99,1 % de son mineral de fer (92,1 % en 1960), 85,9 % de son coke (56,2 %), 100 % de sa bauxite, 89,3 % de son cuivre (4,3 % en 1953). Ses besoins en métaux non ferreux étaient en 1971 vingt-deux fois plus importants qu'en 1953. Et cette liste est loin d'être exhaustive...

L'Asie du Sud-Est vend une bonne partie de ses matières premières au Japon : en 1970, 39,9 % des importations nippones de cuivre provenaient des Philippines, 47 % de la bauxite de Malaisie et d'Indonésie ; cette dernière lui fournissait aussi 11,2 % de son nickel. Ces pourcentages sont appelés à s'accroître sensiblement au cours des prochaines années.

Frappé dans ses forces vives, le Japon devrait réagir aux difficultés qui menacent son économie en tentant de trouver de nouveaux fournisseurs plus diversifiés et de nouveaux marchés tout en s'efforçant de tirer plus de ses partenaires habituels. L'U.R.S.S., toute proche, lui tend les bras, non sans arrière-pensée, en lui offrant de participer au développement de la Sibérie. Une entente de fait nippo-soviétique aurait pour résultat immédiat d'isoler ou de menacer la Chine ; Tokyo s'y refuse fermement aujourd'hui. Mais la pression des circonstances pourrait le faire changer d'avis en dépit du peu de sympathie des Japonais à l'égard des Russes et de leur méfiance envers ce voisin puissant.

Les pays non communistes d'Asie (1), partenaires économiques de longue date du Japon, voisins faibles et dispersés qui attendent beaucoup de lui pour sortir de leur sous-développement, disposent eux aussi d'importantes réserves de matières premières et d'une abondante main-d'œuvre à bon marché. Ils ne sont pas encore sensibles au danger de la pollution, qui a déjà fait tant de morts dans l'archipel. Investi par les Etats-Unis d'une mission de « gendarme » régional, le Japon s'efforce depuis 1965, sous l'impulsion du premier ministre Sato, de jouer un rôle de leader des pays asiatiques non communistes. Mais il doit faire face à la concurrence de la Chine et à la méfiance de peuples n'ayant pas gardé le meilleur souvenir de la « sphère de coprospérité asiatique » des années 30 et 40.

Des liens de dépendance

POUR lutter contre l'image du commerçant nippon avide de profits rapides, corrupteur et sans scrupules, pressé d'exploiter marchés et ressources, qui menaçait le bon renom du Japon, le patronat, en collaboration avec le ministère des affaires étrangères (Gaimusho) et celui de l'industrie et du commerce international (MITI), a mis au point au printemps de 1973 des « *règles pour les investissements dans les pays en voie de développement* ». Ces textes rappellent que ces investissements doivent aussi bénéficier aux « *pays hôtes* » ; comme nous le déclarait un responsable du MITI, « *le comportement des entreprises nippones à l'étranger n'est pas aussi bon que nous le voudrions* ». Or le principal objectif de la politique japonaise est le développement économique, et la tâche primordiale de ses diplomates est d'y participer. L'unique intérêt des hauts fonctionnaires du Gaimusho que nous avons rencontrés à Tokyo était commercial ; leur connaissance de la situation politique des pays dont ils s'occupaient était limitée, mais ils connaissaient par cœur les chiffres du commerce et des investissements.

Les manifestations anti-japonaises qui se sont déroulées ces dernières années dans plusieurs pays asiatiques, en particulier à Bangkok à l'automne 1972, ont opportunément rappelé à Tokyo les limites qu'il ne fallait pas dépasser dans les affaires sous peine de raviver un nationalisme qui se tournerait contre ses intérêts. L'exemple de la Thaïlande est à cet égard intéressant. Ce pays ne dispose pas d'énormes ressources minérales exportables. Il n'est que le septième partenaire asiatique du Japon, mais celui-ci est son premier partenaire : en 1972, la Thaïlande a importé pour 522 millions de dollars du Japon et y a vendu pour 252 millions, soit un déficit de 270 millions de dollars. Tokyo lui achète 60 % de ses matières premières (2) et lui fournit environ 40 % de ses importations (produits manufacturés, équipements).

Ce déficit rend la Thaïlande de plus en plus dépendante du Japon. Cet endettement limite aussi les possibilités de Bangkok d'acheter à l'étranger et le pousse à adopter une politique plus nationaliste. Au lieu de vendre, les Japonais investissent sur place, prenant le contrôle de secteurs-clés de l'industrie et rendant plus difficile le développement d'une véritable industrie nationale. A la fin de 1971, 41 % des investissements étrangers en Thaïlande étaient japonais (3). Comme nous le disait le responsable de l'Asie du Sud-Est au Gaimusho : « *Si les échanges d'un pays avec un autre pays dépassent un tiers du total de ses échanges, cela crée un lien de dépendance ; c'est le cas par exemple pour l'Indonésie, les Philippines ou la Thaïlande.* »

La prise de conscience de cette dépendance fut à l'origine des manifestations de 1972, le mécontentement de la jeunesse étant utilisé par le gouvernement pour faire pression contre Tokyo afin d'obtenir des conditions plus favorables. Un an plus tard, ces mêmes étudiants faisaient tomber la dictature des maréchaux Thanom et Prapass. Peu après, un des principaux responsables étudiants de Bangkok fut invité à Tokyo par deux associations estudiantines nippones, l'une d'extrême droite et l'autre liée à M. Nakasone, chef du MITI et ancien responsable de la défense, tandis que le président de l'Association de coopération économique Japon-Thaïlande, M. Sato, demandait à le rencontrer. On lui offrit des fonds pour la conférence des étudiants d'Asie du Sud-Est qu'il voulait organiser. On lui demandait seulement d'en changer le thème : au lieu de parler de l'impérialisme nippon, n'était-il pas plus constructif de discuter du rôle des étudiants dans le développement ?

Une conséquence plus importante de ces manifestations fut la réunion ministérielle nippo-thaïlandaise qui se réunit en janvier 1973 : elle décida d'aider les exportations thaïlandaises vers le Japon et de ne plus « lier » l'aide japonaise à Bangkok. Mais cette dernière mesure n'est pas aussi désintéressée qu'elle peut le paraître. En effet, elle devrait bénéficier aux nombreuses entreprises japonaises établies dans la région et aider à une décentralisation industrielle au niveau de l'Asie, à ce « *remodelage de l'Asie* » calqué sur le « *remodelage de l'archipel nippon* » proposé par M. Tanaka.

Remodeler l'économie de l'Asie en fonction des besoins du Japon, tel semble être l'objectif des dirigeants nippons. Le Japon revient de loin, depuis la défaite de 1945. Patiemment, il a rebâti sa puissance industrielle, utilisant d'abord les ressources nationales, avant d'aller se fournir à l'étranger, et premièrement dans l'ancienne « *sphère de coprospérité* ». Tout a commencé par la politique de réparation des dommages de guerre, programme mis en place essentiellement par les hommes d'affaires nippons pour exporter leurs produits vers des pays dépourvus de devises. Environ 1,2 milliard de dollars ont été dépensés en « réparations » versées à quatre pays (Philippines, Birmanie, Indonésie et Vietnam du Sud) et 737 millions en prêts, la majeure partie de ces sommes étant données en biens et services, renforçant ainsi les courants d'échanges et permettant d'intéressants investissements et prises de participation. Ces réparations renforçaient aussi les gouvernements du « monde libre » par la fourniture, par exemple, d'une usine de munitions aux Philippines.

L'aide a pris le relais des réparations, soit directement, soit par l'intermédiaire d'organismes internationaux, en particulier la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement (BAD), présidée par un Japonais. Cette assistance, liée dans une proportion d'environ 90 %, est octroyée dans des conditions plus rigoureuses que celle des pays occidentaux ; elle représente près de 60 % de l'aide publique totale à l'Asie du Sud-Est et 81 % de la totalité de l'aide nippone. Il s'agit pour les deux tiers de prêts, dont bénéficient surtout les principaux partenaires commerciaux du Japon : en 1970, 97 % des prêts sont allés à l'Indonésie et à la Thaïlande et 80 % des dons à l'Indonésie, aux Philippines, à la Birmanie et à Singapour. En Extrême-Orient, Taiwan et la Corée du Sud n'ont pas été oubliés.

L'objectif de cette aide est avant tout de profiter à l'économie de l'archipel : les dommages de guerre ont été remboursés à la Malaisie par la fourniture de navires ; en 1971, ce même pays n'a pu utiliser un prêt de 50 millions de dollars proposé par Tokyo depuis cinq ans. Au dire de son premier ministre, le prince Abdul Rahman, les conditions étaient telles qu'il était préférable de se passer de prêt.

L'industrie japonaise a beaucoup investi en Asie, directement ou par prise de participation ou encore par le truchement d'intermédiaires locaux. Aux Philippines, l'absence de garantie des investissements a incité les Japonais à prêter aux entreprises locales ; en Indonésie, ce sont des firmes philippines à capitaux nippons qui exploitent le bois. C'est ainsi qu'en 1971 les investissements « philippins » dans ce pays dépassaient ceux du Japon (16,9 % contre 16,8 %).

Cette pénétration s'est considérablement développée au cours des cinq dernières années. Plusieurs facteurs y ont contribué : nécessité de toujours trouver de nouveaux marchés et de nouvelles ressources pour une économie boulimique ; renforcement du protectionnisme des pays asiatiques obligeant à construire des usines sur place ; hausse des salaires des ouvriers nippons alors que les autres travailleurs asiatiques se contentaient de salaires de misère et ne pouvaient faire grève ; conditions d'investissement favorables (à Taiwan on retrouve son capital en un ou deux ans) ; désir d'exporter la pollution. Ainsi, à Taiwan, la ville de Kaohsiung est aussi polluée qu'une agglomération nippone. Mieux vaut produire moins cher — quitte à subventionner les industries de l'archipel qui sont pénalisées — et déverser ses fumées et ses déchets, installer papeteries, cimenteries, raffineries et usines chimiques à l'étranger plutôt que chez soi.

Principal fournisseur, client et investisseur des pays asiatiques non communistes, le Japon a peu à peu étendu son contrôle sur leur économie, en particulier à Taiwan et en Corée du Sud, et aux Philippines, en Indonésie, en Malaisie, à Singapour et en Thaïlande qui représentent la presque totalité de ses échanges avec la région. Le président de la BAD, M. Watanabe, a clairement défini le rôle des pays

(1) Pour les Japonais, l'Asie du Sud-Est regroupe tous les pays non communistes d'Asie, de la Corée au Pakistan, alors qu'elle se limite en fait aux pays situés entre les Philippines et la Birmanie, d'où la difficulté de comparer statistiques japonaises et étrangères.

(2) Les matières premières représentent près de 100 % des exportations de la Malaisie vers le Japon, près de 90 % pour l'Indonésie, 80 % pour les Philippines.

(3) Selon le MITI, en 1971, les investissements japonais représentaient 31,9 % des investissements étrangers en Corée du Sud, 16,8 % en Indonésie (mais il faut y ajouter les investissements philippins, voir plus bas), 14 % à Taiwan, 11,4 % en Malaisie, et (en 1972) 23,9 % aux Philippines. Il ne s'agit que des investissements directs.

BIBLIOGRAPHIE

DEUX ouvrages récemment parus montrent l'endroit et l'envers d'un Japon que l'on connaît encore trop mal en France. Le Nouvel Impérialisme japonais *(1) — dont, et c'est regrettable, le sous-titre anglais* « coprospérité dans la grande Asie orientale », *rappelant la politique nippone d'avant-guerre, a été omis dans la traduction — est un livre militant montrant les dangers que fait courir à l'Asie un Japon qui se réarme et veut faire du continent qui l'entoure un nouveau vassal économique.* Le Japon d'aujourd'hui *(2) brosse les principaux aspects du système économique de l'archipel.*

Il semble à première vue curieux que, dans ce Japon d'aujourd'hui, *on ne parle pratiquement pas de politique. Mais, pour les gouvernants de Tokyo, liés de longue date au monde industriel, dont ils appliquent le plus souvent les directives, la politique semble un succédané, une « superstructure » de l'économie. Faire de la diplomatie, c'est « vendre » le Japon à l'étranger ; faire de la politique, c'est « administrer » le pays afin que l'expansion économique ne connaisse aucun frein.*

Et pourtant, après nous avoir donné une étude solide et appuyée sur des chiffres récents, M. Moreau aurait dû aller plus avant dans les problèmes politiques et sociaux et ne pas rejeter l'importante question de la pollution à la fin de son livre. La société japonaise est malade, en crise, les nuisances tuent chaque jour, créent de nouvelles maladies (Minamata), transforment les villes en bouillons de culture alimentés par les déchets industriels ; l'opposition, bien que privée de programme et divisée, a pris le contrôle des administrations locales dans les régions industrielles, et le parti libéral-démocrate, au pouvoir depuis plus de vingt ans, est sur le déclin. Enfin, la politique d'expansion économique en Asie n'est guère évoquée.

C'est à elle que s'est attaché le livre de Jon Halliday et Gavan McCormack. Il analyse la renaissance du « complexe militaro-industriel » que l'on croyait détruit depuis 1945, les liens parfois contradictoires entre Tokyo et Washington, la reprise de l'expansion militaire des années 30 et 40 sous une forme plus économique. Comment le Japon est-il parvenu à rétablir ses relations économiques avec les pays asiatiques par le biais de « réparations » de guerre qui bénéficiaient essentiellement à l'industrie japonaise ; comment les Japonais exploitent les richesses asiatiques, construisent outre-mer des usines trop polluantes pour eux, se débarrassant d'un matériel suranné et utilisant une main-d'œuvre docile et mal payée fournie par des gouvernements locaux avides de yens. Comment, enfin, ils tentent de renforcer les tenants du « monde libre » que sont les dictatures militaires de Séoul, Manille, Taiwan, Saigon, Djakarta ou Phnom-Penh par le biais de l'« aide » au développement.

Cependant, le Nouvel impérialisme japonais *aurait dû être mis à jour car les chiffres sur lesquels il se fonde sont parfois vieux de deux ou trois ans et les choses ont rapidement changé, accentuant des évolutions, ou les infléchissant. De plus, en voulant critiquer trop systématiquement la politique de Tokyo, les auteurs ont négligé parfois les aspects plus subtils de la pénétration nippone et le soutien qu'elle rencontre au sein de la population japonaise.* « Comment pouvons-nous expliquer à nos compatriotes qu'il ne faut pas investir en Asie, vendre et acheter aux pays de cette région car c'est de l'exploitation impérialiste ? » *nous demandait avec résignation un militant de gauche japonais. Malgré cela, ce livre constitue un travail de base sur un sujet encore peu connu en Europe.*

P. de B.

(1) *Le Nouvel Impérialisme japonais*, de Jon Halliday et Gavan McCormack (traduit de l'anglais), le Seuil, collection « Combats », Paris, 1973, 284 pages, 27 F.

(2) *Le Japon d'aujourd'hui*, de Maurice Moreau, Armand Colin, collection « U prisme », Paris, 1973, 336 pages, 15 F.

asiatiques dans un rapport présenté en 1971 à la Conférence du plan de Colombo : *« L'Asie, complémentaire en ressources des régions voisines de l'Asie orientale et du Pacifique occidental »* — sous-entendu du Japon — n'a pas à chercher sa voie propre de développement, mais doit s'adapter aux besoins du marché mondial, lui fournissant matières premières et denrées alimentaires et absorbant les produits manufacturés des pays développés. Une telle déclaration choqua les pays intéressés. Elle avait pourtant le mérite d'être claire.

L'Asie est d'autant plus vulnérable aux pressions du Japon que celui-ci est son principal partenaire commercial, alors qu'elle ne représente pas le quart du commerce extérieur nippon : en 1971, 17,3 % des importations et 24 % des exportations du Japon se faisaient avec l'Asie, contre 28,3 % et 35,8 % en 1955. Les Philippines, la Thaïlande, l'Indonésie, la Malaisie, la Corée du Sud et Taïwan font au moins le quart de leurs échanges avec le Japon. L'interruption ou la réduction de ceux-ci porterait un coup très dur à leur économie alors que le Japon pourrait, en cas de nécessité, s'y résigner au profit d'autres partenaires.

De plus, par le biais de ces prêts, investissements, aides, le Japon contrôle une bonne partie des ressources de la région. Pour 46,2 % son budget de coopération culturelle est dépensé en Asie, en particulier pour promouvoir l'étude de la langue japonaise (contribution à huit chaires de japonologie) et à former des boursiers aux techniques nippones. Des relations étroites lient aussi les milieux économiques et politiques de Tokyo à leurs homologues de Djakarta, de Manille ou de Séoul. Par exemple, le chef de l'Etat indonésien, le général Suharto, a fait des études militaires au Japon. Enfin, nombreux sont les dirigeants asiatiques sensibles aux enveloppes généreusement distribuées par des « amis » japonais.

Cette politique d'hégémonie économique du Japon en Asie non communiste — menée par des dirigeants qui ont souvent connu la période de conquête militaire, ou y ont participé — n'a pas seulement des implications économiques. Il est trop simple de prétendre que l' « impérialisme » militaire nippon aurait fait place à un « impérialisme » économique, comme si les deux n'avaient pas été liés. Car ce dernier se traduit dans la politique extérieure japonaise : alliance avec les Etats-Unis ; promotion de la coopération régionale pour équilibrer la puissance chinoise et renforcer le bloc « libre » sous son leadership ; coopération économique permettant d'instaurer un système d'échanges bénéfique au Japon. La coopération militaire n'existe pas encore. Mais, en 1970, le directeur de l'agence de défense nippone déclarait que la défense de l'archipel couvrait *« des zones outre-mer et leur périphérie »*, ce qui voulait dire, selon le porte-parole des affaires étrangères, que la *« sécurité »* du Japon pourrait inclure le Vietnam, Taïwan et la Corée. En ce qui concerne cette dernière, M. Kimura, ministre *ad interim* des affaires étrangères en 1971, affirmait que le but des prêts accordés à Séoul était *« de promouvoir la prospérité économique et la stabilité politique en Corée »* (4).

Le poids du Japon devrait encore s'accroître dans la région au cours des années 70, et seule la Chine semble pouvoir y faire opposition. Selon le Centre de recherches économiques nippon, pendant cette période les exportations japonaises devraient être multipliées par trois et les importations par 1,6 pour atteindre respectivement 17 et 8,6 milliards de dollars, faisant passer le déficit des pays asiatiques à 3,7 milliards de dollars. La structure des échanges ne serait donc pas sensiblement modifiée. Quant aux investissements, ils atteindraient 5,5 milliards de dollars. Ces chiffres datent d'avant la crise israélo-arabe d'octobre.

Celle-ci risque d'apporter de nouvelles données aux relations nippo-asiatiques. L'Indonésie, par exemple, est de plus en plus indispensable au Japon, à qui elle fournit 15 % de son pétrole ; elle envisage de doubler sa production au cours des prochaines années. Cela devrait en théorie lui donner plus d'indépendance à l'égard de Tokyo, car elle bénéficie d'un moyen de pression efficace. Mais Djakarta a déjà accepté de rembourser en pétrole sur vingt ans un prêt accordé en 1972. De plus, la protection des voies de passage des tankers apportant au Japon le pétrole du Proche-Orient (le détroit de Malacca entre la Malaisie et l'Indonésie, et les détroits de la Sonde et de Lombok en Indonésie) par la marine de guerre nippone a été demandée en 1969 par des hommes d'affaires (5). En dépit de la réticence actuelle du Japon à faire sortir ses forces de l'archipel, un tel plan pourrait ressortir des tiroirs si l'approvisionnement en carburant était coupé.

A cet égard, le précédent de la crise de 1929 et de ses conséquences sur la politique japonaise n'est guère rassurant pour les pays asiatiques. Les dirigeants nippons avaient alors réagi en instaurant une dictature militaire qui partit à la conquête de marchés et de sources de matières premières, au nom de la *« mission civilisatrice »* de l'Empire du Soleil Levant ; aujourd'hui, Tokyo parle de coopération et de développement économiques. Derrière une façade démocratique, le gouvernement japonais est toujours l'émanation des mêmes forces économiques, bien que l'influence des milieux militaires ne soit plus aussi importante qu'avant guerre.

PATRICE DE BEER.

(4) Voir *le Nouvel Impérialisme japonais*, de Jon Halliday et Gavan McCormack.

(5) Voir la communication au vingt-neuvième congrès des orientalistes (Paris, 1973) du professeur Frank C. Langdon, de l'université de Colombie britannique (Canada), *Japan's Economic Approach to Southeast Asia*.

ENTRE LA QUÊTE DU PROFIT ET L'EMPRISE DE L'IDÉOLOGIE

Cynisme, pétrole et diplomatie

Par GUY DE BOSSCHÈRE

DANS l'innombrable littérature consacrée au problème de l'énergie, peu de livres, même récents, avaient prévu la crise actuelle et ses réelles conséquences. Certains les ont évoquées, comme une vague hypothèse, sans grande consistance, et à échéance variable. Mais aucun ne semble avoir évalué à sa juste mesure l'importance du tournant décisif qu'elles impriment au « jeu » des rapports économiques planétaires. N'est-ce pas explicable par le fait que la grande masse de cette littérature est produite en Occident, et reflète sa vision étroitement égocentrée, des choses ? On en a l'impression, même en lisant les meilleurs d'entre ces livres. Ils permettent toutefois de mieux comprendre (parfois à l'insu de leurs auteurs, qui ne semblent pas toujours entrevoir la conclusion logique de leurs propres raisonnements) comment, et par quels enchaînements, la situation a évolué jusqu'à aujourd'hui, jusqu'à cette tragique « rupture », qu'une lecture plus attentive eût pu sans doute discerner en transparence.

La Géographie mondiale de l'énergie, de Donald W. Curran, se présente plutôt comme un « manuel » de vulgarisation que comme une œuvre polémique (1). Par son ambition d'exhaustivité, dans le domaine de l'information, cet ouvrage déborde, d'ailleurs, un peu du cadre du seul enjeu pétrolier. Néanmoins, ses utiles définitions ou re-définitions, ses nombreux schémas et sa remarquable documentation contribuent à situer exactement le pouvoir pétrolier dans le contexte plus large des forces énergétiques, à préciser leurs natures et leurs respectives destinations spécifiques, à préciser leurs rapports. Le plus important réside, peut-être, dans l'information que fournit l'auteur sur l'état actuel des recherches et des réalisations obtenues dans le domaine des énergies solaire et nucléaire. Il en ressort que l'échéance d'une « soudure » éventuelle demeure encore lointaine, ce qui apparaît renforcer singulièrement la position de l'atout pétrolier.

C'est ce que confirme magistralement Jean-Marie Chevalier, tout au long de son ouvrage, le Nouvel Enjeu pétrolier (2). « L'énergie, écrit-il, occupe en effet une place vitale dans le monde actuel et le pétrole en fournit plus de la *moitié*. » Dans une synthèse éblouissante, mais solidement charpentée (à laquelle on souhaiterait consacrer plus que quelques lignes), l'auteur analyse, avec un incomparable mordant, tous les facteurs de l'affrontement que suscite l'enjeu pétrolier dans le monde, et éclaire les mouvements contradictoires qu'entraîne leur rencontre. En fait, trois groupes d'intérêts sont aux prises : les grandes « compagnies » pétrolières internationales (sous la houlette du capitalisme américain), les pays producteurs et les Etats importateurs (généralement dépourvus de ressources en fuel).

Mais comment expliquer que dans ce combat, qui semblait jusqu'ici inégal, les plus faibles, apparemment (les pays producteurs), soient précisément ceux qui ont réussi aujourd'hui à renverser la situation en leur faveur ? C'est, répond Jean-Marie Chevalier, à l'occasion d'une coïncidence fortuite, celle du « report du relais de l'énergie nucléaire » avec la soudaine prise de conscience des pays producteurs de leur puissance potentielle, que le rapport des forces a radicalement basculé au bénéfice de ces derniers. Et l'auteur est ainsi le seul, parmi ses pairs, à aborder franchement, quoiqu'un peu trop rapidement (il semble peut-être sous-estimer le facteur « politique »), le problème fondamental de l'heure, qui pourrait bien ne pas être le pétrole lui-même, mais le bouleversement spectaculaire dans les rapports planétaires auquel aboutit la recherche de sa maîtrise.

APRES ce vaste panorama synthétique, il convient de resserrer et d'approfondir le champ de notre investigation, en centrant notre analyse sur le point névralgique d'où irradient toutes les tensions actuelles : le Proche-Orient. Un ouvrage capital, véritable « somme » de toutes les connaissances en cette matière, va nous y aider puissamment : le Jeu du pouvoir, de Leonard Mosley (3). Son intérêt essentiel est d'ordre historique, son aspect réflexif étant plus contestable. L'auteur, journaliste anglais et spécialiste renommé des questions pétrolières, montre bien que, dès la genèse de l'histoire de l'or noir, dès les premières prospections et achats de concessions par les Britanniques, en Turquie et en Iran, au début du siècle, et jusqu'à une époque très récente, qui se situe après le second conflit mondial, les seuls maîtres de la situation et réels détenteurs du pouvoir ont été les « Majors » du marché pétrolier, et qu'ils sont, sans doute, les premiers responsables, en raison de leurs luttes intestines incessantes, de l'affaiblissement de leur propre pouvoir.

Les Anglais auront longtemps été prépondérants à l'abri de la « ligne rouge » qui délimitait l'ancien domaine ottoman. Mais ils ne pouvaient prévoir que les Américains s'installeraient en force en Arabie Saoudite (dénonçant ainsi l'accord de 1928) et au Koweït (territoire « libre »), où l'extraction du pétrole allait atteindre les plus hauts rendements. Ce qui, en coïncidant avec les « nationalisations » en Iran (Mossadegh) et en Irak, devait décider du repli, puis de l'éviction des intérêts britanniques du Proche-Orient.

Toutefois, de nouveaux concurrents n'allaient pas hésiter à troubler la « règle du jeu » capitaliste : le « cavalier seul » italien, l'ENI, dont la lutte acharnée contre les grands monopoles pétroliers aura peut-être décidé de la mort de son promoteur, Enrico Mattei, et également le Japon. Dans ce contexte conflictuel, la constitution du Front commun des pays producteurs de pétrole, l'OPEP (et de sa branche arabe, l'OPAEP), en 1960, prend tout son sens. Fouettée et accélérée par l'intolérable prétention au monopole des grandes compagnies internationales, l'action de l'OPEP va user de la surenchère comme elles, profitant de l'affaiblissement des unes, des dissensions des autres.

ARRIVE à ce point critique, où s'ouvre déjà la perspective de la crise, il est peut-être temps de s'inquiéter du « point de vue » des Etats-Unis. Robert E. Hunter, président du Conseil pour le développement des pays d'Outre-mer, le formule très clairement dans un petit opuscule intitulé : la Crise de l'énergie et la politique étrangère américaine (4). A l'apparente objectivité et à la désinvolture de Leonard Mosley, Hunter substitue une inquiétude évidente et un solide cynisme. Inquiétude, parce que la « demande » en pétrole des Etats-Unis ne fait qu'augmenter. L'importation s'élève, en 1973, à 6 millions de barils par jour (plus d'un tiers de la consommation totale du pays), et l'on prévoit qu'elle sera de 12 millions en 1980 (donc en augmentation de 100 %).

Deux choix s'offrent alors aux Etats-Unis, en attendant d'opérer la « soudure » avec l'énergie nucléaire : exploiter les ressources intérieures (non renouvelables), mais au prix de dépenses élevées, ou recourir aux importations massives et affronter des difficultés diverses — diminution de la production des pays de l'Est et de l'Amérique latine, réticence du Canada qui freine l'exportation, danger d'une trop grande dépendance à l'égard de l'U.R.S.S., en cas de crise, etc. Restent les Etats arabes, mais qu'irrite la politique ouvertement pro-sioniste de Washington, et dont certains réduisent volontairement leur production (Koweït, Libye).

Robert Hunter ne se fait aucune illusion : les Etats-Unis vont devoir payer de plus en plus cher leur approvisionnement en fuel. En 1970, les dépenses, sous cette rubrique, étaient de 3 milliards de dollars ; en 1973, elles sont déjà estimées à 6 ou 7 milliards de dollars. Existe-t-il des « solutions » ? L'auteur en écarte, d'emblée, plusieurs. Restrictions de la consommation ? Impossible. Les Américains préféreront payer plus cher, mais ne pas se restreindre. Constitution de stocks ? Ne pourrait aider à « faire face » plus de quatre-vingts jours. Etablissement de nouvelles raffineries sur le sol américain, en prévision d'une politique autarcique ? Impraticable, à cause de la « pollution », et c'est d'ailleurs pour échapper à cette menace que la plupart des compagnies américaines installent, aujourd'hui, leurs usines de raffinage à l'étranger.

CE cynisme tranquille, Robert E. Hunter l'affiche également lorsqu'il se demande si, après tout, la politique étrangère des Etats-Unis ne fait pas fausse route en soutenant trop inconditionnellement Israël, si cela ne nuit pas finalement à leurs intérêts, et s'il ne serait pas temps de reconnaître l'importance des Etats arabes. Mais c'est pour exhorter aussitôt ces derniers, dans un vibrant plaidoyer pro domo, à moins soutenir les Palestiniens (pour leur bien, évidemment) et à coopérer davantage avec le Japon, l'Europe et les Etats-Unis, afin que ceux-ci, en cas de crise, ne soient pas privés de pétrole.

Sur ce point, Leonard Mosley ne se fait pas faute, avec moins de naïveté sans doute, de rejoindre Robert E. Hunter. C'est dans le dernier chapitre de son livre qu'il laisse percer le bout de l'oreille, en opposant, dans le plus pur style manichéiste, le « bon » Yamani, ministre actuel de l'énergie d'Arabie Saoudite (avec lequel il s'est longuement entretenu) à son prédécesseur, le « mauvais » Tariki, partisan de la « nationalisation ». Si l'on lit correctement entre les lignes, la traduction est la suivante : le plan Yamani (exigeant des concessions étrangères une participation de 20 % dans leurs opérations) est, certes, dur à avaler, mais représente, pour les grandes compagnies, leur dernière chance de survie, tandis que les « nationalisations » signent immédiatement leur arrêt de mort. D'où l'urgence de signaler aux pays arabes les mille et un désavantages de la « nationalisation » et, principalement, le « manque à gagner » que, selon l'auteur, elle entraînerait inévitablement. Or toute cette argumentation repose sur une hypothèse fragile et incertaine : la rupture de la solidarité des pays de l'OPAEP (et de l'OPEP en général), au lendemain des « nationalisations ». Et pourquoi en serait-il ainsi nécessairement ?

Il semble que Leonard Mosley et ses homologues occidentaux ne tiennent pas suffisamment compte (et c'est ici que l'on regrette l'absence de toute étude originaire du tiers-monde) du facteur essentiel que la crise actuelle vient de dévoiler : la prise de conscience politique, par les pays producteurs, de l'impact de leur action sur le monde développé. L'auteur souligne lui-même que les Etats-Unis se préoccupent beaucoup moins, aujourd'hui, des profits du pétrole, que du pétrole lui-même. Pourquoi ne pas admettre, dans ce cas, que les pays arabes recherchent peut-être davantage à monnayer politiquement leurs ressources énergétiques qu'à en faire uniquement jaillir des dollars ? Et bien des indices (création d'une banque centrale arabe, projet d'investissements en Afrique noire, etc.) peuvent le laisser supposer. Le processus de « dépassement » du système capitaliste central, par la « périphérie » ne serait-il pas tout simplement, suivant les prévisions prophétiques de Samir Amin, en train de s'amorcer ? Et plus tôt que prévu ?

(1) Donald W. Curran : *Géographie mondiale de l'énergie*, Ed. Masson et Cie, Paris, 1973, 255 pages, 48 F.

(2) Jean-Marie Chevalier : *le Nouvel Enjeu pétrolier*, Ed. Calmann-Lévy, Paris, 1973, 300 p., 28 F.

(3) Leonard Mosley : *Power Play, Oil in the Middle East*, Ed. Random House, New-York, 1973, 450 pages.

(4) Robert E. Hunter : *The Energy « Crisis » and U.S. Foreign Policy*, Ed. « The Foreign Policy Association », New-York, juin 1973, 80 pages.

GRANDE-BRETAGNE

Grèves, crise énergétique, faible taux de croissance

Le gouvernement politise les luttes sociales

Par BERNARD CASSEN

DANS la galerie de tableaux plus ou moins apocalyptiques que la presse dresse de la situation née de la crise de l'énergie dans les divers pays d'Europe, la Grande-Bretagne occupe une place à part : son cas paraît le plus grave et pourtant elle ne manque pas de pétrole. L'*Economist* faisait en effet récemment remarquer (1) que les chargements de brut en provenance des pays arabes étaient de 40 % supérieurs à ceux (calculés mois pour mois) de l'année précédente ; le ministre de l'industrie et du commerce, M. Peter Walker, avait donc eu tout à fait raison de rassurer ses concitoyens sur ce point. Il est vrai que les compagnies pétrolières, qui mènent une politique autonome, avaient depuis longtemps mis en garde les Etats contre le risque de pénurie de pétrole au niveau mondial, ce qui — raffinement suprême — leur a permis d'utiliser les décisions conjoncturelles d'embargo pour imputer aux pays arabes la responsabilité globale de la crise et pour augmenter substantiellement les prix et les bénéfices.

Si la Grande-Bretagne a dû s'engager dès janvier sur la voie de la semaine de travail de trois jours, après la réduction du chauffage des intérieurs, de l'amputation des programmes de télévision, elle le doit non pas aux émirs du Golfe mais à l' « ennemi intérieur », qui prend les traits de MM. Joe Gormley, Laurence Daly et Mick McGahey respectivement président, secrétaire général et vice-président du syndicat national des mineurs. Ce sont eux qui, par la grève des heures supplémentaires dans les charbonnages (qui a provoqué une baisse de la production de 30 %), font grelotter les vieilles gens, provoquent des accidents et, d'une manière générale, rendent la vie impossible aux citoyens. Le gouvernement de M. Heath, s'il a été incapable de prévoir et encore moins de régler les conflits sociaux qui se développent dans le pays, a tout au moins parfaitement réussi, avec il est vrai l'aide d'une presse plus que complaisante, à les faire percevoir par une large partie de l'opinion comme un affrontement entre le peuple d'une part et les syndicats de l'autre.

Ce n'est pas la première grève « dure » à laquelle M. Heath doit faire face. Parallèlement à la grève des heures supplémentaires des mineurs, les cheminots ont entrepris une grève du zèle, et les employés des eaux songent qu'eux aussi ils traitent une matière première éminemment précieuse... En 1972, déjà, les mineurs, les cheminots et les dockers avaient remporté des victoires notables sur le gouvernement malgré une situation de départ apparemment défavorable. Ce qui paraît nouveau, c'est la dramatisation accrue à laquelle ce conflit donne lieu, et l'impuissance de la classe dirigeante, représentée par le gouvernement conservateur, à y faire face de manière déterminée. Ce sont là les symptômes d'un sérieux « grippage » du système social et politique. Pour comprendre comment on en est arrivé là, il n'est pas inutile de rappeler quelques traits saillants du capitalisme britannique et de la gestion de M. Heath depuis son arrivée au pouvoir en 1970.

Nous avons déjà montré (2) que la Grande-Bretagne investissait *proportionnellement* deux fois plus de capitaux à l'étranger que les Etats-Unis (1 166 millions de dollars contre 4 445 en 1970), c'est-à-dire seulement quatre fois moins, alors que les P.N.B. respectifs sont dans le rapport de 1 à 8. A ces investissements directs il faut ajouter, pour bien saisir la dimension internationale du capitalisme d'outre-Manche, les investissements de portefeuille, le rôle unique de banquier mondial de la City, le fait qu'à la Bourse de Londres la capitalisation des titres des sociétés non britanniques dépasse de beaucoup celle des valeurs proprement insulaires admises à la cote.

Par ailleurs, la livre sterling, dont la santé avait été le souci majeur des gouvernements des années 50 et 60 en raison de son statut de monnaie de réserve internationale, avait enfin pu se dégager de certaines de ses contraintes extérieures par les accords de Bâle de 1968. On sait que ces accords garantissaient 90 % des avoirs en sterling détenus par les instituts d'émission étrangers contre les risques de dévaluation en les indexant pratiquement sur le dollar. En ce qui concerne les avoirs détenus par des personnes privées — et donc non garantis, — la conversion en dollars était aménagée. Ces accords renouvelés en 1971 (sans la participation de la France) délivraient le gouvernement de M. Wilson de ce qui avait été son obsession et celle de ses prédécesseurs : maintenir à tout prix la confiance des détenteurs de balances sterling, notamment les trop fameux « gnomes de Zurich », pour éviter qu'ils ne soient tentés de se débarrasser d'une devise jugée faible, précipitant par là la chute de son cours.

Or il n'y a rien de tel qu'une politique « sociale » pour effaroucher un banquier étranger et lui faire perdre sa « confiance ». M. Wilson avait ainsi dû sacrifier, sur l'autel du maintien de la parité du sterling, les promesses électorales de 1964 et de 1966 en organisant lui-même, comme avant lui les conservateurs, la « stagflation » (ou *« stop-go policy »*), alternance de périodes d'expansion et de récession.

Le prix à payer pour le sauvetage de la livre était un taux d'intérêt très élevé pour les balances sterling placées à Londres. On comprend dès lors que si le capitalisme financier incarné par la City ne trouvait et ne trouve que des avantages au statut international de la livre, le capitalisme industriel en pâtit doublement : ou bien les capitaux se placent à l'étranger (Etats-Unis, Afrique du Sud, Australie, pays du Marché commun) où les profits sont plus élevés, ou bien ils sont disponibles à des taux de nature à décourager l'investissement. C'est ainsi qu'entre 1970 et 1972 le rythme des investissements exprimé en pourcentage du P.N.B. a varié de 16 à 18 % en Grande-Bretagne contre 20 à 26 % en France et 23 à 27 % en Allemagne.

Ce sont donc les structures mêmes du capitalisme britannique, son double visage, puissant pour le capitalisme financier, chétif pour le capitalisme industriel, qui expliquent que la City pouvait connaître une extraordinaire prospérité alors que la Grande-Bretagne était *« l'homme malade de l'Europe »*. Bien malade en effet un pays où l'on n'investit pas ou peu et où le taux de croissance annuel, de 1955 à 1968, s'est établi aux alentours de 2,8 % (contre 5,5 % pour la France et 5 % pour l'Allemagne).

Une intervention massive de l'Etat

LA contradiction entre ce faible taux de croissance et la nécessité politique de maintenir un haut niveau d'emploi n'avait pu être résolue que par une intervention massive de l'Etat et une augmentation constante des dépenses publiques. La classe ouvrière britannique avait, au lendemain de la guerre, imposé comme prix de sa fidélité au système le maintien du plein emploi. Sur cet objectif minimal, éclairé par les souvenirs encore proches du chômage massif des années 30, travaillistes et conservateurs étaient d'accord. S'en écarter de trop loin aurait d'ailleurs été électoralement suicidaire. C'est pourquoi, de 1951 à 1964, ni Winston Churchill, ni Anthony Eden, ni Harold Macmillan, ni Sir Alec Douglas Home n'adoptèrent à cet égard une ligne fondamentalement différente de celle des gouvernements Attlee de 1945 à 1951, puis Wilson de 1964 à 1970. On était là au cœur de la « politique du consensus ». Elle avait ses limites dans la « stagflation » et dans le caractère nettement inflationniste de l'augmentation des dépenses publiques improductives.

(Lire la suite page 16.)

(1) *The Economist*, 15 décembre 1973.

(2) « Les Britanniques seront-ils les champions de la supranationalité ? », *le Monde diplomatique*, mai 1973.

(Suite de la page 15.)

C'est sur cette politique que M. Edward Heath crut pouvoir revenir de 1970 à 1972. Abandonnant à leur sort les « canards boiteux » industriels jusque-là subventionnés par l'Etat (chantiers navals de la Clyde, Rolls Royce, etc.), démantelant les structures d'intervention étatique dans l'industrie (Industrial Reorganization Corporation), diminuant les dépenses de l'Etat, il entendait faire souffler le vent glacial, mais réputé tonique, de la concurrence, comme aux meilleurs temps du capitalisme libéral du dix-neuvième siècle, tel que le décrivent les manuels classiques. Le résultat ne s'était pas fait attendre : un million de chômeurs en 1972. Parallèlement, M. Edward Heath entreprenait et réussissait la reconversion historique du capitalisme britannique, en l'incorporant à la seule entité qui ait potentiellement l'assiette politique suffisante pour assurer sa prise en charge : l'Europe. La fin des « relations spéciales » avec les Etats-Unis était la traduction diplomatique du nouveau cap économique pris par le gouvernement conservateur.

L'entrée dans le Marché commun au 1er janvier 1973 était certes de nature à aggraver dans l'immédiat les difficultés économiques des plus défavorisés (hausse des prix alimentaires, disparition des petites industries non concurrentielles). Procédant de la même logique « libérale », la politique de confrontation avec les syndicats, pratiquée dès 1970 et sanctionnée par la loi anti-grève de 1971 (Industrial Relations Act), allait capoter devant la détermination des mineurs en 1972, après avoir réussi avec les postiers l'année précédente. Le patronat britannique avait pourtant mis le premier ministre en garde contre les dangers politiques et sociaux de la politique « musclée » suivie jusque-là, et que n'aurait pas désavouée M. Enoch Powell. La loi anti-grève avait été tournée en dérision par les dockers qui, tout en la violant ouvertement, avaient obtenu que, par un subterfuge juridique, le gouvernement fasse lui-même sortir de prison les cinq travailleurs que la lettre des textes avait fait enfermer.

La confrontation ayant échoué, on allait passer à la concertation inaugurée par la rencontre de juillet 1972 entre le gouvernement, la Confédération des syndicats (TUC) et les représentants du patronat. Parallèlement M. Heath effectuait un virage à 180 degrés en matière de politique économique, comme cela a été noté dans la *New Left Review* (3), pour revenir au juste milieu du « consensus » :

« *Le gouvernement conservateur, qui avait entrepris de réduire les dépenses publiques, dépense maintenant 1,67 livre pour chaque livre qu'il a supprimée en octobre 1970. Il dépense également en aide à l'industrie 1,30 livre pour chaque livre dépensée par les travaillistes pendant leur dernière année au pouvoir. L'aide directe apportée à la seule industrie navale l'an dernier est supérieure à l'aide apportée à l'ensemble de l'industrie par l'Industrial Reorganization Corporation, aujourd'hui défunte, lors de la dernière année des travaillistes au pouvoir. Tout cela a été imposé à ce gouvernement parce qu'une augmentation du chômage, s'ajoutant à l'inflation, mettait en péril la stabilité sociale.* »

En matière sociale, le nouveau cours a été caractérisé par une politique des prix et des revenus en trois temps pour lutter contre l'inflation. C'est la phase 3 de ce plan, prévoyant des augmentations limitées de salaires, que les mineurs et les cheminots remettent totalement en cause. Diverses solutions techniques ont été avancées, qui pourraient donner satisfaction aux mineurs tout en respectant la lettre de la phase 3, ainsi le paiement des moments passés dans les vestiaires à revêtir ou à enlever la tenue de travail, à retirer l'équipement de sécurité et prendre sa douche. Il est probable que seul un compromis de ce type pourra mettre fin au conflit, mais le problème du rapport de forces entre le gouvernement et le mouvement ouvrier restera entier.

Or le gouvernement a absolument besoin d'un minimum de coopération de ce dernier pour faire face à une année 1974 où le déficit de la balance des paiements risque d'atteindre des niveaux records (en novembre 1973, il s'est élevé à 270 millions de livres), où l'inflation va continuer à s'accroître et où les investissements privés et publics vont diminuer. Le budget du 17 décembre, présenté par M. Barber, prévoit un programme d'économies touchant les crédits de la défense, des transports, des routes, de la sécurité sociale, etc.

La gauche syndicale

QUE se passe-t-il donc au sein du mouvement ouvrier ? Le premier fait notable est son évolution vers la gauche au cours des dernières années. Les deux principaux syndicats, celui des transports (un million et demi d'adhérents) et celui des mécaniciens (environ un million), sont dirigés par des hommes appartenant à la gauche syndicale : MM. Jack Jones et Hugh Scanlon. Dans ce dernier cas, le changement fut important car le prédécesseur de M. Scanlon, avant 1968, M. William Carron (devenu, et c'est fort symbolique, lord Carron), était extrêmement modéré.

Lors des congrès du TUC et du parti travailliste, MM. Jack Jones et Hugh Scanlon contrôlent presque un tiers des mandats. Le militantisme est d'ailleurs encore plus sensible à la base, où les « shop-stewards » ou délégués d'atelier (200 000 dans tout le pays), au contact quotidien de leurs camarades de travail, entrent parfois en conflit avec les permanents syndicaux (3 000 en tout), jugés trop tièdes. L'Industrial Relations Act avait d'ailleurs largement été conçu comme un instrument visant à faire assumer aux directions syndicales le soin de discipliner leurs troupes, en rendant les syndicats financièrement responsables des actions de leurs membres, même s'ils ne les ont pas approuvés... Après 1972, la loi fut mise en veilleuse, mais le rêve d'une mise au pas des éléments les plus combatifs du mouvement ouvrier par les syndicats eux-mêmes reste cher au cœur des conservateurs. Cet espoir a de grands risques de rester vain, car le problème n'est pas du tout perçu de la même manière dans un camp et dans l'autre.

Pour le gouvernement et les porte-parole des milieux économiques, la domination des éléments de gauche dans les syndicats les plus importants est un risque politique, car elle remet en question l'application de mesures qui perpétuent le *statu quo* social. Par contre, pour les travailleurs et leurs dirigeants, les mouvements de grève n'ont pas de caractère politique. Ils restent strictement revendicatifs. Les mineurs défendent de façon obstinée et persévérante ce qu'ils estiment être des demandes fondées.

On touche ici à ce qui fait paradoxalement la faiblesse et la force du mouvement ouvrier britannique. La conscience de classe y atteint un niveau extrêmement élevé, et, comme on le voit, les mouvements revendicatifs peuvent être longs et durs, mais cette intense mobilisation ne va pas au-delà de la poursuite d'avantages matériels dans le cadre du système social existant. C'est dire que le gouvernement ou le patronat peuvent toujours — en y mettant le prix nécessaire — désamorcer des luttes qui ne sont pas d'essence politique. Si elles devaient le devenir, la classe dirigeante en porterait la responsabilité, car c'est elle qui, en voulant avancer trop loin ses pions, a suscité une prise de conscience du véritable caractère de mesures telles que la loi anti-grève. Le 1er mai 1973 a ainsi vu presque deux millions de travailleurs en grève politique contre le plan de stabilisation et la loi de 1971. Malgré ces indices, on ne saurait parler de politisation en profondeur de la classe ouvrière, si l'on entend par politisation la conception d'une société organisée sur des bases différentes.

Le parti travailliste, dont on attendrait qu'il donne une traduction politique à ce mécontentement, en est tout à fait incapable. Lui aussi se situe idéologiquement au sein du système, tout en voulant convaincre les électeurs qu'il est plus compétent que les conservateurs pour le gérer. Le bilan du gouvernement Wilson de 1964 à 1970 montre que le parti n'a pas de politique économique de rechange et que, s'il était au pouvoir, il agirait grosso modo de la même façon que M. Heath. Si l'on ajoute que ses divisions sur l'Europe ont laissé de graves séquelles, on comprend mieux les résultats catastrophiques enregistrés aux dernières élections partielles, et le fait que les sondages d'opinion situent les travaillistes plusieurs points derrière les conservateurs, dont la politique est pourtant loin d'être populaire. Les succès libéraux récents expriment sans doute moins un engagement positif envers une politique, qu'on ne connaît d'ailleurs pas très bien, qu'un mouvement de désarroi, voire de rejet du bonnet blanc conservateur et du blanc bonnet travailliste.

Certains observateurs ont cru déceler des précautions pré-électorales dans l'absence presque totale d'impôts supplémentaires dans le budget de M. Barber, l'idée étant que M. Heath pourrait, en cas d'intransigeance syndicale, en appeler au pays sur le thème : « *Qui doit gouverner la Grande-Bretagne, les syndicats ou le gouvernement ?* » Le but qui serait poursuivi est exprimé sans ambages dans *The Economist* (4) : « *Pour les conservateurs de bon sens, l'argument fondamental en faveur d'élections à une date avancée est qu'elles rapprocheraient et rendraient plus probable le résultat le plus désirable à attendre d'élections, quelle que soit leur date. Ce résultat, ce n'est pas que les syndicats soient humiliés ou que le parti travailliste soit brisé comme en 1931. Ce que les meilleurs des conservateurs souhaiteraient — et ce qu'au fond du cœur souhaiteraient aussi certains membres de l'opposition — c'est une défaite travailliste suffisamment sévère pour secouer le parti, et surtout une défaite dont la responsabilité reviendrait manifestement aux actions des militants qui dominent les syndicats les plus importants, et à la politique irréaliste de gauche qu'ils imposent au parti travailliste. C'est cette domination qu'il faut briser, non pas les syndicats eux-mêmes. Il y va autant de l'intérêt de la social-démocratie que de la nation et du parti conservateur.* »

Cet éloquent plaidoyer vise à dégager dans la foulée d'une déroute électorale un parti travailliste et des syndicats modèles acceptant encore plus docilement de jouer le rôle de figurants que la classe dirigeante voudra bien leur attribuer. Il s'agit d'un assaut frontal et ouvertement politique, visant à punir une combativité ouvrière qui s'appuie sur le sentiment sans doute confus, mais puissant, qu'elle ne demande pas en fait l'impossible. L'*Observer* rappelait récemment l'étonnement de lord Hailsham, le lord chancelier, dont les appels au « *retour au patriotisme, à la loyauté, à l'esprit du bien public et aux vertus civiques* » se heurtaient à « *la dérision, à l'incrédulité, au cynisme et quelquefois même à l'hostilité* ». En effet, de tels appels ne s'adressent pas aux 7 % de la population qui détiennent à eux seuls 84 % de la richesse du pays, mais surtout aux autres, en particulier à ces dix millions de Britanniques qui vivent au-dessous, ou légèrement au-dessus, du seuil de la pauvreté.

Le budget de M. Barber illustre bien cette démarche. Il lui a certes fallu prendre quelques mesures timides (les premières) contre les spéculateurs immobiliers, dont les énormes plus-values réalisées ces dernières années sont un véritable défi aux travailleurs qui réclament quelques livres de plus par semaine. Ainsi par exemple la plus-value réalisée en cinq ans sur un seul immeuble de bureaux, le Euston Centre (dont la valeur est passée de 22 millions de livres à 100 millions), suffirait à satisfaire intégralement les revendications des mineurs pendant un an... Mais surtout, parmi les autres mesures prises par le chancelier de l'Echiquier, la réduction des dépenses publiques aura pour effet à moyen terme d'augmenter l'inégalité des revenus réels, puisqu'elle frappera principalement les dépenses sociales. Quant à la minorité privilégiée, elle reste à l'abri des sacrifices.

Pour perpétuer ce système, est-il vraiment nécessaire de « donner une leçon » électorale au parti travailliste ? On voit mal en quoi la résolution des syndicats serait modifiée parce que les conservateurs détiendraient une majorité accrue. Par contre existerait la possibilité de faire progresser une conscience encore balbutiante de la nécessité de donner une dimension politique aux luttes sociales. Le gouvernement voudra-t-il jouer à l'apprenti sorcier en tentant de conquérir quelques avantages minimes à court terme, au prix de la remise en cause de ce qui a assuré historiquement l'hégémonie de la bourgeoisie britannique : l'acceptation implicite de cette hégémonie par le mouvement syndical et travailliste ?

BERNARD CASSEN.

(3) David Yaffe, « The Crisis of Profitability: a Critique of the Glyn-Sutcliffe Thesis », *New Left Review*, n° 80, juillet/août 1973.

(4) *The Economist*, 22 décembre 1973.

GRÈCE

Une armée d'occupation au service de l'étranger

L'absolue logique du coup d'État

(Suite de la première page)

En outre, le maintien d'un pouvoir autoritaire est facilité à moindre coût par la lenteur sinon l'impossibilité des contacts politiques au sein de la population, qui peut dès lors être surveillée efficacement par une police même peu nombreuse. Le village grec devient de ce fait une donnée politique inerte, dont la soumission est renforcée par la rigidité des chauvinismes locaux. Ainsi les profondes divisions géographiques de la Grèce, qui ont favorisé dans l'Antiquité son émiettement politique, assurent aujourd'hui la toute-puissance du pouvoir central. La seule fuite possible hors de cet internement ne peut être que l'émigration, qui prive le village de ses éléments les plus jeunes et les plus entreprenants, et le fige encore plus dans l'immobilisme.

— *La population urbaine est profondément hétérogène* : un tiers de réfugiés de l'intérieur venus des campagnes pauvres et dévastées par la guerre, un tiers de réfugiés de l'étranger (en majorité de l'Asie-Mineure), et un tiers seulement d'habitants originaires du centre urbain. D'où une importante stratification et une ségrégation sociale qui reproduisent le cloisonnement villageois à l'échelle d'agglomérations démesurées pour un pays réduit. L'immense Athènes, deux fois et demie millionnaire, offre cette image éclatante. L'illustration anecdotique de la permanence de ces groupes sociaux définis par leur origine géographique est fournie par l'existence à Athènes, depuis les années 30, d'associations sportives de Constantinople et d'autres villes d'Asie Mineure ; elle est significative de l'importance numérique des réfugiés venus de l'autre rive de la mer Egée (1).

Mis en place pendant la guerre civile, le quadrillage policier des grandes villes, par la méfiance et la fatigue qu'il a suscitées, a freiné le brassage social et revalorisé l'appartenance à des groupes sociaux attachés au passé, à leurs origines et à leurs traditions communes. C'est dans l'agglomération athénienne, qui ne cesse de s'accroître par une urbanisation galopante, que se nouent toutes ces contradictions et que se reflètent les clivages sociaux. Son aspect moderniste et cosmopolite cache des comportements archaïques comme le « clientélisme » politique lié aux groupes traditionnels. Mais de quel pays Athènes est-elle la capitale ? Plutôt que de la Grèce rurale et immobile avec laquelle elle offre un contraste saisissant, elle est à la tête d'un autre pays, invisible parce que hors du territoire grec.

L'échec du centre

CETTE Grèce hors de Grèce, ce sont d'abord les travailleurs à l'étranger, particulièrement en Allemagne, dont les salaires rapatriés servent à financer le développement économique. Cette contribution extérieure est plus importante encore que les ressources tirées de la marine marchande, une des plus importantes du monde, autre corps de cette Grèce invisible. Les revenus liés au tourisme, s'ils ne doivent pas être sous-estimés, sont eux-mêmes inférieurs à ceux du commerce maritime. Ces capitaux venus de l'étranger, indispensables à l'ensemble de l'économie, vont cependant s'investir dans des secteurs plus spéculatifs que productifs, surtout dans la construction immobilière L'urbanisation est ainsi devenue un moteur vital de l'économie, où elle a favorisé l'industrialisation de l'agglomération athénienne, mais cette expansion reste fragile par sa nature même.

Ce système économique, largement dépendant des ressources extérieures, a pu se confirmer sur les décombres accumulés par la guerre civile, et grâce au plan Marshall qui a financé une partie de la reconstruction. Une économie entièrement nouvelle dans son modèle de développement allait prendre son essor dans le climat policier de l'après-guerre, en plein triomphe de la droite la plus conservatrice. La remontée des luttes populaires lors de l'affaire de Chypre, dans les marches pour la paix (en fait contre l'impérialisme américain et l'OTAN) et des conflits sociaux plus profonds, permettront la reconstruction de la gauche unie (E.D.A.) en tant que force politique (25 % des suffrages aux élections de 1958, et cela malgré le climat de terreur régnant). C'est à cette date que des cercles d'officiers anticommunistes se constituent pour préparer la chute du système parlementaire, trop mou à leurs yeux ; le lieutenant Papadopoulos en fait partie.

Pour faire pièce à cette montée de la gauche et remplacer la droite musclée de M. Caramanlis (E.R.E.) par un gouvernement plus moderniste, un projet politique original est élaboré avec l'appui du département d'Etat américain et du palais, sans doute, qui veut se débarrasser de M. Caramanlis, dont la stature politique porte ombrage à la couronne. Il s'agit de fédérer les partis du centre sous la houlette de M. Papandréou en renouant avec la tradition libérale d'avant-guerre. C'est la naissance de l'Union du centre, soutenue par la petite bourgeoisie, qui veut traduire politiquement le nouvel essor économique. L'opération réussit : prenant des voix à la gauche comme à la droite, le centre obtient 53 % des suffrages en 1964. Mais elle réussit trop bien. M. Papandréou, qui n'a jamais remis en cause les institutions et l'appareil répressif issus de la guerre civile, s'appuie sur ce succès pour engager une libéralisation certaine mais limitée. Cependant il s'attire les foudres du palais en lui retirant le contrôle direct du ministre des armées. Dès lors il devient plus encombrant et dangereux que ne l'avait été M. Caramanlis.

M. Papandréou était allé trop loin, et son succès apparent cachait la diversité et la fragilité des forces qui le soutenaient. Il n'avait pu, en dix-huit mois, entreprendre de réforme profonde de l'appareil d'Etat. D'ailleurs, aurait-elle été possible ? Les bruits de bottes, mêmes feutrés, se faisaient plus obsédants, mais le monde politique, les yeux fixés sur l'horizon électoral, ne voulait pas les entendre. Le coup d'Etat du 21 avril 1967 ne fut donc pas une riposte brutale de la droite à une menace sérieuse contre ses intérêts ou ceux de ses protecteurs américains. Il fut plutôt un coup d'éponge sur une « bavure » trop libérale du système parlementaire, dont l'existence n'était que tolérée par l'armée, restée le maître réel du pays.

Plus qu'une bonne préparation « technique », c'est la structure profonde de la géographie, de la société et de la politique grecques qui explique le succès total du coup d'Etat des colonels, aidés par une modification de la scène internationale et donc des intérêts américains, dont les hommes politiques d'Athènes n'avaient absolument pas conscience.

L'explication classique du coup d'Etat comme un coup d'arrêt à une évolution libérale intérieure méconnaît les implications internationales du problème. Ne voir là qu'un système parlementaire remplacé par une dictature, c'est oublier que les camps de concentration n'ont pas été ouverts, mais rouverts. Que le putsch des colonels n'ait fait que devancer, semble-t-il, un autre putsch préparé par des généraux, — que deux factions rivales de l'armée aient poursuivi les mêmes objectifs, tout cela montre bien qu'on ne peut réduire le coup d'Etat à l'heureux succès d'une poignée d'arrivistes. Si les colonels ont agi relativement seuls, sur une initiative apparemment risquée, ils l'ont fait dans un cadre qui s'y prêtait à merveille : l'occupation des centres urbains par les blindés ne faisait-elle pas partie d'un plan de « *manœuvres anti-subversives* » qu'ils n'ont en fait qu'appliqué à la lettre ?

Un type nouveau de régime

AVEC l'éviction du roi, qui personnifiait une unité symbolique entre l'armée, la bourgeoisie et la droite politique, apparut le véritable visage du nouveau régime. Dans le monde entier vont s'instaurer des régimes où les militaires, seuls dépositaires de la confiance absolue de Washington, s'emparent de la gestion totale de l'Etat. Faut-il déduire que le métier de chef d'Etat commença à être enseigné à cette époque aux élèves étrangers des écoles de guerre américaines ?

Toujours est-il que les colonels grecs, en expédiant sans ménagement le roi en exil, marquent une rupture avec la tradition de la droite conservatrice. Il semble par contre qu'ils aient inauguré un type de régime militaire nouveau, appuyé sinon élaboré par les services américains. Faisant ainsi l'économie d'un contrôle malaisé et coûteux sur les anciens hommes politiques, il semble que les Etats-Unis aient voulu former une nouvelle armée gestionnaire de l'Etat, qui supplante totalement la classe politique dans son rôle d'intermédiaire, et passe en tant que corps social des accords directs avec l'impérialisme et la grande bourgeoisie financière locale.

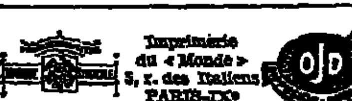
L'alliance de la junte avec le grand capital financier aura pour but de transformer en instrument de profit maximum le modèle économique analysé plus haut et qui jusque-là s'était empiriquement développé. Cette politique sera activement soutenue par M. Andréadis, le tout-puissant directeur de la Banque de Grèce, qui saura profiter de la conjoncture favorable, et par certains grands armateurs mondialement connus. L'émigration sera encouragée, avec le double avantage d'exporter les tensions sociales et de rapatrier des revenus ; la forte spéculation dans la construction urbaine permettra d'obtenir la tranquillité des ouvriers de ce secteur par des augmentations de salaires, qui seront en partie récupérées par une politique d'emprunts pour relancer l'industrie. Jusqu'en 1971, le succès est évident, l'industrie progresse et se transforme radicalement, les capitaux étrangers affluent, la petite bourgeoisie, plus prospère que jamais, fait taire ses vœux de liberté.

Mais bien des compromissions s'abritaient derrière ce tableau idyllique, qui viennent au grand jour lorsque, la crise internationale aidant, il commence à se dégrader, les remboursements des emprunts dépassant en valeur les investissements nouveaux, tandis que l'inflation détient avec 15 % le record européen et que le marché noir se répand massivement. Les scandales éclatent : tel homme d'affaires détourne des fonds de l'Etat, la viande fraîche vient à manquer parce qu'un familier de M. Pattakos veut écouler son stock de viande frigorifiée, plusieurs millions disparaissent de la caisse du secrétariat d'Etat aux sports, etc.

M. Papadopoulos se transforme peu à peu en un Duvalier attique prenant pour lui tous les pouvoirs, distribuant honneurs et prébendes aux membres de sa famille. Il purge l'armée de tous ceux qu'il estime dangereux et y place ses pions au mépris du tableau d'avancement. Le pouvoir s'affaiblit et un

(1) A la suite de la guerre gréco-turque (1920-1922), il fut procédé à un échange de populations qui contraignit à l'émigration un million et demi de Grecs de Turquie, dont trois cent cinquante mille s'établirent à Athènes.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

vide se crée derrière le bouclier des blindés, tandis que les premiers murmures « politiques » se font entendre, faisant état d'une probable collaboration du dictateur et de son équipe avec les nazis pendant la seconde guerre mondiale. Cependant M. Papadopoulos se sait fort de l'appui américain, car la Grèce, pays « sûr », a acquis une grande importance stratégique dans les Balkans pour l'Europe et pour le Proche-Orient.

Fidèles à leur volonté d'exportation de bases stratégiques, les Etats-Unis ont transformé la Grèce en plate-forme nucléaire offensive, sans pour autant la faire bénéficier du « parapluie » atomique, ce qui la désigne pour le premier choc d'une éventuelle bataille atomique. La subordination évidente de l'armée grecque à la stratégie américaine ne manque pas de l'affaiblir en suscitant de profondes divisions en son sein, mises en relief par les soulèvements de la marine. L'armée grecque, transformée en annexe de la VIe flotte, devient ainsi aux yeux de tous une armée d'occupation au service de l'étranger sur son propre sol. Cette situation semi-coloniale permet en outre à de grandes industries américaines de s'établir en Grèce, non pas pour alimenter le marché local, mais pour utiliser une main-d'œuvre relativement bon marché et concurrencer certains produits européens (textiles et industries chimiques).

Enfin, dans le conflit du Proche-Orient, la Grèce devient une base d'appui stratégique pour l'aide américaine à Israël. C'est sur ce point que les frictions seront les plus nettes avec le grand allié, car les intérêts évidents des armateurs grecs ne résident pas dans une brouille avec les pays arabes, vu les bénéfices retirés de la flotte pétrolière. A plusieurs reprises, M. Papadopoulos sera sommé d'infléchir sa politique de neutralité bienveillante à l'égard des Arabes et, d'autre part, l'opposition lui reprochera de « brader » les Grecs d'Egypte qui forment encore une communauté influente.

Les reproches amers adressés par le Pentagone à M. Papadopoulos pour son manque de collaboration au pont aérien vers Israël ne sont peut-être pas étrangers à sa chute. Mais il est difficile de dire si ce fut là l'élément déterminant de la défaveur de M. Papadopoulos à Washington, car il est hors de doute que son renversement a été sinon appuyé, du moins approuvé par les Etats-Unis, ou si la faiblesse de son règne devenait dangereuse à long terme. Il reste que cette brouille ajoutée aux rancunes tenaces que ses purges avaient provoquées dans l'armée devenait objectivement un appel aux militaires qui voulaient en finir avec lui, après avoir pris soin de le laisser porter seul la responsabilité des tueries qui ensanglantèrent Athènes les 16, 17 et 18 novembre.

Après s'être aliéné le grand capital financier en voulant freiner l'inflation par le blocage de la spéculation immobilière, pourtant vitale pour l'économie grecque dont elle constitue la base même, M. Papadopoulos, qui prétendait avoir été plébiscité par 76 % des électeurs grecs, n'était plus qu'un homme seul et pas une seule voix ne s'éleva pour sa défense.

Mais pas davantage les voix qui réclamaient sa chute, celles des étudiants et des ouvriers d'Athènes, ne s'élevèrent pour acclamer la nouvelle junte.

Ce retour au professionnalisme militaire pourra-t-il apporter au moins un commencement de solution à la crise économique chaque jour plus dramatique pour la population, ou bien la seule raison d'être de la nouvelle junte est-elle de maintenir l'« ordre » ?

Dans tous les cas, ce changement de pouvoir, que l'on pourrait presque qualifier de « normal » sous un tel régime, pèse de peu de poids face à un événement capital pour la Grèce : l'irruption violente sur la scène politique d'une nouvelle génération de jeunes étudiants et ouvriers qui se sont politisés sous la dictature, qui ne veulent plus subir les conséquences d'une guerre civile terminée avant leur naissance. Ce sont eux désormais qui portent les espoirs du peuple grec.

MICHEL CADATZIS.

UNION SOVIÉTIQUE

Malgré les réticences de certains partis

Moscou envisage une nouvelle conférence communiste mondiale

Par BERNARD FERON

UNE nouvelle conférence du mouvement communiste international aura-t-elle lieu en 1974 ? MM. Kadar et Jivkov, chefs des P.C. hongrois et bulgare, ont affirmé que le moment était venu d'organiser une assemblée mondiale. Les communistes italiens ont montré, une fois de plus, qu'ils appréhendaient ce genre de réunions. Passant par Moscou, M. Marchais s'est déclaré favorable aux initiatives qui favorisent la coopération des partis frères. Cependant, M. Kanapa, qui est, au sein du parti communiste français, chargé des affaires internationales, a indiqué que rien n'était encore décidé et que les intéressés étaient seulement au stade de la réflexion.

Apparemment, ce sont donc les Hongrois, les Bulgares, et presque au même moment les Allemands de l'Est, qui ont pris l'initiative, alors que, jusqu'à présent, les dirigeants du Kremlin n'ont rien dit, du moins en public. Il est évident toutefois que MM. Kadar et Jivkov n'auraient pas parlé de la nécessité d'une conférence si M. Brejnev ne les avait encouragés à le faire. Certains pensent même que l'opération a été mise au point en juillet dernier, lorsque les chefs de l'Europe orientale se réunirent en Crimée autour du secrétaire général soviétique. Instruits par les déconvenues de Khrouchtchev, M. Brejnev n'a sans doute pas voulu s'exposer à essuyer lui-même des rebuffades. Il aurait alors demandé à quelques-uns de ses amis *de sonder le terrain.*

LE précédent de 1969 a montré en effet combien il était devenu difficile d'organiser un forum mondial. Il avait fallu six années de patience, et parfois d'humiliations, aux Soviétiques pour parvenir à leurs fins. Jusqu'en 1963, c'étaient les Chinois qui réclamaient la convocation d'une conférence pour y dénoncer la *« trahison des révisionnistes modernes »*. En janvier de cette année-là, devant le congrès du P.C. est-allemand, Khrouchtchev était encore réticent : *« Une nouvelle conférence,* disait-il, *n'apporterait qu'un faible espoir de voir menée avec succès la liquidation des divergences. »* Pourtant, un mois plus tard, la *Pravda* semblait faire une concession : l'U.R.S.S. acceptait la réunion *« si les partis frères la jugeaient opportune »*. Le Kremlin venait donc de changer de tactique. Il était désormais décidé à convoquer le « concile rouge » pour prononcer l'excommunication des maoïstes. Dès lors il se heurta non seulement aux quelques alliés de Pékin mais à tous les partis communistes qui refusaient le schisme. Khrouchtchev sous-estima l'obstacle. Il résolut de forcer le destin, il mit en place des comités d'organisation et annonça que la conférence aurait lieu au début de 1965.

Ses successeurs agirent avec moins de précipitation. Ils patientèrent jusqu'en juin 1969 sans s'inquiéter des multiples incidents qui jalonnèrent leur longue marche. Ils purent alors enregistrer un double succès. D'abord la réunion, pour laquelle ils avaient mené si obstinément campagne, put avoir lieu. Ensuite soixante-quinze partis — ce qui était tout de même une participation très honorable — y étaient représentés. Néanmoins le Kremlin avait été obligé de réduire fortement ses ambitions. Il n'était pas question de condamner formellement la politique chinoise : plusieurs partis, et non des moindres, avaient prévenu que c'est à cette condition qu'ils enverraient des délégués à Moscou. Les Soviétiques durent aussi accepter de publier dans leur presse un certain nombre de remarques plutôt désobligeantes à propos de l'intervention en Tchécoslovaquie, de l'antisémitisme au pays de la révolution d'Octobre ou des insuffisances des systèmes socialistes existants. M. Brejnev s'en consola en écoutant les orateurs qui abondaient dans son sens : les deux tiers firent, d'une façon ou d'une autre, le procès de Mao. Violaient-ils l'engagement pris de ne pas condamner qui que ce soit ? Les critiques présentées à ce sujet par M. Ceausescu ou par les Italiens furent écartées : la conférence elle-même ne jugeait pas le maoïsme, mais chacun avait parfaitement le droit d'exprimer les préoccupations que lui inspirait *« la déviation nationaliste »* des Chinois. En faisant le bilan des discussions, les journaux moscovites pouvaient donc constater que la grande majorité des partis frères étaient dans cette affaire aux côtés de l'U.R.S.S.

CEPENDANT, l'assemblée de 1969 resta inachevée, précisément parce qu'il lui était interdit de se prononcer contre le maoïsme. On pouvait alors faire confiance aux Russes pour revenir à la charge. Tous les articles qu'ils ont consacrés à la Chine depuis quatre ans tendent à prouver que le « groupe de Mao » a rompu avec le marxisme-léninisme. Pourquoi tiennent-ils donc à faire ratifier leur verdict par un forum mondial, alors que le maoïsme semble avoir cessé d'être un pôle d'attraction pour nombre de militants déçus ? Les Soviétiques se rendent compte que, dans la situation actuelle, pour réduire le plus possible les tendances centrifuges dans le mouvement, il faut commencer par excommunier solennellement les Chinois. Ils pensent qu'ensuite la théorie du polycentrisme lancée par Togliatti, et qui continue d'inspirer les partis soucieux de leur indépendance, n'aura plus aucune signification.

Ils protestent quand certains de leurs amis les soupçonnent de vouloir rétablir une organisation internationale par laquelle ils exerceraient leur autorité. Dans notre communauté, affirment-ils, il n'y a pas de « parti père », nous sommes tous égaux. La conférence de 1969 confirma néanmoins que la question était loin d'être tranchée. Plusieurs délégués mirent l'accent sur l'indépendance. Ainsi M. Ceausescu dit que les réunions internationales n'étaient pas appelées *« à élaborer des documents-programmes, obligatoires pour les partis communistes... Chaque parti doit décider librement du mode d'action concrète »*. M. Berlinguer (Italie) abonda dans le même sens : *« Il ne peut y avoir d'union réelle si on ne tient pas compte du sentiment national, si on le viole. »* M. Carillo (Espagne) pria ses camarades de *« réaliser ce que les catholiques dans leur camp ont appelé l'aggiornamento »*.

De l'autre côté, ce fut Walter Ulbricht qui exprima le plus crûment ce que souhaitaient les Soviétiques : *« Il faut donner à notre mouvement des formes et des méthodes opportunes de coopération et d'élaboration collective des décisions communes... Les conférences internationales (...) pourraient être l'instrument d'une telle coopération. »* Pour que les choses soient parfaitement claires, il réclama *« le rassemblement le plus étroit des forces révolutionnaires du monde entier derrière le P.C. soviétique »*.

LA résolution finale semblait donner satisfaction aux deux tendances, puisqu'elle affirmait que chaque parti a des comptes à rendre au prolétariat de son pays et aussi au *« prolétariat mondial »*. En réalité, la balance n'était pas égale. Quel est donc l'organisme du « prolétariat mondial » habilité à entendre ces comptes rendus et à les apprécier ? Sans doute la conférence internationale du mouvement communiste qui est, en fait sinon en droit, le lieu privilégié où s'exerce l'influence soviétique. L'assemblée de 1969 a, en quelque sorte, approuvé et étendu ce que l'on a appelé la doctrine Brejnev de souveraineté limitée puisque la communauté s'arroge le droit de juger l'action de chaque parti. On comprend que l'Union soviétique désire organiser sans trop attendre une nouvelle conférence qui lui permettrait de faire entrer peu à peu dans les mœurs la conception adoptée il y a quatre ans.

On comprend aussi que les partis qui avaient voté contre cette partie du document de base (italien et australien par exemple) ou qui l'avaient adoptée avec des réserves (comme les Roumains et les Espagnols) veuillent retarder le plus possible, s'ils ne peuvent l'empêcher, la convocation d'une nouvelle assemblée.

Une raison supplémentaire peut inciter les partisans de l'indépendance à temporiser. Personne ne prévoit encore ce que seront dans les pays d'Occident les conséquences de la dernière guerre israélo-arabe. Il est vraisemblable que les projets économiques seront révisés, que le paysage politique sera modifié. Quelle doit être dans cette crise l'attitude des partis communistes ? A d'autres époques, ils auraient reçu pour mission de souffler sur le feu afin de hâter la décomposition du capitalisme sans trop se soucier des intérêts immédiats de la population. Certes, l'U.R.S.S. a maintenant intérêt à préserver un minimum de stabilité chez des adversaires qui sont devenus ses partenaires. C'est, jusqu'à preuve du contraire, la ligne de M. Brejnev. Elle peut également estimer que l'occasion est bonne pour essayer de faire ce qu'elle annonce depuis des décennies : rattraper les pays capitalistes les plus avancés (en freinant ou en arrêtant la croissance de ces derniers). Si une telle évolution se produisait, ne serait-il pas difficile pour un grand parti communiste d'Occident de rendre des comptes à la fois au prolétariat de son pays et au *« prolétariat mondial »* ? Ceux qui, avec M. Berlinguer, ont mis l'accent sur *« les conditions, les sentiments, les intérêts nationaux »* risqueraient de se trouver dans une situation embarrassante.

LES GRANDS SURSAUTS DE L'AMÉRIQUE LATINE

Destins des révolutions, des dictatures, de l'Eglise

Par CLAUDE-CATHERINE KIEJMAN

C'EST sous forme de journal — « journal sociologique, comme il l'intitule lui-même » — qu'Alain Touraine, directeur du Centre d'étude des mouvements sociaux à l'Ecole pratique des hautes études, a choisi de livrer ses réflexions sur le processus de la chute du gouvernement Allende. Vie et mort du Chili populaire (1) débute le 29 juillet dernier pour se terminer le 24 septembre alors que l'auteur quitte le Chili, quinze jours après l'arrivée au pouvoir de la junte militaire.

Sans doute ces pages écrites jour après jour, auxquelles s'ajoutent des commentaires plus tardifs, suivent-elles l'actualité quotidienne — manœuvres de l'opposition, grèves, négociations du gouvernement avec les militaires et la démocratie chrétienne, difficultés économiques, etc. — mais elles sont avant tout une analyse de la nature et de la raison d'être de la crise chilienne. Dans cette perspective, l'auteur étudie le mouvement ouvrier, le système politique, les partis, les caractéristiques de l'Etat chilien et, bien sûr, le contexte de dépendance.

Du côté de l'Unité populaire, Alain Touraine s'attarde sur les différences entre le parti communiste et le parti socialiste. Le premier, comme le soulignait déjà Luis Corvalan (secrétaire du P.C. chilien aujourd'hui emprisonné) dans Les Communistes (2), donne la priorité au redressement économique et n'est pas hostile à l'alliance avec la démocratie chrétienne. Le second, plus révolutionnaire, en appelle directement à une politique de classe. Cette absence d'un parti léniniste, comme celle d'un appareil d'Etat autonome et fort, qui a pour conséquence la dégradation de la gestion économique, tiennent une grande part dans l'échec de l'Unité populaire. Mais s'il met l'accent sur ces faiblesses, l'auteur constate au contraire l'extrême résistance du système politique qui permet au président Allende, par le fait même qu'il est le chef des institutions politiques, de résister si longtemps à l'effondrement. Effondrement prévu depuis longtemps puisque, dès la mi-août, Alain Touraine s'attend d'un jour à l'autre au coup d'Etat, sans toutefois prévoir la nature du nouveau régime qui se révèle « un nationalisme corporatiste dur, un fascisme froid technocratique ».

Dans ces conditions, estime Alain Touraine, seul un puissant mouvement ouvrier peut lutter efficacement contre ce nouveau pouvoir antipopulaire. « Parce qu'il est le plus violemment frappé, conclut-il, le Chili devient le centre des luttes de tout un continent. »

DANS Destin du Brésil (3) Michel Schooyans, professeur à l'université de Louvain après avoir enseigné dix ans à l'université catholique de Sao-Paulo, fait l'analyse d'un autre régime militaire, celui-là vieux de dix ans. Plus précisément, il tente une réflexion sur l'avenir de la première puissance d'Amérique latine. A cet effet, l'auteur ne se contente pas de décrire la structure politique en place et le système économique. Michel Schooyans s'applique plutôt à dégager l'idéologie qui inspire le régime militaire en vigueur depuis 1964. Selon lui, cette idéologie, dont le principal théoricien fut un militaire mal connu, le général Golbery do Couto e Silva, s'articule autour de trois thèmes : le bipolarisme mondial, la primauté de la sécurité sur le développement, le panaméricanisme. D'où la dépendance à l'égard de la techno-structure des Etats-Unis et des compagnies transnationales, le caractère dominateur du pouvoir à l'intérieur, l'expansionnisme à l'égard du reste du continent latino-américain.

Toutefois, Michel Schooyans estime que la conjoncture mondiale est favorable à une remise en question des structures de dépendance. A cet égard, il dresse un parallèle pour le moins curieux avec la Chine populaire. Tout comme le régime de Pékin a su détruire ses liens de dépendance à l'égard de l'U.R.S.S., l'immense Brésil n'est-il pas prêt à agir de même à l'égard des Etats-Unis et à ouvrir une brèche dans l'impérialisme américain ? A partir de là, comme la Chine, le Brésil pourrait assumer un rôle de leadership dans le tiers-monde. L'hypothèse décrite dans le chapitre « la révolution culturelle sino-brésilienne » semble quelque peu intrépide d'autant plus qu'elle paraît s'appuyer sur une modification possible du régime politique brésilien à la faveur de la prochaine arrivée au pouvoir du général Ernesto Geisel, qui pourtant ne s'est guère montré décidé à modifier l'idéologie existante.

C'EST une nouvelle approche de la révolution cubaine que fait Jean-Pierre Garnier dans Une ville, une révolution : La Havane (4). L'auteur, qui a longtemps vécu à Cuba où il s'occupa de géographie urbaine, analyse les rapports entre la révolution cubaine et La Havane. Le propos de l'ouvrage vise à étudier l'impact d'une révolution sur l'espace urbain et la place d'une ville ainsi que son rôle dans un processus révolutionnaire. En fait, si l'auteur décrit les diverses mutations que connaît La Havane entre 1959 et 1970 — notamment sa ruralisation en 1967, — on s'aperçoit bien vite que Jean-Pierre Garnier prend prétexte de la ville pour donner priorité à l'analyse du caractère de la révolution. A travers les ambiguïtés et les aléas de la politique du gouvernement cubain à l'égard de la capitale, ce sont, selon l'auteur, les contradictions du processus révolutionnaire cubain qui apparaissent. Pour lui, il va de soi que la notion même de ville implique celle de participation au pouvoir de ses habitants. Au contraire, l'évolution de La Havane (ancienne métropole de l'impérialisme), rendue à son rôle de capitale conformément aux décisions de la direction révolutionnaire, fait apparaître qu'il s'agit avant tout de participation à la production. « En d'autres termes, écrit l'auteur, la « ville » n'était tolérable aux yeux des dirigeants cubains qu'à la condition d'être « industrielle », et la démocratisation nécessaire que si elle contribuait à augmenter la production. » Ce qui amène Jean-Pierre Garnier à s'interroger sur le caractère véritablement socialiste de la révolution cubaine.

Tout autre est l'approche du livre de Maurice Halperin Rise and Decline of Fidel Castro (5), dont le titre à lui seul indique les intentions de l'auteur d'autant plus que ce premier volume (un second est annoncé) couvre seulement la période 1959-1964. L'auteur, professeur de sciences politiques à l'université Simon-Fraser de Vancouver, qui vécut lui aussi longuement à Cuba, étudie la politique étrangère cubaine dans son ensemble, mais surtout les rapports de Cuba avec les Etats-Unis et l'U.R.S.S., pour conclure à la complète hégémonie de cette dernière sur le régime de M. Fidel Castro.

DU communiste au caudillo en passant par le démocrate chrétien, c'est sous forme de portraits que Richard Bourne a choisi d'étudier la diversité des gouvernements latino-américains. Sans doute le choix paraîtra-t-il quelque peu arbitraire et politiquement dépassé quand on saura qu'il s'agit de Che Guevara, d'Eduardo Frei, d'Alfredo Stroessner, de Juscelino Kubitschek, de Carlos Lacerda, d'Evita Peron dans Political Leaders of Latin America (6).

L'ouvrage de Leslie Manigat l'Amérique latine au vingtième siècle (7), qui couvre la période 1889-1929, est d'une tout autre ambition. L'auteur, un Haïtien maître de conférences associé à l'université de Vincennes, entreprend en effet dans cet ouvrage de reconstituer l'évolution des sociétés, économies et civilisations d'un continent aux multiples facettes et en pleine mutation. Révoltes, grèves, coups d'Etat, révolutions se succèdent souvent avec l'aide des puissances étrangères dans ces divers pays restés dépendants des économies centrales. Il était naturel pour Leslie Manigat, spécialiste des relations internationales, qu'il accorde une place de choix aux rapports entre les Etats-Unis et les républiques latino-américaines dans ce volume, qui doit être suivi d'un second couvrant la période 1929 à nos jours.

EN dépit de ses dimensions modestes, le petit livre de A. Nobmac'h, pseudonyme sous lequel se cache un diplomate qui fut à plusieurs reprises en poste en Amérique latine, se veut un manifeste. Du Mexique à la Terre de feu, une Eglise en colère (8) pose en effet parfaitement le problème de l'Eglise en Amérique latine. Sur cette terre, où 85 % des habitants sont baptisés catholiques, le christianisme reste avant tout formel. Selon l'auteur, l'Eglise d'Amérique latine continue à agir comme une entreprise étrangère soutenue par l'étranger, notamment par l'intermédiaire des nonces. Mais ils ne sont pas les seuls à représenter l'ordre établi : prêtres ou évêques pour la plupart restent les complices de structures sociales et politiques iniques. Mais, face à cette Eglise traditionnelle et majoritaire, s'avance l'Eglise de demain, encore minoritaire. Le Père Camilo Torrès, mort dans la guérilla colombienne, Dom Helder Camara, archevêque de Recife, ne sont pas les seuls exemples de ce mouvement pour qui la violence est d'abord celle des institutions. Ils sont nombreux aujourd'hui les religieux et laïcs prêts à combattre pour un nouvel ordre social. La « longue marche », conclut l'auteur, commence pour l'Eglise d'Amérique latine.

(1) Alain Touraine, *Vie et mort du Chili populaire,* « L'histoire immédiate », Le Seuil, Paris, 1973, 284 pages, 27 F.

(2) Luis Corvalan, *Chili, les Communistes dans la marche au socialisme,* Editions sociales, Paris, 1972, 9 F.

(3) Michel Schooyans, *Destin du Brésil,* Editions Duculot-Gembloux, Belgique, 1973, 230 p.

(4) Jean-Pierre Garnier, *Une ville, une révolution : La Havane,* Editions Anthropos, Paris, 1973, 419 pages, 35 F.

(5) Maurice Halperin, *The Rise and Decline of Fidel Castro,* University of California Press, Londres England, 380 pages.

(6) Richard Bourne, *Political Leaders of Latine America,* Penguin Books, 1969, England.

(7) Leslie Manigat, *L'Amérique latine au vingtième siècle, 1889-1929,* Editions Richelieu, Collection « L'Univers contemporain », 414 pages.

(8) A. Nobmac'h, *Du Mexique à la Terre de feu : Une Eglise en colère,* Bordas « Poche », 128 pages, 9,50 F.

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT EN CHINE

Un instrument de l'action révolutionnaire

Par ARLETTE LADUGUIE

DANS l'enseignement comme dans l'ensemble de la vie économique et sociale chinoise, c'est la révolution culturelle qui a marqué une véritable rupture avec l'idéologie bourgeoise.

En 1966 et 1967, les écoles et les universités chinoises ont été le théâtre de discussions passionnées et, parfois, de violents affrontements. En 1973, l'atmosphère des écoles chinoises est apparemment aussi calme qu'autrefois : dans les salles de classe, alignement rigoureux des pupitres de bois face au bureau du professeur, un immense tableau noir devant les élèves, un portrait du président Mao et des affiches révolutionnaires au mur, une simple ampoule qui pend du plafond et, parfois, un gros poêle qui occupe le milieu de la pièce. Pourtant, un autre tableau noir est là, généralement en bonne place dans la cour ou dans l'entrée de l'école, pour rappeler que quelque chose a changé ; à la fois instrument de critique et d'information, il peut à tout moment dénoncer les « *mauvaises tendances* » de chacun.

Qu'elles rappellent le passé féodal de la Chine, qu'elles datent d' « avant » ou d' « après la révolution culturelle », les écoles chinoises participent toutes au mouvement de réforme qui se poursuit depuis sept ans. Les programmes, les méthodes d'enseignement, les manuels scolaires ont été modifiés ; mais il ne s'agit pas seulement d'une simple réforme, il faut aussi accomplir la « *révolution dans l'enseignement* ». A quoi doit servir l'éducation ? Qui doit bénéficier de l'éducation ? Par qui peut-elle être donnée ? Ces trois questions définissent la remise en question des principes.

A la redéfinition des principes est intimement mêlée la volonté de résoudre les énormes problèmes que pose l'enseignement en Chine. Si l'on se hasarde à avancer un chiffre, le nombre des enfants scolarisables dans le primaire et le secondaire (de sept à dix-huit ans) devrait se situer actuellement entre deux cents et trois cents millions. Lorsqu'on visite une école, le taux de scolarisation donné par l'administration n'est jamais inférieur à 95 %. Toutefois, il est difficile d'obtenir des chiffres qui dépassent le cadre de l'école et on ne dispose plus, depuis longtemps, de statistiques à l'échelon national.

En 1958, les chiffres officiels étaient de quatre-vingt-six millions et demi pour les effectifs du primaire (dont 20 % seulement de diplômés) et d'environ dix millions pour l'enseignement secondaire et technique. Si l'on constatait, en 1958, que 80 % des enfants ne terminaient pas leurs études primaires, le problème de la désaffection en cours d'études était encore suffisamment important au début de la révolution culturelle pour que la presse officielle insiste sur la nécessité de s'adapter aux conditions locales, afin que l'ensemble des enfants puissent bénéficier de l'éducation.

Ce problème touchait essentiellement les campagnes, où le taux de scolarisation était resté faible jusqu'en 1966. La participation des enfants aux travaux des champs et la répartition inégale des établissements scolaires, souvent éloignés des villages, aggravaient l'absentéisme. De nombreux enfants n'étaient même pas inscrits ; les filles, en particulier, restaient souvent à la maison pour garder leurs frères et sœurs plus jeunes ou s'occuper du ménage, permettant ainsi à la mère d'aller travailler aux champs. Les autres, fréquentant irrégulièrement l'école, n'arrivaient pas à suivre et abandonnaient d'eux-mêmes les études lorsqu'ils ne se faisaient pas mettre à la porte. Dans une école primaire du district de Yingkeou (province de Liaoning), des trente-huit inscrits de première année, six seulement terminèrent leurs études en 1966.

Dans les réflexions des paysans, les mêmes critiques revenaient fréquemment : « *Nous avons des familles nombreuses ; à la maison ou dans les champs, les enfants nous apportent une aide estimable. Quand l'école est éloignée, quand les cours sont si théoriques, les programmes si chargés, les horaires fixes, comment pourraient-ils continuer à étudier ?* » Ou encore : « *Plus nos enfants fréquentent l'école, plus ils s'éloignent de nous* », car ceux qui avaient pu poursuivre leurs études se réintégraient de mauvais gré dans le monde rural, estimant avoir acquis un bagage qui leur ouvrait d'autres horizons. L'éducation des filles était négligée, si ce n'est jugée inutile. A cette méfiance des paysans à l'égard de l'éducation s'ajoutait pourtant le désir de voir leurs enfants acquérir des connaissances, ce qui leur permettrait d'accéder à des postes de responsabilité dans leur commune, mais à condition que cela ne bouleverse pas l'équilibre de la vie rurale.

Les jeunes citadins n'ayant pas les mêmes problèmes, l'ancien système d'éducation contribuait à défavoriser les enfants de paysans et à creuser un fossé entre les villes et les campagnes.

Un des buts de la réforme fut donc de poser les bases d'un enseignement accessible à tous, et qui bannirait l' « élitisme » et l' « académisme ».

Au service de la "politique du prolétariat"

LE point de départ de la réforme fut une directive du président Mao Tse-toung, connue sous le nom de « directive du 7 mai ». Le 7 mai 1966, Mao Tse-toung, s'adressant à l'armée, donnait à la Chine les principes généraux qui devaient désormais guider la formation des jeunes : « *S'instruire sur le plan culturel, mais aussi dans les domaines industriel, agricole et militaire.* »

Une circulaire du comité central du parti précisait, le 8 août 1966, qu'il s'agissait de former « *des travailleurs cultivés dotés d'une conscience socialiste* » ; donc, d'une part, d'intensifier l'éducation politique, d'autre part, de faciliter et d'accélérer l'intégration des jeunes dans la vie professionnelle par une formation plus rapide et moins théorique.

La réduction de la durée des études fut importante. Dans l'ancien système, les cycles du primaire, du secondaire et du supérieur duraient chacun six ans. Actuellement, le primaire dure cinq ans, le secondaire quatre ans et l'enseignement supérieur environ trois ans. On ne peut dire, toutefois, que ce système soit généralisé : si, dans les villes, on cite généralement le chiffre de neuf ans pour la durée totale du primaire et du secondaire, dans les campagnes, par contre, on parle quelquefois d'un cycle de sept ans, comprenant cinq années d'enseignement primaires et deux années d'enseignement secondaire « inférieur ». Pour l'instant d'ailleurs, c'est le cycle primaire qui reste la préoccupation majeure des campagnes, pour lesquelles des articles récents du *Quotidien du peuple*, le journal du parti, insistent encore sur la nécessité de « *généraliser le système primaire en cinq ans* ».

« *L'éducation doit être au service de la politique du prolétariat et combinée avec le travail productif.* » Ce slogan, qui fleurit partout sur les murs des écoles ou dans la bouche des professeurs, régit tout le contenu de l'enseignement.

La formation idéologique est mise au premier plan dans tous les cours et l'on saisit au vol un exemple politique qui frappera les élèves. Ainsi, dans un cours de mathématiques sur la notion des nombres négatifs et positifs, le professeur expliquera comment le déficit du budget des Etats-Unis représente un nombre négatif, alors que le budget excédentaire de la Chine représente un nombre positif. En dehors de cette formation permanente, des cours de politique sont inscrits au programme à raison de plusieurs heures par semaine. Ils sont principalement consacrés à l'étude des œuvres de Mao Tse-toung. « *En neuf ans, l'élève doit lire entièrement les « Œuvres choisies » du président Mao, dont les textes les plus importants doivent être étudiés de façon répétée* », nous dira-t-on dans une école de Hangzhou. Parfois, la lecture de Marx ou d'Engels, des exposés sur la situation internationale sont ajoutés au programme. Mais il ne semble pas que la discussion soit portée à un niveau de critique, surtout dans l'enseignement primaire, où la première tâche est d'éduquer. La critique s'exprime, par contre, au cours de réunions « *d'étude et d'application* » qui ont lieu régulièrement ; les enfants peuvent y expliquer leurs problèmes et leur état d'esprit sur telle ou telle question ; lorsque tout le monde s'est exprimé, on fait en commun le bilan des bonnes et des mauvaises attitudes. Enfin, pour développer la conscience de classe des élèves, les écoles reçoivent souvent des ouvriers vétérans, des vieux paysans ou des membres de l'armée, qui leur racontent les souffrances du peuple dans l'ancienne société.

Parallèlement à la politique, l'accent est mis sur la formation pratique. Le principe « mi-travail, mi-étude » n'est pas nouveau, mais il n'était appliqué que dans quelques écoles avant la révolution culturelle, alors qu'il est maintenant généralisé.

Trois secteurs ont été particulièrement développés :

• L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE INDUSTRIEL : il comprend essentiellement des travaux pratiques de mécanique, effectués soit sur place, dans de petits ateliers gérés par l'école même et souvent créés par les élèves avec l'aide des professeurs, soit à l'extérieur de l'école, à la campagne ou en usine, au cours de stages de fin d'année. Le niveau technique de cet enseignement n'est pas toujours très élevé, surtout dans le primaire, où l'on se contente souvent de faire du bricolage ; dans le secondaire, des cours de physique et de chimie viennent s'ajouter aux travaux pratiques.

La camarade Ying, responsable politique de l'école secondaire « 7 Mai » de Changhaï, décrivait, en 1971, l'expérience de son école en ce domaine : « *Dans certaines classes, les élèves vont régulièrement réparer des moteurs dans des communes populaires de la banlieue de Changhaï. Lors de notre première expérience, les paysans furent tout d'abord incrédules quant aux capacités de ces jeunes qui proposaient leur aide ; cependant, les élèves réussirent à réparer un moteur en quelques heures et, devant ce succès, les paysans des brigades voisines apportèrent les leurs. En un dimanche, neuf moteurs furent remis en état.* »

• L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE : il est fondé sur le même principe que l'enseignement industriel : « *lier l'enseignement à la production* ». Dans les écoles primaires, on donne aux enfants des connaissances de base sur les principales cultures agricoles. Au niveau du secondaire, des cours de sciences naturelles viennent s'y ajouter. En dehors des cours, des stages de pratique sont organisés chaque année ou chaque semestre. Dans certains cas, l'école gère directement une ferme où les élèves vont travailler et expérimenter certains produits, engrais ou petit outillage, qu'ils ont créés à l'école. Le plus souvent, élèves et professeurs se rendent, à la fin de l'année, dans des communes populaires proches où ils aident les paysans tout en apprenant à cultiver riz, blé, coton ou colza. Ils partagent la vie des paysans chez lesquels ils habitent, disséminés en petits groupes.

Dans les villes, on peut assister quotidiennement au départ pour la campagne de ces colonnes d'adolescents qui, sacs et cuvettes en émail sur le dos, gourdes et chaussures de rechange à la ceinture, drapeau rouge en tête, parcourent souvent en chantant plusieurs dizaines de kilomètres avant d'arriver à destination.

• L'INSTRUCTION MILITAIRE : à la fois entraînement physique et mobilisation pour la défense du pays, elle sert à donner aux enfants le sens de la discipline, de l'organisation et de la morale socialiste. Dans certaines écoles, l'instruction militaire est confiée aux chefs de compagnie de la milice populaire. A côté de l'éducation politique qui en constitue le fond tout au long de l'année, une quinzaine de jours sont consacrés chaque semestre à l'entraînement proprement dit : mobilisation pour creuser des abris antiaériens, longues marches à pied ou combats simulés dans les parcs, c'est l'apprentissage de l'endurance physique et de « l'art de la guerre », deux thèmes qui étaient chers au jeune Mao Tse-toung.

Les modalités d'application de ces stages pratiques dépendant des possibilités locales. L'initiative en est souvent laissée aux municipalités ou aux écoles elles-mêmes. A l'école « 7 mai » de Changhaï, la répartition des stages se fait sur les quatre années d'études secondaires :

— *Première année* : un mois de stage industriel ;
— *Deuxième année* : un mois de stage agricole ;
— *Troisième année* : un mois d'entraînement militaire ;
— *Quatrième année* : un semestre d'activités industrielles et un semestre d'activités agricoles au cours duquel sont aussi données des connaissances médicales de base.

Un autre système est en vigueur à l'école n° 9 de Suzhou et à l'école n° 23 de Pékin. Dans ces deux écoles, plusieurs stages figurent au programme d'une seule année. Ainsi, pour une classe de deuxième année du secondaire, s'ajoutent aux cours :

— Un mois de pratique agricole ;
— Un mois de pratique industrielle ;
— Quinze à vingt jours d'entraînement militaire.

La généralisation des nouvelles orientations ne se fit que progressivement. Chaque école fit ses expériences et s'efforça de corriger ce qui n'était pas au point. C'est au moment où s'élevaient les plus vives discussions à propos des mesures à adopter en priorité que se posa le problème des moyens à mettre en œuvre pour l'application de la réforme.

Des cadres, des professeurs et des livres nouveaux

COMMENT accomplir la « révolution dans l'enseignement » avec des professeurs bourgeois ? Comment assurer aux écoles une direction prolétarienne avec les anciens conseils d'administration ? Comment appliquer la réforme sans nouveaux manuels ?

Une expression chinoise, qui décrit de façon imagée les louanges décernées autrefois à un professeur dont les élèves faisaient carrière dans la société, résume les ambitions de tout enseignant en fin de carrière : « *Voir fleurir partout, sous le soleil, ses pêchers et ses pruniers.* »

Les grands débats de la révolution culturelle permirent aux étudiants et aux élèves de dévider leurs critiques et leur rancœur à l'égard d'un certain nombre de professeurs. Sur les dazibao (affiches à grands caractères) ceux-ci étaient qualifiés de « *bourgeois* », de « *révisionnistes* » ou d' « *individualistes* » et accusés d'avoir suivi « *la ligne de Liu Shao-shi* », de vouloir former une élite intellectuelle ou des « *experts bourgeois* ». Ceux qui étaient ainsi mis sur la sellette allaient devoir réapprendre la modestie.

Un exemple des critiques les plus fréquemment entendues nous est donné par un garde rouge de Changhaï qui, tout en montrant un certain respect aux professeurs présents (dont quelques-uns sont d'origine bourgeoise), résume les griefs de ses camarades à leur égard :

« *Autrefois, la théorie élitiste de Liu Shao-shi était répandue dans l'enseignement : les professeurs ne songeaient qu'à nous donner un bagage culturel et ne s'occupaient que des élèves brillants. Ils préparaient les cours tous seuls et nous faisaient des cours magistraux. Les élèves s'endormaient ; certains ne comprenaient pas mais n'osaient pas interrompre le cours. Les professeurs agissaient comme des ennemis, ils nous flanquaient la trouille des examens et nous faisaient apprendre par cœur des choses*

LA CHINE DES DÉFIS ET DES INCOMPRÉHENSIONS

La révolution culturelle, les Cent Fleurs, les rapports avec l'Eglise

Par JEAN DAUBIER

DANS le foisonnement des livres traitant de la Chine, on remarque un volumineux ouvrage de M. Pierre Illiez (1). A son tour, l'auteur se penche sur la révolution culturelle. Sans s'y borner pourtant, car il remonte à la polémique sino-soviétique et aux méandres du Grand Bond. Il évoque aussi les Cent Fleurs et les réactions chinoises au vingtième congrès du P.C.U.S. en 1956.

Ouvrage ambitieux, trop peut-être, car sur cette longue route il évite mal les écueils. Le livre est massif. On y décèle un manque d'aisance dans la narration, hachée de commentaires de textes et de réflexions sur la philosophie maoïste.

La documentation, fréquent point faible de ce genre d'ouvrage, est ici peu satisfaisante. Le livre est largement basé sur les publications du consulat américain de Hongkong et de l'Union Research Institute. L'auteur a beau dire de ces documents qu'ils « sont notre source la plus riche mais aussi la plus dangereuse », on cherche vainement chez lui ces « précautions renforcées d'analyse critique et de recoupements » qu'il déclare nécessaires.

M. Pierre Illiez se livre souvent à des interprétations peu prudentes. Partant de l'idée que le Grand Bond fut un échec complet, il reprend la thèse selon laquelle Mao Tse-toung fut minoritaire dans son parti (2). Une thèse que nul n'a jamais étayée d'arguments solides et qui a été mise à mal par K.S. Karol dans son dernier livre (3).

Autre point discutable, l'auteur considère qu'au début des années 60 l'orientation de Liu Shao-shi prévalait en Chine. Elle traçait la voie, réaliste selon les uns, révisionniste selon les autres, de la libéralisation, de la technocratie, des stimulants matériels et de l'extension de la propriété privée. Cette politique ressemblait à celle que suivait l'U.R.S.S. Si elle prédominait en Chine, comment expliquer la rupture entre les deux pays ? Or les experts soviétiques quittèrent la Chine, Pékin dénonça la « sainte alliance russo-américaine », Chou En-lai fleurit la tombe de Staline, les appels à la défense du léninisme et à la lutte armée s'amplifièrent. Si l'influence de Liu fut alors extrême, jamais elle ne supplanta celle de Mao. Le conflit avec les Soviétiques avait simplement exacerbé la résistance des Chinois hostiles à la rupture.

Les analyses de P. Illiez pèchent donc par la fragilité des postulats qui les sous-tendent. En outre, certains passages manquent de nuances car l'auteur ne cache pas l'antipathie que lui inspirent le régime et la personnalité de Mao. A ce dernier, il concède une certaine grandeur intellectuelle, mais il l'accuse « d'avoir utilisé les plus bas instincts des foules ». Il trace par contre un portrait agréable des opposants. De Liu Shao-shi, il évoque « le regard... qui semble inviter à s'en remettre en toute confiance à cet homme revêtu de l'éclat du rang et du poids de l'âge ». L'ex-maire de Pékin, Peng Chen, est « résolument jovial et optimiste ».

L'auteur saisit mal en outre certains aspects de l'idéologie qui guide l'évolution de la Chine populaire. Son commentaire sur l'essai de Mao intitulé De la juste solution des contradictions au sein du peuple est peu cohérent.

Cependant l'ouvrage n'est pas entièrement négatif. La minutie des descriptions et l'effort de reconstitution historique intéresseront les chercheurs.

AU printemps de 1956, les dirigeants chinois lancèrent une campagne sous le mot d'ordre : « Que cent fleurs s'épanouissent, que cent écoles rivalisent. » Une série de débats contradictoires s'ensuivirent. En ses différentes phases, ce mouvement révéla toutes les contradictions spécifiques du communisme international. Il souleva aussi une série de problèmes qui obèrent encore la vie politique chinoise.

Cette période est mal connue et les bonnes études sur le sujet sont rares. Le livre qu'y consacre Siwitt Aray (4) est assez décevant. Tout travail de ce type devrait se conformer à une triple exigence : s'écarter des réactions passionnelles que l'événement a suscitées à l'étranger, considérer la spécificité de la vie politique chinoise (son cadre idéologique), et, sans s'interdire les jugements critiques, admettre pleinement les réalisations positives du régime.

L'auteur ne s'écarte guère de la vision banale des Cent Fleurs répandue à l'étranger : mouvement de libéralisation lié au « dégel » en U.R.S.S., échappant à ses promoteurs et promptement réprimé.

Pour comprendre cette phase historique, il faudrait souligner la complexité de la doctrine maoïste. Celle-ci voit dans la démocratie de masse un élément essentiel à la révolution. Mais elle tient aussi pour indispensable le rôle dirigeant du parti. Elle affirme la primauté de la politique sur la technique, l'administration, la littérature et l'art. Le livre de Siwitt Aray se présente comme une étude des contradictions qui opposeraient une bureaucratie stalinienne aux paysans, aux ouvriers et aux étudiants. C'est réduire l'analyse à des schémas désuets. Dépeindre le régime maoïste comme celui d'une caste privilégiée en butte à l'hostilité des masses, c'est faire fi d'une donnée capitale : son indiscutable capacité de maintenir vivant l'idéal révolutionnaire et de le faire partager par de larges fractions de la population.

Tout autre est l'inspiration de M. Schooyans (5), professeur à l'université de Louvain, catholique et spécialiste du tiers-monde. Recyclage des cadres, rénovation médicale et pédagogie, économie sans profit, l'auteur dresse de l'expérience chinoise un tableau assez vaste à défaut d'être riche. Docteur en philosophie, il fait sur ce dernier terrain des incursions piquantes. Il compare ainsi Lao Tse à Hégel, Mao étant, selon lui, plus proche du second que de Marx.

Le délicat problème des rapports entre la Chine et l'Eglise retient tout naturellement l'attention de M. Schooyans. Pour lui, la révolution culturelle est un grand événement moral. Elle lance un défi au monde et à l'Eglise. A cette dernière, l'auteur propose de rouvrir le dossier « Chine », de relativiser ses liens avec l'Occident et d'intérioriser les valeurs chinoises. « La communauté chrétienne doit, dit-il, accepter la leçon d'humilité que lui propose la Chine. » Cet appel vigoureux sera-t-il entendu ? L'auteur, qui se définit comme un « sinophile lucide », adopte pour sa part une position sans ambiguïté.

LES rapports de la Chine populaire et de l'Eglise sont le sujet d'un article de Louis Wei dans la revue catholique Vivant Univers (6).

L'auteur, qui est ecclésiastique, se veut légitimement fidèle à sa patrie, autrefois meurtrie et désormais en plein renouveau. Il interprète sans doute valablement les sentiments des catholiques chinois du continent. Soulignant les conflits nés après 1949, Louis Wei relève l'attitude abusive à ses yeux de l'internonce apostolique de l'époque Mgr Riberi. Il évoque aussi les mouvements de bonne volonté récemment accomplis par Rome et Pékin : la libération de Mgr Walsh et le voyage de Paul VI à Hongkong en 1970. Divers milieux catholiques restent cependant hostiles à la Chine populaire. Celle-ci pose en outre un préalable à l'amélioration de ses relations avec le Vatican : le choix entre Pékin et Taipeh. Pour Louis Wei, et selon sa forte expression, « tant que Rome jouera sur les deux tableaux, ce sera l'impasse ».

Les catholiques non chinois mettent l'accent sur les pressions subies par leurs coreligionnaires sur le continent. Ils doutent de la réalité des libertés religieuses garanties par la Constitution. Ce point de vue s'exprime dans une note de la rédaction préfaçant l'article. Deux optiques bien divergentes qui conduisent à s'interroger sur la perspective d'un prochain dialogue.

Dans le même numéro, M. Tsien Tche-hao, chargé de recherche au C.N.R.S., brosse un tableau des orientations actuelles de la révolution chinoise. Avec son brio habituel, l'auteur met en valeur l'originalité du communisme chinois. Il ne cache pas la satisfaction que lui inspirent les succès de son pays, sans se départir des règles de sobriété et de rigueur indispensables à un bon exposé.

(1) *Chine rouge, page blanche*, par Pierre Illiez, Ed. Julliard, Paris, 1973, 575 pages, 40,65 F.

(2) Comment expliquer qu'un Mao minoritaire ait fait condamner son adversaire Peng Teh-huai à la session de Lushan en 1959 ?

(3) *La Deuxième Révolution chinoise*, par K.S. Karol, Laffont, Paris, 1973. (Cf. *le Monde diplomatique* de novembre 1973.)

(4) *Les Cent Fleurs*, par Siwitt Aray, Ed. Flammarion, « Questions d'histoire », Paris, 1973, 186 pages, 7,50 F.

(5) *La Provocation chinoise*, par Michel Schooyans, Ed. du Cerf, Paris, 1973, 160 pages, 16 F.

(6) *Vivant Univers*, n° 288, bimestriel, septembre-octobre 1973, 14, chaussée de Charleroi, 5000 Namur (Belgique).

inutiles. Tout cela a changé ; maintenant, nous assistons aux réunions du comité révolutionnaire qui dirige l'école et prenons part à l'élaboration des cours avec les professeurs. Ils ne sont plus nos ennemis, nos relations sont fondées sur les principes de la démocratie, de la camaraderie et de l'égalité. »

Mis à part le problème posé par « *l'inaptitude idéologique* » des professeurs bourgeois à appliquer la réforme de l'enseignement, le besoin d'un plus grand nombre d'enseignants se fit sentir avec la création de nouvelles écoles et l'augmentation des effectifs scolaires. Il fallait donc « récupérer » la grande majorité des anciens professeurs et en recruter de nouveaux :

1. - En premier lieu, un petit nombre de professeurs « *irrécupérables* » ou « *inaptes à remplir leur tâche* » fut renvoyé définitivement et se réintégra au monde paysan et ouvrier ; généralement, les « *irrécupérables* » sont définis comme « *contre-révolutionnaires, mauvais éléments et droitiers* ». La plus grande partie des autres devaient être rééduqués au contact du peuple. Ils furent envoyés à la campagne, dans des usines ou des unités de l'armée, pour des stages de travail plus ou moins longs. Après un an ou deux, s'ils avaient suffisamment analysé leurs erreurs et montré leur volonté de se réformer, par exemple en accomplissant les travaux les plus pénibles ou les plus humbles, ils pouvaient retourner dans leur ancienne école.

Dans une école secondaire de Changhaï, le camarade Ting, professeur de physique, fait le récit de son expérience personnelle aux visiteurs étrangers : « *Avant la révolution culturelle, j'étais détaché de la vie sociale et de la production ; je donnais des cours sur l'électricité sans avoir jamais vu un moteur de près et je ne faisais en classe que des calculs théoriques. Après la venue à l'école d'une équipe d'ouvriers, je suis allé travailler dans une usine pour me réformer. J'y ai passé deux ans, au bout desquels j'ai pu me réintégrer à l'école. Auprès des ouvriers, j'ai compris mes erreurs ; maintenant je ne me contente plus de faire des cours théoriques, j'enseigne les principes de l'électricité et de l'électronique en liaison avec la pratique. Ainsi, à la fin de l'année 1969, j'ai pu participer à la création d'un atelier de moteurs électriques dans notre école.* »

Cette rééducation ne doit pas rester une expérience unique, mais être permanente. A cette fin, certaines écoles ont proposé un système de roulement : les professeurs enseigneraient pendant deux ou trois ans puis iraient travailler pour une période équivalente et reviendraient ensuite à l'école. Il est impossible de savoir dans quelle mesure ce projet a été mis en pratique, on entend parler plus souvent de stages annuels ou mensuels qui varient de quelques jours à un ou deux mois et qui concernent, d'ailleurs, aussi bien les cadres que les intellectuels. Il est sûr, toutefois, que de grands problèmes d'organisation se poseraient si des stages aussi longs devaient concerner l'ensemble des professeurs.

2. - Le recrutement des nouveaux enseignants s'est fait de deux manières : on a choisi, d'une part, les meilleurs diplômés des diverses promotions de l'enseignement secondaire. Chez ces nouvelles recrues, l'origine sociale est très souvent prolétarienne ; fils de paysans ou d'ouvriers, ils n'ont pas été formés dans des écoles normales mais leur bonne volonté compense largement l'inexpérience. D'autre part, des paysans, des ouvriers ou des militaires qui possédaient une « *riche expérience pratique* » ont été également appelés à donner des cours. Ils peuvent enseigner à temps partiel ou à plein temps : dans l'école de Changhaï déjà citée, sur un nombre total de cent huit enseignants, il y a quarante-deux ouvriers dont sept travaillent à plein temps et trente-cinq donnent des cours deux fois par semaine.

Les membres des anciens conseils d'administration qui assumaient la direction des écoles n'ont pas échappé à la critique ; certains furent soumis au même processus de rééducation que les professeurs. Le problème de la mise en place de nouveaux organes administratifs s'est alors posé.

C'est à Changhaï qu'a jailli l'idée de la formation de « *comités révolutionnaires* » sur le modèle de la Commune de Paris. A travers ces comités, on voulait confier désormais la gestion des écoles aux communes populaires, aux usines ou à la combinaison commune-usine-quartier. A la faveur des événements de la révolution culturelle, les militaires ont également pris une place importante dans ces comités. En 1967, l'armée intervint dans les écoles et les universités afin de contrôler les combats qui s'y déroulaient entre factions rivales. En 1968, ce sont des « *équipes de propagande de la pensée de Mao Tse-toung* », composées d'ouvriers, qui font leur entrée dans les écoles pour accélérer la « *grande alliance* » des forces révolutionnaires et la formation des groupes de « *triple union* ». Ces groupes, qui deviendront les comités révolutionnaires, devaient comprendre des délégués de l'armée, des représentants des cadres (professeurs, gardes rouges et membres de l'administration) et des représentants des masses (ouvriers, paysans ou membres des comités de quartier).

Si l'intention semble avoir été de fournir à l'administration des écoles une base prolétarienne, on peut remarquer, toutefois, que ces comités étaient les seuls organes à pouvoir assurer, sous la direction des militaires, la réorganisation des écoles, au moment où des luttes se déroulaient à l'intérieur même des comités du parti. Il faut souligner, d'ailleurs, ce qui nous a été dit à plusieurs reprises : les comités révolutionnaires s'occupent de la gestion des écoles sous la direction des comités du parti et, d'autre part, ils ne sont que des organes provisoires. On ne sait encore ce qui viendra les remplacer : nouvelles administrations ou comités du parti ?

Les anciens livres de classe, avec un contenu trop lourd et une idéologie inadaptée aux nouveaux programmes, ne pouvaient plus servir. « *Les nouveaux manuels ont été rédigés par les municipalités à partir de projets présentés par les cadres et les professeurs des écoles* », nous dira-t-on dans plusieurs écoles, en précisant : « *Il n'y a pas eu de mise au point nationale.* » Le peu que l'on découvre des livres scolaires en visitant une école est insuffisant pour en donner une description. Ils sont inaccessibles aux étrangers car on ne les vend pas en librairie. Je fis cette découverte dans une librairie de Suzhou où, fait exceptionnel, une série entière était alignée sous vitrine. Je fis part au vendeur de mon désir de les acheter et celui-ci, après consultation avec d'autres employés, me répondit : « *Ce n'est pas possible, ces livres sont seulement en exposition ici, ils ne sont pas à vendre.* » Déçue, je demandais alors si je pouvais les consulter mais cela aussi me fut refusé. L'interprète qui m'accompagnait m'expliqua qu'ils n'étaient pas à vendre parce que seules les organisations concernées pouvaient s'en servir et que, de toute façon, leur rédaction n'était peut-être pas définitive, ce qui expliquait leur « isolement ».

Les nouveaux programmes

« *LE système d'enseignement n'est pas encore fixé dans toute la Chine et connaîtra encore de nouvelles modifications si cela s'avère nécessaire* », disait-on encore en 1972. Il semble cependant, du moins dans les villes, que les programmes soient assez unifiés, ne variant que dans les détails d'application.

Dans une école primaire de Pékin, la journée d'école débute à huit heures par une séance de gymnastique ou d'entraînement militaire, qui est suivie par la lecture commentée d'un passage des œuvres du président Mao. Les élèves auront ensuite quatre à cinq cours dans la journée, entrecoupés par la pause du déjeuner vers onze heures. A l'heure du déjeuner, ceux qui habitent tout près rentrent chez eux, les autres se rendent seuls dans des restaurants ou cantines proches où ils prennent les plats au guichet, déblaient la table et paient leur repas comme les habitués. Les récréations sont animées : comme partout ailleurs, on y joue et on s'y chamaille à grand renfort de cris. La classe se termine vers 15 heures : les enfants rentrent chez eux, dispersés ou en colonnes d'où s'échappe un brouhaha de slogans politiques et de chants révolutionnaires.

Les matières de l'enseignement primaire sont celles que l'on retrouve dans le secondaire, avec toutefois un peu moins de diversité : politique, langue chinoise, mathématiques, connaissances industrielles et agricoles, éducation physique sous forme d'exercices militaires et « *activités culturelles* ». A l'exception de la politique que l'on met partout à la première place, le cours le plus important est celui de langue chinoise. Pendant cinq ans, les enfants vont apprendre à écrire les caractères chinois, s'exercer à les copier des centaines de fois, puis acquérir de l'aisance au pinceau en les calligraphiant sur des feuilles de papier quadrillé. S'ils vivent à la campagne, ils apprendront d'abord les caractères qui y sont en usage courant ; partout, ils copieront des mots d'ordre politique, des citations du président Mao, ou des textes simples qui leur donnent quelques notions d'histoire sur la Chine et le monde. La calligraphie fait souvent partie des activités culturelles. Celles-ci sont généralement consacrées au chant, à la danse ou au dessin, qui s'inspirent des thèmes de la Chine moderne : les paysans, les ouvriers et les soldats en sont les modèles et les héros.

Une école secondaire d'importance moyenne comprend environ mille cinq cents élèves et dispose d'une centaine de professeurs : les classes sont assez chargées : on y compte généralement une cinquantaine d'élèves. Dans les villes, il y a peu de différence entre les écoles. A Pékin, à Changhaï et à Suzhou, le même programme de cours m'a été présenté. A titre d'exemple, pour une classe de deuxième année, il y a vingt-neuf à trente cours par semaine :

— Les cours de politique et d'étude de la pensée de Mao Tse-toung sont au nombre de trois par semaine. Les cours de « *connaissances de base industrielles* » (comprenant physique et chimie), de « *connaissances agricoles* » (y compris les sciences naturelles) et d'éducation physique (assimilée à l'instruction militaire), ont chacun droit à deux heures par semaine ;

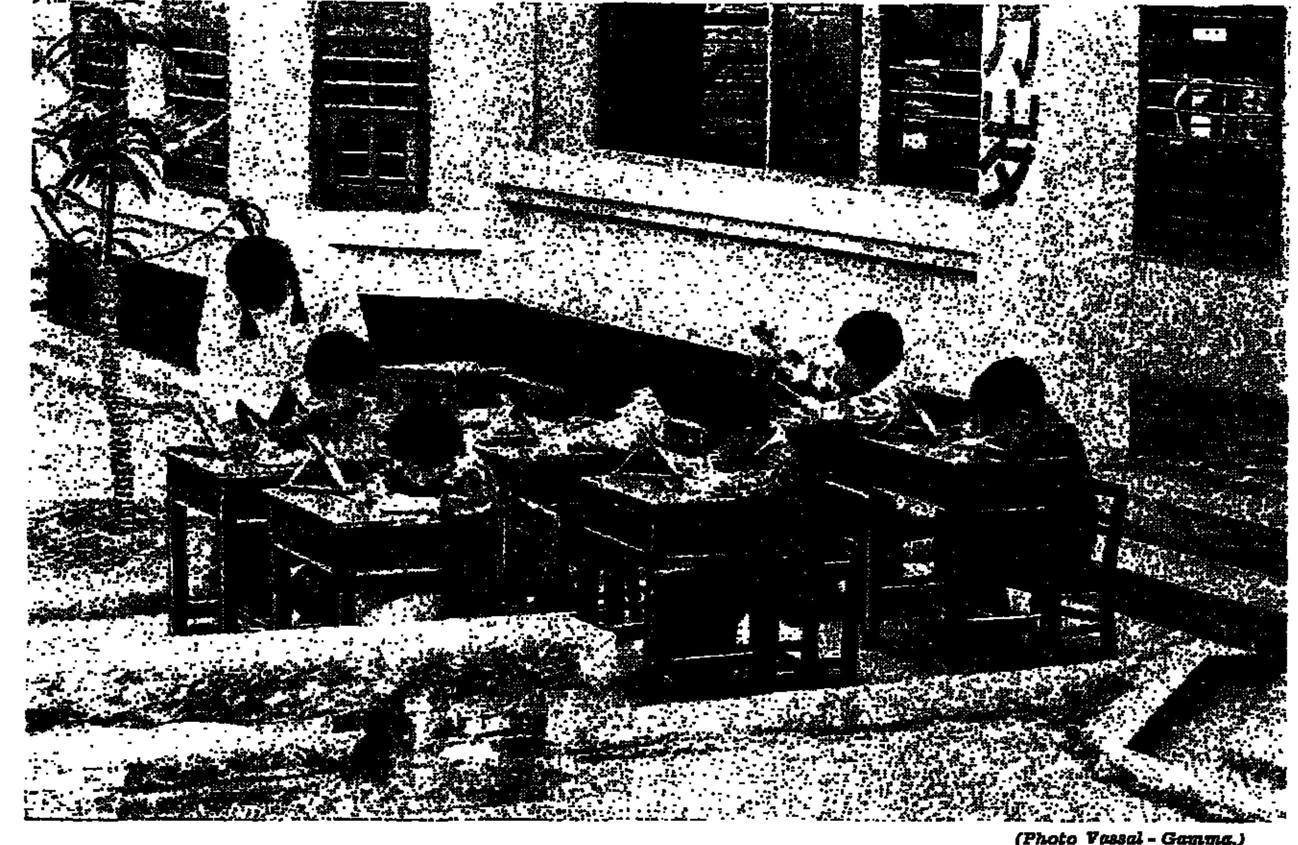
— Viennent ensuite six cours de langue chinoise où on perfectionne l'écriture et la lecture à l'aide de textes politiques ; à la fin des études secondaires, les élèves devraient pouvoir maîtriser les deux mille à trois mille caractères de base nécessaires à la lecture d'un journal ;

— Suivant les écoles, cinq à six cours sont consacrés aux mathématiques ; l'algèbre, la géométrie et la trigonométrie y figurent, mais aussi la comptabilité et le maniement du « boulier » chinois, cadre de bois qui enserre deux rangées de boules, sur lequel on peut faire des opérations de calcul. A la campagne, on apprendra aussi aux enfants comment enregistrer les points-travail qui sont à la base du système des salaires dans les communes populaires ;

— Les cours de langue étrangère occupent une place importante avec quatre heures par semaine. Dans la plupart des écoles, on n'enseigne généralement qu'une seule langue à la fois. La langue russe a perdu depuis quelques années la première place au profit de l'anglais, qui semble être la langue la plus enseignée actuellement — une campagne pour l'étude de l'anglais a d'ailleurs été lancée en 1972 dans l'ensemble du pays. Les cours, qui étaient encore il y a deux ans à base de slogans révolutionnaires et de directives politiques, prennent parfois, maintenant, une tournure plus classique : « *Ceci est notre classe. Elle est large et propre...* » Toutefois, la politique n'y est jamais absente, et à la question : « *Pourquoi étudiez-vous l'anglais ?* » la réponse est toujours « *pour la révolution* » ;

— L'histoire et la géographie occupent, chacune, deux heures par semaine. L'économie et l'histoire de la Chine et du monde y sont enseignées dans une perspective socialiste, donc avec les interprétations nécessaires ;

— Enfin, un cours de « *littérature et art révolutionnaire* » permet aux enfants de connaître les « *bons écrivains* », de critiquer les « *mauvais* » et de retracer les mérites du peuple à travers la peinture, la musique ou l'artisanat. Ces activités sont encore plus développées en dehors des écoles : les « palais des enfants » (centres éducatifs et culturels extra-scolaires) sont nombreux dans les grandes villes.



(Photo Vassal - Gamma.)

COURS EN PLEIN AIR DANS UNE ECOLE MATERNELLE DE CANTON
Aider les plus faibles pour qu'ils rattrapent le niveau des autres

Des examens à livre ouvert

LE samedi après-midi et le dimanche sont libres. La durée des vacances annuelles varie, suivant les écoles, de un mois et demi à deux mois, dont quinze jours en hiver et un mois à un mois et demi en été. Comme nous le verrons, ces vacances ne concernent que les citadins ; les enfants de paysans aident aux travaux des champs pendant les trois mois de la pleine saison agricole et n'ont pour vraies vacances que les jours de fête nationale.

Les examens n'ont pas été supprimés, mais leurs objectifs sont différents : ils ne sont plus destinés à opérer une sélection, mais à juger l'attitude politique et le niveau intellectuel des élèves. Des examens oraux et pratiques ont lieu chaque semestre. Certains se font à livre ouvert (pour les mathématiques, l'agriculture et l'industrie), d'autres ont conservé une forme plus classique : l'épreuve de langue étrangère est un test de mémoire.

Personne n'est censé, désormais, échouer à un examen : tout au long de l'année, les plus faibles sont aidés par les plus forts et par les professeurs afin qu'ils rattrapent le niveau des autres.

Les notes non plus n'ont pas été supprimées. Il existe dans certaines écoles un système de notation en 100 points dont la moyenne se situe autour de 60. Parfois, des mentions sont attribuées aux meilleurs élèves dans la « *pratique de la production* ». Dans l'attribution des notes, l'attitude de l'élève est prise en considération : après avoir corrigé les copies, le professeur les remet aux enfants en expliquant aux uns et aux autres les fautes qu'ils ont commises. Une discussion commence alors : les élèves donnent leur opinion sur eux-mêmes, sur leurs camarades et une estimation de la note qu'ils pensent mériter. Il arrive qu'il y ait désaccord entre professeurs et élèves sur la manière dont aura été développé un sujet ou jugé un devoir. Si l'on n'arrive pas à régler le conflit en classe, on fera appel à l'administration pour trancher.

L'esprit de compétition est proscrit, du moins sous la forme traditionnelle. Il ne doit plus y avoir de « *bons* » ou « *mauvais* » élèves ; les plus avancés doivent aider les plus faibles et non pas se consacrer à leur perfectionnement individuel. Cependant, l'émulation est encouragée dans le domaine politique : c'est à celui qui montrera le mieux son esprit révolutionnaire. Ainsi, les élèves rivalisent pour s'autocritiquer, critiquer les mauvaises tendances politiques d'un camarade ou, au besoin, celles d'un professeur. Ceux qui ont pris des initiatives au service de la communauté — en s'occupant du nettoyage de l'école, en formant un groupe d'étude après la classe ou en apportant leur aide à un camarade plus faible ou aux vieillards du quartier — sont cités en exemple.

La fin des études secondaires n'est pas sanctionnée par un diplôme, mais le comité révolutionnaire de l'école fait un rapport sur le niveau culturel et politique de l'élève. Ce rapport est destiné à l'usine ou à la commune populaire où l'adolescent ira travailler. A l'école secondaire « 7-mai » de Changhaï, trois cent cinquante élèves de terminale ont été orientés en nombre égal vers l'agriculture et vers l'industrie en 1970. En effet, on ne passe pas directement de l'école secondaire à l'université : une ou deux années de travail manuel sont obligatoires pour tous à la fin des études secondaires. Ce sont ensuite les organismes de travail qui choisissent, en fonction de leurs mérites politiques et techniques, non seulement des jeunes mais aussi des travailleurs qui iront étudier à l'université. Au moment de l'orientation dans le travail ou dans la poursuite des études, les aspirations personnelles sont prises en considération, mais pas toujours satisfaites. L'adolescent doit prendre conscience du fait qu'il travaillera au service du peuple et de l'édification socialiste du pays, et non pas au service de ses ambitions personnelles.

La réforme n'a pas été appliquée en un jour, et de nombreux problèmes sont apparus, qui souvent ont été résolus localement. C'est en particulier dans les campagnes et les régions reculées qu'on a laissé aux professeurs le plus de liberté pour résoudre les problèmes locaux. Parmi les aménagements spécifiques aux campagnes, un certain nombre de points semblent se dégager :

— Suppression de la limite d'âge pour l'entrée dans le primaire, qui se fait généralement vers l'âge de sept ans. Par ailleurs, les inscriptions sont maintenant acceptées tout au long de l'année ;

— Aménagement plus souple des horaires : possibilité de fréquenter l'école à temps partiel, création de cours du soir, et, dans certains cas, création de crèches pour permettre aux filles de se libérer de la garde des tout-petits ;

— Suppression des vacances dans le programme annuel qui prévoit désormais neuf mois d'études et trois mois de travail manuel au moment de la pleine saison agricole. Ces trois mois remplacent les anciennes vacances qui ne correspondaient pas toujours à la période des grands travaux pendant laquelle les enfants manquaient les cours ;

— Implantation de nouvelles écoles, primaires et secondaires, dans les brigades de production mêmes, afin de faciliter la scolarisation et la fréquentation régulière de l'école ;

— Enfin, dans les régions frontières, création d' « *écoles mobiles* », dont les professeurs vont donner des cours dans les villages reculés ou même à domicile lorsqu'il s'agit, comme en Mongolie, de régions d'élevage où chaque famille se déplace avec son troupeau.

Il est difficile de donner un aperçu complet de l'enseignement en Chine tant la diversité est grande. Ses multiples aspects peuvent encore dépendre de la manière dont les cadres et professeurs eux-mêmes ont compris et accepté les orientations de la nouvelle réforme. On peut faire toutefois un certain nombre de constatations.

« Former des travailleurs cultivés »

LES enseignements classiques n'ont pas tous disparu. En effet, si l'on recherche en tout l'assimilation de la « *théorie* » à la « *pratique* » et de « *l'ancien au nouveau* », on reconnaît aussi que la théorie ou l'ancien sont, suivant les cas, utiles ou nécessaires. Un exemple m'en a été donné lorsque j'ai demandé pourquoi on maintenait les cours de calligraphie : « *Nous enseignons toujours la calligraphie car nous considérons que c'est un enseignement utile : la calligraphie sert comme instrument de propagande.* »

On peut noter également que l'initiative personnelle est encouragée dans le cadre de l'organisation scolaire et de la vie collective, mais que le choix de l'orientation n'est laissé ni aux enfants ni aux familles. L'orientation se fait encore en fonction des besoins nationaux ou provinciaux.

D'autre part, l'insistance mise sur la formation pratique et la réduction de la durée des études pourraient porter à penser que la Chine veut former au mieux et au plus vite ses futurs travailleurs de l'industrie et de l'agriculture. Ce serait peut-être trop simplifier : il suffit pour s'en apercevoir de considérer l'importance des cours de langues étrangères dans l'enseignement secondaire : ils ne seront pas indispensables à la vie professionnelle de tous les enfants, mais ils leur offrent la possibilité d'un perfectionnement ultérieur. Tout en ouvrant légèrement la porte au monde extérieur, ou plus généralement à la culture, on critique tout ce qui y apparaît inacceptable sur le plan politique : c'est l'application de la formule « *former des travailleurs cultivés, dotés d'une conscience socialiste* ».

Enfin, la réforme a atténué les différences d'éducation entre jeunes ruraux et citadins, mais elle ne les a pas totalement supprimées. L'enseignement secondaire reste beaucoup moins développé à la campagne qu'à la ville et le taux de diplômés de l'enseignement supérieur est encore faible chez les paysans. Très souvent, la venue de jeunes citadins, envoyés travailler à la campagne, ne représentera pour les enfants de paysans qu'une concurrence accrue en ce qui concerne l'accès à l'université ou aux postes de responsabilité locaux.

L'évolution des masses paysannes est un des plus grands problèmes de la Chine ; la réforme de l'enseignement leur a donné la possibilité d'accéder plus facilement à l'éducation. Toutefois les orientations de l'enseignement pourraient encore changer puisque la « lutte entre les deux lignes » se poursuit dans ce domaine, comme dans l'ensemble de la vie politique.

ARLETTE LADUGUIE.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Directeur de la publication : Jacques FAUVET
Rédacteur en chef : Claude JULIEN
Rédactrice en chef adjointe : Micheline PAUNET

Prix de l'abonnement (en francs) :

France et ex-Union française .. 30,00 | Etranger voie ordinaire 37,50

PAR AVION (abonnement et taxes) :

Afrique du Nord	46,50	Amérique du Nord, Zaïre	56,00
Afrique noire, Réunion, Guadeloupe, Martinique, Guyane, T.F.A.I.	61,00	Amérique centrale, Afrique du Sud	56,00
Europe	52,00	Amérique du Sud	56,00
Proche-Orient	66,00	Afghanistan, Inde, Ceylan	88,00
Madagascar, Indochine	80,50	Extrême-Orient	105,00
		Australie et Océanie	105,00

(Ces tarifs seront majorés le 1er février 1974.)
(Chèque postal Paris n° 4207-23)
Rédaction et administration : 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. 770-91-29
Adresse télégraphique : Journonde, Paris. Télex : Le Monde 65.572 Paris

Politique et littérature

La femme tunisienne en quête de sa liberté

Par JEAN FONTAINE

LA littérature ne se contente pas de reproduire la vie, elle la façonne également, elle en est une transcription et une interprétation, elle n'est pas un ersatz de sociologie. Le danger consiste à prendre les œuvres à prétention littéraire comme des documents, ce que d'ailleurs, dans un souci d'illusion qui leur est propre, elles prétendent parfois être. En tout état de cause, elles sont une sélection, effectuée pour un objectif propre, de la vie : la relation entre la vie et l'œuvre n'est pas simplement de cause à effet. L'art n'est pas purement transcription d'expériences et de sentiments personnels. L'œuvre est aussi déterminée par la tradition et la convention littéraires. Elle peut très bien incarner le rêve d'un auteur plutôt que la vie réelle, être le masque derrière lequel se cachent les vrais problèmes ou un tableau de la vie que l'auteur veut fuir. L'écrivain est un reflet ou un prophète.

D'autre part, réduire la littérature d'imagination aux œuvres majeures, c'est laisser dans l'ombre le contexte social, linguistique, idéologique et autres facteurs déterminants, c'est aussi se condamner à ne pas comprendre la continuité de la tradition, le développement des thèmes, la nature même de l'évolution. C'est donc parfois à des textes inconnus ou à des auteurs encore à la recherche de leur souffle qu'on devra souvent se référer pour cerner la femme dans la quête de sa liberté, chez les écrivains tunisiens d'expression arabe.



L'indépendance...

QUE le changement de la situation de la femme soit une caractéristique de la Tunisie contemporaine, ceci apparaît à chaque page des textes littéraires que l'on peut lire actuellement. Mais de quoi s'agit-il exactement ? Pour certains on pourrait croire que la modification de l'aspect extérieur suffit ou, pour être plus juste, qu'elle prend une signification symbolique. Se teindre les cheveux, se couper les cheveux : c'est un thème constant pour marquer le début de la libération comme l'exprime Zohra Jlasi dans *les Vestiges du masque* (1969) :

« J'en ai assez de mes longues nattes qui tombent avec lourdeur, j'en ai assez de ma figure inerte, de mes traits réguliers.

» Pourquoi pas un combat de tous les ciseaux des coiffeurs pour couper ces lourdes tresses. Je vais chercher un salon de coiffure, n'importe lequel. Je lui livrerai ma tête et je le supplierai de me débarrasser de ce bloc noir qui épuise cette tête.

» Pourquoi ne pas offrir ce bloc à un passant en lui demandant de le faire disparaître, de le jeter par terre et de le piétiner.

» Mais des milliers de gens déambulent et je n'ose présenter ma tête à aucun d'entre eux. Le bloc persiste à faire souffrir mon épaule. Je le saisis des doigts, j'essaie de l'arracher. Il me fait mal, alors je le laisse. Ma tête n'en devient que plus lourde. »

Cela peut être simplement le signe d'un changement de comportement extérieur, par exemple se mettre à étendre le linge dehors, au vu et au su de tout le monde (Fatma Slim : *Yamina*, 1970). Cependant, à ce niveau de l'évolution, c'est la danse moderne qui fait office de révélateur, pour ne pas dire de leitmotiv. Non plus la danse folklorique, la danse traditionnelle où les individus évoluent devant le groupe, mais celle du couple où chacun a choisi son partenaire (Yahya Mohamed : *l'Appel de l'aube* (1969) et Abdelkader Belhaj Naceur : *Tu es chauve, chérie*, 1970).

On commence à comprendre qu'ici réside le début de la manifestation publique de la fierté personnelle : ce qui concerne les problèmes propres de l'individu ne semble pas se révéler satisfaisant. Faire acte de force en se coupant les cheveux ou en acceptant de danser par couples, n'est-ce pas rester en deçà des vrais problèmes, ressentir en profondeur la frustration ? Jalila Mehri peut conclure ainsi *Du braséro au frigidaire* (1968) : « *La volonté n'est que privation et la privation est amère.* »

Où trouver la solution ? Serait-ce dans des engagements qui dépassent le cadre de l'émancipation de soi-même ? On invite ainsi la femme à assumer une nouvelle fonction sociale en participant à la campagne pour la limitation des naissances chez Hind Azouz dans *le Long Chemin* (1969). On lui fait prononcer des discours politiques chez Mokhtar Jannet dans *Pourpre* (1970). On la voit revendiquer le comportement non conformiste de la femme artiste chez Leila Mami dans *le Minaret en flammes* (1968) :

« La voix du vrai, est-ce vraiment la voix de la vérité ? Non c'est une femme, une femme, elle est faible, c'est une femme. Non, ce n'est pas une femme qui aurait contesté l'existence, contesté la vie. Elle n'est pas faible, elle a vécu pour l'art, elle. C'est un homme qui a appris la vie. C'est une femme qui a connu la vérité, elle a saisi la vérité. Elle seule, elle a saisi la vérité. »

On serait tenté de dire qu'à la dernière étape, la femme se met à enfreindre les tabous religieux et particulièrement celui du mariage mixte : épouser un Européen. Le Tunisien peut se marier à une Occidentale puisque le Coran autorise le musulman à prendre une femme chrétienne, mais la réciproque n'est pas possible. Cependant, déjà au niveau du permis, bien des réticences se font jour. L'étrangère ne va-t-elle pas infliger à la Tunisienne un complexe de frustration, n'est-elle pas un danger pour la nation, toujours prête à trahir ? Que dire alors du contraire ? Rares sont les écrivains qui osent poser le problème. Un Zine El Abidine Senousi fait figure d'isolé avec sa *Victime du bouleversement* (1930). Et je ne vois guère que Noutayla Thayniyya pour avoir eu, récemment, le courage d'affronter les réactions du public. *Quelque chose en toi* (1970) est pourtant plein de réserves et la Tunisienne finit par laisser échapper : « *Selon toi, tout était gratuit ; mais tu es un abcès qui corrompt ma vie.* »

ZOUBEIDA BECHIR
« Un homme est-il jamais sincère ? »

...pour quoi faire ?

SI la femme change simplement pour montrer son affection au partenaire, la réaction de celui-ci ne se fait pas attendre : « *Redeviens comme tu étais !* » Le décalage des motivations profondes reste une source permanente de malentendus. Le comportement extérieur n'est pas toujours en conformité avec la mentalité. On le perçoit à travers le monologue de l'héroïne de Moustafa Fersi : *le Tournant* (1966) :

« Un baiser qui serait un viatique sur le chemin du retour, un baiser qui serait une provende au long des jours et des semaines qui la séparent d'Adel, compagnon de son corps et ami de son cœur. Elle n'attendait pas de lui la reconnaissance, elle savait en effet que ce qu'elle lui donnait était peu en comparaison de ce qu'elle lui refusait.

» L'homme ne peut aimer la femme du premier coup pour son intelligence et sa culture, mais seulement pour son corps. Après quoi il peut mesurer son acuité intellectuelle s'il la trouve estimable : mais cela vient toujours en second lieu. C'est une vérité amère, mais c'est la réalité. Qui en effet épouse une intellectuelle par simple choix ? Personne : les hommes détestent, chez les femmes, l'intelligence des hommes. En revanche, ils se satisfont de ce qui, en elles, apaise leur désir. Où donc est l'amour, pur de passion, de sexe, de corps ? »

Mais l'union coupable est amère. De plus en plus apparaît une autre solution, nouvelle par rapport aux écrivains plus anciens : le suicide. Autrefois cela restait au stade des velléités, des menaces, du chantage. Maintenant la femme met fin à ses jours dans *Chanson populaire* (1970) de Samir Ayadi ou *le Défi* de Mohsen Bendhiaf (1972). Pour éviter cette solution du pire, on a recours parfois à l'avortement. Ce phénomène apparaît pour la première fois dans la littérature tunisienne en 1969. Le respect de la vie était trop fort dans le milieu de vie traditionnel pour que l'idée même de sa possibilité fût envisagée ; les écrivains étaient peut-être également trop préoccupés des réactions de leur public devant la morale proposée dans la littérature...

Il reste que les obstacles de diverse nature semés sur le chemin de la Tunisienne lui pèsent chaque jour davantage :

« J'aimerais aller vers toi
» fuir mon univers... mais
» pas moyen de fuir
» Je suis prisonnière de mille [liens
» ils obstruent mon chemin com- [me un mur
» J'ai été crucifiée sur la colonne [de la distance jusqu'à
» craindre le néant
» ... la privation a consommé mon [cœur. »

Le recueil de poésie que Zoubeida Béchir a intitulé *Nostalgie* (1968) est ainsi un long cri proféré à la face de l'homme. Il lui avait dit : « *Tu es la femelle qui me fait vivre dans l'univers de la beauté.* » Une expérience de partage réel s'étant terminée par un échec nous vaut ce regret : « *Un homme est-il jamais sincère ?* » Que reste-t-il alors sinon la révolte devant celui qui, de partenaire, est devenu un ennemi :

« Je t'envoie à la perdition
» Tu n'es que d'argile et d'eau. »

Habituellement, la société impose à la femme, dans cette situation, une attitude largement représentée dans les romans tunisiens réalistes, mais désormais « *la résignation, c'est le cœur même de la folie* ».

N'en est-elle pas réduite à quitter son milieu (Abderrahmane Ammar : *Rose et balles*, 1970) ? On n'en est plus au temps où une telle fuite provoquait une crise cardiaque du père et le courroux du frère qui, pour sauver l'honneur de la famille, devait tuer la coupable (Mohamed Marzouqi : *le Méandre du bien*, 1956). S'évader de l'enfer villageois, secouer le joug patriarcal, desserrer le carcan des coutumes, mais « *la prison n'est-elle pas de ne pas savoir ce que l'on veut ?* », rappelle Samir Ayadi dans *Aïcha* (1970).

Un autre danger ne guette-t-il pas la déracinée ? La prostitution n'est plus seulement, comme dans le passé, une façon de lutter contre la faim. Son rôle paraît singulièrement ambigu. Suivra-t-on le héros d'Abdelkader Bencheikh, *Et ma part d'horizon* (1970), pour lequel la prostituée est le symbole de la modernité :

« Où étaient-ils ? En général elle avait peur. Sa peur des heures rapides augmenta au moment de sortir enroulée dans sa solitude : c'était le plus précieux gain au long de ses minutes. Elle ne manifestait aucune agitation. Des vagues d'adolescents et d'ivrognes jugaient le début de la nuit. L'intimité, c'était la sienne à côté de l'un d'entre eux, un seul. Elle avait appris comment l'observer, l'entreprendre, s'approcher de lui, sourire à ses yeux qui vont et viennent. Telle était sa compétence avec ceux qui l'envisageaient, un à un.

» Maintenant elle était un incendie à son paroxysme. Son corps était excédé par l'attente, les ténèbres l'habillaient, la lumière la protégeait. On aurait dit une poupée noire, de longue taille, aux seins provoquants, à la large ceinture. »

Le refuge dans le mythe n'est-il pas aussi une fuite ? Même chez un écrivain d'avant-garde comme Ezeddine Madani, on a l'impression que la femme reste la tentatrice. Du moins il la présente ainsi dans *la Ville de cuivre* (1968). Il rejoint là d'autres auteurs qui d'ordinaire aiment à camper la femme sûre d'elle-même et de ses pouvoirs séducteurs :

« J'ai aperçu un jeune homme élégant et j'ai répondu à son sourire. Je pouvais le chasser mais j'ai voulu l'entendre me mentir et me dire dès les premiers instants qu'il m'aime jusqu'à l'adoration... Quand il me demanda mon nom, je lui répondis : Laissons le hasard nous réunir une autre fois, et je savais pourtant que le hasard n'en ferait rien et que je ne lui sourirais plus jamais. Si j'ai souri, c'est parce que j'ai la foi que cet événement marquerait profondément ce jeune homme. »

Rien d'étonnant à voir Rachid Ghali s'exprimer d'une telle façon dans *L'Idiot* (1960). Et la femme, consciente, de réagir. Mais dans cette nouvelle attitude de défi au néant, ne peut-on déceler une dernière fuite, plus subtile cependant parce que la méditation métaphysique, par son imperméabilité même, manifeste et cache, tout en même temps, l'au-delà des apparences, un monde différent, encore incompris. Est-ce suffisant pour dire avec Fadhila Chabbi : « *Je ne suis plus la créature que vous pensez* » ?

Un retard sur la réalité

ON n'en est plus à se moquer de la femme qui va seule au cinéma (Mohamed Marzouqi : *Entre deux épouses*, 1957), mais la fille qui « s'amuse » est encore reniée par la société (Moustafa Fersi : *Ombre du passé*, 1968). On ne considère plus volontiers la femme à la manière d'un objet : « *La femme c'est comme un journal. Quand on sait ce qu'il y a dedans, ça ne sert plus à rien* » (Béchir Khraief : *Faillite*, 1958), mais on n'est pas encore prêt à lui voir réellement assumer ce qui la constitue en tant que femme : « *Elle ne se libérera jamais de sa féminité. La féminité de la femme est une fatalité, une sorte d'absurdité.* » Le temps n'est plus où l'on s'interrogeait sur la capacité de la femme à participer au mouvement de résistance nationale (Larousi Metoui : *Halima*, 1964).

Mais si la confiance réciproque permet de dépasser ces préjugés, la comparaison avec l'Européenne se fait encore à la faveur de cette dernière. On reproche à la Tunisienne « *d'imiter jusqu'à la perfection les Européennes, sans réflexion, sans principes, sans aptitude à réussir cette imitation* ». Voici d'ailleurs un portrait dressé dans *l'Agression* (1969) par Ezeddine Madani :

« Trop merveilleuse pour être décrite son amant ne peut en faire un portrait, on dit que tu exagères quelque chose dans sa voix est ensorcelant, ses cheveux sont longs, elle n'est pas grosse ni maigre dans sa peau en été brune argentée mais ignorante ignorante tragédie décevante, odieuse ignorance car elle est la femelle jalouse, elle ne supporte aucune autre à côté d'elle, pleine d'elle-même elle sait la valeur de sa beauté et ce qu'elle laisse dans l'esprit des hommes leur poitrine leur cœur. »

Comment alors situer la femme tunisienne telle qu'elle apparaît dans la littérature contemporaine ? Les écrivains s'interrogent, à la manière de Béchir Khraief dans *les Régimes de dattes* (1969) : « *Quel est donc son sort entre ces murs et toutes ces précautions ? Comme si elle n'était qu'une poupée de sucre. Ils craignaient bien de la voir se désintégrer. On dirait une proie convoitée par les chacals, entourée d'ennemis, une perle au milieu des misérables.* »

Au terme, l'indépendance acquise n'enlève rien à son caractère ambigu. Une place dans la société, sans doute, mais avec une dose passable de méfiance : « *Tu m'embrasses et tu m'embarrasses.* » Il faut bien le reconnaître, la littérature tunisienne semble marquer, au sujet de la femme, un certain retard par rapport à la réalité ; du moins exprime-t-elle bien, à ce stade, ce qui, pour la Tunisienne, représente un destin tragique.

les livres du mois

"Le Monde depuis 1945" sous la direction de Maurice Crouzet

Par YVES FLORENNE

ESQUISSER une vue cavalière des trente dernières années, c'est une tâche qu'on peut mener à bien, très cavalièrement aussi, et on n'y a pas manqué : le lecteur dispose alors, au mieux, d'un tableau brillant, au pire, d'une vulgarisation superficielle. Mais c'est une tout autre affaire, et presque une gageure, que d'entreprendre l'histoire véritable — et l'histoire totale — de cette même période dont les commencements nous paraissent assez lointains, en raison de l'accélération, pour être justiciables de l'historien, alors que nous sommes, non seulement trop près du devenir, mais dedans (1). C'est pourtant cette entreprise-là qu'a tentée M. Maurice Crouzet, ou plutôt qui l'a tenté, lui, et qu'il a pleinement réussie, grâce à la collaboration d'une équipe exceptionnelle (professeurs de l'Université, directeurs d'études à l'Ecole des hautes études ou au C.N.R.S. Ils sont vingt-cinq, et nous pardonneront de ne pas les citer tous). Mais pour l'orienter — et la contenir — pour tracer les grandes perspectives et les limites obligées, il fallait au maître d'œuvre le sens des ensembles, la connaissance du tout, et le don d'ordonner. Il fallait aussi, à la fois des bornes et de l'espace : les 1 200 pages de l'ouvrage expriment, grossièrement mais éloquemment, l'ampleur du dessein.

Le concevoir était le plus exaltant, sans doute ; mais le plus malaisé était de le conduire. M. Crouzet y est parvenu par une large combinaison des niveaux et des plans, de telle sorte que les domaines les plus apparemment étrangers, non seulement s'y juxtaposent mais s'y recoupent souvent et trouvent toujours entre eux quelque correspondance. Nous avons désormais sous la main le plus utile des extraits de connaissance et des instruments de travail.

LA première partie est une vue globale — et au sens le plus propre puisque le globe tout entier y est considéré — dans une sorte de synthèse analytique, si l'on peut dire. Le monde humain y est décrit dans l'évolution de tous ses aspects, activités, caractères : société, économie, sciences et techniques, pensée, littérature, arts... Car ce chapitre, loin d'être négligé, s'impose par sa dimension et la clarté magistrale avec laquelle il est traité. On nous permettra de saluer le travail de Gaëtan Picon, d'autant plus en connaissance de cause que nous avons ébauché un tel panorama, en mesurant ses difficultés et chausse-trapes, au terme de l'Histoire de la France dirigée par Georges Duby. Encore ne s'agissait-il que de « la France seule »... On insiste sur ce point, pour bien faire sentir le développement, le caractère exhaustif de cet ensemble de fresques, si cette métaphore académique peut rendre compte d'un projet scientifique, mais où, pourtant, le discours importe grandement, jusque dans sa forme et sa couleur.

Une fois accompli ce survol, large mais minutieux, on change de plan et de cap ; sont alors examinés les pays industrialisés, ou « riches », dans des regroupements politico-géographiques : monde occidental, monde communiste d'Europe, Japon. Les « pays pauvres » font l'objet de presque tout le second volume, avec les très anciens « mondes nouveaux » — dont le plus évident est la Chine — qu'on voit, ici et là, commencer d'émerger.

L'actualité donnera tout son sens, dans ce contexte « global », à la peinture du monde musulman, telle qu'on pouvait l'attendre de Maxime Rodinson.

L'ouvrage atteste de la solidité et de la symétrie de sa construction en se fermant sur une nouvelle vue d'ensemble qui se trouve être, par son sujet même, une revue de tout, dans un système de relations (froides ou chaudes, parfois chaleureuses) : les relations internationales, justement, qui nous mènent à la veille du conflit actuel. Non sans une vue un peu prématurément optimiste sur le pouvoir des Etats-Unis et de la VIe flotte, de « contrôler les gisements de pétrole ». La rapidité de l'évolution explique suffisamment ce qui n'est pas erreur d'appréciation, mais effet du décalage entre l'écrit et le fait. Ainsi, M. Georges Dupeux atténuerait-il sans doute son jugement sur le « déclin constant » du parti socialiste français (sinon sur la « prolifération, à sa gauche, de chapelles instables et changeantes ») ; plus « constant », sans doute, ce constat : « Les partis communistes ne sont plus (en Occident) que des ombres » ; complété par cette remarque sur les exceptions française et italienne, « exutoires électoraux du mécontentement, adaptés peut-être au caractère latin ». Encore qu'il y ait beaucoup à dire sur le caractère prétendument « latin » des Français. Mais on appréciera pleinement cette formule : « Le paradoxe contemporain est celui de la société d'abondance et de la pénurie de démocratie. »

SI cette trentaine d'années, échue et en cours, est privilégiée, ce n'est pas par myopie ou prédilection de contemporains : il est bien probable que les historiens futurs confirmeront le jugement qui s'exprime ici de toutes parts, sans avoir été concerté, sur les mutations et accélérations inouïes et jamais vues qui caractérisent cette période. « Expansion sans précédent dans l'histoire », voilà pour l'économie ; « tournant décisif », voilà pour les sciences et les techniques ; « les Eglises et d'abord l'Eglise romaine ont plus évolué dans les dix dernières années que dans tout le siècle précédent » ; pour le Japon, le contraste offert par ce quart de siècle (500 000 tonnes d'acier en 1945, 90 millions en 1970) « échappe à l'analyse explicative » ; la philosophie elle-même connaît une « mutation qui se traduit par la fin de la pensée systématique » : la philosophie est partout ; elle est la vie même.

Peut-être est-ce là un signe et une réalité plus importants encore, en tout cas plus salutaires, que l'atome, le marxisme, la contestation, la révolution culturelle, le prodige technologique ; et tout ce qui transforme, multiplie la quantité de vie (ou de mort) et non la qualité. M. Maurice Crouzet doit le penser, qui conclut en invoquant Freud (dont ces trente années auront vu le triomphe quasi impérialiste et peut-être le déclin) sur l'échec contenu dans cette réussite encore jamais connue ni même prévue, et qui a fait l'homme s'apercevoir que « la domination de la nature n'est pas la seule condition du bonheur ».

(1) P.U.F., collection « Peuples et civilisations », Paris, 1973, 2 vol. reliés : T. I, 688 pages, 89 F ; T. II, 536 pages, 80 F.

AFRIQUE

THE IBO PEOPLE AND THE EUROPEANS. — Elizabeth Isichei

★ Faber & Faber, Londres, 1973, 207 pages, 4,50 £.

Lectrice à l'université nigériane de Nsukka, Elisabeth Isichei a écrit cette histoire des relations entre les Ibos et les Européens, en insistant sur les effets du commerce des esclaves, puis sur des aspects peu connus de la présence des missionnaires. Il est dommage que cette étude s'arrête en 1906. Telle qu'elle se présente, elle permet néanmoins de comprendre certains aspects de la « *guerre du Biafra* » qui a opposé jusqu'en 1970 les Ibos du Nigéria à l'armée fédérale. Un livre intéressant, mais un peu tardif par rapport à l'événement.

J. G.

REVOLUTION ET AUTOGESTION RURALE EN ALGERIE. — Gérard Duprat

★ Armand Colin. Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1973, 471 pages, 98 F.

La lecture de cet ouvrage important de près de 500 pages, écrit dans un style souvent difficile, exige au départ une très bonne connaissance des problèmes algériens. L'objectif de l'étude est une description historique de l'autogestion rurale en Algérie, de l'indépendance à 1969, date de la dernière réorganisation du secteur autogéré agricole.

On y trouve traité dans l'ordre chronologique : la mise en place de l'autogestion jusqu'en 1963, la période d'organisation centralisée sous la direction de l'ONRA (Office national de la réforme agraire), une analyse de la pratique de l'autogestion finalement ramenée à une « autonomie de gestion » aux nombreuses vicissitudes, suivie d'une reprise de l'analyse chronologique de l'évolution jusqu'en 1969. L'auteur accumule avec un grand souci de précision les références bibliographiques, chronologiques, les commentaires de presse, les données chiffrées, sur une période dont les phases de déroulement étaient jusqu'ici plus pressenties que connues. L'abondance des détails, traités d'une manière historique, recrée bien l'atmosphère et constitue une somme de renseignements précieux.

Mais les digressions sont nombreuses sur les principes idéologiques, la nature du pouvoir, les conflits politiques, les « composantes sociales » spécifiques de l'Algérie. On distingue bien alors l'autre projet qui est de faire de l'autogestion et de sa praxis le test de la « Révolution » algérienne. Or si cette démarche peut avoir un intérêt, l'accent est souvent mis sur l'empirisme, la confusion, l'incohérence de la réalité et des faits observés, le cadre privilégié de l'approche étant l'Oranie, région sur laquelle l'auteur est particulièrement bien informé.

Mais le sens général de la description détaillée de ces innombrables conflits de compétence entre personnes ou entre organismes techniques ou politiques nous échappe et nous renseigne mal en définitive sur le résultat de la lutte et sur son enjeu.

A travers la désuétude rapide des vocables et la caducité des organismes dont tout le monde perçoit la logique, il n'est pas dit d'une manière explicite quel effort a représenté jusqu'à maintenant la défense d'un cadre d'appropriation collective de la terre, la recherche obstinée de circuits de distribution socialistes en butte à la perpétuelle résurgence de l'économie de marché sous la forme la plus péjorative du sabotage et de la spéculation.

R. W.

U.D.I. — Robert C. Good

★ Faber & Faber, Londres, 1973, 368 pages, 4,95 £.

Le sigle, un peu énigmatique, retenu pour le titre de cet ouvrage a trait à la déclaration unilatérale d'indépendance de la Rhodésie (Unilateral Declaration of Independance). L'auteur était ambassadeur des Etats-Unis en Zambie depuis quelques mois quand M. Ian Smith proclama, le 11 novembre 1965, l'indépendance de la Rhodésie, qui jouissait du « self-government » depuis 1923. M. Robert C. Good, qui resta en poste à Lusaka jusqu'en 1969, expose les préludes de la crise puis les conséquences de la rupture avec Londres non seulement sur le plan anglo-rhodésien, mais aussi sur le plan africain dans son ensemble. Cette étude sur les aspects diplomatiques d'un conflit qui divise toujours la communauté internationale est utilement complétée par un index établi avec une minutie exceptionnelle.

J. G.

ASIE

LE PARTI COMMUNISTE INDONESIEN. — Françoise Cayrac-Blanchard

★ Armand Colin, Fondation nationale des sciences politiques. « Travaux et recherches de science politique », n° 26, Paris, 1973, 217 pages, 62 F.

Voici le premier livre publié en France sur le parti communiste indonésien (P.K.I.), qui fut, avant les massacres qui suivirent le « coup du 30 septembre 1965 », le premier P.C. en dehors du bloc socialiste et le troisième P.C. du monde pour ses effectifs. Si beaucoup d'études ont vu le jour sur ce sujet, en particulier aux Pays-Bas, aux Etats-Unis et en Angleterre, les éditeurs français n'ont pas manifesté d'enthousiasme pour un sujet aussi peu rentable. Il est heureux qu'un tel vide ait été comblé à la fois dans les études indonésiennes et dans les travaux sur le mouvement communiste international.

S'appuyant sur un appareil bibliographique imposant et divers, Françoise Cayrac-Blanchard étudie à la fois l'histoire du P.K.I. après 1945 et les déficiences idéologiques, politiques et organisationnelles qui ont conduit un parti, qui comptait avec ses organisations annexes plus de dix millions de membres, au massacre, voire à la disparition. Opportunisme qui le liait par trop à Sukarno, dont la politique sociale était pour le moins ambiguë ; trop grande confiance en soi alors qu'aucun travail sérieux en profondeur n'était exécuté ; sous-estimation enfin du rôle et de la puissance de l'armée. La liste est longue des P.C. qui ont cru au caractère « révolutionnaire » de certains groupes militaires et ont été victimes de putschs et de représailles : Chine en 1927, Irak, Egypte, Soudan, et dernièrement Chili.

On peut seulement regretter qu'il soit impossible de compléter ce travail sur documents par des interviews de militants ou d'anciens membres du P.K.I. qui permettraient d'expliquer leur cheminement politique, de confronter la pratique avec la théorie. Morts, réduits à la clandestinité ou à la discrétion, exilés, ils ne sont guère faciles à rencontrer ou ont perdu l'indispensable contact avec la réalité indonésienne. De plus, les autorités de Djakarta sont assez chatouilleuses et ne souhaitent guère ce genre d'enquête.

P. B.

LA NOUVELLE POLITIQUE COMMERCIALE JAPONAISE. — Ouvrage collectif

★ Dunod, Paris, 1973.

Un colloque sur ce thème s'est tenu au printemps dans le cadre de l'université de Toulouse. Ce sont les exposés de huit spécialistes français et japonais qui sont publiés aujourd'hui. Ils traitent du véritable *new deal* que constitue la politique commerciale inaugurée à la fin de l'année 1972 et au début de 1973 et qui semble ouvrir de grandes perspectives aux échanges internationaux. L'ouvrage est complété par des informations économiques et statistiques d'intérêt pratique.

HISTOIRE

SONGE ET MENSONGE DE LAWRENCE. — Suleiman Moussa

★ Editions Sindbad, Paris, 1973, 372 p., 38,50 F.

Ce premier témoignage arabe sur Lawrence est un réquisitoire qui va à l'encontre des thèses les plus courantes de l'Occident sur la révolte nationale arabe durant la première guerre mondiale, selon lesquelles cette révolte n'aurait été que l'œuvre d'un officier anglais de génie, Lawrence, couronné « d'Arabie ». Pour l'historien jordanien Suleiman Moussa, Lawrence, très doué personnellement, n'a été que l'exécutant d'une politique impérialiste britannique qui sut jouer habilement des divergences entre les Arabes, les sionistes, la France et la Turquie.

Y. T.

HISTOIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE. — Liddell Hart

★ Fayard, Paris, 1973, 740 pages, 68 F.

Ce livre couronne l'œuvre du théoricien révolutionnaire de la stratégie, en qui Guderian voyait le Clausewitz de notre temps. Ses idées l'avaient, il va sans dire, fait écarter de l'armée britannique, ce qui lui permit d'écrire en toute liberté ce que, de toute façon, il n'aurait pu accomplir. Son influence fut grande, mais principalement sur l'ennemi : aventure arrivée à certains autres. La mort ne lui a pas laissé le temps de mettre la dernière main à ce vaste panorama que nul mieux que lui ne pouvait embrasser, expliquer et critiquer. Le général Beaufre a comblé les manques d'un ouvrage inachevé et il y a ajouté une postface très nécessaire. Chez Liddell Hart, la part de la France est invisible (sauf, bien entendu, dans la défaite initiale), ses forces ne paraissent ni en Afrique, ni en Normandie, ni en Provence, ni à Paris, ni en Alsace. Ni Leclerc ni de Lattre ne son nommés. De Gaulle l'est tout juste quatre fois en sept cents pages. Le sens de l'ensemble et la négligence du « détail » ont leurs limites.

Y. F.

RACISME

LE NEGRE ROMANTIQUE. — Léon-François Hoffmann

★ Payot, Paris, 1973, 302 pages, 42,40 F.

Etude d'histoire et de sociologie littéraire, sans doute, mais dont le propos est thérapeutique : « *Extirper cette gangrène qu'est le racisme* ». Il va sans dire que le « *nègre romantique* », c'est le Noir (et plus généralement l'homme de couleur) vu par les romantiques. Ceux-ci entendus au sens large, et sans se priver du témoignage capital de la littérature du dix-huitième siècle, où s'élabore le mythe du « *bon sauvage* ». Ce n'est pas cette générosité condescendante, sanctionnée par l'abolition de l'esclavage, qu'il s'agit d'admirer ; mais de saisir en elle, à travers une littérature reflétant la mentalité collective, les tendances profondes à l'égard de celui qui, même « bon », reste le sauvage. L'enquête vise une quantité d'œuvres, la plupart oubliées mais certaines célèbres, et analyse l'attitude de plusieurs centaines d'auteurs face à leurs personnages de couleur. Une attitude qui va du racisme conscient ou inconscient à la protestation « naïve ».

Ce que l'auteur discerne et éclaire, c'est un phénomène d'« *obsession collective* », dont nous souffrons toujours. Cette mise en évidence est déjà un élément de traitement du « *mal dont nous sommes infectés* ».

Y. F.

SOCIÉTÉ

UNE SOCIETE D'ETRANGERS. — Vance Packard

★ Calmann-Lévy, Paris, 1973, 320 pages, 30 F.

« *Où partez-vous ? Où allez-vous ?* », question rituelle, « *comme s'il s'agissait d'une sorte de devoir sacré* », note A. Sauvy dans sa savoureuse préface. Car ces « *étrangers* » ne sont pas les immigrants mais les migrants de l'intérieur. Au vrai, il s'agit surtout du déracinement continu, du mouvement perpétuel, du voyage non seulement mais du déménagement incessant, bref d'un nomadisme généralisé qui, aux Etats-Unis, rend les hommes de plus en plus étrangers les uns aux autres — ils ne s'arrêtent pas le temps de se connaître — mais aussi aux lieux, aux sites, aux villes, aux communautés de toutes sortes. Après avoir été un charme et un facteur d'émulation, c'est une épidémie dont Vance Packard décrit les symptômes et les effets et qui pourrait bien s'étendre, à la France en particulier.

Y. F.

L'HOMME-PLUS. — Lucien Lammers. Préface de Michel Poniatowski

★ Robert Morel, Forcalquier, 1973, 334 pages, 30 F.

L'auteur utilise et prolonge la pensée teilhardienne dans une perspective, selon une dimension qu'elle avait négligée : économique et politique. L'évolution de l'homme sur ce double plan inséparable pose des problèmes de plus en plus pressants, voire menaçants, auxquels Lucien Lammers pense apporter des solutions qui tiennent une certaine philosophie. Il propose une triple éthique. Celle qui concerne la réalité et la croissance industrielles (et qui devrait, dans une large mesure, être imposée) ne manquera pas de retenir l'attention. On sera sensible, en tout cas, à l'originalité et à la vigueur d'une pensée dont l'inspiration spirituelle fera la faiblesse pour les uns, la vertu pour les autres.

Y. F.

- CULTURE, PERSONNALITE ET SOCIETES, par *Gérard Belloin* (Paris, Editions sociales, 1973, 217 pages, 9 F) : critique de l'inégalité sociale inhérente au capitalisme.
- FREE THE CHILDREN, par *Allen Graubard* (Pantheon Books, New-York, 1973, 306 pages, 7,95 $) : enseignant lui-même, l'auteur s'efforce de dégager avec impartialité les avantages et les limites du mouvement des « Ecoles parallèles » auquel il a collaboré.
- LE MONDE QUI POURRAIT ETRE, par *Bertrand Russell* (Denoël-Gonthier, Paris, 1973, 208 pages, traduit de l'anglais, 8,50 F) : écrit en 1918, réédité et préfacé par l'auteur en 1948, cet ouvrage comprend en première partie l'historique des premières doctrines socialistes et anarchistes et conclut, dans sa deuxième partie, sur une vision optimiste des possibilités d'évolution de la société.

FISCALITÉ

ENQUETE SUR LA FRAUDE FISCALE. — Maurice Denuzière

★ J.-L. Lattès, collection « Edition spéciale », Paris, 1973, 191 pages, 22 F.

Sa recherche et la production des documents et des faits, appuyés sur des exemples édifiants ou savoureux, permettent à Maurice Denuzière de démonter le mécanisme multiple de la fraude, pour l'enseignement et la stupeur du lecteur moyen (donc salarié en principe), qui ne se doutait ni de l'ampleur de la chose, ni à quel point il en était la victime : car c'est lui qui paye pour ceux qui ne payent pas. Et cette « grande resquille », ce « sport national » réservé le plus souvent à des champions olympiens, va de l'« évasion » au « pur banditisme ». Un dossier de faits produit avec une ironie implacable et une verve impayable. La pointe finale vise les toutes-puissantes « finances » et les « copulations » secrètes de la justice fiscale et de la politique.

Y. F.

ÉDITIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

COLONIALISME

- PROTEST & RESISTANCE IN ANGOLA & BRAZL (Ronald H. Chilcote, University of California Press, Berkeley, Los Angeles, Londres, 1972, 317 pages, 12 $) : ouvrage collectif.
- CONFERENZA NAZIONALE DI SOLIDARIETA CONTRO IL COLONIALISMO E L'IMPERIALISMO PER LA LIBERTA E L'INDIPENDENZA DELLA GUINEA-BISSAU - MOZAMBICO - ANGOLA (Ufficio editoriale della lega per le autonomie e i poteri locali, via Cesare Balbo n. 43, 00184 Rome, 1973, 181 pages, 2 000 L) : actes du colloque de Reggio Emilia tenu les 24 et 25 mars derniers en présence des représentants des mouvements de libération africains et de diverses personnalités politiques italiennes.
- L'ANTICOLONIALISME EN FRANCE DE 1871 A 1914, par *Charles-Robert Ageron*, Presses universitaires de France, 1973, 96 pages, 9,30 F).

FRANCE

- UN PROCES INIQUE, par *Pétrus Faure* (Flammarion, Paris, 1973, 280 pages, 34 F) : un ouvrage en faveur de la révision du procès du maréchal Pétain.
- SI LA FRANCE PARLAIT, par *Alain Griotteray* (Fayard, Paris, 1973, 218 pages, 25 F).

LE MONDE diplomatique

Index des articles publiés en 1973

— AGRICULTURE : Les réformes agraires à travers le monde (Cf. « dossiers », AVRIL). — Sécheresse et famine au Sahel : la crise de l'agriculture sénégalaise, Claude Reboul (AOUT). — La « révolution agraire » de l'Algérie, Raoul Weexsteen (SEPTEMBRE).

— APARTHEID : En Namibie, le peuple ovambo résiste fermement à la politique sud-africaine, Ruth First (SEPTEMBRE). — Afrique du Sud : l'apartheid devient un frein gênant pour les hommes d'affaires, Carl T. Brecker (OCTOBRE).

— ATLANTISME : Les contradictions de la solidarité atlantique, Claude Julien (Cf. « dossiers », DECEMBRE).

— AVORTEMENT : Avortement et natalité (Cf. « dossiers », NOVEMBRE).

— BILAN : 1972, année de grands espoirs et de grandes déceptions, André Fontaine (JANVIER).

— NON-ALIGNES : Avant la conférence des non-alignés à Alger, Pierre Rocheron (JUILLET). — Où en est le non-alignement ? Dr Hussein Khallaf et Nijaz Dizdarevic (SEPTEMBRE). — Après la conférence des non-alignés, le pragmatisme algérien a rencontré peu d'échos, Bruno Etienne (OCTOBRE).

— DEFENSE - DESARMEMENT - DENUCLEARISATION : La réduction des forces militaires exigera des négociations subtiles, Neville Brown (JANVIER). — La sécurité européenne et les ambiguïtés du rapprochement soviéto-américain, Peter A. Wilson (FEVRIER). — Le traité de Tlatelolco : un texte novateur, Hector Gros Espiel (JUILLET). — Moscou et la détente : réduire les budgets militaires, accroître l'aide au tiers-monde, Spartak Béglov (NOVEMBRE). — L'Europe occidentale entre deux options militaires, Peter A. Wilson (DECEMBRE).

— DROIT : Droits de l'homme, droit d'asile, Jean-Jacques de Felice et Gillian Walker (NOVEMBRE).

— ECONOMIE : La bataille des matières premières, Gérard Destanne de Bernis, Elena de La Souchère (JANVIER). — La nouvelle politique économique américaine, Oscar Gass (AVRIL). — La visite de M. Brejnev aux Etats-Unis : les échanges économiques au service de la paix, Bernard Féron (JUIN). — Pour amortir le choc des réalignements monétaires, l'économie japonaise a besoin des marchés européens, Philippe Pons et Christian Sautter (AOUT). — Les difficultés d'une plus étroite coopération entre la France et l'U.R.S.S., Bernard Féron (AOUT). — La nouvelle stratégie du pétrole (Cf. « dossiers », AOUT). — Le développement du commerce Est-Ouest : l'entente entre les Deux Grands menace-t-elle les intérêts des « petits » Etats européens ? Marie Lavigne (SEPTEMBRE). — La crise économique en Inde, Renée Isar (OCTOBRE).

— EGLISE - RELIGION : En Espagne, remous sociaux, agitation dans l'Eglise, Elena de La Souchère (FEVRIER). — Jérusalem perdra-t-elle son caractère œcuménique ? Eric Marsden (AVRIL). — La contestation du clergé remet en question le rôle des Eglises au Mozambique, Virgilio Delemos (SEPTEMBRE). — Entre l'Eglise et les absolutistes de la foi, Soljenitsyne relance un dialogue presque impossible, Bernard Féron (SEPTEMBRE).

— ENSEIGNEMENT : A défaut d'une volonté politique commune, la coopération universitaire européenne reste limitée, Charles Zorgbibe (AOUT). — Madagascar : mettre l'agriculture et l'enseignement sur les rails du progrès, Mireille Durand (SEPTEMBRE).

— FAIM : Famine au Sahel, René Dumont (MAI). — Sécheresse et famine au Sahel : la crise de l'agriculture sénégalaise, Claude Reboul (AOUT). — Gaspillage des pays riches, faillite de l'aide au développement, course à la famine, René Dumont (Cf. « dossiers », NOVEMBRE).

— GUERILLAS : Le mythe du caractère invincible des guérillas, Gérard Chaliand (Cf. « dossiers », JUILLET). — Malgré l'aide reçue des Etats-Unis, le gouvernement thaïlandais ne parvient pas à maîtriser la guérilla, Kenize Mourad (JUILLET).

— JEUNESSE : L'objectif de la nouvelle gauche étudiante en Egypte : organiser la contestation à l'échelon national, Mahmoud Hussein (MARS). — Israël : le mouvement de la contestation se répand dans la jeunesse, Amnon Kapeliouk (AOUT). — Après le renversement du régime militaire en Thaïlande la révolte des étudiants annonce une lutte plus dure, Nayan R. Chanda (NOVEMBRE).

— MATIERES PREMIERES : La bataille des matières premières : Vers un front commun latino-américain pour le contrôle des investissements étrangers ? Elena de La Souchère : les pays riches jouent leur avenir plus encore que le tiers-monde, Gérard Destanne de Bernis (JANVIER). — L'Europe à la recherche d'une politique énergétique commune, Denis Bauchard (DECEMBRE).

— PROBLEMES MONETAIRES : La coopération monétaire franco-africaine, Marc Penouil (JANVIER). — Dévaluation du dollar et crise monétaire, Christian Goux (MARS). — L'Europe désunie prise au piège américain, Paul Coulbois (AVRIL). — La coopération monétaire en Afrique de l'Ouest, Marc Penouil (AOUT). — Pour amortir le choc des réalignements monétaires l'économie japonaise a besoin de marchés européens, Philippe Pons et Christian Sautter (AOUT). — La politique monétaire de Washington et le Marché commun, Guillaume Guindey (Cf. « dossiers », SEPTEMBRE).

— PETROLE : Les sociétés pétrolières remises en question, Nicolas Sarkis (Cf. « dossiers », MARS). — La nouvelle stratégie mondiale du pétrole : l'Europe et le Japon feront-ils les frais du réajustement ? Denis Bauchard et Taki Rifai (JUILLET). — La nouvelle stratégie du pétrole (Cf. « dossiers », AOUT). — L'offensive diplomatique de l'Arabie Saoudite, Ibrahim Sus (OCTOBRE). — Les producteurs de pétrole ont sonné le glas d'une époque, Nicolas Sarkis (Cf. « dossiers », NOVEMBRE).

— RACISME : La lutte anti-raciste aux Etats-Unis, Alain-Marie Carron, Pierre Dommergues et François Masnata (MAI).

— RELATIONS EST-OUEST : l'aménagement de la détente en Europe, Neville Brown et Bernard Féron (JANVIER). — La normalisation des rapports entre les deux Allemagnes, Heinz Abosch et Maryse Lamps (MAI). — L'Europe entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, Philippe Devillers, John N. Irwin II, Tomas Kolesnitchenko (JUILLET). — Comecon : l'intégration socialiste à l'heure du développement des échanges avec l'Ouest, Bernard Féron (JUILLET). — L'U.R.S.S. recherche le concours de l'Occident, Chantal Beaucourt (Cf. « dossiers », AOUT). — Le développement du commerce Est-Ouest : l'entente entre les Deux Grands menace-t-elle les intérêts des « petits » Etats européens ? Marie Lavigne (SEPTEMBRE). — Moscou et la détente : réduire les budgets militaires, accroître l'aide au tiers-monde, Spartak Beglov (NOVEMBRE).

— SECURITE EUROPEENNE : La sécurité européenne et les ambiguïtés du rapprochement soviéto-américain, Peter A. Wilson (FEVRIER). — La conférence d'Helsinki : sécurité et coopération, Philippe Devillers (JUILLET).

— SCIENCE ET TECHNIQUE : La technologie scientifique de l'U.R.S.S. reste en retard sur celle de l'Occident, Neville Brown (OCTOBRE).

— SYNDICATS - MONDE OUVRIER : Le but des syndicats d'Europe occidentale : opposition aux régimes fascistes et soutien aux travailleurs des pays sous-développés, Fabrizia Baduel Glorioso (Cf. « dossiers », MARS). — Les syndicats à la recherche de nouvelles formes d'action (Cf. « dossiers », MAI). — Les conditions de lutte des syndicats ouvriers, Jean-Pierre Oppenheim (Cf. « dossiers », JUILLET). — Réorganisation des syndicats chinois sur des bases révolutionnaires, Yves Viltard (Cf. « dossiers », OCTOBRE).

— TERRORISME : Terrorisme et politique, Gérard Chaliand (MAI).

— VIOLENCE : Les masques de la violence (Cf. « dossiers », JANVIER).

AFRIQUE

CONFLIT DU PROCHE-ORIENT

Malgré des revers retentissants, Israël espère sauvegarder de solides positions en Afrique noire, Victor Cygielman (MARS). — L'Afrique noire tourne le dos à Jérusalem, Christian Casteran (NOVEMBRE).

COOPERATION

La coopération monétaire franco-africaine, Marc Penouil (JANVIER). — Le Congo est-il socialiste ? Poursuite de la coopération de la France avec un pays marxiste-léniniste, Jean Teillac (AVRIL). — La France et le Maghreb : un nouveau dialogue pour élargir la coopération, Philippe Herreman (AOUT). — La coopération monétaire en Afrique de l'Ouest, Marc Penouil (AOUT). — La C.E.E. et les pays associés : une conception originale de l'aide au développement, Claude Cheysson (SEPTEMBRE). — Les difficultés de l'OCAM : France-Afrique, la fin d'un système, Bertrand Fessard de Foucault (OCTOBRE).

— AFRIQUE DU SUD : En Namibie, le peuple ovambo résiste fermement à la politique sud-africaine, Ruth First (SEPTEMBRE). — L'apartheid devient un frein gênant pour les hommes d'affaires, Carl T. Brecker (OCTOBRE).

— ALGERIE : La « révolution agraire », Raoul Weexsteen (SEPTEMBRE). — Après la conférence des non-alignés le pragmatisme algérien a rencontré peu d'échos, Bruno Etienne (OCTOBRE). — Pour Alger des objectifs limités conduisent à l'enlisement, Raoul Weexsteen (Cf. « Dossiers » Proche-Orient : la paix impossible, NOVEMBRE).

— REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO : Le Congo est-il socialiste ?, Hervé Robert et Jean Teillac (AVRIL).

— ETHIOPIE : Le vieux monde agraire de l'Ethiopie, Serge Thion (Cf. « Reportages », AOUT).

— GUINEE-BISSAU : Dans les maquis de Guinée-Bissau, Basil Davidson (Cf. « Reportages », FEVRIER). — L'indépendance de la Guinée-Bissau, Gérard Chaliand (NOVEMBRE).

— MADAGASCAR : Mettre l'agriculture et l'enseignement sur les rails du progrès, Mireille Durand (SEPTEMBRE).

— MAGHREB : La France et le Maghreb, un nouveau dialogue pour élargir la coopération, Philippe Herreman (AOUT).

— MAROC : Point de vue de l'opposition sur le régime, François della Suda (MAI). — Le procès de Kenitra, Marc Kravetz (AOUT).

— MAURITANIE : Une indépendance économique réelle est-elle possible hors de la zone franc, Gilbert Comte (MARS). — Tension politique en Mauritanie, Francis de Chassey (JUIN).

— MOZAMBIQUE : La contestation du clergé remet en question le rôle des Eglises, Virgilio Delemos (SEPTEMBRE).

— NAMIBIE : Le peuple ovambo résiste fermement à la politique sud-africaine, Ruth First (SEPTEMBRE).

— RHODESIE : Le dernier coup de dé de M. Smith : les sanctions économiques contre la Zambie, Jack Halpern (FEVRIER). — La Rhodésie dans l'impasse, Serge Thion (Cf. « Reportages », MAI).

— SENEGAL : Point de vue sur la mort d'un détenu, Ousman Diop Sene (JUIN). — Sécheresse et famine au Sahel : la crise de l'agriculture sénégalaise, Claude Reboul (AOUT).

— TUNISIE : Fallait-il parcelliser le secteur moderne, Jean-Paul Chabert (Cf. « Dossiers », AVRIL).

— ZAMBIE : Les difficultés de la Zambie après la fermeture de la frontière rhodésienne, François Constantin (FEVRIER).

AMÉRIQUE DU NORD

— ETATS-UNIS : Une nation née dans la brutalité, Eldridge Cleaver (Cf. « dossiers », JANVIER). — Dévaluation du dollar et crise monétaire : le déclin relatif de la puissance américaine, Christian Goux (MARS). — L'Europe désunie prise au piège américain, Paul Coulbois (AVRIL). — La nouvelle politique économique américaine, Oscar Gass (AVRIL). — M. Nixon refuse l'amnistie aux nombreux déserteurs et insoumis, Michelle Gibault (AVRIL). — La lutte antiraciste aux Etats-Unis, Alain-Marie Carron, Pierre Dommergues et François Masnata (MAI). — L'affrontement entre les Etats-Unis et l'Europe, Georges Buis, Don Cook, Claude Julien et Claude Trabuc (JUIN). — Au-delà du scandale de Watergate : deux piliers de la démocratie sont ébranlés, Manuela Semidei ; la politique et l'argent : de la corruption à l'abus de pouvoir, Marie-France Toinet (JUIN). — La visite de M. Brejnev aux Etats-Unis : les échanges commerciaux au service de la paix, Bernard Féron (JUIN). — Les relations nouvelles entre Moscou et Washington contribuent à assainir le climat européen, Tomas Kolesnitchenko (JUILLET). — L'Europe et les Etats-Unis, Claude Cheysson, Guillaume Guindey et Pierre Malvé (Cf. « dossiers », SEPTEMBRE). — La crise constitutionnelle aux Etats-Unis, Marie-France Toinet (NOVEMBRE). — Les Noirs américains : de nouvelles formes de lutte, Pierre Dommergues (Cf. « reportages », DECEMBRE).

ETATS-UNIS - AMERIQUE LATINE

M. Echeverria espère réduire l'hégémonie des intérêts américains, Eléna de La Souchère (MAI). — Souplesse et modération de M. Rogers devant la poussée nationaliste sur le continent latino-américain, E. de La Souchère (JUIN). — Progrès et efficacité de la lutte antisubversive, Claude-Catherine Kiejman (Cf. « dossiers », JUILLET). — L'empire américain au Chili, Armando Uribe (NOVEMBRE). — La réforme de l'O.E.A. : contre l'hégémonie américaine les révisionnistes pourront-ils faire triompher leurs thèses, Eléna de La Souchère (NOVEMBRE).

ETATS-UNIS - VIETNAM

Comment Washington entend maintenir son influence au Vietnam, Gabriel Kolko (MARS). — L'échec de la stratégie vietnamienne du président Nixon, Gabriel Kolko (JUILLET). — Les Etats-Unis et la police sud-vietnamienne, Michael Klare (DECEMBRE).

— CANADA : L'emprisonnement de leaders syndicaux au Québec, Adèle Lauzon et Roger Marchand (JUIN).

OCÉANIE

— AUSTRALIE et NOUVELLE-ZELANDE : La nouvelle diplomatie des travaillistes, Alan Watt (JANVIER).

AMÉRIQUE LATINE

Par l'intermédiaire du CIME, l'Amérique latine offre encore des débouchés à l'émigration européenne, Jean-Claude Buhrer (JANVIER). — Souplesse et modération de M. Rogers devant la poussée nationaliste sur le continent latino-américain, Eléna de La Souchère (JUIN). — L'Amérique latine vingt ans après Moncada, Jean-Claude Buhrer, Alain Caroff, Gérard Chaliand, Marco Erazo, Claude-Catherine Kiejman, Eléna de La Souchère, Robert Merle, Jean-Pierre Oppenheim, Philippe Redent, Roberto Fernandez Retamar (Cf. « Dossiers » - JUILLET). — Le traité de Tlatelolco : un texte novateur, Hector Gros Espiel (JUILLET). — Elections en série et déclin de la démocratie, Jean-Claude Buhrer (DECEMBRE).

— ARGENTINE : Les péronistes sont soutenus par la gauche et par les nantis, Eléna de La Souchère (AVRIL). — Du général Peron au président Campora, Jean-Marie Vernon (JUIN). — L'Argentine, prochaine cible de la contre-révolution ? Alain Labrousse (OCTOBRE). — Assassinats et répressions en Argentine, Alain Labrousse (NOVEMBRE).

— BOLIVIE : Le régime du général Banzer affronte une grave crise, Jean-Claude Buhrer (JUIN).

— BRESIL : Le Portugal ouvre au Brésil les marchés d'Europe et d'Afrique, Alcides de Campos (AVRIL). — Le dynamisme du Brésil et le pari du Venezuela, Eléna de La Souchère (Cf. « dossiers », AOUT).

— CHILI : Les travailleurs et l'autogestion au Chili et au Pérou, Michel Raptis (FEVRIER). — Entre la pression des gauchistes et l'armée, le président Allende doit redresser la situation économique, Edouard Bailby (AVRIL). — Difficultés d'un bouleversement légal et sans violence, Jacques Chonchol (Cf. « dossiers » sur les réformes agraires, AVRIL). — Les atouts de la droite chilienne contre le gouvernement Allende, Jean-Noël Darde et Isabel Santi (MAI). — Le Chili en crise : des arbitres en uniforme, Jean-Noël Darde et Isabel Santi ; du « gel » des réformes au putsch « à froid », Alain Labrousse (SEPTEMBRE).

LE CHILI SOUS LA BOTTE : Allende, fidèle à lui-même, Jean-Claude Buhrer ; Les démocrates-chrétiens démasqués par l'extrême gauche, Alain Labrousse ; Les conditions d'un redressement économique étaient réunies, Frédéric Langer ; De la grand-peur au « pronunciamiento malpropre », Eléna de La Souchère : Comment s'organisaient les bases du « pouvoir populaire », Maurice Najman (OCTOBRE). — Pendant que s'accentue la répression, unification de la gauche à la base et relance de la lutte, Jean-Noël Darde et Isabel Santi ; L'empire américain au Chili, Armando Uribe : C'est la guerre... (NOVEMBRE). — La junte n'est pas au bout de ses peines, Jean-Noël Darde et Isabel Santi : Violation de leur propre « légalité » par les militaires, Me Joe Nordmann : « Donnez-moi, je vous prie, un prétexte pour vous tuer. » (DECEMBRE).

— CUBA, 10 mars 1952 : Premier assaut contre la dictature, Robert Merle : La révolution cubaine est-elle fidèle à elle-même ? Philippe Redent ; L'héritage révolutionnaire de José Marti, Roberto Fernandez Retamar (Cf. « dossiers », JUILLET).

— REPUBLIQUE DOMINICAINE : Entourée de mystère, accueillie avec scepticisme, la mort du colonel Caamano sert les ambitions de M. Balaguer, Claude-Catherine Kiejman (AVRIL).

— EQUATEUR : Avec 20 % des réserves pétrolières de l'Amérique latine, l'Equateur va modifier les courants d'échanges, Marco Erazo (Cf. « dossiers », AOUT).

— MEXIQUE : « La terre à ceux qui la travaillent bien », Bernard Valluis (Cf. « dossiers », AVRIL). — M. Echeverria espère réduire l'hégémonie des intérêts américains, Eléna de La Souchère (MAI).

— PANAMA : La bataille du canal est engagée avant la réunion du Conseil de sécurité, Edouard Bailby (MARS). — Après le vote du Conseil de sécurité, Panama ne s'incline pas devant le veto américain, Roque Javier Laurenza (AVRIL).

— PARAGUAY : Réélu pour la quatrième fois depuis 1954, le général Stroessner maintient une rigoureuse dictature, Philippe Labreveux (MARS).

— PEROU : Les travailleurs et l'autogestion au Chili et au Pérou, Michel Raptis (FEVRIER). — La « troisième voie » des militaires, Claude-Catherine Kiejman (MARS). — Le Pérou entre le nationalisme et le pragmatisme, Philippe Labreveux (Cf. « dossiers », AOUT).

— TRINITE-ET-TOBAGO : Les germes de graves affrontements, Bernard Cassen (DECEMBRE).

— URUGUAY : Les gardiens de l'ordre occupent la maison, Eléna de La Souchère (MARS). — En dissolvant le Parlement, les militaires ont porté le dernier coup à la démocratie, Jean-Claude Buhrer (SEPTEMBRE).

— VENEZUELA : L'adhésion du Venezuela au Groupe andin renforce le courant hostile au néocolonialisme, Philippe Labreveux (AVRIL). — Le dynamisme du Brésil et le pari du Venezuela, Elena de La Souchère (Cf. « dossiers », AOUT).

ASIE

— AFGHANISTAN : Entre la tradition et le modernisme, Jean-Charles Blanc (Cf. « reportages », SEPTEMBRE).

— BANGLADESH : Une dure tâche pour les vainqueurs des élections, Nayan R. Chanda (AVRIL). — Les villages dominés par une nouvelle classe de petits potentats, René Dumont (JUIN). — Le conflit avec le Pakistan : les prisonniers pakistanais, otages politiques pour l'Inde, Sahabzada Yaqub Khan ; le règlement du problème humanitaire dépend d'Islamabad, A.F.M. Abul Fateh (JUIN).

— CAMBODGE : Le Cambodge en retard d'une paix, Marcel Barang (Cf. « reportages », AVRIL).

— CHINE : Vingt ans de progrès de la santé publique en Chine, Pierre Vellay (JANVIER). — La Chine deux ans après, Maria Antonietta Macciochi (FEVRIER). — Planification « à la chinoise » : de la base au sommet, une concertation permanente, Roland Berger (MARS). — Pékin et la volonté d'indépendance nationale, Paul-Marie de La Gorce (MARS). — Le pouvoir des paysans et la force de l'idéologie, Hélène Marchisio (Cf. « dossiers », AVRIL). — Les formes nouvelles de la politique étrangère chinoise, John Gittings (JUILLET). — La nouvelle politique financière de la Chine, Roland Berger (AOUT). — Entre l'Inde et la Chine, un saisissant contraste, Alberto Jacoviello (AOUT). — La Chine, nouveau départ ? Patrice de Beer, Philippe Devillers, John Gittings (Cf. « dossiers », OCTOBRE). — Une famille et trois générations, Arlette Ladugule (NOVEMBRE).

— COREE : La Corée du Sud, Philippe Pons (Cf. « reportages », MARS).

— HONGKONG : Une nouvelle place financière aux portes de la Chine, Philippe Pons (MAI).

— INDE : Dans les provinces du Nord-Est, une prolifération de nationalismes locaux, Renée Isar (JANVIER). — Huit mois après l'accord de Simla : sérieuses difficultés pour un rapprochement avec le Pakistan, Sunanda K. Datta-Ray (MARS). — L'application de la réforme agraire : par la loi mais aussi par la force, Pierre Spitz. — L'action commune des marxistes et des gandhiens au Tamil-Nadu, M. R. Bhagavan et G. Hallstrom (Cf. « dossiers », AVRIL). — Après les troubles de l'Andhra-Pradesh, l'unité nationale menacée, Renée Isar (AVRIL). — Devant l'ampleur de l'agitation démocratique : le roi du Sikkim fait appel à l'Inde pour sauver son trône, Renée Isar (MAI). — Les prisonniers pakistanais, otages politiques pour l'Inde, Sahabzada Yaqub Khan (JUIN). — New-Delhi soutient le « Plan Brejnev » pour l'Asie du Sud-Est, Renée Isar (AOUT). — Entre la Chine et l'Inde, un saisissant contraste, Alberto Jacoviello (AOUT). — La crise économique en Inde, Renée Isar (OCTOBRE).

— JAPON : La nouvelle stratégie mondiale du pétrole : l'Europe et le Japon feront-ils les frais du réajustement ?, Denis Bauchard et Taki Rifai (JUILLET). — Pour amortir le choc des problèmes monétaires, l'économie japonaise a besoin des marchés européens, Philippe Pons et Christian Sautter (AOUT). — Les besoins japonais et les firmes américaines en Asie, Michael Morrow et Leon Howell (Cf. « dossiers », AOUT).

— LAOS : Le Laos ou le mirage de la neutralité, Marcel Barang (Cf. « reportages », JUIN).

— PAKISTAN : L'effondrement de la « théorie des deux nations » dévoile la complexité du problème de l'unité, Jean-Pierre Viennot (JANVIER). — Le conflit entre le Pakistan et le Bangladesh, Sahabzada Yaqub Khan et A.F.N. Abul Fateh (JUIN). — Le Baloutchistan, nouveau Bangladesh ?, Jean-Pierre Viennot (NOVEMBRE).

— PHILIPPINES : Un an de loi martiale aux Philippines (OCTOBRE).

— SIKKIM : Devant l'ampleur de l'agitation démocratique, le roi du Sikkim fait appel à l'Inde pour sauver son trône, Renée Isar (MAI).

— THAILANDE : Malgré l'aide reçue des Etats-Unis, le gouvernement thaïlandais ne parvient pas à maîtriser la guérilla, Kenize Mourad (JUILLET). — Après le renversement du régime militaire, la révolte des étudiants annonce une lutte plus dure, Nayan R. Chanda (NOVEMBRE).

VIETNAM DU NORD : L'organisation des coopératives, base de la résistance à l'agression, Nguyen Khac Vien (Cf. « dossiers », AVRIL). — Des hommes nouveaux pour reconstruire, Lydie Nicaise (JUIN). — Le temps de la réflexion et de la reconstruction, Nguyen Khac Vien (AOUT). — La résistance dans les bagnes de Saigon, Nguyen Khac Vien (DECEMBRE).

VIETNAM DU SUD : Comment Washington entend maintenir son influence au Vietnam, Gabriel Kolko (MARS). — Les Etats-Unis et la police sud-vietnamienne, Michael Klare (DECEMBRE). — La résistance dans les bagnes de Saigon, Nguyen Khac Vien (DECEMBRE).

CONFLIT VIETNAMIEN

L'Occident devant la tragédie vietnamienne, Jean-Christophe Oberg (JANVIER). — L'extraordinaire résistance du peuple vietnamien, Philippe Devillers (JANVIER). — Les dangers d'une paix honorable, Philippe Devillers et Nguyen Khac Vien (FEVRIER). — Comment Washington entend maintenir son influence au Vietnam, Gabriel Kolko (MARS). — La stabilité et la paix peuvent être réalisées au Vietnam, Nguyen Van Hieu (JUIN). — L'échec de la stratégie vietnamienne du président Nixon, Gabriel Kolko (JUILLET). — Dans les zones libérées, calme et ferme résolution, François Thonon (OCTOBRE).

REPORTAGES

- Les Irlandais à la recherche d'une solution, Marcel Barang (JANVIER).
- Dans les maquis de Guinée-Bissau, Basil Davidson (FEVRIER).
- Une démocratie musclée : la Corée du Sud, Philippe Pons (MARS).
- Le Cambodge en retard d'une paix, Marcel Barang (AVRIL).
- La Rhodésie dans l'impasse, Serge Thion (MAI).
- Le Laos ou le mirage de la neutralité, Marcel Barang (JUIN).
- Le vieux monde agraire de l'Ethiopie, Serge Thion (AOUT).
- L'Afghanistan entre la tradition et le modernisme, Jean-Charles Blanc (SEPTEMBRE).
- Les Noirs américains : de nouvelles formes de lutte, Pierre Dommergues (DECEMBRE).

DOSSIERS

- LES MASQUES DE LA VIOLENCE : Michel de Certeau, Eldridge Cleaver, Denis Langlois, Jean-Marie Muller, Roger Pinto, Pierre Spitz (JANVIER).
- LA POLITIQUE ETRANGERE DANS LES ELECTIONS FRANÇAISES : Jacques Duhamel, Alain Krivine, Jean Lecanuet, Georges Marchais, François Mitterrand, Alain Peyrefitte, Michel Poniatowski, Michel Rocard et Thierry Pfister (FEVRIER).
- MEDITERRANEE : « UN LAC DE PAIX ? » : Fabrizia Baduel Glorosio, Paul Balta, Georges Buis, Paul Giniewski, Philippe Lemaitre, Maxime Rodinson, Claudine Rulleau, Yazid Sabeg, Nicolas Sarkis (MARS).
- LES REFORMES AGRAIRES A TRAVERS LE MONDE : M.R. Bhagavan et G. Hallstrom, Jean-Paul Chabert, Jacques Chonchol, René Dumont, Bernard Féron, Georges Frelastre, Dr Nguyen Khac Vien, Hélène Marchisio, Marcel Marloie, Albert Meister, Pierre Spitz, Bernard Valluis (AVRIL).
- LES SYNDICATS A LA RECHERCHE DE NOUVELLES FORMES D'ACTION : Bernard Cassen, Isaac Johsua, Charles Levinson, Edmond Maire, Livio Mascarello, Bruno Trentin (MAI).
- L'AMERIQUE LATINE VINGT ANS APRES MONCADA : Jean-Claude Buhrer, Alain Caroff, Gérard Chaliand, Marco Erazo, Claude-Catherine Kiejman, Eléna de La Souchère, Robert Merle, Jean-Pierre Oppenheim, Philippe Redent, Roberto Fernandez Retamar (JUILLET).
- LA NOUVELLE STRATEGIE DU PETROLE : Denis Bauchard, Chantal Beaucourt, Marco Erazo, Philippe Labreveux, Eléna de La Souchère, Michael Morrow et Leon Howell, Nicolas Sarkis (AOUT).
- L'EUROPE ET LES ETATS-UNIS : Claude Cheysson, Guillaume Guindey, Pierre Malvé (SEPTEMBRE).
- LA CHINE, NOUVEAU DEPART ? Patrice de Beer, Philippe Devillers, John Gittings, Yves Viltard (OCTOBRE).
- PROCHE-ORIENT, LA PAIX IMPOSSIBLE : Paul Balta, Georges Buis, Christian Casteran, Jean-Luc Dallemagne et Sami Nair, Samir Frangié, Claude Julien, Eric Marsden, Raoul Weexsteen, Nicolas Sarkis (NOVEMBRE).
- AVORTEMENT ET NATALITE : J. Bourgeois-Pichat, Gérard Calot, Bernard Cassen, René Dumont, Roger-H. Guerrand, A. Klinger, Roland Pressat, Dr Christopher Tietze (NOVEMBRE).
- UN ORDRE MONDIAL SERIEUSEMENT EBRANLE : Denis Bauchard, Bernard Féron, Claude Julien, Amnon Kapeliouk, Pierre Rondot (DECEMBRE).

CINÉMA POLITIQUE

- Situations révolutionnaires en Amérique latine (Cuba, Chili, Uruguay), *Patricio Guzman, Alain Labrousse* et *Ignacio Ramonet* (FEVRIER).
- Le Vietnam dans la guerre et la paix, *Patrice de Beer, Antoine Pétion* et *Ignacio Ramonet* (MARS).
- L'Afrique noire se révèle à l'Occident, *Alain Labrousse, Jean de la Guérivière, Ignacio Ramonet* et *Antoine Pétion* (AVRIL).
- Le Maghreb de demain (Algérie, Maroc, Tunisie), *Tahar Cheriaa, J.-P. Péroncel-Hugoz* et *Ignacio Ramonet* (JUIN).
- Le dégel en U.R.S.S., *Marc Ferro, Jacqueline Jan, Marc Semo* et *Marie-Noëlle Faert* (JUILLET).
- Europe et Etats-Unis, *Monique Hennebelle* (AOUT).
- L'Europe du silence (Espagne, Portugal, Grèce), *José Da Silva, Ignacio Ramonet* et *Georges Stavros* (SEPTEMBRE).
- Réalisme en Egypte, *Aly El Choubachy, Monique Hennebelle* et *Yves Thoraval* (OCTOBRE).
- L'éveil des minorités francophones (Suisse romande, Québec, Wallonie), *Guy Hennebelle* (DECEMBRE).

Politique et Littérature

- Engagement et rébellion des écrivains ouest-allemands, *René Wintzen* (MARS).
- Guérilla et armée dans le roman hispano-américain, *Claude Fell* (MAI).
- Le nouveau roman latino-américain, *Ruben Bareiro Saguier* (JUILLET).
- L'Algérie d'une libération à l'autre, *Jean Sénac* (AOUT).
- L'idée du passé chez les écrivains d'Afrique occidentale, *Gerald Moore* (SEPTEMBRE).
- La grève dans le roman français, *Roger-H. Guerrand* (OCTOBRE).
- Espagne : le thème obsédant de la guerre civile, *Eutimio Martin* (NOVEMBRE).

EUROPE

L'aménagement de la détente en Europe : vingt ans de coexistence ouvrent la voie à la coopération, Bernard Féron ; La réduction des forces militaires exigera des négociations subtiles, Neville Brown (JANVIER). — Méditerranée : un « lac de paix » ? (Cf. « Dossiers » - MARS). — Le conflit entre l'Europe et les firmes multinationales, Bernard Jaumont, Daniel Lenègre et Michel Rocard (AVRIL). — La nouvelle stratégie mondiale du pétrole : l'Europe et le Japon feront-ils les frais du réajustement ?, Denis Bauchard et Taki Rifai (JUILLET). — La nouvelle stratégie du pétrole, Denis Bauchard, Chantal Baucourt, Marco Erazo, Philippe Labreveux, Elena de La Souchère, Michael Morrow et Leon Howell, Nicolas Sarkis (Cf. « Dossiers », AOUT). — A défaut d'une volonté politique commune, la coopération universitaire européenne reste limitée, Charles Zorgbibe (AOUT). — Les effets de la loi sur la courbe démographique à l'Est et à l'Ouest, Roland Pressat (Cf. « Dossiers », NOVEMBRE). — L'Europe occidentale entre deux options militaires, Peter A. Wilson (DECEMBRE). — L'Europe à la recherche d'une politique énergétique commune, Denis Bauchard (Cf. « Dossiers », DECEMBRE).

RELATIONS AVEC LES DEUX GRANDS

L'Europe désunie prise au piège américain, Paul Coulbois (AVRIL). — L'affrontement entre les Etats-Unis et l'Europe, Georges Buis, Don Cook, Claude Julien et Claude Trabuc (JUIN). — L'Europe entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, Philippe Devillers, John N. Irwin II et Tomas Kolesnitchenko (JUILLET). — L'Europe et les Etats-Unis, Claude Cheysson, Guillaume Guindey et Pierre Malvé (Cf. « Dossiers », SEPTEMBRE). — Le développement du commerce Est-Ouest : l'entente entre les « Grands » menace-t-elle les intérêts des « petits » Etats européens ? Marie Lavigne (SEPTEMBRE).

MARCHE COMMUN

La gauche et le Marché commun : le parti travailliste de Grande-Bretagne va affronter des difficultés accrues, Bernard Cassen (JANVIER). — La C.E.E. et ses voisins sous-développés, Philippe Lemaitre ; Soixante pour cent des importations de pétrole de la C.E.E. sont fournis par le Proche-Orient, Yazid Sabeg (Cf. « Dossiers », MARS). — Coordonner l'action dans les pays du Marché commun, Livio Mascarello (Cf. « Dossiers », MAI). — En raison de la diversité des liens avec la C.E.E., la coopération nordique se heurtera à des difficultés accrues, Didier Rigault (JUIN). — Un dessein travailliste pour l'Europe des Neuf : fonder l'action de la C.E.E. sur la souveraineté de l'Etat-nation, Stuart Holland (JUILLET).

— ALLEMAGNES : La normalisation des rapports entre les deux Allemagnes : les craintes de Berlin-Est devant le développement des échanges de personnes, Heinz Abosch ; les limites de l'intensification des relations économiques, Maryse Lamps (MAI). — Les expériences de la Roumanie et de l'Allemagne de l'Est en matière d'avortement, Roland Pressat (Cf. « dossiers », NOVEMBRE).

— ESPAGNE : Remous sociaux, agitation dans l'Eglise, Elena de La Souchère (FEVRIER). — La fin des illusions technocratiques, Guy Hermet (JUILLET).

— FINLANDE : Pour consolider la neutralité de son pays, M. Kekkonen cherche des appuis commerciaux à l'Ouest, Bernard Féron (FEVRIER).

— FRANCE : La coopération monétaire franco-africaine, Marc Penouil (JANVIER). — La politique étrangère dans les élections françaises, Jacques Duhamel, Alain Krivine, Jean Lecanuet, Georges Marchais, François Mitterrand, Alain Peyrefitte, Michel Poniatowski, Michel Rocard et Thierry Pfister (Cf. « dossiers », FEVRIER). — Le Congo est-il socialiste ? poursuite de la coopération de la France avec un pays marxiste-léniniste, Jean Telliac (AVRIL). — La France agricole regarde le tiers-monde, Marcel Mariole (Cf. « dossiers », AVRIL). — La France et le Maghreb : un nouveau dialogue pour élargir la coopération, Philippe Herreman (AOUT). — Les difficultés d'une plus étroite coopération entre la France et l'U.R.S.S., Bernard Féron (AOUT). — Paris et Pékin devant le risque de guerre, Philippe Devillers (Cf. « dossiers », OCTOBRE). — En France une année de débats passionnés, Roger-H. Guerrand ; les naissances en France : un mouvement de lent déclin, J. Bourgeois-Pichat (Cf. « dossiers », NOVEMBRE).

— GRANDE-BRETAGNE : La gauche et le Marché commun : le parti travailliste va affronter des difficultés accrues, Bernard Cassen (JANVIER). — Les Britanniques et la construction de l'Europe, Bernard Cassen (MAI). — Un dessein travailliste pour l'Europe des Neuf : fonder l'action de la C.E.E. sur la souveraineté de l'Etat-nation, Stuart Holland (JUILLET).

— HONGRIE : 11 % des femmes utilisent la pilule, A. Klinger (Cf. « dossiers », NOVEMBRE).

— IRLANDE : Les Irlandais à la recherche d'une solution, Marcel Barang (Cf. « reportages », JANVIER).

— ITALIE : Après six mois de centre-droit, démocrates-chrétiens et socialistes précisent leur stratégie, Geneviève Bibes (JANVIER).

— PORTUGAL : Le Portugal offre au Brésil les marchés d'Europe et d'Afrique, Alcides de Campos (AVRIL). — M. Caetano pratique habilement la « répression dans la continuité », Alcides de Campos (AOUT). — Renforcement du dispositif antidémocratique avant les élections, Alcides de Campos (OCTOBRE). — Une dictature feutrée contrainte à user de la force, Guy Hermet (DECEMBRE).

— ROUMANIE : Toute discussion devrait respecter l'égalité des droits et la liberté de chaque Etat, Georges Macovescu (JANVIER). — Les expériences de la Roumanie et de l'Allemagne de l'Est en matière d'avortement, Roland Pressat (Cf. « dossiers », NOVEMBRE).

— SUEDE : La Suède avant les élections, Ebbe Carlsson (SEPTEMBRE). — Le prestige du gouvernement atteint par une affaire d'espionnage, Ebbe Carlsson (DECEMBRE).

— TURQUIE : La division de la gauche a favorisé la chute de la démocratie deux ans après le coup d'Etat, E. Cemil Seçkin (MARS). — Après la victoire de M. Ecevit, la gauche s'apprête à renforcer les bases de la démocratie, Atal Gil (NOVEMBRE).

— U.R.S.S. : Le projet de référendum sur la Constitution, Victor Fay (FEVRIER). — Pour des cellules de production à taille humaine, Bernard Féron (Cf. « dossiers », AVRIL). — L'industrialisation de la Sibérie, Bernard Féron (MAI). — La visite de M. Brejnev aux Etats-Unis : les échanges commerciaux au service de la paix, Bernard Féron (JUIN). — L'Europe entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, Philippe Devillers, John N. Irwin II et Tomas Kolesnitchenko (JUILLET). — Création d'un nouveau parti communiste cubain et évolution des relations avec l'U.R.S.S., Alain Caroff (Cf. « dossiers », JUILLET). — Les difficultés d'une plus étroite coopération avec la France, Bernard Féron (AOUT). — L'U.R.S.S. recherche le concours de l'Occident, Chantal Beaucourt (Cf. « dossiers », AOUT). — Entre l'Eglise et les absolutistes de la foi, Soljenitsyne relance un dialogue presque impossible, Bernard Féron (SEPTEMBRE). — Débat à propos des appels de Sakharov : le stalinisme comme conséquence de la déviation économiste, Bernard Féron (OCTOBRE). — La technologie soviétique reste en retard sur celle de l'Occident, Neville Brown (OCTOBRE). — Moscou et la détente : réduire les budgets militaires, accroître l'aide au tiers-monde, Spartak Béglov (NOVEMBRE). — Moscou poursuit habilement des objectifs contradictoires au Proche-Orient, Bernard Féron (Cf. « dossiers », DECEMBRE).

— YOUGOSLAVIE : Tito redoute un éclatement de la Fédération, Bernard Féron (MARS).

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

— GROUPE ANDIN, Philippe Labreveux (AVRIL).

— COMITE INTERGOUVERNEMENTAL POUR LES MIGRATIONS EUROPEENNES, Jean-Claude Buhrer (JANVIER).

— COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AMERIQUE LATINE, Enrique Iglesias (FEVRIER).

— CONSEIL DE L'ENTENTE, Gilbert Comte (MAI).

— FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL, Christian Goux (SEPTEMBRE).

— ORGANISATION COMMUNE AFRICAINE MALGACHE ET MAURICIENNE, René Bénezra (AVRIL), Bertrand Pessard de Foucault (OCTOBRE).

— ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE, René Bénezra (JUIN).

— ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS, Jean-Claude Buhrer (JUILLET), Elena de La Souchère (NOVEMBRE).

— TRAITE DE TLATELOLCO, Hector Gros Espiel (JUILLET).

— EURATOM, Jean-Louis Lavallard (MARS).

PROCHE-ORIENT

CONFLIT ISRAELO-ARABE

Après cinq mois de raids israéliens, divergences entre Damas, Tripoli et Le Caire, Paul Balta (FEVRIER). — La paix impossible (Cf. « Dossiers », NOVEMBRE). — Un ordre mondial sérieusement ébranlé (Cf. « Dossiers », DECEMBRE).

UNITE ARABE

Le projet d'union entre Le Caire et Tripoli, Mahmoud Hussein (SEPTEMBRE). — L'unité arabe désirée et repoussée, Maxime Rodinson (OCTOBRE).

— ARABIE SAOUDITE : L'offensive diplomatique de l'Arabie Saoudite, Ibrahim Sus (OCTOBRE).

— EGYPTE : Après cinq mois de raids israéliens, divergences entre Damas, Tripoli et Le Caire, Paul Balta (FEVRIER). — L'objectif de la nouvelle gauche étudiante : organiser la contestation à l'échelon national, Mahmoud Hussein (MARS). — Le projet d'union entre Le Caire et Tripoli : le retentissement en Egypte des thèses libyennes inquiète le président Sadate, Mahmoud Hussein (SEPTEMBRE).

— ISRAEL : L'affaire du réseau d'espionnage, Victor Cygielman (JANVIER) — A quelques mois des élections, le fonctionnement des partis favorise la « vieille garde », Jean David (FEVRIER). — Malgré des revers retentissants, Israël espère sauvegarder de solides positions en Afrique noire, Victor Cygielman (MARS). — Israël : un pont entre l'Europe et l'arabisme, Paul Giniewski (Cf. « dossiers », MARS). — Jérusalem perdra-t-elle son caractère œcuménique ?, Eric Marsden (AVRIL). — Vers une annexion graduelle de la Cisjordanie, Victor Cygielman (JUIN). — Le mouvement de contestation se répand dans la jeunesse, Amnon Kapeliouk (AOUT). — Avant les élections : la stabilité du corps électoral n'est pas encore entamée par les disparités économiques croissantes, Victor Cygielman (OCTOBRE) ; les citoyens arabes : une minorité non intégrée, Amnon Kapeliouk (OCTOBRE). — Les Israéliens du cessez-le-feu aux élections, Eric Marsden (NOVEMBRE). — L'Afrique noire tourne le dos à Jérusalem, Christian Casteran (Cf. « dossiers », NOVEMBRE). — Les modérés et les « colombes » intensifient leurs critiques à l'adresse du gouvernement, Amnon Kapeliouk (Cf. « dossiers », DECEMBRE).

— LIBAN : Le « Plan vert » n'a pas tenu ses promesses, Georges Frelastre (Cf. « dossiers », AVRIL). — Beyrouth et les Palestiniens : les pressions israéliennes menacent la société libanaise, Samir Frangié (MAI).

— LIBYE : Après cinq mois de raids israéliens, divergences entre Damas, Tripoli et Le Caire, Paul Balta (FEVRIER). — Le projet d'union entre Le Caire et Tripoli : le retentissement en Egypte des thèses libyennes inquiète le président Sadate, Mahmoud Hussein (SEPTEMBRE).

— PALESTINIENS : Beyrouth et les Palestiniens: les pressions israéliennes menacent l'équilibre de la société libanaise, Samir Frangié (MAI). — Terrorisme et politique, Gérard Chaliand (MAI). — Une nouvelle stratégie de l'O.L.P. : mobiliser les masses populaires dans les territoires occupés, Paul Gay (JUIN). — Les Palestiniens et la négociation, Pierre Rondot (Cf. « dossiers », DECEMBRE).

— SYRIE : Après cinq mois de raids israéliens, divergences entre Damas, Tripoli et Le Caire, Paul Balta (FEVRIER).

— YEMEN DU NORD : La lutte des forces révolutionnaires, Marc Pellas (AOUT).

SUPPLÉMENTS

— Le nouveau rôle des chemins de fer sur le continent européen (3 p. - FEVRIER).

— La Norvège et l'Europe (5 p. - MARS).

— La Syrie en construction (8 p. - MARS).

— Bahrein : plaque tournante du Golfe (7 p. - MAI).

— La vocation internationale du Havre (3 p. - JUIN).

— Irak : cinq ans de révolution baasiste (7 p. 1/2 - JUILLET).

— La Turquie : cinquante années de République (15 p. - OCTOBRE).

— Nigéria : un grand de l'Afrique (20 p. - DECEMBRE).

L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES A VOCATION MONDIALE

ONU

Au Conseil de sécurité : le rôle du secrétaire général à la conférence de Genève sur le Proche-Orient

LE Conseil de sécurité des Nations unies, réuni à huis clos le 14 décembre, a examiné les dispositions à prendre en vue de la conférence de la paix sur le Proche-Orient. Dans une résolution votée par 10 voix contre 0 et avec 4 abstentions (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, U.R.S.S. — la Chine n'a pas pris part au vote), il a notamment exprimé « *sa conviction que le secrétaire général jouera un rôle plein et effectif à la conférence de la paix, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, et qu'il présidera ses débats si les parties le souhaitent* ».

Dans deux lettres identiques publiées le 18 décembre, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. ont alors invité le secrétaire général à participer à la phase d'ouverture de la conférence et à la présider dans sa phase inaugurale. Ils y formulaient aussi le vœu que le secrétaire général puisse mettre à la disposition de la conférence un représentant qui le tienne pleinement au courant du déroulement de ses travaux.

La conférence, convoquée par le secrétaire général à la demande de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis, s'est ouverte le 21 décembre au Palais des Nations à Genève. Sa phase inaugurale a effectivement été placée sous la présidence de M. Kurt Waldheim.

La situation en Namibie

A la demande de ses membres africains, le Conseil de sécurité a entrepris le 10 décembre l'examen urgent de « *la situation grave* » créée par l'occupation sud-africaine en Namibie. Un projet de résolution présenté par le Pérou demandait l'interruption des contacts entre le secrétaire général et le gouvernement sud-africain au sujet de l'avenir du territoire.

Renouvellement du mandat de la Force à Chypre

Par 14 voix contre 0 avec 1 abstention (Chine), le Conseil de sécurité a renouvelé le 14 décembre pour une nouvelle période de six mois le mandat de la Force de maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) qui avait été établie au printemps 1964 et dont le mandat est régulièrement prorogé depuis lors de semestre en semestre. Dans son rapport sur la situation à Chypre, le secrétaire général indique que les effectifs de l'UNFICYP ont été réduits de 3 144 en mai dernier à 2 705, de nouvelles réductions étant envisagées.

Fin de la vingt-huitième session de l'Assemblée générale : les principales résolutions

L'Assemblée générale de l'ONU a mis un terme à sa vingt-huitième session le 18 décembre à New-York, étant entendu qu'elle reprendrait ses travaux pour débattre du problème du Proche-Orient si les Etats membres se montraient désireux de le lui demander. M. Leopoldo Benites (Equateur), le président de la session, avait fait savoir que d'après ses sondages auprès des délégations le sentiment général n'était pas favorable à une intervention de l'Assemblée, étant donnés les récents développements au Proche-Orient.

L'Assemblée n'aura donc évoqué la question qu'indirectement au cours de sa session, en approuvant le 11 décembre, par 108 voix contre 3 (Albanie, Libye et Syrie) et avec une abstention (Portugal), un budget de 30 millions de dollars pour le financement des opérations de la Force d'urgence des Nations unies au Proche-Orient (FUNU) pendant six mois. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité paieront les deux tiers des frais, 15 % environ de plus que le barème des quotes-parts de chacun. Un deuxième groupe de vingt-trois pays industrialisés apporteront des contributions prévues par le barème, qui couvriront un tiers des dépenses. Le reste sera payé par les pays en voie de développement. Les effectifs de la FUNU s'élevaient à quatre mille sept cents personnes le 18 décembre, apres l'arrivée des premiers membres du contingent sénégalais.

Quant au budget de l'ONU proprement dit, l'Assemblée a décidé de voter des crédits s'élevant à 540,5 millions de dollars pour les années 1974-1975 (106 voix pour, 8 contre, 7 abstentions). Un nouveau barème des quotes-parts a été adopté, ramenant celle des Etats-Unis à 25 % et celles des pays les plus pauvres à 0,02 %.

L'Assemblée avait consacré les dernières semaines de sa session à l'examen des projets de résolution qui lui étaient soumis par ses différentes commissions. L'essentiel de ses décisions portent sur les points suivants :

DESARMEMENT, DENUCLEARISATION, SECURITE INTERNATIONALE. — Une proposition soviétique tendant à une réduction de 10 % des budgets militaires des cinq membres permanents du Conseil de sécurité a été adoptée le 7 décembre par 83 voix contre 2, avec 38 abstentions. Le secrétaire général a été prié d'établir un rapport sur la question. Les sommes ainsi libérées seraient consacrées en partie à l'aide au développement.

L'Assemblée a aussi demandé, par 89 voix contre 5 (Albanie, Chine, France, Gabon, Portugal) et avec 33 abstentions, l'arrêt immédiat des essais nucléaires par la conclusion d'accords permanents ou de moratoires. Une autre résolution (65 voix pour, 7 contre et 57 abstentions) demande en particulier aux Etats qui se livrent à des expériences dans l'atmosphère d'y mettre fin immédiatement. Au même chapitre figurent des résolutions sur la dénucléarisation de l'Amérique latine, l'océan Indien « zone de paix », les négociations SALT, etc. Réaffirmant sa déclaration de 1970 sur le renforcement de la sécurité internationale, l'Assemblée a demandé l'extension de la détente politique au domaine militaire, et l'élaboration d'un système de sécurité collective sans les alliances militaires.

CAMBODGE. — Par 52 voix contre 50 et avec 23 abstentions, la question du rétablissement dans ses droits aux Nations unies du Gouvernement royal d'union nationale du prince Sihanouk a été renvoyée à la prochaine session.

COREE. — Par consensus, l'Assemblée a décidé la dissolution de la Commission des Nations unies pour la réunification et la réhabilitation de la Corée, préconisant la poursuite du dialogue entre le Nord et le Sud.

REPRESENTATIVITE DU GOUVERNEMENT PORTUGAIS. — Acceptant les pouvoirs de toutes les délégations à la vingt-huitième session, l'Assemblée a stipulé le 17 décembre que la délégation du Portugal représentait le pays « tel qu'il existe à l'intérieur de ses frontières en Europe » et non les territoires africains qu'il administre.

DECOLONISATION. — De nombreux textes ont été adoptés, portant notamment sur la décolonisation en Afrique australe : l'un d'eux demande la rupture des contacts entre le secrétaire général et le gouvernement sud-africain au sujet de l'avenir de la Namibie ; l'Assemblée a aussi décidé la création d'une commission d'enquête de cinq membres sur les atrocités signalées au Mozambique. D'autres résolutions portent sur l'application des sanctions contre la Rhodésie, les intérêts étrangers dans les territoires coloniaux de Rhodésie du Sud, de Namibie et dans les territoires sous domination portugaise, le droit à l'indépendance, etc.

APARTHEID. — Par 91 voix contre 4 (Portugal, Afrique du Sud, Royaume-Uni et Etats-Unis) avec 26 abstentions, une convention internationale sur la suppression et le châtiment du crime d'apartheid a été adoptée.

QUESTIONS ECONOMIQUES. — Il a été décidé qu'une conférence mondiale sur la faim se tiendrait en novembre 1974 à Rome sous les auspices des Nations unies. Des résolutions ont été votées à propos de la souveraineté permanente sur les ressources naturelles (en particulier dans les territoires arabes occupés), de l'aide aux pays les plus pauvres, de la deuxième Décennie pour le développement, etc.

PREVENTION DES CRIMES CONTRE LES INDIVIDUS SOUMIS A LA PROTECTION INTERNATIONALE Y COMPRIS LES DIPLOMATES. — L'Assemblée a adopté sans objection une convention sur la prévention et le châtiment des crimes contre les personnes bénéficiant de la protection internationale, y compris les diplomates. Elle y précise que le traité ne porte pas préjudice au droit à l'autodétermination ni aux luttes d'émancipation.

TERRORISME. — Sans objection, l'Assemblée a remis à sa prochaine session l'examen de la question du terrorisme international et du rôle de la Cour internationale de justice.

UNIVERSITE DES NATIONS UNIES. — Il a été décidé que l'université des Nations unies serait construite à Tokyo.

LANGUES DE TRAVAIL. — Le chinois et l'arabe sont devenus langues officielles au même titre que l'anglais, le français, le russe et l'espagnol.

Un grand nombre de résolutions portant sur les problèmes culturels, sociaux, humanitaires ont aussi été adoptées au cours de la session.

DROIT DE LA MER. — *La troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer, qui s'était ouverte le 3 décembre à New-York, s'est ajournée le 15 décembre sans être parvenue à un accord sur les règles de procédures devant régir sa prochaine session à Caracas du 20 juin au 29 août.*

REFUGIES. — *Le prince Sadruddin Agha Khan a été réélu par l'Assemblée générale de l'ONU pour un nouveau mandat de cinq ans au poste de haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés.*

— *Au cours d'une conférence organisée en décembre, trente-sept gouvernements ont annoncé des contributions s'élevant à 6 779 246 dollars pour 1974, alors que le budget prévu pour la même année est actuellement de 8 739 660 dollars. Pour 1973, les contributions s'élèvent à 6 185 313 dollars.*

DROITS DE L'HOMME. — *Le 10 décembre, vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, les Nations unies ont lancé une Décennie de lutte contre le racisme. Six prix ont par ailleurs été décernés à des personnalités éminentes pour leurs efforts dans le domaine des droits de l'homme.*

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL. — *L'Assemblée générale des Nations unies a élu le 23 novembre trente-six membres du Conseil économique et social. Neuf de ces membres ont été élus pour un mandat de trois ans en remplacement de ceux dont le mandat arrivait à expiration fin décembre ; vingt-sept nouveaux membres ont été élus, afin de porter de vingt-sept à cinquante-quatre le nombre des Etats siégeant à l'Ecosoc, conformément à un amendement à l'article 61 de la charte des Nations unies.*

• JUSTICE. — *Le président de la Cour internationale de justice a ordonné le 15 décembre que l'affaire relative au procès de prisonniers de guerre pakistanais (Pakistan contre Inde) soit rayée du rôle de la Cour. L'agent du Pakistan avait, en effet, informé la Cour le 14 décembre des négociations entre les gouvernements indien et pakistanais, et l'avait priée de prendre acte du désistement d'Islamabad.*

• COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE. — *A la deuxième réunion des conseillers principaux des gouvernements des pays membres de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (C.E.E.-ONU), les perspectives de développement technique dans le domaine de l'énergie et l'avenir de la coopération Est-Ouest ont été l'un des thèmes majeurs des travaux. Le secrétariat de la C.E.E.-ONU avait préparé à cette occasion un rapport sur l'efficacité, les avantages respectifs et les coûts des techniques énergétiques existantes ou en préparation, compte tenu de l'augmentation du prix du pétrole et de la diminution de l'offre.*

— *Le comité pour le développement du commerce de la C.E.E.-ONU a siégé fin novembre à Genève.*

UNESCO

Deuxième conférence des ministres européens de l'éducation

REUNIE à Bucarest du 26 novembre au 3 décembre, la deuxième conférence des ministres de l'éducation des pays européens membres de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) s'est prononcée en faveur d'un renforcement de la coopération régionale dans le domaine de l'enseignement supérieur. Le secrétaire général de l'Organisation a été invité à présenter des propositions appropriées à cet effet à la dix-huitième session de la conférence générale en 1974.

Plusieurs recommandations sur l'éducation permanente, la démocratisation de l'enseignement supérieur, l'accès à l'éducation, la coopération scientifique universitaire, l'étude des langues étrangères, etc., ont été adoptées.

A PROPOS DE LA REUNION D'AMNESTY INTERNATIONAL. — *Le secrétariat de l'UNESCO a publié le 6 décembre un communiqué précisant l'attitude de l'Organisation à propos de la réunion d'Amnesty International sur la torture, qui devait se tenir dans des locaux loués au siège de l'UNESCO à Paris. Il y est notamment précisé :* « Amnesty International a publié un rapport intitulé *Report on Torture* destiné à fournir une documentation de base (« Designed to provide basic source material ») à la conférence d'Amnesty International pour l'abolition de la torture qui devait se dérouler à l'UNESCO. Ce rapport n'a été porté à la connaissance de l'UNESCO que fin novembre 1973. Il a été

constaté qu'un grand nombre d'Etats membres de l'Organisation y étaient directement mis en cause, ce qui était contraire aux termes du contrat conclu par Amnesty International. En conséquence, l'UNESCO s'est vue, à son regret, dans l'obligation de mettre fin à ce contrat de location, ainsi qu'elle s'en était expressément réservé le droit dans le contrat.

» Telle est la seule raison pour laquelle cette décision a été prise. »

RECENTE PUBLICATION

● *Des livres pour tous :* programme mondial de promotion du livre et de la lecture, élaboré à la suite de l'Année internationale du livre célébrée en 1972.

Travail

Quatrième conférence régionale africaine

LA quatrième conférence régionale africaine de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) s'est tenue à Nairobi du 27 novembre au 7 décembre. L'ordre du jour portait sur trois thèmes : dignité humaine, croissance économique et justice sociale dans une Afrique en pleine mutation ; emploi, statut et conditions des travailleurs migrants et des autres travailleurs occupés hors de leur pays d'origine ; promotion d'un développement rural et urbain équilibré.

A l'issue de ses travaux, la conférence a demandé à tous les Etats membres de l'O.I.T. de prendre des mesures nécessaires pour décourager les migrations vers la République Sud-Africaine, la Rhodésie du Sud et tous les pays sous domination coloniale ; elle s'est également engagée à appuyer sans réserve les travailleurs namibiens dans leur lutte en faveur des droits syndicaux et des droits de l'homme.

L'O.I.T. a aussi été invitée à collaborer avec d'autres organisations de la famille des Nations unies pour aider les pays africains à réaliser un développement équilibré des zones urbaines et des régions rurales, afin de promouvoir les conditions de vie et de travail des populations tout en freinant le flot des jeunes qui quittent la terre pour les cités surpeuplées.

Les délégués ont exhorté les Etats africains à suivre une politique concertée des migrations visant à faciliter une libre circulation sur le plan continental.

Dans une autre résolution, la conférence a réaffirmé le droit des Etats de la région africaine à la pleine et entière souveraineté sur leurs richesses et, en application de ce droit, de prendre toutes mesures équitables de nationalisation pour recouvrer leurs ressources naturelles. D'autre part, tous les Etats d'Afrique membres de l'O.I.T. ont été exhortés à renforcer l'application des normes internationales du travail, en consultation avec les employeurs et les travailleurs.

En 1972, l'O.I.T. avait consacré à des projets africains plus de 44 % de ses dépenses de coopération technique.

L'emploi et la sécurité des revenus en Europe

En vue de la deuxième conférence régionale européenne de l'O.I.T. qui doit avoir lieu à Genève du 14 au 23 janvier, l'Organisation a publié le mois dernier deux rapports portant sur « *l'emploi en Europe : quelques problèmes d'importance croissante* » et sur « *la sécurité des revenus en Europe face aux changements structuraux* ». La première étude insiste sur deux problèmes : le chômage des diplômés et la présence de millions de travailleurs migrants.

SECURITE DANS L'UTILISATION DE L'AMIANTE. — *En raison des risques sérieux découlant de l'exposition aux poussières d'amiante — l'amiante trouve de nombreuses applications dans l'industrie moderne — une réunion d'experts siégeant à Genève du 11 au 18 décembre a examiné les possibilités d'élaborer une réglementation internationale dans ce domaine.*

POLLUTION DE L'AIR SUR LES LIEUX DE TRAVAIL. — *Une série de mesures pour contrôler la pollution de l'air sur les lieux de travail ont été préconisées le 27 novembre, en conclusion d'une conférence d'experts réunie à Genève.*

NOUVEAU MEMBRE. — *La République démocratique allemande est devenue, le 1er janvier 1974, le cent vingt-quatrième Etat membre de l'O.I.T.*

● SANTE. — *Le comité d'experts du paludisme de l'Organisation mondiale de la santé, réuni à Genève pour sa seizième session du 14 au 23 novembre, a constaté que quatre cent trente-six millions de personnes vivaient encore dans des régions impaludées où une action antipaludique organisée n'a pas encore été prise.*

Depuis le lancement de la campagne mondiale d'éradication du paludisme en 1955, la maladie a été éliminée de trente-cinq pays, qui comptent au total cent quatre-treize millions d'habitants.

— Un groupe d'étude sur le développement de l'enseignement post-universitaire de la médecine a siégé à Brazzaville du 3 au 7 décembre, sous l'égide du bureau régional de l'Afrique de l'O.M.S.

● NAVIGATION MARITIME. — *Le gouvernement de Chypre est devenu le 21 novembre le quatre-vingt-quatrième membre de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (OMCI).*

● DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL. — *Le comité permanent du Conseil du développement industriel a consacré l'essentiel de sa troisième session, réunie à Vienne le mois dernier, à la préparation de la conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) en 1975. Un comité subsidiaire de onze membres a été institué pour continuer cette préparation.*

● TELECOMMUNICATIONS. — *La conférence de plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications (U.I.T.), réunie à Malaga-Torremolinos (Espagne), en septembre-octobre derniers, et qui groupait les représentants de cent trente-deux pays membres, a décidé que le 17 mai, date anniversaire de la création de l'U.I.T., sera désormais célébrée comme la « Journée mondiale des télécommunications ». En 1974, le thème retenu sera « Télécommunications et transports ».*

ORGANISMES FINANCIERS D'AIDE AU DEVELOPPEMENT

Fonds monétaire international

Fin de l'accord avec Pretoria sur la vente d'or

LE Fonds monétaire international (F.M.I.) a annoncé le 7 décembre qu'il avait décidé, à la demande du gouvernement sud-africain, de mettre un terme à l'arrangement conclu en décembre 1969 et qui permettait à l'Afrique du Sud de vendre de l'or directement au Fonds.

Selon cet accord, l'Union Sud-Africaine pouvait vendre sur le marché libre de l'or nouvellement produit à condition de le faire « *de façon ordonnée* ». Elle ne pouvait en principe vendre au F.M.I. que si le prix du marché tombait à 35 dollars l'once et au-dessous. Cependant, elle pouvait céder de l'or (au prix officiel) au F.M.I. au cas où ses ventes sur le marché libre n'étaient pas suffisantes pour lui assurer le montant de devises dont elle avait besoin.

Dans sa requête, le gouvernement sud-africain exprimait l'avis que l'arrangement qui le liait au Fonds n'avait plus sa raison d'être depuis qu'un terme avait été mis à l'accord conclu en mars 1968 entre certaines banques centrales à propos des transactions officielles en or.

[C'est à la réunion de Bâle en novembre que les Banques centrales d'Allemagne occidentale, de Belgique, des Etats-Unis, d'Italie, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de Suisse ont décidé de mettre un terme à l'accord du 17 mars 1968.]

LA ROUMANIE ACHETE 47,5 MILLIONS DE D.T.S. — *La République socialiste de Roumanie, qui est membre du F.M.I. depuis décembre 1972, a procédé le 26 novembre à l'achat de 47,5 millions de droits de tirage spéciaux (D.T.S.) en plusieurs unités monétaires (montants exprimés en droits de tirage spéciaux) : 6,2 millions en D.T.S. ; 5 millions en dollars canadiens ; 15 millions en marks allemands ; 7 millions en lires ; 9 millions en yens et 5,3 millions en florins néerlandais.*

Cet achat de devises doit aider la Roumanie à rétablir sa balance des paiements.

NOMINATION. — *Le 27 novembre 1973, M. H. Johannes Witteveen, directeur général du Fonds, a annoncé la nomination de M. William B. Dale (Etats-Unis) comme directeur général adjoint du Fonds pour une période de cinq ans commençant le 1er mars 1974. M. Dale succédera à M. Frank A. Southard Jr., lui aussi ressortissant des Etats-Unis, dont la démission prendra effet à cette date.*

Groupe de la Banque mondiale

Sept prêts de la BIRD

LA Banque internationale pour la reconstruction et le développement a accordé sept prêts entre le 21 novembre et le 13 décembre :

— 5 millions de dollars à l'Industrial Development Bank du Kenya le 21 novembre (à 7,25 % l'an) pour l'aider à promouvoir de nouveaux projets industriels ;

— 14 500 000 dollars, le 21 novembre également, à la Fonderie de Kikinda en Yougoslavie (à 7,25 % et pour une durée de quatorze ans) pour contribuer à son agrandissement et à sa modernisation ;

— 30 millions de dollars à l'Instituto de Recursos Hidraulicos y Electrificacion de Panama le 29 novembre (au taux de 7,25 % et pour vingt ans) pour financer un projet au titre du programme bi-annuel de transport et de distribution d'électricité de l'Instituto ;

— 29 millions de dollars au Maroc le 6 décembre (pour une durée de vingt ans et à 7,25 %) pour un projet de construction et d'entretien du réseau routier ;

— 68 millions de dollars aux Philippines le 6 décembre (pour vingt-quatre ans, avec un intérêt de 7,25 % l'an) en vue de la réalisation d'un projet de construction et de modernisation du réseau routier, dans l'île de Luzon ;

— 25 millions de dollars à la République de Corée le 13 décembre (pour vingt-cinq ans, au taux de 7,25 %) pour l'aider à financer l'aménagement d'un site touristique au lac Bomun, près de la ville de Kyongju ;

— Enfin 10 millions de dollars à la société publique Landsvirkjun, principal producteur d'électricité de l'Islande, en date du 13 décembre également (pour vingt-cinq ans et à 7,25 %) pour contribuer au financement de la centrale hydraulique de Sigalda.

Trois crédits de l'IDA

De son côté, l'Association internationale de développement (IDA) a annoncé trois crédits fin novembre :

— 21 400 000 dollars à l'Ethiopie le 21 novembre, pour financer en partie la première tranche d'un programme de développement de la Commission impériale des télécommunications ;

— 400 000 dollars à l'Egypte le 26 novembre, pour aider au financement d'une étude technique en vue d'un projet de construction d'une usine d'engrais à base d'urée, connu sous le nom de projet Talkha ;

— 8 700 000 dollars au Togo le 30 novembre, pour participer au financement d'un projet de reconstruction et d'entretien du réseau routier.

Le crédit à l'Egypte est accordé pour dix ans, tandis que les deux autres le sont aux conditions habituelles de durée (cinquante ans). Aucun ne porte intérêt, mais ils comportent la commission traditionnelle de 0,75 %.

Société financière internationale : deux investissements

La Société financière internationale a annoncé le 27 novembre son premier investissement en République Dominicaine : d'un montant de 7 380 000 dollars, il représente sa participation dans la construction d'une cimenterie à San-Pedro-de-Macoris, assurée par Cementos Nacionales, S.A., et dont le coût total est estimé à 34 500 000 dollars. L'investissement de la S.F.I. est composé d'un prêt de 6 millions de dollars, d'une contribution au capital social de 1 200 000 dollars et d'un engagement conditionnel de 180 000 dollars.

D'autre part la S.F.I. a investi le 4 décembre 6 millions de dollars dans l'industrie brésilienne, sous la forme d'un prêt accordé à la société Industrias Villares pour l'aider à financer son extension et à améliorer ses installations de fabrication d'ascenseurs et d'autres matériels industriels lourds

EMPRUNT DE LA BIRD AU KOWEIT. — *La Banque mondiale a annoncé le 29 novembre une émission publique d'obligations au Koweït. Le nouvel emprunt, placé par la Kuwait Investment Company S.A.K., consiste en 25 millions de dinars koweïtiens (soit 94 millions de dollars) d'obligations à 7,25 % et à quinze ans. Le produit de l'emprunt sera utilisé pour les opérations ordinaires de la Banque.*

Banque asiatique de développement

Quatorze opérations de prêts

LA Banque asiatique de développement a accordé deux prêts le 8 novembre :

— 1,3 million de dollars au royaume de Tonga pour contribuer au financement d'un programme d'amélioration des services de télécommunications (à l'aide du Fonds spécial, le prêt est accordé pour trente ans au taux de 1,5 %) ;

— 30,4 millions de dollars à la Malaisie, en vue de la construction du port de Kuantan en eau profonde (accordé à l'aide des ressources ordinaires de la Banque, le prêt a une durée de vingt-cinq ans et porte intérêt à 7,5 %).

Autres prêts récemment annoncés :

— 17,52 millions de dollars (provenant des ressources ordinaires de la Banque) à l'Indonésie le 20 novembre, pour couvrir le coût en devises d'un projet de développement de la production de sucre dans l'est de Java (pour vingt-cinq ans, à 7,5 %) ;

— 4,2 millions de dollars (provenant des ressources ordinaires) aux Philippines le 22 novembre, pour financer des travaux d'irrigation dans la province de Davao-del-Norte (pour trente ans, à 7,5 %) ;

— 9 millions de dollars au Pakistan le 22 novembre, pour contribuer au financement d'un projet de développement de la production et de la transmission de l'électricité réalisé par la Karachi Electric Supply Corporation Ltd. L'opération se divise en deux prêts : l'un, se montant à 6,8 millions de dollars, est financé par les ressources ordinaires de la Banque (il est accordé pour vingt-cinq ans, au taux de 7,5 %) ; l'autre, de 2,2 millions de dollars, provient du Fonds spécial (sa durée est de quarante ans, et son intérêt de 1 % seulement).

— Deux prêts totalisant 7,9 millions de dollars à l'Indonésie le 4 décembre, pour le développement des pêcheries dans la province d'Irian-Jaya. L'un des prêts, s'élevant à 5,15 millions de dollars, provient du Fonds spécial (accordé pour quarante ans, à 1 % l'an) ; l'autre, de 2,75 millions de dollars, est attribué à l'aide des ressources ordinaires de la Banque pour vingt et un ans, au taux de 7,5 %.

— Deux prêts totalisant 6,4 millions de dollars à la Thaïlande le 4 décembre, pour un projet concernant l'enseignement technique. 3,1 millions de dollars provenant du Fonds spécial sont attribués pour quarante ans à 1 % ; le reste, soit 3,3 millions de dollars, provient des ressources ordinaires et est consenti pour vingt ans, à 7,5 % l'an.

— Deux prêts totalisant 6,1 millions de dollars à la Birmanie le 6 décembre, pour le développement de la transmission de l'énergie électrique. L'un des prêts, 4 millions de dollars, est accordé à l'aide du Fonds spécial pour quarante ans au taux de 1 % ; l'autre, de 2,1 millions de dollars, provient des ressources ordinaires et couvre une période de vingt-cinq ans ; il porte intérêt à 7,5 %.

— Deux prêts totalisant 6,2 millions de dollars à la République du Vietnam le 6 décembre, pour contribuer au financement d'un projet de développement des télécommunications à Saigon. D'un montant de 3,72 millions de dollars, le premier prêt est accordé à l'aide du Fonds spécial pour quarante ans, au taux de 1 % ; le second, s'élevant à 2,48 millions de dollars, provient des ressources ordinaires. Il aura une durée de vingt-cinq ans et portera intérêt à 7,50 %.

FINANCEMENT DU FONDS ASIATIQUE DE DEVELOPPEMENT. — *Le conseil des gouverneurs de la Banque asiatique a approuvé le 23 novembre le plan de mobilisation des ressources en faveur du Fonds asiatique de développement, dont la création a été décidée en avril dernier. Le plan prévoit un apport total, d'ici au 31 décembre 1975, de 525 millions de dollars sous forme de contributions. Ces ressources permettront d'octroyer des prêts à des conditions spéciales.*

ASSISTANCE TECHNIQUE. — *La Banque asiatique de développement a annoncé le 4 décembre l'octroi d'une assistance technique au gouvernement de Saigon pour l'aider à élaborer un projet de restauration et de développement des plantations d'hévéas affectées par la guerre. Le même jour, la Banque a décidé de prêter une assistance technique au même gouvernement pour la mise au point du projet d'irrigation de Tan-An.*

Banque européenne d'investissement

Huit prêts dans la C.E.E.

DU 26 novembre au 14 décembre, la Banque européenne d'investissement (B.E.I.) a approuvé l'octroi de huit prêts en faveur de diverses entreprises dans les pays membres de la C.E.E. :

— 7,5 millions de livres irlandaises (soit 15,3 millions d'unités de compte) à l'Irlande le 26 novembre (pour vingt ans, à 8,5 %), pour contribuer au financement d'un programme quinquennal de modernisation et d'extension des services téléphoniques mené par le ministère des P.T.T. ;

— 14,7 millions de livres sterling (30 millions d'u.c.) à la British Steel Corporation le 6 décembre (pour dix-huit ans, à 8,5 %), pour aider à financer de nouvelles installations dans l'usine sidérurgique de Llanwern (sud du Pays de Galles) ;

— 83,3 millions de francs français (15 millions d'u.c.) à l'Electricité de France le 7 décembre (pour vingt ans, à 8,5 %), en vue de la construction à Saint-Vulbas de la deuxième tranche de la centrale nucléaire de Bugey ;

— 12 millions de francs français (2,2 millions d'u.c.) à la société Cerafilia, filiale de Cerabati, le 7 décembre (pour treize ans, à 8,5 %), pour financer une nouvelle usine de porcelaine sanitaire à Bischwiller ;

— Deux prêts de 5 milliards de lires (6,7 millions d'u.c.) à la Cassa per il Mezzogiorno le 11 décembre, pour contribuer aux opérations de financement de l'IRFIS en faveur de deux projets industriels en Sicile concernant, l'un, l'agrandissement de la cimenterie de Porto-Empedocle, l'autre la construction à Carini d'une usine d'appareils téléphoniques ;

— Enfin, deux autres prêts de 51,2 millions de couronnes danoises (6,8 millions d'u.c.) au gouvernement danois le 14 décembre. Consentis tous deux pour vingt ans au taux de 8,5 %, ces crédits seront utilisés pour financer des installations portuaires sur la côte sud-ouest du Groenland et une centrale thermo-électrique à Godhaab, capitale administrative du Groenland.

Prêt à conditions spéciales au Cameroun

Le 13 décembre, la Commission de la C.E.E. et la Banque européenne d'investissement, agissant en tant que mandataire de la C.E.E. chargée de la gestion du prêt, ont conclu avec la Société camerounaise de Palmeraies (SOCAPALM) un contrat pour l'octroi d'un prêt à des conditions spéciales de 8 850 000 u.c. (environ 2 457,5 millions de francs C.F.A.). L'opération est destinée au financement d'un complexe agro-industriel pour la production d'huile de palme à Dibombari.

Ce prêt à conditions spéciales est accordé sur les ressources du troisième Fonds européen de développement pour une durée de cinq ans, à 2 % l'an.

EMPRUNT EN DOLLARS. — *La B.E.I. a signé le 13 décembre à Luxembourg un contrat relatif à l'émission d'un emprunt obligataire de 30 millions de dollars (24,9 u.c.) qui a été pris ferme par un syndicat international de banques, sous la direction de la Banca Commerciale Italiana.*

Les obligations, d'une durée de quinze ans au maximum, portent intérêt au taux de 8,5 % l'an payable annuellement.

Banque interaméricaine de développement

Huit prêts

QUATRE prêts ont été attribués le 13 décembre par la Banque interaméricaine de développement à l'aide des ressources du Fonds d'opérations spéciales :

— 16 millions de dollars au Costa-Rica (pour trente-cinq ans au taux de 2 % l'an) pour contribuer à des travaux d'aménagement et d'extension du réseau routier ;

— 34 millions de dollars à la Nacional Financiera, S.A., du Mexique (pour vingt-cinq ans, à 3 %) en vue de la réalisation d'un programme d'irrigation dans le nord-est du pays ;

— 15 millions de dollars à la République de Panama (pour quarante ans, à 2 %) pour financer en partie la construction d'une route dans l'isthme de Darien ;

— 2,4 millions de dollars au gouvernement de Trinité-et-Tobago (pour trente-cinq ans, à 2 %) destinés également à la construction d'une route dans l'île de Tobago.

Quatre autres prêts avaient été annoncés précédemment :

— 6,8 millions de dollars à la Banque centraméricaine d'intégration économique le 21 novembre (à l'aide du Fonds d'opérations spéciales, pour vingt ans et aux taux de 1 % puis de 2 % pour les seize dernières années), pour financer un programme de commercialisation et de stockage des céréales en Amérique centrale ;

— 36 millions de dollars au Departamento Nacional de Estradas de Rodagem, agence gouvernementale brésilienne chargée de la construction et de l'entretien des routes, en date du 29 novembre (à l'aide des ressources ordinaires, pour vingt ans et à 8 %), pour contribuer au financement de la deuxième section de la route entre Rio-de-Janeiro et Santos ;

— 18,8 millions de dollars à la République Dominicaine le 29 novembre (à l'aide du Fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans aux taux de 1 % puis de 2 % les trente dernières années), pour participer au financement d'un projet d'irrigation et de développement agricole dans le nord-ouest du pays ;

— Enfin 9,3 millions de dollars à la République du Guatemala le 6 décembre (à l'aide du Fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans et aux taux de 1 % puis de 2 % les trente dernières années), pour contribuer au financement d'un vaste programme d'amélioration de l'enseignement supérieur au Guatemala.

GROUPEMENTS ECONOMIQUES ET COMMERCIAUX

Association latino-américaine de libre-commerce

Treizième période de sessions ordinaires de la conférence : résultats médiocres

COMMENCEE le 8 novembre à Montevideo, la treizième période de sessions ordinaires de la conférence de l'Association latino-américaine de libre-commerce (ALALC) s'est terminée le 12 décembre. Elle aura donc été la plus courte depuis l'entrée en vigueur du traité de Montevideo, et, sans doute, aussi, celle dont les résultats compteront parmi les plus médiocres. En effet, le nombre des réductions tarifaires acquises à cette session n'a été que de sept cent quarante-six. Encore faut-il souligner qu'elles concernent pour la plupart des concessions négociées dans le cadre des accords de complémentarité et des listes des avantages non généralisés. Dans le premier cas, il s'agit d'accords par secteurs d'industries n'intéressant jusqu'à présent qu'un nombre restreint de pays.

Les concessions acquises à ce titre sont au nombre de cent quarante-deux pour l'industrie de la pétrochimie, et de quatre cent cinquante et un pour l'industrie des colorants. Dans le second cas, il faut rappeler que les listes des avantages non généralisés représentent de plus en plus un mécanisme d'aide aux industries des pays bénéficiant du statut de pays de moindre développement économique relatif. Sa portée est limitée aux seuls bénéficiaires. Le nombre des réductions accordées à la Bolivie, à l'Equateur, au Paraguay et à l'Uruguay, a été cette fois de cent dix-neuf.

Pour ce qui est des listes nationales — le plus important instrument de négociation tarifaire après l'ajournement, consacré par le protocole de Caracas, de la négociation de la liste commune — le nombre des concessions est le plus faible que l'on ait jamais enregistré : trente-quatre, dont vingt et une seulement correspondent à des produits n'ayant pas encore fait l'objet de dégrèvements.

D'autre part, la conférence a fixé les dates des négociations collectives prévues pour la fin des douze années de la période transitoire : trois réunions sont prévues pour 1974, du 12 au 26 avril, du 26 au 30 octobre, et du 4 au 10 novembre.

La fin de la période transitoire a été repoussée au 31 décembre 1980, et ce n'est certes pas un obstacle à la convocation des négociations collectives. Mais on peut se demander quelle sera la portée de négociations qui se dérouleront dans des conditions juridiques n'ayant rien de commun avec celles qui avaient été initialement prévues.

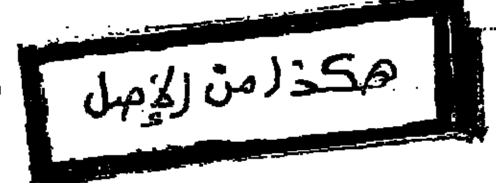
FACILITES EN FAVEUR DU GOUVERNEMENT CHILIEN. — *La conférence de l'ALALC a donné le 30 novembre un avis favorable à la demande d'autorisation du gouvernement chilien de prolonger jusqu'au 31 décembre 1974, pour faire face à la grave crise des paiements que traverse le pays, l'application des clauses de sauvegarde prévues par le traité de Montevideo à l'encontre des importations en provenance de ses partenaires.*

PETITES ET MOYENNES INDUSTRIES. — *Une réunion commune des petites et moyennes industries des pays membres du traité de Montevideo et de la zone de libre-échange des Caraïbes s'est tenue à Bogota du 26 au 30 novembre. Les travaux ont porté sur le rôle de ces industries dans le développement économique et social de l'Amérique latine et sur leur place dans le processus d'intégration. Les recommandations adoptées concernent notamment les moyens de financement et d'assistance technique dont devraient bénéficier les petites et moyennes industries du continent.*

Communauté des Caraïbes

Première réunion du conseil des ministres des affaires étrangères

LE conseil des ministres des affaires étrangères, créé au titre du traité instituant la Communauté des Caraïbes, a tenu sa première réunion le 23 novembre à Georgetown, au siège de la nouvelle institution. Les quatre ministres des pays signataires du traité (la Barbade, Guyana, la Jamaïque et Trinité-et-Tobago) ont évoqué les efforts déjà entrepris au sein de la zone de libre-échange pour définir les bases d'une politique étrangère commune. Ils ont constaté la concordance de leurs vues sur l'ensemble des problèmes internationaux. Décidés à



هكذا من الأصل

accroître leur coopération et à développer les procédures de consultation, les ministres ont adopté à cet effet un certain nombre de recommandations qu'ils soumettront à leurs gouvernements respectifs.

NOUVEAU MEMBRE. — *Le représentant de Montserrat a paraphé l'accord de Georgetown le 12 décembre, adhérant ainsi à la Communauté des Caraïbes. En même temps, il a paraphé la convention instituant la Corporation d'investissement des Caraïbes, l'accord sur l'harmonisation des aides au développement industriel et l'accord supprimant la double imposition à l'intérieur de la zone.*

L'adhésion de Montserrat prendra effet le 1er mai 1974.

Groupe andin

La mise en place du tarif extérieur commun

LA première réunion, au niveau des experts gouvernementaux, sur le tarif extérieur commun (TEC) du Groupe andin s'est tenue dans la capitale péruvienne du 21 au 23 novembre. Elle a été pour les experts l'occasion de faire le point sur la plupart des questions soulevées par l'établissement de ce tarif. A l'aide de leur rapport, le Comité a élaboré un avant-projet qu'il devait soumettre à la Commission avant le 31 décembre, mais le texte définitif ne verra le jour qu'en 1975.

Selon le calendrier arrêté, le TEC sera mis en place progressivement à partir de 1976 et toutes ses dispositions prendront effet en 1980 pour la Colombie, le Chili, le Pérou et le Venezuela, et en 1985 pour la Bolivie et l'Equateur, ces deux derniers pays bénéficiant du statut de pays de moindre développement économique relatif reconnu par l'accord de Cartagena. L'application parallèle des dispositions du TEC et du programme de libération des échanges devra mener à l'installation définitive, en 1985, de l'union douanière sous-régionale, caractérisée par la liberté totale des échanges à l'intérieur et par une protection commune des six Etats membres à l'égard des pays tiers.

TREIZIEME PERIODE DE SESSIONS ORDINAIRES DE LA COMMISSION. — *A sa treizième période de sessions ordinaires, tenue à Lima du 26 novembre au 12 décembre, la commission du Groupe andin a examiné une proposition sur la politique technologique sous-régionale élaborée par le comité de l'accord de Cartagena et portant sur le régime commun applicable aux capitaux étrangers (marques, patentes, licences et royalties), sur le statut des entreprises multinationales et sur l'harmonisation des législations nationales sur le développement industriel.*

A propos de deux autres propositions du comité, concernant d'une part les questions tarifaires (premier programme sectoriel de développement des industries de la machine-outil), d'autre part le programme de libération des échanges et le tarif extérieur commun minimum, la commission a chargé un groupe de travail de poursuivre l'examen de ces textes. Elle s'est aussi préoccupée du statut des entreprises multinationales et de la participation du Chili à l'accord de complémentarité de l'ALALC sur les produits chimiques.

PROBLEMES MONETAIRES ET FINANCIERS. — *Le conseil monétaire et des changes a tenu sa deuxième réunion à Vina-del-Mar (Chili) du 26 novembre au 1er décembre. Après avoir passé en revue les activités des pays membres dans les différents domaines de sa spécialité, le conseil a examiné deux textes portant, l'un sur les principes retenus par les services techniques du comité pour l'harmonisation des politiques monétaires et des changes des six pays, l'autre sur l'établissement d'un mécanisme de financement du commerce sous-régional. Le conseil s'est aussi penché sur les moyens de parvenir à une coordination effective de l'action des six pays au sein des institutions monétaires internationales.*

Simultanément, la quatrième réunion des gouverneurs des banques centrales des pays du Groupe andin se tenait à Vina-del-Mar. Les gouverneurs ont étudié les questions relatives à l'accord de Saint-Domingue et les avantages additionnels en faveur des pays andins prévus dans le cadre de son application. Ils ont également examiné les moyens de parvenir à une harmonisation des méthodes de programmation financière et des systèmes nationaux des statistiques.

FINANCES PUBLIQUES. — *La première réunion sur l'administration des finances publiques des pays de la sous-région a eu lieu dans la capitale péruvienne du 26 novembre au 1er décembre. Les travaux, qui ont permis de faire le point du fonctionnement des institutions financières des six pays, ont porté essentiellement, sur l'examen des différents systèmes de comptabilité nationale et les moyens de dégager les principes de leur harmonisation au niveau régional.*

L'ADHESION DU VENEZUELA. — *Après le dépôt, le 29 novembre, des instruments de ratification de l'accord de Cartagena auprès du secrétariat exécutif permanent de l'Association latino-américaine de libre-commerce, le Venezuela est devenu membre de droit du Groupe andin. Cependant cette situation ne se traduira pas immédiatement dans les faits. En effet, l'instrument additionnel à l'accord de Cartagena sur l'adhésion du Venezuela, auquel ont souscrit les six pays de la sous-région à la suite de l'accord intervenu en janvier 1973, n'a encore été ratifié que par le Chili, le 14 novembre, et par l'Equateur et le Pérou, le 21 du même mois.*

O. C. D. E.

La crise pétrolière

REUNI à Paris le 19 décembre, le comité pétrolier de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) a accueilli favorablement la proposition de M. Henry Kissinger visant à instituer un « groupe d'action sur l'énergie ». Il a aussi mis au point une résolution demandant aux pays membres de ne pas faire de discrimination dans le ravitaillement des bateaux en carburant.

Les conséquences de la crise pétrolière sur l'économie des pays membres sont d'autre part envisagées dans le dernier rapport semestriel de l'O.C.D.E. sur les « Perspectives économiques » (n° 14), où, comme d'habitude, les experts se livrent à une évaluation pour les prochains mois. Pour les auteurs du rapport, « *il est maintenant évident que les restrictions sur le pétrole, à moins qu'elles ne soient rapidement levées, ramèneront le taux de croissance au-dessous de la normale et pourraient même entraîner un recul de la production et de l'emploi dans certains pays* ». Quant à la hausse des prix du pétrole, l'O.C.D.E. estime que son impact ne devrait pas dépasser 1 % pour le niveau de vie des pays consommateurs.

Le document consacre aussi des chapitres à l'inflation (« *On ne saurait écarter la possibilité de tensions sociales et politiques engendrées par des modifications réelles ou imaginaires dans la répartition du revenu réel* ») et au rôle des produits de base dans l'inflation actuelle (« *... Il serait toutefois illusoire de croire que cette flambée des prix a été due à des facteurs échappant entièrement au contrôle des pays de l'O.C.D.E.; la zone de l'O.C.D.E. couvre elle-même 80 % de ses besoins en matières premières, et il ne fait pas de doute que le haut degré de synchronisation des mouvements de forte expansion de la demande observés dans presque tous les pays de l'O.C.D.E. a joué un rôle important* ».)

RECENTES PUBLICATIONS

- *Coopération pour le développement - Examen 1973 :* rapport annuel du Comité d'aide au développement.
- *Les systèmes d'imposition des sociétés dans les pays membres de l'O.C.D.E.* (153 pages).
- *Pour une politique de l'informatique au niveau des gouvernements centraux :* cinquième rapport de la série « Etudes d'informatique ».

Conseil international du blé

Prévisions pour 1973-1974

REUNI à Londres du 26 au 29 novembre pour les travaux de sa soixante-septième session, le Conseil international du blé a estimé que la production de blé allait atteindre, pour l'année en cours, un nouveau record avec environ 338 millions de tonnes (à l'exclusion de la production de la République populaire de Chine). Par suite de l'accroissement du commerce l'année précédente, les stocks étaient tombés au-dessous de 29 millions de tonnes au début de l'année 1973-1974 dans les cinq principaux régions ou pays exportateurs : Argentine, Australie, Canada, C.E.E. et Etats-Unis. Pour 1973-1974, le Conseil escompte un équilibre entre l'offre et la demande, au niveau de 65 millions de tonnes environ.

La reconduction éventuelle de l'Accord international sur le blé de 1971 — qui doit expirer le 30 juin 1974 — a aussi été envisagée. Une conférence gouvernementale devrait être convoquée pour le mois de février afin de préparer les textes des protocoles en vue de cette reconduction.

Conseil oléicole international

Vingt-neuvième session à Madrid

LE Conseil oléicole international (C.O.I.), qui a tenu sa vingt-neuvième session à Madrid du 26 au 30 novembre, s'est préoccupé au premier chef de la reconduction de l'Accord international sur l'huile d'olive décidée par le protocole du 23 mars 1973. Toutes dispositions d'ordre juridique ont été adoptées à cet effet, en considération des signatures enregistrées à la date du 30 octobre.

Les délibérations du Conseil ont ensuite porté sur l'examen détaillé des données provisoires de la campagne oléicole écoulée 1972-1973 et des données prévisionnelles de la nouvelle campagne 1973-1974, ainsi que sur la situation du marché mondial de l'huile d'olive.

Cet examen a confirmé que si, sur le plan global, la production mondiale d'huile d'olive pouvait en 1973-1974 se situer à un niveau sensiblement voisin de celui de la campagne oléicole écoulée 1972-1973 avec près de 1 430 000 tm, elle pouvait néanmoins permettre d'enregistrer un meilleur équilibre entre l'offre et la demande internationales, compte tenu de certains facteurs.

Le Conseil a considéré que si, pour un équilibre à long terme du marché de l'huile d'olive, la constitution de stocks régulateurs était souhaitable, il ne lui paraissait pas opportun de recommander cette constitution au niveau jugé convenable par les différents pays dès la campagne 1973-1974, sous peine d'entraver les conditions normales dans lesquelles devraient se dérouler les échanges internationaux.

Par contre, il a jugé souhaitable un stockage régulateur dès que des conditions plus favorables qu'actuellement rendront possible la constitution d'un tel stockage et a, à cet effet, chargé l'organisme de coordination de lui soumettre toutes propositions appropriées en vue de la réalisation de ce stockage au moment qui sera jugé opportun.

D'autre part, le Conseil oléicole international a souligné l'intérêt qui s'attacherait à la conclusion de contrats ou de conventions d'approvisionnement et de livraison à long terme. De même, il a souligné diverses dispositions de nature à normaliser le marché, en appelant par ailleurs l'attention sur les dangers de l'existence éventuelle de mesures discriminatoires ou autres pouvant entraver le commerce international de l'huile d'olive, ainsi que sur la nécessité d'un strict respect des normes qualitatives internationales.

Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole

Assouplissement de la politique d'embargo

A L'ISSUE d'une nouvelle rencontre à Koweït les 24 et 25 décembre, les ministres arabes du pétrole ont décidé de ramener leur production au niveau de 15 % par rapport à son niveau de septembre, et cela à partir du 1er janvier, alors que la baisse de la production atteignait récemment jusqu'à 25 %. Désormais, les pays « amis » recevront du pétrole en fonction de leurs besoins réels, à condition notamment de veiller que ce pétrole ne soit pas réexporté vers les pays sous embargo, notamment les Etats-Unis. La Belgique, le Japon et les Philippines ont été portés sur la liste des pays « amis », en raison de leur attitude dans le conflit israélo-arabe. En revanche, l'embargo est maintenu à l'égard des Etats-Unis et des Pays-Bas.

Les ministres ont aussi annoncé leur intention d'instituer une commission de contrôle sur l'acheminement des livraisons, composée de représentants de l'Algérie, de la Libye, de l'Arabie Saoudite et du Koweït. Le ministre irakien du pétrole n'a pas pris part à la réunion.

Les 8 et 9 décembre, les mêmes ministres avaient décidé de reprendre, sans discrimination, la réduction mensuelle de 5 % de leurs livraisons à partir du mois de janvier. Le communiqué publié à l'issue de la réunion laissait penser qu'en cas d'accord prévoyant un retrait d'Israël des territoires occupés — de Jérusalem au premier chef, — assorti de la garantie de Washington pour ce qui concerne son application, l'embargo total frappant les exportations pétrolières à destination des Etats-Unis pourrait être suspendu.

Organisation des pays exportateurs de pétrole

Les Etats du Golfe décident un doublement du prix

LES ministres du pétrole des six pays du Golfe membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) se sont réunis à Téhéran les 22 et 23 décembre, avec la participation des délégués d'autres pays membres de l'OPEP (Algérie, Indonésie, Libye, Nigéria, Venezuela) qui assistaient aux travaux en qualité d'observateurs.

Un doublement du prix du pétrole a été décidé dans les termes suivants, selon le communiqué final publié à l'issue de la rencontre : « *... Le comité ministériel a décidé de recommander aux gouvernements de percevoir le prix « réel » de 7 dollars le baril pour le pétrole brut, dit arabien léger et titrant 34 degrés API. Le prix « affiché » pour ce pétrole sera désormais de 11,651 dollars par baril. Ce prix « affiché » s'appliquera à partir du 1er janvier 1974. Il prend déjà en considération l'effet de l'accord de Genève* ».

Une séance extraordinaire de la conférence de l'OPEP a été prévue pour le 7 janvier « *pour discuter les bases d'une politique des prix à long terme et pour étudier la possibilité d'établir un dialogue entre pays producteurs et consommateurs de pétrole, afin d'éviter de rentrer dans une augmentation en spirale des prix et protéger la valeur réelle de leur pétrole* ».

- COMECON. — *L'approvisionnement en pétrole des pays membres du Conseil d'entraide économique (COMECON) a retenu l'attention du comité exécutif de l'organisation réuni le mois dernier à Moscou. La commission de géologie a été chargée de suivre les problèmes de coopération entre les pays dans le domaine du pétrole et des matières premières.*
- ORGANISATION AFRICAINE ET MALGACHE DU CAFE. — *Les pays membres de l'Organisation africaine et malgache du café (O.A.M.C.A.F.) ont décidé le mois dernier de réduire les quantités de café qui seront mises sur le marché en 1973-1974, pour obliger les pays consommateurs à écouler l'excédent de leurs stocks. Ils souhaitent que la réduction des stocks porte sur quatre à cinq millions de sacs (les stocks sont évalués à treize millions de sacs).*
- BAUXITE. — *Six pays producteurs de bauxite (Australie, Guinée, Guyane, Jamaïque, Surinam, Yougoslavie), réunis à Belgrade au mois de novembre, ont discuté de la possibilité d'établir une organisation pour défendre leurs intérêts communs. Le projet doit être repris en février prochain à Conakry.*

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Marché commun

Accord sur l'union économique et monétaire

LES ministres des finances des Neuf, réunis le 17 décembre à Bruxelles, se sont mis d'accord en quelques heures sur les mesures qui permettront à la Communauté européenne de progresser sur la voie de l'union économique et monétaire, objectif qui reste fixé à 1980. Ces décisions sont moins ambitieuses que celles qui avaient été fixées par le « sommet » de Paris en octobre 1972. Elles ne constituent pas moins un certain progrès sur la situation actuelle.

Les ministres ont en effet pris des décisions sur les points suivants :

1° L'augmentation du volume du soutien à court terme entre banques centrales, dont le total double pour les crédits (2 725 millions d'unités de compte) et quadruple (5 450 millions) pour le montant que les banques auront à fournir au système ;

2° Des mesures institutionnelles sont prévues pour permettre une meilleure convergence des politiques économiques des Etats membres. Dans cette optique, les ministres des finances ou de l'économie se réuniront tous les mois, tandis que trois comités (conjoncture, budget et moyen terme) seront fusionnés en un seul compte ;

3° La Commission de Bruxelles a été chargée de proposer avant la fin de 1974 des mesures permettant de contrôler les mouvements de capitaux extérieurs ;

4° Une directive adoptée par le conseil sur « la stabilité, la croissance et le plein emploi » contraint ceux des Etats membres qui ne les possèdent pas encore à se doter des instruments de politique économique qui doivent leur permettre de réaliser ces objectifs ;

5° Ces diverses décisions sont justifiées dans une résolution du conseil des ministres concernant la réalisation d'une « deuxième étape de l'union économique et monétaire dans la C.E.E. ». Ce texte précise que les relations de change à l'intérieur de la C.E.E. devront être caractérisées par une stabilité aussi grande que possible et être fondées sur des parités fixes mais ajustables. Cela en attendant l'élimination des marges de fluctuation et la fixation irrévocable des rapports de parité, objectif prévu pour 1980.

La résolution rappelle également que l'extension du champ d'activité du Fonds européen de coopération monétaire et la mise en commun des réserves des banques centrales ont été remises à plus tard. Le conseil devra statuer avant le 30 juin 1974 sur ces questions qui hypothèqueraient le passage à « la deuxième étape de l'union économique et monétaire, prévu pour le 1er janvier prochain par le « sommet » de Paris ».

La lutte contre l'inflation

Réunis le 3 décembre à Bruxelles, les ministres des finances avaient déjà dû reporter à des jours meilleurs l'un des objectifs du « sommet » de Paris : la mise en commun des réserves avant le 1er janvier 1974, qui devait constituer une des phases importantes de l'union économique et monétaire.

Malgré ces retards (mise en commun des réserves, politique régionale) les ministres avaient tout de même décidé que l'union économique et monétaire européenne passerait à « *une* » deuxième étape le 1er janvier, plusieurs d'entre eux refusant de discuter de sémantique, alors que seul le fond importait.

Ils ont ensuite adopté le catalogue de mesures anti-hausse présenté par la Commission de Bruxelles. La liste des mesures, dans laquelle chaque pays choisira celles qui lui conviennent le mieux, se décompose en quatre chapitres : budget, masse monétaire, prix et commerce extérieur.

1. — *BUDGET.*

Les dépenses devront être limitées, notamment par une augmentation moindre du nombre des fonctionnaires. Les subventions pour l'industrie devront être diminuées. Le recouvrement des impôts pourra être accéléré.

2. — *MASSE MONETAIRE.*

L'augmentation quantitative de la masse monétaire et du volume des crédits devra être surveillée étroitement. Les investissements productifs, notamment dans l'energie, devront être encouragés par des crédits bancaires. L'épargne devra être rendue plus attrayante par une augmentation des taux d'intérêt.

3. — *PRIX.*

La formation des prix devra être surveillée étroitement. Un blocage éventuel n'est pas écarté. Les augmentations de prix devront être notifiées à l'avance. Les marges des commerçants devront être limitées. Les réglementations sur l'étiquetage des prix devront être strictement appliquées. Il pourra être éventuellement envisagé de geler les tarifs publics pendant le premier trimestre 1974. La politique de concurrence devra être strictement appliquée. Des campagnes d'information des consommateurs sur les prix seront lancées.

La résolution demande également à tous les groupes sociaux de modérer la hausse des revenus, qu'il s'agisse des salaires, des dividendes, des rentes, des loyers, etc.

4. — *COMMERCE EXTERIEUR.*

Les mécanismes de la politique agricole commune sur les exportations pourront être utilisés pour protéger les consommateurs européens contre les augmentations de prix sur les marchés mondiaux, notamment pour le blé, le sucre et le riz. Les pays membres libéraliseront les importations.

Echec sur la dotation du fonds régional

« *Nous avons décidé d'arrêter l'horloge communautaire jusqu'à ce que nous soyons parvenus à nous mettre d'accord sur la dotation du fonds régional européen* », a déclaré le 18 décembre le président en exercice du conseil des Neuf, M. Ivar Noorgard, ministre danois des affaires étrangères.

Cette procédure, qui a déjà été utilisée autrefois à l'occasion de certaines décisions agricoles, permettra de respecter sur le plan juridique la décision des « sommets » de Paris et Copenhague, qui avaient fixé comme date limite à la création du fonds d'aide régional le 1er janvier 1974.

« *Le conseil se réunira à nouveau sur ce sujet avant le 7 janvier* », a déclaré le ministre.

M. Noorgard a précisé que l'une des conséquences de la procédure employée serait de maintenir le Danemark à la présidence au-delà de la fin de l'année, date à laquelle elle devait

Le « sommet » de Copenhague

Les chefs d'Etat ou de gouvernement des neuf pays de la C.E.E. se sont rencontrés à Copenhague les 14 et 15 décembre. Dans une déclaration commune sur l' « identité européenne », ils ont fait état de leur décision de se baser « dans une mesure croissante sur des positions communes établies entre eux » lors de « leurs contacts bilatéraux avec d'autres pays » et ont demandé que « soit respecté le caractère spécifique de l'entité européenne ».

Les discussions ont été consacrées au problème de l'énergie, aux relations de la Communauté avec les Etats-Unis, à la deuxième phase de l'union économique et monétaire, au fonds régional de développement, à la politique sociale et au Proche-Orient.

Le communiqué publié à l'issue de la rencontre, ainsi que son annexe sur l'énergie, reprend l'essentiel des décisions des chefs d'Etat ou de gouvernement sur tous ces points. On en retiendra surtout qu'ils ont décidé de se réunir plus fréquemment, qu'ils ont réaffirmé leur position commune sur la question du Proche-Orient, et sont convenus d'instaurer le 1er janvier 1974 le Fonds de développement régional. L'annexe sur l'énergie prévoit qu' « en vue d'assurer l'approvisionnement en énergie de la Communauté, le conseil adoptera un programme communautaire global relatif aux sources d'énergie de rechange » et annonce une coopération étendue avec les pays producteurs de pétrole en vue du développement économique et industriel de ces pays. Une concertation avec d'autres pays consommateurs de pétrole dans le cadre de l'O.C.D.E. est jugée utile.



ÉCONOMIE

UN MARCHÉ POUR LA FRANCE

« TOUS les cinq ans, la France redécouvre le Québec. » Ce propos désabusé qui court dans les milieux franco-québécois en dit long sur les relations passionnément désillusionnées qui existent entre les deux pays. La France est le client qui a le plus amélioré sa position dans les statistiques québécoises du commerce extérieur depuis quelques années. Les importations françaises en provenance de la Belle Province ont augmenté de plus de 50 % depuis 1970. La France n'est-elle pas le seul pays qui, depuis 1966, ait gagné trois rangs dans la classification des principaux clients étrangers du Québec ? Oui, mais... Elle ne reçoit que 1,9 % des ventes du Québec à l'étranger. Le principal (62,15 %) va vers les Etats-Unis, et la plus grande partie du reste vers le Royaume-Uni.

De longue date, le Québec a attiré, à partir des Etats-Unis, entrepreneurs et capitaux américains. Damer le pion aux anglophones des autres Etats de la confédération canadienne n'en était pas l'un des moindres avantages. Le temps passant et la prospérité aidant, la province francophone s'apprête maintenant à emboîter le pas aux autorités d'Ottawa pour mettre au point à son tour et à son échelle une politique plus sélective des investissements étrangers. Les importantes réserves de matières premières et les larges ressources en énergie du Canada en général et du Québec en particulier attirent les entreprises de tous les pays du monde. Une récente enquête pratiquée auprès de 220 firmes qui font environ 60 % du total des investissements non agricoles dans la province du Québec a montré qu'elles avaient l'intention d'y augmenter leurs mises de 30 % en 1975. De nombreuses firmes américaines qui souffrent de la mauvaise conjoncture aux Etats-Unis se rabattent allégrement sur le Canada, dont les actifs, pour la moitié, seraient déjà sous contrôle américain.

En 1974, alors que le produit national brut aura diminué d'environ 1,5 % aux Etats-Unis, il aura augmenté de 4,5 % au Québec ; et pour 1975 le score devrait s'établir respectivement autour de + 1,5 % et + 3,5 % avec un taux d'inflation de 10 à 12 %. La baisse de la demande ne touche pas encore le marché canadien. Quand on produit 560 millions de barils de pétrole par an, comme c'est le cas du Canada grâce à l'Alberta, on ne s'inquiète pas d'user de modèles américains dévoreurs d'essence. On chauffe aussi joyeusement, lisant chaque jour dans la presse des informations nouvelles concernant le gigantesque projet d'équipement hydro-électrique de la baie James : 12 milliards de dollars, sur un territoire de forêt grand comme plus de la moitié de la France, et tout cela pour doubler le potentiel de production d'électricité afin de répondre à des besoins qui sont déjà — rapportés aux six millions de Québécois — les plus élevés du monde (après ceux des Norvégiens). Les Québécois ne sont cependant pas dupes de leur prospérité présente. « Les investissements étrangers ne doivent pas avoir seulement pour objet de pomper nos matières premières ou de profiter de nos ressources d'énergie », disent-ils. Les matières premières méritent d'être transformées sur place et la province a conscience qu'elle peut faire mieux que d'exporter simplement des minerais ou du bois de l'autre côté de sa frontière, comme c'est, on le voit, le cas actuellement. Par ailleurs, l'énergie, si elle est encore relativement bon marché, localement, est comptée. Le projet de la baie James suffira tout juste à couvrir les besoins en 1975 et le prix du pétrole — même celui de l'Alberta — ne saurait rester définitivement bas. Bien sûr, les vicissitudes de l'économie américaine devraient inciter à la prudence. Si la conjoncture ne se retourne pas et si la demande ne reprend pas aux Etats-Unis d'ici au milieu de 1975, le Canada en souffrira, car c'est là qu'il envoie plus de la moitié de ses exportations. Le Québec le sait. Il est d'ailleurs d'une prudence toute spéciale lorsqu'il s'agit d'inquiéter son géant voisin. Son autre partenaire commercial traditionnel, le Royaume-Uni, est, lui aussi, en mauvaise posture, et le voici membre de la Communauté européenne...

A L'INTÉRIEUR, la politique de grands travaux du Québec est un plan d'assurance contre un éventuel ralentissement d'activité. Outre la baie James, on a entrepris la construction du centre olympique pour les Jeux de Montréal en 1975, l'édification de nombreux hôtels sur les bords du Saint-Laurent, la préparation du nouvel aéroport international (« Mirabelle»), etc. A l'extérieur, le développement de liens économiques avec de nouveaux partenaires répond aussi aux préoccupations du moment. Des accords sont négociés avec la Communauté européenne. La préférence impériale britannique doit disparaître pour tous les produits du Commonwealth à la fin de 1977, mais un accord particulier a exclu de l'application de la préférence communautaire un certain nombre de produits que le Québec fournit largement à la Grande-Bretagne : papier journal, pâte à papier, contre-plaqué, phosphore. Le premier chef d'Etat étranger reçu officiellement par le président Giscard d'Estaing a été M. Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, suivi peu de temps après par M. Robert Bourassa, premier ministre du Québec. Ainsi la vieille France, qui donna jadis sa langue à la Belle Province, se trouve-t-elle aujourd'hui en position d'entretenir de nouvelles relations privilégiées avec elle. Trois cents ans après Champlain et quatre ans après de Gaulle, c'est le Québec qui redécouvre la France. A elle de savoir le reconnaître.

J. G.

La mise en valeur des ressources

De notre envoyée spéciale

MONTREAL, ville chaude. C'est ce que constate l'Européen en plein hiver. « *Les Québécois ne semblent vraiment pas avoir de crise de l'énergie* », ironisent en ces jours de fin 1974 et début 1975 les visiteurs dans les gratte-ciel des bords du Saint-Laurent. Boulevard Dorchester, M. Robert Boyd, président de la Société d'énergie de la baie James et vice-président d'Hydroquébec, qui contrôle la quasi-totalité de la production et de la distribution d'électricité de la province, explique : « *Jusqu'à présent, nous avons pratiqué des tarifs très bas parce que presque toute l'électricité était d'origine hydro-électrique. Mais la consommation double tous les neuf ans. Avec le projet d'équipement de la baie James, nous allons pouvoir faire face aux besoins jusque vers 1985. Dès l'année prochaine, ou au plus tard en 1976, il faudra décider quels seront nos moyens de production en 1986 pour les dix années suivantes. Il reste encore des possibilités d'équipement hydro-électrique au nord et au sud de la région actuellement en cours d'équipement, mais même en les exploitant entièrement, il faudra recourir à la production nucléaire. A mesure que nous ferons appel à de nouvelles sources d'énergie, nous devrons songer à entrer dans l'ère des économies. Jusqu'à présent, l'Hydroquébec avait des programmes de promotion publicitaire. Désormais, c'est plutôt « l'usage rationnel » qui est préconisé. Nous avons annoncé une augmentation de 10 % du prix de l'électricité pour 1975 et demandé l'autorisation de hausse de 10 % en 1976 et encore autant en 1977. Il est vrai que cela représente en réalité une diminution en valeur réelle compte tenu de l'inflation...* »

Ainsi, le citoyen québécois, médaille d'argent de la consommation d'électricité dans le monde (après le Norvégien), se fournit-il à bon prix. Pour ce qui est de l'électricité : 68,7 milliards de kilowatts en 1973 au lieu de 60,4 en 1972. Le huitième du territoire de la province est recouvert d'eau, et elle vit dessus, même si la faible dénivellation du terrain oblige à aménager des espaces gigantesques. Avec l'équipement du territoire de la baie James, plus grand que la moitié de la France, qui, commencé il y a deux ans, se poursuivra jusque vers la fin de la décennie, le pays vit à l'heure des grands travaux.

La consommation d'électricité, même si elle augmente de 10 % par an, ne représente que 21 % de la consommation totale d'énergie de la province. Il faut compter aussi avec le gaz (moins de 5 %), le charbon (moins de 2 %), et surtout le pétrole : 73 %. Au total, la consommation d'énergie du Québec aura doublé entre 1970 et 1985. Mais la consommation du pétrole, qui a une place prépondérante actuellement, ne devrait avoir qu'une croissance annuelle moyenne de 4 à 5 %. Soucieux de réduire sa dépense envers « l'or noir », le Québec l'est comme la plupart des autres Etats. Il faut dire cependant que la crise de l'énergie, au lieu de compromettre son équilibre économique, a plutôt mis la province en meilleure posture pour les années à venir. La solidarité canadienne jouant en faveur de la province francophone, le pétrole de l'Alberta devient un atout pour elle. Des approvisionnements sûrs en pétrole à bon marché et une complète autonomie en matière d'électricité : qu'est-ce que le Québec peut demander de plus ?

Le projet de la baie James

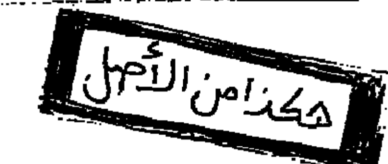
RELEVER un défi, peut-être. Au nord-ouest de la province, des milliers de kilomètres de route sur neige, des ponts de glace sur lesquels passent des poids lourds, des campements provisoires bien établis, des ponts aériens et des hommes qui travaillent en dépit de tout à détourner trois fleuves dans des galeries géantes et à établir quatre gigantesques barrages capables de produire 10 millions de kWh en 1985, c'est une gageure.

Les quelque neuf mille Indiens et Esquimaux qui pêchent et chassent dans la région viennent, après des mois d'hostilité au projet, de signer un accord aux termes duquel la Société d'énergie de la baie James s'engage à leur verser 150 millions de dollars de dédommagement et de redevances dans les années à venir. Qu'en feront-ils ? Cette région n'est pas le Far-West, mais elle en tient : le Far-North... ? Cinq mille hommes sont arrivés pour travailler loin de tout. La plupart sont des journaliers dont le billet de retour vers le monde habité ne sera payé qu'après un mois et demi de séjour. Les salaires payés à l'heure sont l'attraction principale du lieu. On ne les y vole d'ailleurs pas.

Au plus fort des travaux, en 1977, la Société d'énergie de la baie James emploiera douze mille personnes sur ce gigantesque territoire de forêts dont le quart sera inondé (au lieu du cinquième présentement). Les responsables du projet se félicitent de cette activité. « *On considère qu'il faut multiplier par quatre le nombre des postes fondés par notre projet pour évaluer la totalité des nouveaux emplois créés dans la province à cette occasion.* » C'est dire que les travaux entrepris jouent un rôle considérable d'entraînement dans l'ensemble de l'économie québécoise.

Le coût de cette affaire ? Douze milliards de dollars : 60 milliards de francs actuels. Seulement la moitié représente des coûts directs : les frais financiers des emprunts (3,5 milliards de dollars) et les dépassements du devis initial (2,5 milliards de dollars) qui sont prévus, aboutissent à doubler le chiffre. Au printemps dernier, le sabotage qui a détruit par le feu cinq dortoirs, éventré deux réservoirs de fuel, défoncé trois groupes électrogènes à coups de bulldozer, et provoqué la fermeture provisoire du camp L.G. 2 où étaient logés les neuf cents ouvriers travaillant à l'un des quatre barrages de la Grande-Rivière, a augmenté encore le coût du projet. Il retardera aussi sans doute les délais de fourniture des premiers kilowatts (prévus pour 1980). Porté devant l'opinion publique, et examiné par la justice, cet incident fait ressortir les manœuvres violentes et les rivalités entre syndicats pour contrôler l'embauche ainsi que le chantage que les dirigeants ouvriers font subir personnellement aux responsables des travaux, parfois assez faibles pour l'accepter.

La Société d'énergie de la baie James, qui a depuis trois ans la responsabilité de la construction des nouveaux ouvrages, et la société d'exploitation qui s'en servira par la suite sont toutes deux entièrement contrôlées par Hydroquébec. Trente ans après sa création, les Québécois aiment voir dans cette dernière un précurseur heureux, puisque plus rentable, de nos entreprises publiques européennes. Créée en 1944 pour prendre la direction d'une société privée, la Montreal Light Heat and Power, et de deux autres sociétés que l'Etat avait décidé d'acquérir, Hydroquébec n'a toutefois pris son essor véritable qu'en 1963, au moment de la nationalisation de la plus grande partie de ce qui restait comme entreprises privées d'électricité dans la province. Son originalité est d'être constamment restée financièrement indépendante de son gouvernement de tutelle. « *Elle ne lui a pas coûté*



LA ROUTE PANAMERICAINE. — *Le comité directeur permanent des Congrès panaméricains des routes (COPACA), formé des représentants de onze pays membres de l'O.E.A., s'est réuni à Washington du 19 au 25 novembre pour examiner le projet de construction du dernier tronçon de la route panaméricaine, qui reliera Panama et la Colombie à travers la région du Tapon-del-Darien. D'un coût évalué à 150 millions de dollars, il est financé à concurrence de deux tiers par les Etats-Unis et d'un tiers par les gouvernements de Panama et de la Colombie. Les travaux prendront fin en 1977.*

PATRIMOINE CULTUREL. — *Le comité exécutif permanent du Conseil interaméricain pour l'éducation, la science et la culture s'est réuni à Washington du 3 au 7 décembre pour examiner les résultats des activités du département du patrimoine culturel de l'O.E.A. Ces activités s'étendent aujourd'hui à dix pays de l'Amérique latine et concernent notamment la restauration de monuments historiques, de bâtiments publics, de ruines archéologiques, ainsi que la création de parcs nationaux et de musées.*

OTAN

La session ministérielle de Bruxelles

REUNI à Bruxelles les 10 et 11 décembre en session ministérielle, le conseil de l'Atlantique nord a analysé l'évolution de la situation internationale depuis sa dernière session du mois de juin 1973. Voici quelles furent ses conclusions, à la lumière du communiqué final :

PROJET DE DECLARATION COMMUNE SUR LES RELATIONS ATLANTIQUES. — Les ministres ont noté... « *des progrès substantiels dans la voie d'un accord sur une déclaration commune concernant les relations atlantiques. Ils ont décidé que cette tâche importante devrait être menée à bonne fin* ».

SOLIDARITE DE L'ALLIANCE. — Il a été décidé de poursuivre « *les échanges de vues et d'information aussi complets que possible et une étroite consultation et coopération, dans un esprit de confiance mutuelle sur tous les problèmes d'intérêt commun* ». Le conseil permanent de l'OTAN a été chargé « *d'examiner les méthodes les mieux appropriées pour assurer à cette consultation toute son efficacité* ».

Les discussions ont aussi porté sur les événements du Proche-Orient, la situation en Méditerranée (qui faisait l'objet d'un rapport établi par le conseil permanent), l'état d'avancement de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, etc.

A la suite de la réunion, le 7 décembre à Bruxelles, du comité des plans de défense de l'OTAN (qui groupe les ministres de la défense des pays membres participant au programme de défense intégré, à l'exception de la France), les ministres de ces douze pays ont réaffirmé qu' « *ils étaient résolus, sur la base des conceptions alliées officiellement agréées en matière de réductions mutuelles et équilibrées de forces, y compris les mesures associées, à tout mettre en œuvre en vue d'un résultat qui soit à la fois équitable et équilibré et qui garantisse le maintien d'un même degré de sécurité pour toutes les parties intéressées* ».

Ils ont aussi « *réaffirmé la nécessité de maintenir et d'améliorer les forces alliées en Europe et se sont déclarés convaincus que des réductions ne pourraient intervenir que dans le contexte de M.B.F.R. Ils ont également reconnu que le maintien des forces américaines en Europe à leur niveau actuel requiert, de la part des alliés, un effort commun pour résoudre les problèmes financiers qu'il crée aux Etats-Unis* ».

COMITE DES PLANS DE DEFENSE. — *Les ministres siégeant au comité des plans de défense de l'OTAN ont tenu une session à Bruxelles le 7 décembre, au cours de laquelle ils ont discuté des moyens d'alléger, sur le plan financier, la part de l'effort commun de défense qui est supportée par les Etats-Unis. Ces derniers se sont, pour leur part, de nouveau engagés à ne pas réduire unilatéralement leurs troupes en Europe. Il a été envisagé de convoquer une réunion commune des ministres des affaires étrangères, des finances et de la défense des pays membres (à laquelle la France serait invitée) afin d'examiner ces problèmes.*

EUROGROUPE. — *Les ministres de la défense de dix pays membres de l'OTAN (à l'exception de la France, de l'Islande et du Portugal), qui participent aux travaux de l'Eurogroupe, ont tenu une réunion commune à huis clos le 6 décembre à Bruxelles. Selon le président de l'Eurogroupe, les pays participants se sont* « déclarés disposés à examiner avec bonne volonté, et en vue d'aboutir à une solution positive, les problèmes posés par les Etats-Unis concernant la balance des paiements ». *La participation des pays européens aux dépenses résultant du stationnement des troupes américaines en Europe était au centre des débats.*

PRESIDENCE D'HONNEUR DU CONSEIL ATLANTIQUE. — *Le secrétariat de l'OTAN a annoncé le 30 novembre que Sir Alec Douglas-Home, secrétaire d'Etat britannique assurerait la présidence d'honneur du Conseil atlantique jusqu'à l'automne 1974.*

Conseil de l'Europe

A la commission européenne des droits de l'homme : deux nouvelles requêtes déclarées recevables

LA commission européenne des droits de l'homme a annoncé le 12 décembre sa décision de déclarer recevable une requête introduite par un éditeur néerlandais de magazines illustrés (*De Geïllustreerde Pers N.V.*) qui a trait à la législation néerlandaise relative à la publication des programmes de radio et télévision dans des revues d'intérêt général à diffusion internationale.

Une autre requête, introduite contre le gouvernement ouest-allemand, a été déclarée recevable le 17 décembre : celle d'un ressortissant israélien, M. Yossef Levy, maintenu pendant trois ans en détention provisoire alors qu'il était accusé du meurtre d'une hôtesse de bar.

RECOMMANDATIONS DU COMITE DES MINISTRES. — *Dans une recommandation aux Etats membres adoptée fin novembre, le comité des ministres du Conseil de l'Europe préconise une série de mesures destinées à protéger la vie privée vis-à-vis des banques de données électroniques du secteur privé. Elles portent sur les moyens d'obtenir des renseignements, sur la nature des informations enregistrées, sur leur exactitude et sur les limites posées à leur usage, ainsi que sur l'accès de l'individu aux informations rassemblées à son sujet.*

D'autres recommandations récentes formulées aux gouvernements par le comité des ministres concernent le traitement en groupes des délinquants, les statistiques et les prévisions au service de la lutte contre la criminalité, l'adoption d'un plan européen de conservation des côtes et le renforcement des mesures de protection des oiseaux en Europe.

ANNEE EUROPEENNE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL. — *Les responsables des quarante-trois importants projets de restauration choisis par le Conseil de l'Europe dans ses dix-sept pays membres pour son programme de réalisations exemplaires se sont réunis à Strasbourg les 27 et 28 novembre pour examiner les progrès accomplis jusqu'à présent.*

Ce programme constitue la principale contribution du Conseil de l'Europe à l'Année européenne du patrimoine architectural prévue pour 1975.

Comité intergouvernemental pour les migrations européennes

A la trente-sixième session du conseil : la réinstallation de réfugiés et autres résidents du Chili

LE conseil du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME), qui a tenu sa trente-sixième session à Genève du 3 au 5 décembre, s'est préoccupé, entre autres, de la réinstallation de réfugiés et autres résidents du Chili sous les auspices du Comité. Le nombre des personnes à assister était alors estimé entre trois mille et quatre mille ; plus de mille deux cents personnes de vingt-huit nationalités différentes avaient déjà été transportées par avion dans vingt-six pays d'asile en Europe et en Amérique latine.

Selon le CIME, le nombre de juifs d'U.R.S.S. émigrant en Israël a augmenté de façon substantielle au cours des derniers mois, pour dépasser sans doute trente-six mille personnes à la fin de l'année.

Le Venezuela a été admis comme Etat membre, et un budget de 17 954 300 dollars a été adopté pour le plan d'opérations de 1974, qui intéressera soixante-seize mille migrants et réfugiés.

• LIGUE DES ETATS ARABES. — *Réuni au Caire du 3 au 5 décembre, le conseil économique de la Ligue des Etats arabes a décidé le transfert progressif de capitaux arabes déposés à l'étranger à des organismes d'investissement arabes. A l'exception de la Libye, les dix-neuf pays membres de la Ligue étaient représentés à la réunion.*

• ASSOCIATION DES NATIONS DE L'ASIE DU SUD-EST. — *Dans une déclaration sur le Proche-Orient publiée le 3 décembre au siège des Nations unies, les cinq pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) condamnent « catégoriquement » les actes d'expansion territoriale par la force et dénoncent l'occupation par Israël des territoires saisis en 1967.*

• OTASE. — *Le secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est (OTASE) a annoncé le 26 novembre un allégement des structures de l'Organisation. Conformément à des décisions adoptées en septembre dernier, l'OTASE ne comprendra plus désormais que quatre bureaux : sécurité, développement, administration et secrétariat général.*

• PLAN DE COLOMBO. — *La Papouasie-Nouvelle-Guinée a été admise comme membre à part entière du Plan de Colombo au cours de la vingt-troisième session du comité consultatif de l'organisation qui siégeait à Wellington du 4 au 6 décembre. Examinant la situation économique des pays membres, les ministres ont constaté avec inquiétude la baisse constante du taux de la croissance réelle dans la région et l'insuffisance des ressources disponibles pour les besoins du développement.*

• CROIX-ROUGE. — *A la suite des accusations mutuelles lancées par l'Egypte et la Syrie d'une part, Israël de l'autre, quant à des violations des conventions de Genève, le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) a proposé le 12 décembre la création de commissions d'enquête au Proche-Orient.*

— Quelque cent mille personnes ont été rapatriées dans le sous-continent indien entre le 19 septembre et le 30 novembre 1973, sous les auspices du C.I.C.R. L'opération doit se poursuivre pendant encore plusieurs mois.

• COMMISSION EUROPEENNE DE L'AVIATION CIVILE. — *Les directeurs généraux de l'aviation civile des Etats membres de la Commission européenne de l'aviation civile (C.E.A.C.) se sont réunis le 14 décembre à Paris afin d'examiner la situation de l'aviation civile européenne dans le contexte de la pénurie actuelle de carburant.*

A l'unanimité, la commission a adopté une résolution préconisant certaines mesures destinées à faire face à la situation.

LE ROLE DES NATIONS UNIES :

Entre le droit des peuples et le refus de la force

Par MICHEL VIRALLY *

LA participation de M. Waldheim à la conférence de la paix de Genève a ranimé l'attention sur l'Organisation des Nations unies et suscité des regrets sur le caractère protocolaire de sa présidence, que beaucoup auraient souhaitée pleine et entière. On a beaucoup déploré, à cette occasion, dans la presse européenne, que l'ONU n'ait joué qu'un rôle effacé au cours de la crise qui a agité le monde depuis le déclenchement de la guerre d'octobre et qui, d'un conflit local mais d'intérêt universel, a conduit subitement, à travers le déploiement de « l'arme du pétrole », à ce qui apparaît de plus en plus comme une crise de civilisation ou, en tout cas, un tournant majeur dans l'évolution des civilisations et des sociétés industrielles.

Ce ton est nouveau, au moins dans la presse française, habituée à associer, presque mécaniquement, « Nations unies » et « impuissance », avec une nuance marquée de mépris hostile ou d'ironie. Du point de vue de l'étude de l'opinion publique, c'est là un phénomène intéressant à plus d'un titre, et qui appelle une réflexion sur le rôle actuel de l'Organisation mondiale dans la vie internationale.

On peut d'abord déceler un décalage de plus en plus sensible entre les aspirations du plus grand nombre — qui estime l'humanité arrivée à un niveau de développement où elle doit acquérir la capacité de contrôler les crises internationales en évitant tout affrontement militaire de grande ampleur — et l'efficacité des moyens disponibles, évidemment insuffisants. On peut espérer qu'il en résultera une poussée plus puissante vers le renforcement de ces moyens, et d'abord de l'Organisation mondiale, décidément préférable à une action des seuls Super-Grands.

Les Européens ont fait l'expérience amère que l'effacement des Nations unies laisse le champ libre au « condominium » des grandes puissances. Ils ont pu constater, avec dépit, leur propre impuissance à peser sur les événements du Proche-Orient. Pis encore, ils se sont vus *tomber* à l'état de simple objet des rapports de force, utilisés comme gage ou enjeu dans une partie dont ils étaient exclus en tant qu'acteurs. Peut-être leurs gouvernements commencent-ils à percevoir que l'un des moyens de reconquérir une influence au niveau planétaire, indépendamment du renforcement de leur unité, pourrait bien être une participation plus active à l'Organisation mondiale, si longtemps méprisée. Ils ont déjà fait savoir leur intérêt à participer aux forces internationales, dont la présence pourrait être une des garanties essentielles de la paix rétablie entre Israël et ses voisins arabes. Ce n'est cependant pas suffisant, il faudrait aussi définir une politique. Ce qui constitue une nouvelle incitation à analyser les réalités « onusiennes » d'aujourd'hui.

Une présence active des Européens aux Nations unies constituerait une grande nouveauté. Pendant quinze ans, l'ONU a été exclusivement dominée par les Etats-Unis. Depuis 1960, les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine n'ont cessé de renforcer leur puissance numérique et leur unité au service d'une politique progressivement définie et peu à peu dotée des moyens institutionnels propres à la servir, du non-alignement à la lutte contre le sous-développement et à la maîtrise de leurs richesses naturelles. L'U.R.S.S. a su profiter de cette évolution pour s'assurer des appuis et une clientèle dans le tiers-monde et faire ainsi contrepoids à Washington, dont elle pouvait désormais se rapprocher sans complexe d'infériorité. Entre ces trois forces si dissemblables, mais qui ont appris à utiliser l'ONU à leur profit, les Européens ont été laminés et n'ont cessé de voir leur influence décroître. Ce déclin a été encore accentué par le manque d'imagination et la morosité. Seuls y ont échappé les pays scandinaves, qui ont su acquérir une place hors de proportion avec leur stature politique et leur nombre, grâce précisément à une politique déterminée de présence, d'initiative et de soutien.

Un rôle plus actif pour les Européens

L'HEURE semble propice à une telle révision. L'entrée de la République fédérale d'Allemagne, en même temps que celle de sa voisine de l'Est, n'a pas seulement fait franchir un pas nouveau et décisif vers la réalisation d'une complète universalité de l'Organisation. Elle a aussi ajouté au poids de l'Europe occidentale de façon d'autant plus significative que la contribution globale des pays membres de la C.E.E. est désormais égale à celle des Etats-Unis, passée, à leur demande, de 31,52 à 25 % du budget total. Or la puissance contributive est loin d'être négligeable au sein des Nations unies. Elle est, en elle-même, un considérable facteur d'influence, surtout si elle n'est pas exercée de façon purement négative, dans le sens d'un contrôle vétilleux des dépenses, et si elle s'accompagne d'une participation généreuse aux contributions volontaires, qui alimentent la quasi-totalité des activités intéressant directement les pays en voie de développement. Les Etats-Unis ont su utiliser cet atout avec une grande virtuosité. Il faut espérer que les Européens montreront autant de savoir-faire et ne se contenteront pas de se plaindre de ce que le pouvoir de décision appartienne, au sein de l'Assemblée générale et des organes qui en dépendent, à une majorité dont la contribution globale ne dépasse pas 10 % du budget et dont les préoccupations dominantes sont aux antipodes des leurs.

Il est vrai que l'orientation générale de l'Organisation reflète ce rapport numérique. Au cours de sa dernière session, l'Assemblée générale a encore consacré une grande partie de ses débats aux problèmes de la décolonisation et de l'apartheid, face auxquels l'Europe reste dans une position difficile, en raison de ses liens avec les pays directement mis en cause, du Portugal à l'Afrique du Sud, en passant par la Rhodésie. Les thèses se sont encore durcies, notamment à la suite de la reconnaissance de la Guinée-Bissau, qui provoque un remarquable renversement juridique. Le Portugal, désormais, n'est plus accusé de poursuivre une guerre de répression d'un mouvement de libération dans une de ses colonies. Il se voit reprocher d'occuper illégalement le territoire d'un Etat indépendant. L'attribution d'un statut d'observateur à d'autres mouvements de libération et la reconnaissance de la qualité juridique de combattants à leurs membres vont dans le même sens. Les résolutions adoptées sur la Namibie (ex-Sud-Ouest africain) et la Rhodésie témoignent du même état d'esprit, qui se radicalise. La tension s'aggrave ainsi entre deux principes de la charte, celui du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, tel que le conçoivent les Etats nouveaux et les Etats socialistes, et celui du non-usage de la force, qu'invoquent en priorité les Occidentaux.

Ces oppositions de pensée sont indéniables et peu agréables pour les Européens. Elles ne tiennent pas, cependant, aux Nations unies elles-mêmes mais à la composition actuelle de la société internationale, dont il faut bien s'accommoder. Elles ne peuvent être ignorées par aucun Etat, ou groupe d'Etats, qui prétend ne pas avoir seulement des intérêts nationaux, ou régionaux, mais revendique une vocation mondiale. Etant donnée l'importance que revêt aujourd'hui, aux yeux de la majorité des Etats, la diplomatie multilatérale qui se développe dans le cadre des Nations unies, on voit mal comment les Européens pourraient assumer effectivement cette vocation sans prendre leur part dans ce débat. Aussi importants que soient les accords bilatéraux ou régionaux qui les lient ou qu'ils espèrent négocier avec leurs principaux partenaires du tiers-monde, ils ne sont pas en mesure, à eux seuls, de donner une dimension planétaire à la politique extérieure de l'Europe ou de ses membres. Seul l'instrument que constitue l'Organisation mondiale est susceptible, aujourd'hui, de conférer une telle dimension aux ambitions de ceux qui ne peuvent pas être présents militairement sur tous les carrefours stratégiques du monde.

Les leçons de la dernière crise du Proche-Orient sont fort éclairantes à cet égard. Contrairement à ce qu'on a pu affirmer à la suite d'une lecture superficielle des événements, cette crise n'a fait que confirmer le rôle des Nations unies dans la continuité avec leur action passée.

Les actions déterminantes, à n'en pas douter, ont été menées par les Super-Grands et, en tout premier lieu, par les Etats-Unis, grâce à la diplomatie dynamique de M. Henry Kissinger. Le Conseil de sécurité n'a rien pu faire avant qu'ils aient décidé de mettre fin aux combats, d'exercer les pressions nécessaires sur leurs protégés respectifs, et de dicter les termes de la résolution à adopter. Mais les Nations unies ne sont qu'une association d'Etats. Leur action ne peut être autre chose que la résultante des initiatives de leurs membres : il n'en a jamais été autrement. Ceux qui prennent ces initiatives ou qui, en dernier ressort, assurent leur succès ou leur échec sont naturellement ceux qui se sont donné les moyens diplomatiques, à l'intérieur de l'ONU ou hors d'elle, de garantir l'exécution des décisions prises. Dans ce cas, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. étaient les seuls à posséder ces moyens. Cette réalité ne pouvait pas ne pas avoir sa traduction dans le processus de décision du Conseil de sécurité.

Ce qui est remarquable n'est pas là. C'est dans le fait que les deux Super-Grands, bien que possédant tous les atouts, ont dû, au bout du compte, passer par le canal du Conseil de sécurité pour faire décider un cessez-le-feu. Car seul le Conseil de sécurité peut, légalement, et donc légitimement, prendre des décisions s'imposant à des Etats tiers, dans l'intérêt du maintien de la paix et de la sécurité internationale. Les autres membres du Conseil, à ce stade, étaient parfaitement en mesure de peser sur la décision à prendre pour la modifier ou l'orienter différemment s'ils le désiraient. Si on a pu présenter la résolution 338, du 22 octobre, qui réclamait un cessez-le-feu, comme un simple enregistrement de l'accord des deux Grands, c'est que les autres membres, permanents ou non, n'avaient rien à proposer : c'est leur carence, et non l'incapacité des Nations unies à s'opposer aux volontés des plus puissants, qu'il faut dénoncer, si l'on tient à accuser.

Tout aussi remarquable est le fait que la résolution 338 liait le cessez-le-feu à la mise en application immédiate, mais progressive, de la résolution 242 du même Conseil de sécurité et prévoyait simultanément l'ouverture de négociations entre les parties en cause, « sous les auspices appropriés », en vue d'instaurer une paix juste et durable au Proche-Orient. Quelle que soit l'opinion qu'on professe à l'égard de la résolution 242, celle-ci reste le seul document qui, depuis 1967, définisse les principes sur la base desquels pourrait s'instaurer cette « paix juste et durable », et c'est aussi une décision des Nations unies.

Le financement de la FUNU : un progrès

LA suite des événements allait entraîner une intervention sans cesse plus poussée de l'Organisation, suivant un scénario bien connu : l'instabilité et la fragilité du cessez-le-feu exigèrent successivement l'envoi d'observateurs des Nations unies, puis la constitution d'une force d'urgence, malgré les divergences d'opinion qui opposent Russes et Américains sur le statut d'une telle force depuis plus de dix ans. Les pouvoirs du secrétaire général pour la diriger ont été limités, mais reconnus. Un progrès décisif a même été accompli, par rapport aux expériences précédentes : c'est que la force est désormais financée par des contributions des Etats membres, suivant un barème approuvé par l'Assemblée générale et auquel ne s'oppose plus que la Chine. Ainsi le système des opérations de maintien de la paix établi depuis 1956 sort renforcé de la présente expérience et offre un modèle « fiable » aux négociateurs de Genève, s'ils veulent garantir la paix de façon durable par une présence internationale.

Sur le plan des négociations, on aurait pu souhaiter que le rôle du secrétaire général fût plus important. Compte tenu de la situation internationale prévalant au lendemain de la guerre d'octobre, le premier rôle ne pouvait, cependant, revenir qu'à M. Henry Kissinger, et il fallait obtenir, en priorité, l'accord de Moscou. L'expérience a montré qu'on ne pouvait pas davantage se passer d'une présence des Nations unies, ce qui réintroduisait, par nécessité, le secrétaire général dans une négociation aux préparatifs de laquelle on ne l'avait pas mêlé, et, derrière lui, le Conseil de sécurité, qui lui a demandé de jouer « un rôle plein et effectif » et de le tenir au courant.

Ce que sera ce rôle, l'avenir nous l'apprendra. Il dépendra à la fois de l'habileté de M. Waldheim et de ses représentants, et des difficultés, assurément nombreuses et redoutables, contre lesquelles butera la négociation, dont les résultats, à n'en pas douter, devront être entérinés par la communauté internationale tout entière, c'est-à-dire par les Nations unies.

Ainsi se trouve démontrée, une fois de plus, la valeur instrumentale de l'Organisation mondiale, dont il est désormais impossible de se passer dès qu'on se trouve en présence d'un problème de dimensions mondiales par ses données, ses conséquences ou ses prolongements et sans laquelle aucune action de portée mondiale ne peut non plus être menée à terme, même par les Super-Grands.

C'est là une constatation objective. Elle ne signifie pas, bien entendu, que l'Organisation mondiale, telle qu'elle existe et fonctionne actuellement, soit la meilleure qu'on puisse imaginer. Loin de là. On peut lui adresser de très sérieux reproches et envisager de nombreuses méthodes pour l'améliorer. La première, pour ses membres, est d'y affirmer leur présence par une politique cohérente et décidée à en renforcer l'efficacité. Il serait de l'intérêt de l'Europe et du monde que les Etats européens en soient convaincus.

---

* Auteur de l'*Organisation mondiale* (A. Colin, 1972), *la Deuxième Décennie des Nations unies pour le développement* (A.F.D.I., 1970) et *l'ONU d'hier à demain* (le Seuil, 1961).

LE MONDE DIPLOMATIQUE

28 — JANVIER 1974

TAIWAN

L'"autre Tchiang"

Par ELIE MARCUSE

TCHIANG KAI-CHEK aura eu officiellement quatre-vingt-six ans le 31 octobre (en fait quatre-vingt-huit) (1) sans que l'événement ait troublé qui que ce soit à Taipeh ; en faisant nommer le 26 mai 1972 son fils aîné, Tchiang Ching-kuo, à la présidence du conseil, deux mois à peine avant d'être frappé par une pneumonie qui l'immobilisa jusqu'en août dernier, le généralissime a apparemment gagné le pari de la continuité.

En un peu moins de dix-huit mois, en effet, si l' « autre Tchiang » n'a pu faire complètement oublier la répression des années 50, il s'est acquis, par de fréquents contacts avec la population autant que par son souci d'élargir la participation taiwanaise au gouvernement, sinon le respect dont jouit son père, du moins une incontestable popularité.

Contrairement à ce que pensaient beaucoup, il fit entrer dans son cabinet six ministres d'origine taiwanaise, organisa en décembre 1972 des élections partielles qui augmentèrent de cinquante-trois députés la représentation taiwanaise au Parlement, nomma à la mairie de Taipeh un jeune juriste taiwanais et s'entoura d'une équipe de technocrates formés aux Etats-Unis.

LES années passées par Tchiang Ching-kuo en U.R.S.S. ont longtemps laissé planer un doute dans les rangs du Kouomintang, dans les milieux d'affaires taiwanais et à l'étranger sur ses objectifs réels, impression d'ailleurs renforcée par son contrôle absolu sur la police secrète et par le mystère dans lequel il s'est toujours complu. Envoyé à seize ans par son père à l'université Sun Yat-sen à Moscou, ce n'est qu'en 1937 qu'il regagne la Chine, Tchiang Kaï-chek ayant rompu avec les Soviétiques en 1927 ; au cours de ses douze années en Union soviétique, Tchiang Ching-kuo s'est inscrit au P.C., a occupé divers postes administratifs, dont celui de sous-directeur d'une usine de machines dans l'Oural, épousé une Soviétique, et, « récupéré » par Moscou, aurait même été jusqu'à qualifier son père de « contre-révolutionnaire », ce qui semblerait confirmer, d'ailleurs, la période de « rééducation » de deux ans à laquelle le soumit ce dernier à son retour.

Ce n'est donc qu'en 1940, à l'âge de trente ans, que Tchiang Ching-kuo prend ses premières fonctions en tant que commissaire administratif du Sud-Kiangsi, poste qu'il quitte en 1945 pour devenir commissaire pour la région du Nord-Est, avant d'être nommé en 1948 commissaire pour la réforme économique à Changhaï. Ignorant la méfiance du Kouomintang, Tchiang Kaï-chek en fait son conseiller dès 1949 et le charge de l'organisation du Kouomintang à Taiwan, après la débâcle nationaliste ; de 1950 à 1954, directeur du département de politique générale au ministère de la défense, il met en place dans l'armée un réseau de commissaires politiques sur le modèle soviétique ; simultanément, de 1950 à 1952, il siège à la commission de réorganisation du Kouomintang et, dès 1952, crée sur le modèle des komsomols soviétiques le Mouvement des jeunesses de Chine, qui regroupe aujourd'hui quelque trois cent mille jeunes de quinze à trente ans.

DE 1957 à 1964, Tchiang Ching-kuo, qui contrôle déjà la police secrète, renforce son emprise sur l'armée en créant la commission d'assistance professionnelle aux anciens combattants, qui recyclera en l'espace de quinze ans quelque deux cent vingt-cinq mille soldats.

Ministre de la défense en 1965, vice-premier ministre et président des principaux comités de planification économique, coiffant en fait le premier ministre Yen Chia-kan avant même de prendre sa succession en mai 1972, Tchiang Ching-kuo est donc resté un demi-siècle dans l'ombre de son père.

Que le souci du nouveau premier ministre de donner du régime une image plus libérale lui ait été dicté par la nécessité de faire l'union des douze millions de Taiwanais et des trois millions de « continentaux », à l'heure où le régime fait face à un isolement diplomatique sans précédent, est indiscutable ; Tchiang Ching-kuo n'en décide pas moins d'aller plus loin : il lance une campagne de « service au peuple », fait appliquer de la manière la plus stricte un programme en dix points à l'intention des fonctionnaires, qui leur interdit, entre autres, de prendre part à des banquets — prétextes à toucher des pots-de-vin — et de fréquenter boîtes de nuit et autres établissements nocturnes, et fait condamner à perpétuité en juillet dernier le propre neveu de Tchiang Kaï-chek, Wang Chen-yi ; avant ce dernier, les maires de Kaohsiung et de Hsinchu, des militaires de haut rang appartenant au commandement de la garnison de Taipeh, le secrétaire de l'ancien maire de Taipeh, Henry Kao, nommé depuis ministre des transports, avaient été les premières victimes de la lutte contre la corruption. S'il est difficile d'affirmer que cette campagne reflète, comme l'ont affirmé certains Chinois, les conceptions « socialistes » du premier ministre, il est incontestable, par contre, qu'elle lui a valu une popularité à laquelle son passé ne le destinait pas.

SI, en politique intérieure, l'arrivée de Tchiang Ching-kuo au pouvoir a été marquée par un virage à gauche, en politique étrangère c'est le phénomène inverse qui s'est produit.

Ainsi, le nouveau premier ministre évincera-t-il du poste de ministre des affaires étrangères M. Chow Shu-kai, qui, au lendemain de la visite du président Nixon à Pékin, avait déclaré que le régime nationaliste pourrait engager des négociations avec Moscou et qui n'excluait pas que des échanges commerciaux puissent se développer avec les nations « non hostiles » du bloc de l'Est.

Les ouvertures de M. Chow Shu-kai, rappel de la visite du journaliste soviétique Victor Louis à Taipeh en octobre 1968, avaient probablement pour objet de prouver aux Américains que Taipeh n'hésiterait pas à jouer la carte soviétique au cas où ceux-ci iraient trop loin dans le processus de « normalisation » avec Pékin : Tchiang Ching-kuo a tenu, en limogeant le ministre, à leur montrer que le traité de défense mutuelle avec les Etats-Unis restait la clé de voûte de la politique étrangère nationaliste.

Les Américains, de leur côté, ont à plusieurs reprises réaffirmé que ce traité, qui ne comporte pas de date limite mais peut être dénoncé, compte tenu d'un préavis d'un an, ne serait pas abrogé ; ils ont fourni au cours de l'année fiscale 1973 pour 100 millions de dollars de matériel à l'armée nationaliste et donné leur accord à un contrat entre Taipeh et la firme aéronautique Northrop, aux termes duquel cette dernière produira dès 1974 des chasseurs F-5 E à Taïchung.

IL est indiscutable, d'autre part, que M. Nixon a fourni, ces dernier temps, au régime nationaliste des gages précieux sur le plan économique : fin 1972, Ford décidait, avec la bénédiction de Washington, d'investir 36 millions de dollars dans une usine de production de modèles destinés au marché asiatique ; début 1973, New Pacific Glass implantait une usine de production de lampes de télévision, et Hercules Corporation passait un accord avec des firmes chinoises pour la construction d'une usine de polypropylène ; entre-temps, trois banques américaines, Chase Manhattan, en décembre, Irving Trust en janvier, et Continental Illinois en février, s'installaient à Taipeh, portant à six le nombre des banques américaines ayant des succursales à Taiwan.

Le retrait partiel des forces aériennes américaines, en fait jusqu'alors affectées à la guerre du Vietnam, ne saurait donc être interprété comme l'indice d'un dégagement américain, à l'heure où les investissements privés américains se montent à près de 600 millions de dollars et où Taiwan est le douzième partenaire économique des Etats-Unis dans le monde.

Certes, les Etats-Unis, qui gardent leur ambassade à Taipeh et ont depuis peu un bureau de liaison à Pékin, ont renoncé à faire prévaloir la thèse des « deux Chines », et il est incontestable que le voyage du président Nixon à Pékin, en février 1972, a marqué la fin d'une ère dans les relations entre Taipeh et Washington. Néanmoins, Tchiang Ching-kuo n'a pas dû être mécontent, en février 1973, de voir coïncider la visite de M. Henry Kissinger à Pékin avec celle d'une délégation commerciale privée américaine venue à Taipeh étudier les possibilités d'investissement.

AUTANT le premier ministre s'est montré souple dans ses relations avec les Etats-Unis au cours des dix-huit derniers mois — mettant notamment une sourdine aux critiques particulièrement amères, — autant sa position à l'égard du Japon reste dure : il a averti Tokyo que l'aéroport de Taipeh serait interdit aux quelque soixante vols hebdomadaires de la Japan Airlines en direction de Taiwan et de l'Asie du Sud-Est si le gouvernement japonais mettait fin, comme l'exigeait Pékin, aux droits d'atterrissage de la compagnie China Airlines à Tokyo et à Osaka, en échange de l'ouverture d'une liaison aérienne directe entre le Japon et la Chine ; les Japonais n'ont pas insisté, les liaisons aériennes via Taipeh vers l'Asie du Sud-Est et Hongkong étant autrement plus rentables qu'une ligne Tokyo-Pékin.

Sur le plan économique, d'autre part, l'intransigeance de Tchiang Ching-kuo s'est aussi révélée payante, puisque les échanges commerciaux entre son pays et le Japon, dans les deux sens, devraient atteindre près de 2 milliards de dollars en 1973, soit sensiblement plus que les échanges Chine-Japon, avec un fort excédent en faveur de Tokyo. On notera d'ailleurs à ce sujet que les « quatre principes de Chou En-lai » semblent abandonnés puisque Pékin n'interdit plus aux firmes japonaises de commercer avec Taiwan, et qu'il a donné récemment son feu vert à Hitachi et C. Itoh, selon une démarche qui coïncide avec ses ouvertures vers les intellectuels chinois des Etats-Unis et du Japon et les appels à l'union nationale d'anciens membres du Kouomintang, tels le général Fu Tso-yi, passés dans le camp communiste.

QUELS que soient les efforts de Chou En-lai pour arriver à une solution négociée du « problème de Taiwan », excluant toute forme d'indépendance pour l'île, l' « autre Tchiang » sait que la conjoncture n'est pas favorable aux dirigeants de Pékin. Pas plus les Etats-Unis que l'Union soviétique, en effet, sans parler du Japon, ne tiennent à voir quinze millions de Chinois, qui formaient en 1973 la vingtième nation commerçante du monde, passer sous le contrôle de Pékin ; dans ces conditions, Quemoy et Matsu resteront probablement encore longtemps les seuls traits d'union entre les deux capitales.

(1) Tchiang s'est « rajeuni » de deux ans à l'occasion de son mariage avec Sung Mei-ling, le 1er décembre 1927.



Dans ce numéro :

